

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat général

Paris, le 26 Octobre 1950.  
I54/SG

RECTIFICATION

ouverture du IIIème CONGRES

le 17 NOVEMBRE 1950

Afin que l'ouverture de notre Congrès ait lieu le même jour que celle de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, et pour des raisons d'économie, nous avons retenu nécessaire ce changement de date. Le IIIème Congrès se déroulera donc du 17 au 19 NOVEMBRE 1950 au THEATRE du CERCLE à STRASBOURG (Place Broglie), comme déjà indiqué. Ci-contre vous trouverez encore une fois l'ordre du jour des travaux du Congrès.

PROJET D'ORDRE DU JOUR  
DU  
IIIème CONGRES ORDINAIRE DE  
L'UNION EUROPEENNE DES FEDERALISTES

(Le 16 Novembre, Jeudi, dans l'après-midi, et le 17, Vendredi, avant 9h30, la Commission des mandats siègera à Strasbourg à la disposition des représentants des Mouvements et des Comités de Coordination).

Vendredi 17 Novembre

- 10 H. - Ouverture du IIIème CONGRES  
Election des Présidents de Séance  
Discours d'ouverture de Henri BRUGMANS, Président du Comité Central  
Rapport de politique Générale par Henri FRENAY, Président du B.E.
- 15 H. - Le Conseil Européen de Vigilance  
rapporteur : M. André VOISIN, Sec. Gén. de la FEDERATION.
- 17 H. - Pour une Assemblée Constituante de l'Europe  
rapporteur : M. Altiero SPINELLI, Secrétaire Gal du MOVIMENTO  
FEDERALISTA EUROPEO  
Discussion et création des Commissions.

Samedi 18 Novembre

- 9 H. - Le " Plan Schuman "  
rapporteur : M. Charles BARE, Administrateur-Délégué du Conseil  
Economique Wallon
- 10h30 - Discussion
- 15 H. - Le problème de la défense européenne  
rapporteur : M. Eugen KOGON, Président de EUROPA UNION  
Discussion
- 21 H. - Séance des Commissions; préparation des motions.

Dimanche 19 Novembre

- 9 H. - Séance plénière - Présentation des motions  
Discussion et
- 11 H. - Vote des motions
- 15 H. - Discours de clôture d'une personnalité anglaise
- 16h30 - Elections.

1

## nous rappelons

que les FACILITES données aux congressistes sont les suivantes :

- A/ une réduction de 20 % sur les chemins de fer français;
- B/ une chambre et le petit déjeuner gratuits dans un hôtel de Strasbourg pendant 3 jours;
- C/ un repas quotidien gratuit pendant trois jours.

2

## nous vous demandons et recommandons

- a) que la LISTE des DELEGUES mentionnant nom, prénoms et adresse (avec indication si la personne est accompagnée ou non) parvienne à PARIS le 1er NOVEMBRE au plus tard.
- b) que le NOM du MEMBRE de la COMMISSION des STATUTS me soit communiqué pour le 1er NOVEMBRE
- c) de préparer en temps utile la DECLARATION du nombre des adhérents signée comme déjà indiqué dans la circulaire I5I/SG, page 4
- d) Enfin, nous faisons appel ici tout particulièrement aux Fédéralistes Britanniques, Belges, Néerlandais, Danois, Luxembourgeois et Suisses pour qu'ils viennent nombreux à Strasbourg.

Veuillez agréer, Chers Amis, mes salutations les meilleures.

G. USELLINI  
Secrétaire Général Adjoint.

*G. Usellini*



EUROPEENS de tous les pays libres  
faites les ETATS UNIS d'EUROPE

1. EUZKO ITUNTZALLE-ALDEZKO EKINTZA . Movimiento Federalista Vasco, en langue espagnole. Mouvement Fédéraliste Basque, en langue française. Basque Federalist Movement, en anglais.
2. 50, rue Singer, Paris (16). Tel: JASmin 32-36.
- 3.
4. Constitué le mois de Mars 1947. Nous faisons à présent les démarches nécessaires pour le constituer comme association déclarée en accord avec la loi française de 1901.
5. Fondé à Paris. Il a adhéré en 1948 à l'Union Européenne des Fédéralistes.
6. Le but du Mouvement est d'après ses statuts : " réunir en son sein tous les Basques d'idées fédéralistes et de promouvoir la réalisation des ~~des~~ doctrines fédéralistes à tous les degrés de l'échelle des valeurs, en partant de l'individu et en passant par la Commune, la Nation, l'Etat, pour arriver à une Fédération européenne comme élément constitutif d'une Confédération mondiale".
7. Un Conseil exécutif composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et de quatre membre. Tous sont rééligibles. Une Assemblée générale/ souveraine.
8. Président d'Honneur: M. J.A. de Aguirre, président du Gouvernement d'Euzkadi (Pays Basque). Président, M. Manuel de Irujo, ancien ministre. Vice-Présidents M. J.C. Basterra. M. le docteur Laureano Lasa. ( un poste de vice-président esta actuellement vacant par décès de son titulaire). Secrétaire: M. F. Javier de Landaburu. Membres: M. José M. Lasarte. M. José Ignacio de Lizaso. M. Rufino G. Larrache. M. Julian Arrien. Tous sont des Basques-espagnols.
9. Il y a trois catégories ~~inamovibles~~ de membres de l'association: honoraires, actifs et adhérents. Ces derniers ont voix consultative seulement.
10. Le Mouvement est financé par des cotisations de ses membres
11. Le M.F.B. est membre de l'Union Européenne des Fédéralistes (39 Boulevard Malesherbes, Paris -8). Il est représenté au Comité central de cette Union.
12. Le Mouvement se considère comme l'expression extérieure des noyaux fédéralistes existant au Pays Basque et qui ne peuvent pas travailler actuellement que dans la clandestinité. L'activité du Mouvement se dirige à faire de la propagande fédéraliste et européeniste dans l'intérieur du Pays. Il profite pour atteindre ce but des publications et des moyens de propagande du Gouvernement et des partis basques.

13 et 14.

orale et écrite

Délégués: M. Angel de Gonda (Londres). M. Jesus de Galandey (New-York). M. J.L. Lombana (Bogotá). M. José Olivares (Buenos Aires)

- 1.- EUZKO ITUNTZALLE-ALDEZKO EKINTZA. Movimiento Federalista Vasco, en langue espagnole. Mouvement Fédéraliste Basque, en langue française. Basque Federalist Movement, en anglais.
- 2.- 50, rue Singer-Paris (XVI). Tel: JASmin 32-36
- 3.-
- 4.- Constitué le mois de mars 1947. Nous faisons à présent les démarches nécessaires pour le constituer comme association déclarée en accord avec la loi française de 1901.
- 5.- Fondé à Paris. Il a adhéré en 1948 à l'Union Européenne des Fédéralistes.
- 6.- Le but du Mouvement est d'après ses status: "réunir en son sein tous les Basques d'idées fédéralistes et de promouvoir la réalisation des doctrines fédéralistes à tous les degrés de l'échelle des valeurs, en partant de l'individu et en passant par la Commune, la Nation, l'Etat, pour arriver à une Fédération européenne comme élément constitutif d'une Confédération mondiale".
- 7.- Un Conseil exécutif composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et de quatre membres. Tous sont rééligibles. Une Assemblée générale souveraine.
- 8.- Président d'Honneur: M. J.A. de AGUIRRE, président du Gouvernement d'Euzkadi (Pays Basque). Président, M. Manuel de Irujo, ancien ministre. Vice-présidents M. J.C. Basterra. M. le docteur Laureano Lasa. (un poste de vice-président est actuellement vacant par décès de son titulaire). Secrétaire: M. F.Javier de Landaburu. Membres: M. José M. de Lasarte. M. José Ignacio de Lizaso. M. Rufino G. Larrache. M. Julian Arrien. Tous sont des Basques-espagnols. Délégués: M. Angel de Gondra (Londres). M. Jesús de Galindez (New York). M. J.L. Lombana (Bogotá). M. José Oliveres (Buenos Aires).
- 9.- Il y a trois catégories de membres de l'association: honoraires, actifs et adhérents. Ces derniers ont voix consultative seulement.
- 10.- Le Mouvement est financé par les cotisations de ses membres.
- 11.- Le M.F.B. est membre de l'Union Européenne des Fédéralistes

(39, Boulevard. Malesherbes, Paris VIII). Il est représenté au Comité central de cette Union.

12.-

13 et

14.-

Le Mouvement se considère comme l'expression extérieure des noyaux fédéralistes existant au Pays Basque et qui ne peuvent pas travailler actuellement que dans la clandestinité. L'activité du Mouvement se dirige à faire de la propagande fédéraliste et européeniste dans l'intérieur du Pays. Il profite pour atteindre ce but des publications et des moyens de propagande orale et écrite du Gouvernement et des partis basques.

Paris, Juillet 1952

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat général

Aux Membres du Comité Central  
Aux Présidents et aux Secrétaires  
Généraux des Mouvements Membres  
de l'U.E.F.

Chers Amis,

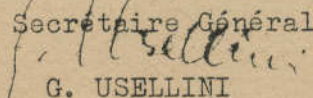
Les documents ci-joint concernent la préparation de la première Conférence des Responsables de l'Organisation et de la propagande au sein des Mouvements membres de l'U.E.F.

Mais avant de les lire je voudrais attirer votre attention sur le sens qu'à mon avis devrait avoir cette conférence :

1. Permettre aux Responsables des différents pays un contact direct et permanent entre eux et avec le Secrétariat Général afin de connaître les idées, les méthodes et les techniques employées dans chaque pays pour renforcer l'autorité des mouvements sur les forces politiques en présence, pour atteindre les différentes couches sociales et mobiliser l'opinion publique en général pour qu'elle exige la création des Institutions fédérales européennes;
2. Veiller à ce que le Secrétariat Général puisse agir en connaissant aussi exactement que possible toutes les données des différents problèmes posés;
3. Faire de l'U.E.F. de plus en plus une organisation capable de mener, sur le plan international, des actions simultanées, de faire face aux autres forces politiques internationales opposées à ses buts et de faire triompher ces derniers.

Bien que je pense que vous serez tous d'accord sur le sens de la Conférence j'attends vos observations et suggestions en même temps que la réponse au questionnaire joint.

Bien amicalement.

Le Secrétaire Général  
  
G. USELLINI

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Paris, le 25 Mai 1952

Secrétariat général

PREMIERE CONFERENCE DES RESPONSABLES DE L'ORGANISATION  
ET DE LA PROPAGANDE DES MOUVEMENTS MEMBRES DE L'U.E.F.

OBJET : Inventaire des activités fédéralistes

QUESTIONNAIRE

Comme vous le savez, le IV<sup>e</sup> Congrès de l'U.E.F. dans sa "résolution sur l'activité fédéraliste" a constaté entre autres que la lutte pour la convocation urgente d'une Assemblée Constituante "ne peut être menée avec succès par des actions isolées, limitées au cadre national et s'ignorant les unes les autres" et qu'elle "exige un centre européen d'action et de propagande, agissant dans un esprit fédéraliste".

A cet effet, le Congrès a donné mandat au Comité Central de :

"convoquer régulièrement (pour la première fois dans un délai de "trois mois) les responsables de l'organisation et de la propagande "au sein des mouvements membres de l'U.E.F."

Dans sa réunion des 28 et 29 Avril 1952, le Comité Central a chargé le Secrétaire Général de mettre à exécution le mandat du Congrès, mais il est évident que pour une réalisation efficace de la Conférence dans l'esprit indiqué par le Congrès mes efforts ont besoins d'être soutenus par les vôtres.

De quoi s'agit-il ?

Voilà ce que le Congrès nous demande avec précision :

"Etablir les plans d'action et de propagande, en mettant particulièrement en relief les avantages spirituels, sociaux et économiques de "la Fédération."

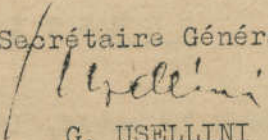
"Soutenir par tous les moyens à sa disposition les mouvements membres "dans l'exécution de ces plans et contrôler les résultats obtenus."

.../...

Pour parvenir à accomplir ces tâches il est indispensable de faire préalablement un "inventaire" précis et détaillé, des activités fédéralistes en cours. Voilà le but du questionnaire ci-joint que je vous prie de remplir sans vous perdre en longues recherches sur des sujets incertains. Ecrivez-nous ce dont vous êtes sûr : vous aurez le temps nécessaire pour approfondir s'il y a lieu les renseignements demandés par le questionnaire et en apporter le complément à la Conférence même.

En vous priant de vous mettre au travail dès le reçu de cette circulaire et de me faire parvenir vos réponses dans un délai de 15 jours et, au plus tard pour le lundi 9 Juin, agréez, chers Amis fédéralistes, mes salutations les meilleures.

Le Secrétaire Général

  
G. USELLINI

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat général

QUESTIONNAIRE 1952

- Les réponses à ces 12 questions doivent parvenir au Secrétariat Général avant le 10 Juin, afin qu'il puisse établir l'ordre du jour de la Conférence, sur des données précises.
- Pour des raisons d'économie, la Conférence devra se tenir le jour suivant la prochaine réunion du Comité Central de l'U.E.F., exactement le :  
**24 JUIN 1952**  
.....
- La Conférence devrait pouvoir mener et terminer ses travaux en une seule journée.
- Le lieu de la Conférence sera indiqué prochainement.

1 - Quelle est la structure de votre Mouvement ?

- A - a) Organes centraux et leur compétence
- b) Divisions (sections, régions) et leur compétence
- c) Fichier central, régional, local ? (Avantages ou désavantages de la solution adoptée)
- d) Membres collectifs (Noms des associations - caractère de l'adhésion et nombre des leurs membres individuels.
- B - Mouvements jeunes
- a) Membres et structure
- b) Relations avec l'organisation adulte

2 - Quand a eu lieu votre dernier Congrès ?

- A - a) Date, lieu, nombre de délégués et de participants.
- b) Résolutions adoptées.
- B - Dernières résolutions ou déclarations politiques de votre mouvement (aussi bien du Congrès que des organes directeurs)

.../...

0 - Tenez-vous des Congrès ou des Assemblées régionales et locales ? (lesquels depuis 1952 ?)

3 - Statuts ?

- a) Si vous ne les avez jamais envoyés à l'U.E.F., envoyez-les.
- b) Si vous les avez modifiés, envoyez les modifications.

4 - Cotisations

- A - Pourcentage des cotisations restant à l'échelon local et régional; pourcentage versé à l'échelon central.
- B - Moyens de perception (perception directe ou par voie postale)
- C - Le versement des cotisations est-il la condition de l'adhésion ? Cette condition est-elle une difficulté pour recruter ? Y-a-t-il des exceptions et dans quelle mesure ?

5 - Propagande d'adhésion

- A - Quelle est votre technique pour faire des adhérents ?
- B - Difficultés, perte de vieux adhérents, renouvellement, etc...
- C - Quelles sont les conditions politiques qu'une personne doit remplir pour adhérer à votre mouvement ?
- D - Connaissez-vous l'appartenance politique (partis) de vos adhérents ? (Etablir une statistique)

6 - Manifestations

- A - Quelles manifestations publiques avez-vous organisées depuis 1951 jusqu'à aujourd'hui ? (But, lieu, orateurs, participants)
- B - Spécifiez bien :
  - a) manifestations internationales
  - b) " nationales
  - c) " régionales
  - d) " locales

7 - Culture fédéraliste

- A - a) Conférences (suivies de discussions ?)  
b) Cours et séminaires (thèmes, conférenciers, participants)

8 - Publications

A - Périodiques

1. Quels sont les périodiques dont la direction et la rédaction dépendent de votre mouvement ?
  - a) Fréquence de parution
  - b) tirage
  - c) abonnés - vente dans les kiosques - achat obligatoire pour les membres - abonnements collectifs, etc ....
2. Périodiques sous direction indépendante, mais dont peuvent disposer en principe votre mouvement ou un mouvement associé ou dans lesquels ils peuvent écrire.
  - a) mensuels
  - b) hebdomadaires (éventuellement illustrés)
  - c) quotidiens
3. Votre mouvement publie-t-il des bulletins périodiques d'informations réservés à ses membres ? Caractère de ce bulletin ?
  - a) but de la publication
  - b) milieux et modalités de diffusion
  - c) financement
4. Existence-ils des bulletins analogues publiés par d'autres mouvements et qui pourraient être utilisés par vous ?

B - Pamphlets, brochures, livres, etc ...

1. Quelles brochures avez-vous déjà publiées ?
  - a) titre - objet - tirage
  - b) diffusion (vente par les sections, distribution, etc ..)

.../...

- c) influence sur le public ? sur les membres ? ceux-ci sont-ils prêts à lire ces brochures ? etc...
- d) remarques générales sur la brochure comme moyen de propagande et d'information.

2. Quels sont les livres sortis depuis 1951 dans votre pays traitant du fédéralisme ?

- a) titres - auteurs - éditeurs - prix
- b) sont-ils valables en tant que matériel d'information ?
- c) Avez-vous tenté de vendre ces livres à prix réduit à vos membres par l'intermédiaire de votre organisation ?

9 - Presse, radio, etc ...

A - Y a-t-il dans votre pays des journaux et des journalistes qui sympathisent avec le fédéralisme européen ? Lesquels ? (noms et adresses des journalistes et du journal auquel ils appartiennent ?)

B - Avez-vous un contact constant avec ces journaux et journalistes et le moyen de leur transmettre des informations particulières ?

C - Quelles ont été les réactions de la presse devant vos manifestations et déclarations ?

D - Relations des mouvements ou des fédéralistes dirigeants de votre pays avec la radiodiffusion.

- 1. Emissions obtenues, régulières,
- 2. Emissions occasionnelles :

- a) Conférences
- b) Interviews
- c) Service d'informations et de nouvelles, etc...

E - Avez-vous déjà organisé des expositions ?

- 1. Expériences passées ou en cours.
- 2. Propositions éventuelles concernant l'utilisation du matériel sur le plan international.

F - Avez-vous déjà fait des films (longs et courts métrages)

.../...

10 - Enseignement intensif

A - Avez-vous déjà organisé des stages pour les cadres, pour les orateurs, etc ... ?

1. Durée
2. Programme
3. Participation (adultes, jeunes)
4. Projet de Budget pour 50 personnes, en excluant les frais de voyages, pour 3 jours, dans la monnaie de votre pays.

B - Croyez vous à la nécessité d'organiser un plus grand nombre de stages à l'échelon international ?

11 - Membres collectifs (membres associés)

A - Les expériences que vous avez faites vous permettent-elles de tirer des conclusions sur :

1. La méthode à employer pour recruter des membres collectifs ?
2. L'influence des membres collectifs sur vos activités (diffusion de votre propagande, augmentation de l'importance politique de votre mouvement ?)

B - Propositions en vue de recruter de nouveaux membres collectifs importants :

1. L'intervention de l'U.E.F. (en particulier auprès des organisations de caractère international) est-elle souhaitable ?
2. Les sections nationales peuvent-elles soutenir les efforts en vue de gagner l'adhésion d'organisations internationales en jouant le rôle d'intermédiaire ?

12 - Pénétration scientifique des problèmes

A - Avez-vous entendu soulever l'objection sur le fait que les problèmes posés par une fédération européenne ne sont pas assez étudiés dans certains domaines, en particulier, les domaines économiques et sociaux ? De quels milieux viennent ces objections et sont-elles fréquentes ?

B - Croyez-vous qu'une élaboration systématique et scientifique de ces thèmes soit indispensable ou souhaitable ?  
Quels seraient ces thèmes ?

-----

NOTA : Répondez sans reproduire les questions mais en indiquant en tête de votre réponse le numéro et l'indice de la question à laquelle vous répondez.

AVANT LE 10 JUIN!

50, rue Singer  
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~  
JAS-32.36

Le 11 Juin 1952

Monsieur G. Usellini  
Secrétaire Général de l'U.E.F.  
39, Boulevard Malesherbes  
PARIS

Mon cher Ami,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint les réponses de  
notre Mouvement au questionnaire de l'U.E.F. en date du 25 Mai  
Croyez, cher Ami, à mes sentiments cordiaux et dévoués

F-Javier de Landaburu  
Secrétaire général.

REponses DU MOUVEMENT FEDERALISTE BASQUE au QUESTIONNAIRE  
de l'U.E.F. (Inventaire des activités fédéralistes).

- 1 - A. a). Organes centraux: le Conseil de direction et l'Assemblée générale (Souveraine).  
Notre Mouvement est l'expression extérieure des groupements fédéralistes basques qui ne peuvent fonctionner que dans la clandestinité. La situation du M.F.B. en exil est toujours provisoire en attendant un changement de régime dans notre patrie.
- b). Le M.F.B. est pour l'instant centralisé à Paris. Il est en train de constituer des délégations dans les Républiques de l'Amérique Latine où il y a des colonies basques anciennes et très prestigieuses.
- c). Fichier central.
- d). Il n'y a pas des membres collectifs.
- B. Mouvements jeunes.
- a). Il y a une section jeune du M.F.B.
- b). Elle a une autonomie très large tout en dépendant du Conseil de direction.
- 2 - A. a). Il n'y a pas eu de Congrès du M.F.B.
- b). .....
- B. Pas de déclarations politiques.
- C. Pas d'assemblées régionales ou locales jusqu'à présent.
- 3 - a). Nous avons envoyé nos statuts à l'U.E.F.
- b). Pas de modifications
- 4 - A. Les cotisations se font à l'extérieur par le Conseil de direction et à l'intérieur de notre pays par les groupements clandestins.
- B. Perception directe à Paris.
- C. Les cotisations sont pratiquement volontaires. La condition de réfugiés ou de clandestins de la plus grande partie de nos adhérents nous conseille de ne pas être trop exigeants dans ce domaine.
- 5 - A. La propagande directe et personnelle.
- B. Très peu de difficultés.
- C. La seule condition exigée est celle d'être basque et d'adhérer à l'idée du fédéralisme européen.
- D. Pas obligatoirement. La presque majorité de nos adhérents se compose de Basques autonomistes et démocrates.
- 6 - A. Aucune manifestation publique étant donnée notre condition d'exilés.
- B. ....
- 7 - A. a). Nous organisons de temps en temps des conférences pour les adhérents de Paris ou pour ceux qui résident dans les Basses Pyrénées.
- b). Un cours organisé l'année 1951 pour des jeunes résidant à Paris.

- 8 - A. 1. ....
2. Mensuels: EUZKO-DEYA (La Voix des Basques)-Paris (organe officiel du Gouvernement basque en exil).  
ALDERDI -Bayonne (B.P.) Organe du Parti nationaliste basque en exil.  
EUZKO-DEYA, de Buenos Aires. EUZKO-DEYA, de Mexique.
3. Quotidiens: O.P.E. (Bulletin d'information de l'Office de Presse d'Euzkadi), Paris.
3. ....
4. Non
- B. ....
- 9 - A. Oui, mais ils ne peuvent pas s'exprimer publiquement
- B. Oui, confidentiellement.
- C. Aucune n'est permise.
- D. Le poste clandestin d'émission "Radio-Euzkadi" publie toutes les informations fournies par le M.F.B. sur les travaux pour la Fédération Européenne. Il transmet aussi des articles fédéralistes écrits par des Basques ou par des étrangers.  
La section espagnole de la Radiodiffusion française a été jusqu'à une certaine époque très bien disposée à cet égard.
- E. Non
- F. Non
- 10 - .....
- 11 - .....
- 12 - Il y a au Pays Basque espagnol, en face de la thèse gouvernementale anti-européenne, une grande curiosité pour apprendre les solutions fédéralistes. Principalement dans les milieux universitaires et intellectuels.
- B - Oui. Thèmes politiques. Thèmes économiques. Droits des petits peuples dans la future Fédération.

Paris, le 10 Juin 1952



# CAMPAGNE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE

## SECRETARIAT INTERNATIONAL

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :  
CAJEUROPA - PARIS  
TÉLÉPHONE : BALZAC 69-00

82, AVENUE MARCEAU  
PARIS 8<sup>e</sup>

Paris 8 de Julio de 1954

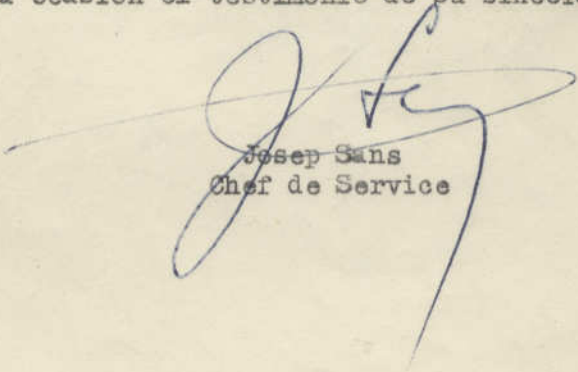
Sr. Dn. Manuel de Irujo  
Paris

Muy señor mío:

Tengo el gusto de acompañarle copia de una carta con destinatario colectivo procedente de España y, asimismo, la copia de otra en la que se solicita de nosotros que traslademos aquélla a las personas interesadas.

Dado el interés de la misma y con el fin de corresponder debidamente a los jóvenes europeístas que con tanta emoción se han dirigido a nosotros es por lo que accedemos gustosamente a dicha petición.

Le reitera en esta ocasión el testimonio de su sincera amistad



Josép Sans  
Chef de Service

# INFORMATION

« Je suis sans réserve partisan  
de l'Europe »

*affirme, devant  
les fédéralistes européens  
M. Antoine Pinay*

Samedi et dimanche se sont réunis, à Saint-Germain-en-Laye, les dirigeants du mouvement fédéraliste français « La Fédération » et du « Bund Deutscher Federalisten », ainsi qu'un certain nombre de personnalités allemandes et françaises.

Le but de la rencontre avait été défini par M. Denis de Rougemont. « Il faut maintenant réaliser l'unité européenne dans les cœurs et dans les esprits en montrant aux citoyens qu'ils participent tous d'une même communauté de vie et de pensée et en soulignant devant eux les avantages qu'ils retireront de leur union, notamment dans le domaine économique et social. »

La déclaration adoptée souligne que « les accords de Paris et de Londres, certes, n'établissent aucun organisme supranational, mais ils sauvent la solidarité des peuples libres et rendent possibles de futures initiatives fédéralistes ».

Présidant le banquet de clôture, M. Antoine Pinay a notamment déclaré : « Je tiens à affirmer que je suis partisan sans réserve de la construction de l'Europe. Il faut cependant établir une discrimination entre ce qui est souhaitable et ce qui est réalisable, et ne pas sous-estimer les oppositions à l'idée d'Europe, notamment dans le secteur économique. C'est pourquoi il est indispensable que dans le plus bref délai les fédéralistes établissent un plan d'action pratique et efficace. »

José Miguel de Azaola hizo su viaje. Estuvo en París con André Voisin. Volvió pesimista. Voisin le dijo que era difícil lograr que Robert Schuman fuera a Madrid. Quedó no obstante en dirigirse a él Azaola desde Madrid directamente por carta. Voisin le facilitó antecedentes y habló con el secretario particular de Schuman para prepararlo, para que apoye la gestión.

Si fracasara Schuman, Azaola piensa invitar a Paul Reynaud, y si este declina la invitación, intentará que se la acepte Pinay, del que tiene la seguridad que aceptará.

También intenta llevarse a Madrid al profesor Von Cordines de Francfort, profesor de fónica.

Azaola ha vuelto a París, donde se encuentra en la actualidad y donde permanecerá hasta el 14 o 15 de Noviembre. Pensaba asistir a la asamblea de federalistas que estaba convocada para los días 6 y 7 de Noviembre y ha sido aplazada hasta Enero; y desde luego tenía proyecto de acudir a la recepción de Mme Peyroles que había sido señalada para el 6 de Noviembre, en la cual pensaba conocer a Reynaud.

Rebattet dijo a Ignacio Eguiguren, enviado de Azaola, que para llevar adelante sus planes de este sería conveniente nombrar un Consejo de personalidades que, teóricamente al menos, aparecieran como guías de la nueva entidad. Cada vez que alguien, enviado por esa entidad, saliera de España, debiera avisar al Movimiento Europeo para que este le recibiera y atendiera. Rebattet preguntó a Eguiguren si sería interesante que Estados Unidos presionara a Franco para que este diera facilidades a los europeístas españoles. Eguiguren le contestó que, si la presión venía de Estados Unidos estaba bien, pero de Francia e Inglaterra sería contraproducente.

Azaola cuenta para estas actividades con Perez Embid y Calvo Serer, ambos del Opus Dei. Perez Embid es partidario de traer doce personalidades extranjeras, clasificadas en cuatro de izquierdas y el resto de centro y derecha. Azaola está en París con encargo de proporcionarse los cuatro de izquierdas. Calvo Serer va a buscar los de derechas, entre los que incluye a Schuman y Von Brentano.

Entre Azaola y su Seminario, el Centro Europeo de Documentación (Marques de Valdeiglesias Ignacio Escobar Kirpatrick), y el Ateneo, hay sus mas y sus menos. Pero,

sus diferencias son de orden personal. Todos son lobos de la misma camada, o de tan-  
das similares. Tambien se asoma a esos dialogos el Instituto de Estudios Europeos  
de Prat Ballester, que ha propuesto a Azaola, que el Seminario de este sea seccion  
del Instituto de aquel, abierto en Barcelona, propuesta que hasta ahora no parece  
haber sido aceptada.

1/11/54

И П Р Е К О

BOLETIN DE INFORMACION



BOITE POSTALE N. 28 - BAYES (11)

Oficina B lensa Euzkaqi

ENSKO DEAV ■ gubjemeni qn u.

Procede dirigir una carta al Presidente del M.R.P. en la que se diga algo parecido a lo que sigue:

En Madrid funcionan el "Ateneo", el "Centro Europeo de Documentación" y el "Seminario del Sr. Azaola"; y en Barcelona el "Instituto de Estudios Europeos". Las cuatro entidades, nacidas al calor del régimen franquista, reciben ese calor con mayor o menor intensidad.

Don José Miguel de Azaola, fundador del Seminario, de acuerdo con los señores Perez Embid y Galvo Serer, ambos del Opus Dei, tratan de organizar en Madrid una serie de doce conferencias de personalidades europeas, ~~manteniendo el carácter de~~ ~~manteniendo el carácter de~~ La finalidad de esas actividades es, aparte la personal que puedan apetecer sus gestores, la de hacer aparecer al régimen franquista como compatible con la idea europea.

El señor Azaola ha visitado en Paris a los señores Rebattet y Voisin y ha manifestado en Madrid que los dos están dispuestos a ayudarle en su empeño. Consiste este en invitar a que pasen por la tribuna, en el Ateneo de Madrid, los señores Robert Schuman, Paul Reynaud, Antoine Pinay, Von Cordines profesor de Fonetica de Frankfurt, Von Brentano y otros. Algunas de esas personalidades debieran haber sido requeridas para aquel servicio aprovechando la recepción preparada por Mme Peyroles para el día seis de los corrientes.

Esta gestión, cuya finalidad objetiva no puede ser otra que la de afirmar el régimen franquista, no merece ciertamente nuestra simpatía, por lo cual, veríamos con agrado que ni el señor Azaola ni sus colaboradores obtuvieran éxito en su empeño.



BOITE POSTIVE N. 28 - 54812 (19)

Oficina B lensa Enskagi

ENSKO DEAV ■ zabbjawni qd. n.

17/4/54

El año pasado, un grupo de federalistas de Bilbao se dirigió a la Campaña Europea, pretendiendo ponerse en contacto directo con la Campaña. Aseguraba su caracter democrata.

Pasamos nota. Pedimos informes. Yo ignora si ha habido respuesta. Lo que sé es que, a mi, que fui quien hizo la nota, no ha llegado esa respuesta, si la hubo.

Ahora, el mas caracterizado de esos muchachos de Bilbao, Luciano Rincon Vega, se ha dirigido directamente al Consejo Federal Español, pidiendo ser admitido como grupo integrante del mismo. Afirma en la carta que, constituyen un grupo, que preparan conferencias, etc.

Gironella, Secretario del Consejo Federal Español, vuelve a preguntarnos sobre el tema. Yo no he podido darle respuesta a la petición de informes anteriores, porque no la tengo. Pero, comprendo que, es difícil que el Consejo pueda dejar de contestar a esos señores y de entablar relación directa con ellos. Y es claro que, esa relación directa, intervenida por el Consejo Federal Español, en lugar de serlo por el Consejo ~~Federación~~ Vasco por la Federación Europea, nos deja desairados, poniendo de manifiesto que, nuestra organización es solamente de exilio, sin tener capacidad en el plazo de un año para hacer una información sobre el grupo federal aludido, del que pasamos nombres y señas de algunos de los integrantes.

No quiero ocultar que, esto me disgusta profundamente y me da la sensación de aislamiento en el interior, que nos priva de moral y de autoridad para actuar.

17/4/54

И П Р Е Б О

BOLETIN DE INFORMACION



КРЕВЕС 13-93  
ΕΥΣΚΟ-ΙΣΤΡΑΦ-ΒΑΝΑΤΣΕΑ

11. Уолуе Милсону — ВВВВ (ИР)  
SERVICE BASQUE DE PRESSE

Oficina Prensa Euzkaqi

ΕΥΣΚΟ ΔΕΛΤ ■ Subbjetu: qu u.

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Le Secrétaire Général

Paris, le 12 Novembre 1954.

GU/RN

Aux Mouvements membres et affiliés  
de l'U.E.F.

Chers Amis,

La presse d'aujourd'hui annonce que M. Jean MONNET ne demandera pas le 10 Février prochain le renouvellement de son mandat de Président de la Haute Autorité de la C.E.C.A.

M. MONNET a donné à la Haute Autorité les raisons de sa décision dans les termes figurant dans la déclaration reproduite ci-dessous, et qui expriment sa ferme volonté de jouir de toute sa liberté d'action pour se consacrer à la lutte en faveur de la fédération européenne et porter à son aboutissement l'oeuvre qu'il avait commencée par la réalisation de la première institution européenne supranationale : la C.E.C.A.

Nous avons télégraphié aujourd'hui même à M. MONNET pour lui exprimer notre profonde émotion devant cette déclaration, ainsi que notre joie devant sa décision de participer à l'oeuvre de tous ceux qui, après l'échec de la C.E.D., sont fermement décidés à continuer le combat pour une véritable fédération européenne qui demeure "le grand espoir et la chance de notre époque".

Nous vous invitons à faire de même, et à adresser à M. Jean MONNET des messages ou des télégrammes qui, dans notre esprit, doivent lui témoigner la solidarité des fédéralistes. Nous vous prions de bien vouloir nous envoyer un double de ces messages ou télégrammes. (°)

Veillez agréer, chers Amis, mes salutations les meilleures.

*G. USELLINI*  
G. USELLINI  
Secrétaire Général

*Pienso que el Consejo Vasco por la  
Federacion europea debe  
darse prisa a esta invitacion  
y a la del 15.*

Extrait du Communiqué publié par la C.E.C.A. le 11 Novembre 1954

"M. MONNET a donné à la Haute Autorité les raisons de sa décision dans les termes suivants :

"C'est afin de pouvoir participer, dans une entière liberté d'action et de parole, à la réalisation de l'unité européenne qui doit être concrète et réelle, que je reprends cette liberté le

10 Février prochain, à la fin du mandat de Président de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier qui m'avait été confié.

"Ce qui est en voie de réussir pour le charbon et l'acier des six pays de notre Communauté, il faut le poursuivre jusqu'à son aboutissement : les Etats-Unis d'Europe.

"Les institutions de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier sont jusqu'à présent les seules institutions européennes auxquelles les parlements de nos pays ont consenti des transferts de souveraineté et accordé des pouvoirs de décision. Elles fonctionnent depuis plus de deux ans, et le premier marché européen est maintenant une réalité établie entre l'Allemagne, les pays du Benelux, la France et l'Italie.

"Nos pays sont devenus trop petits pour le monde actuel, à l'échelle des moyens techniques modernes, à la mesure de l'Amérique et de la Russie d'aujourd'hui, de la Chine et de l'Inde demain.

"L'unité des peuples européens réunis dans les Etats-Unis d'Europe est le moyen de relever leur niveau de vie et de maintenir la paix. Elle est le grand espoir et la chance de notre époque. Si nous y travaillons sans retard et sans relâche, elle est la réalité de demain."

-----  
(°) - Dans ces messages ou télégrammes ne pas omettre la mention de votre appartenance à votre Organisation Nationale et à l'Union Européenne des Fédéralistes

*Handwritten notes in blue ink:*  
Pour ceux qui...  
C'est...  
avec...  
le...

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Le Secrétaire Général

Paris, le 16 Novembre 1954.

GU/RN

Aux Membres du Comité Central  
Aux Secrétaires Généraux des  
Mouvements membres et affiliés  
de l'U.E.F. et des J.E.F.

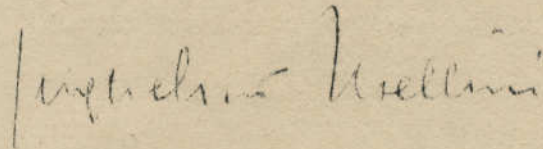
Chers Amis,

Faisant suite à ma circulaire du 12 Novembre concernant la décision de M. Jean MONNET de ne pas demander le renouvellement de son mandat de Président de la Haute Autorité de la C.E.C.A., je tiens à vous préciser qu'il nous semble nécessaire que, de votre part, soit envoyée à toutes vos sections une circulaire analogue à la mienne, leur demandant de télégraphier ou d'écrire à M. MONNET des messages lui témoignant la satisfaction et la solidarité des fédéralistes devant l'acte courageux qu'il vient d'accomplir.

Je vous prie de bien vouloir spécifier à vos sections que ces messages doivent être signés non seulement au nom de votre mouvement, mais aussi en faisant état de l'affiliation à l'Union Européenne des Fédéralistes, afin que M. MONNET sache exactement par qui ces messages lui sont adressés.

En outre, je vous serais reconnaissant de bien vouloir demander aux sections de m'envoyer un double de leurs lettres ou télégrammes, afin que je puisse connaître l'ampleur prise par cette manifestation à l'égard d'une personnalité qui a voulu marquer, par son geste, sa décision de prendre la tête d'un mouvement d'opinion en faveur des Etats-Unis d'Europe.

Je vous prie d'agréer, chers Amis, mes salutations  
les plus cordiales.



G. USELLINI  
Secrétaire Général

Secrétariat Général

Hanovre, le 1er Novembre 1954.

GU/RN

Aux membres du Comité Central  
Aux Mouvements membres et affiliés  
de l'U.E.F.

URGENT et IMPORTANT !

Chers Amis,

Nous venons d'apprendre de différentes sources que va se tenir à Paris, les 5, 6 et 7 Novembre prochain, une réunion internationale nommée les "Journées d'Etudes Fédéralistes".

D'après les informations que nous possédons, cette initiative a été prise par le mouvement français "La Fédération" en accord avec le mouvement allemand "Bund Deutscher Föderalisten".

Dans l'ordre du jour de cette réunion, nous avons relevé qu'un débat serait tenu sur la situation internationale et, selon toute vraisemblance, terminé par une résolution ; d'autre part, qu'à l'issue de ces Journées il serait créé un "Comité de Liaison" international et permanent.

Dans sa séance du 31 Octobre 1954, le Bureau Exécutif de l'U.E.F. s'est saisi de ce problème et a envisagé les conséquences de toute sorte que pourrait avoir la création d'un organe international fédéraliste poursuivant, au moins pour une certaine part, des objectifs semblables aux nôtres. Il lui est apparu qu'ainsi, que ce soit ou non la volonté de ses organisateurs, risquerait d'être créée, entre l'U.E.F. et ce "Comité de Liaison" permanent, une regrettable concurrence dont le résultat serait d'introduire dans l'action européenne une confusion supplémentaire et peut-être même une cause de paralysie.

Dans de telles conditions, le Bureau Exécutif de l'U.E.F. unanime a décidé de demander à tous les membres du Bureau Exécutif et du Comité Central, ainsi qu'à tous les responsables nationaux et locaux des mouvements adhérant à l'U.E.F., dans l'hypothèse où ils auraient été invités à participer à ces Journées, de décliner cette invitation pour les raisons ci-dessus évoquées. Il leur est également demandé de bien vouloir attirer l'attention de tous les membres de leurs organisations sur les dangers de cette initiative.

Convaincus que, dans ces circonstances, aucun militant de l'U.E.F. n'hésitera à respecter l'indispensable solidarité

dont nous nous sommes tous et toujours spontanément inspirés, nous vous suggérons, en déclinant une éventuelle invitation, de préciser les raisons de votre attitude et, par la même occasion, d'adresser par écrit un appel pressant aux responsables de la manifestation visée pour que soit évitée la création d'un tel organisme dont les conséquences seraient préjudiciables à la cause fédéraliste elle-même. (o)

Nous tenons en terminant à souligner que nous n'aurions, pour notre part, soulevé aucune protestation contre une telle manifestation si, contrairement à ce qui avait été affirmé à certains d'entre nous, il n'était pas résulté de cette rencontre un organe de liaison permanent.

Le Bureau Exécutif est convaincu que vous attacherez à cette circulaire toute l'importance qu'elle mérite, et je vous prie d'agréer, chers amis, mes salutations les plus cordiales.



G. USELLINI  
Secrétaire Général

- (o) Dans ce cas, nous vous serions reconnaissants d'envoyer un double de votre lettre au Secrétariat Général.

le 6 Janvier 1954

Votre référence: R 13475

CONSEIL DE L'EUROPE  
Secrétariat Général  
Direction des Etudes  
Bibliothèque  
S T R A S B O U R G

Messieurs,

En réponse à votre aimable lettre du 10 décembre, nous avons le plaisir de vous communiquer ci-joint les renseignements que vous avez bien voulu nous demander.

Notre Mouvement n'a pour l'instant aucune publication périodique. Il profite pour sa propagande des publications des groupements basques en exil établis en Europe et en Amérique. Vous recevrez dès à présent régulièrement le bulletin mensuel "Euzko-Deya" publié à Paris.

Nous serions très heureux de recevoir "Recherches".

En vous remerciant de vos attentions, nous vous prions, d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués

F-Javier de Landaburu  
Secrétaire général.



El pasado sábado, once de Diciembre, se reunieron en Paris:

La Comisión Ejecutiva Internacional de los NEI (Sesión mañana y tarde en la Asamblea Nacional). Asistió Leizaola.

En el orden del día figuraban los temas adjuntos.

No hubo decisiones importantes. Como siempre, los belgas, en masa, moviendo prudentemente todo.

Lo importante eran las precauciones de franceses, alemanes e italianos al hablar de la situación política. El horizonte está muy oscuro; se supone que se aprobarán los acuerdos de Londres y Paris (pero Leizaola lo ve todavía indeciso).

La causa fundamental de la crisis es la actitud del militarismo nacional francés, que quiere salvar todo el pasado suyo a pesar de los dramas en que se mueve desde Dien-Bien-Fu. ¡Solo Dios sabe qué disparates pueden llegar a hacerse poniéndose en ese plano!

La Junta Central de la Unión Europea de Federalistas se reunió el sábado once y domingo doce de Diciembre, en el Grand Hotel. Asistió Irujo.

De esta reunión se dió nota aparte, acompañada del rapport que sirvió de base a las deliberaciones, que está muy bien hecho y cuya atenta lectura recomendamos.

Con el report fueron diversos elementos actuales de información, de procedencia francesa, alemana, italiana y del Benelux.

Se acompañan ahora:

Reglamento del Congreso; Procedimiento electoral; Orden del día para las Jornadas del 10 al 15 de Enero de 1955, con participación de MM. Alexandre Mare, Jules Romains, André Siegfried, Bernard Voyenne, René Courtin, Guy Michaud, Pierre Duclon, Georges Picot, Enzo Giaccherio y André Lafond. (Los temas tratados y la categoría de los ponentes aparecen relacionados en el programa adjunto).

Se incluye también relación de las Secciones Nacionales de las Juventudes Europeas Federalistas de Austria, Bélgica, Francia, Italia, Luxemburgo, Holanda, Alemania, Sarre, Suiza, Bulgaria, Estonia, Hungría, Lituania, Polonia, Rumania, Checoslovaquia, y Yugoslavia, además de la Unión Internacional Paisana, Centro Internacional de Sindicatos Libres y Colegio de Europa Libre.

Como muestra de la posición espiritual y política de la U.E.F. va adjunta la Resolución adoptada por el grupo nacional suizo de la misma los días 20 y 21 de Noviembre, el cual "en pleno acuerdo con los federalistas de los restantes países europeos, constata que la nueva organización denominada "Unión Europea Occidental", simple alianza militar, es incapaz por su propia estructura para resolver ninguno de los problemas más urgentes del momento actual, sobre los planes político, económico y social. Aquella U.E.O. no podría constituir una solución de cambio para una verdadera Federación europea". Los delegados suizos proclamaron "su voluntad de luchar sin descanso por una Federación europea dotada de instituciones supranacionales, de un Gobierno federal y de una Asamblea federal elegida por sufragio universal". Añaden que "la realización de este programa es una necesidad vital, no tan solo para su más amplia patria europea, sino también para la Suiza misma, tal como ha sido forjada por la tradición". Terminan afirmando que "es esta una hora histórica en la que, sólo cambios intrepidos permiten salvar lo esencial de una herencia secular".

Las deliberaciones mantenidas por la Junta Central de la Unión Europea de Federalistas no autorizan a dar como trágico de ellas las oscuridades, negruras y temores apreciados por el Sr. Leizaola en la reunión de la Ejecutiva de los NEI. Los reunidos cuentan con que los acuerdos de Paris serán aprobados. Fué frase del presidente, M. Frenay, la siguiente: "si yo fuera diputado, votaría en favor de la aprobación de los acuerdos de Paris. El supuesto de que no sean aprobados sería un supuesto de demencia y suicidio, que no puede ser mantenido. La opción se establece entre los acuerdos de Paris y el vacío, y la naturaleza repugna del vacío. Pero, con la misma resolución, afirmo la decisión de luchar contra ellos, hasta lograr la formación de Europa, tal como nosotros la concebimos, y tal como la C.E.D. la proyectaba.

Invitados por la Union Europea de Federalistas, dirigimos a M. Monnet, con motivo del anuncio oficial de su no reelección, por haber de dedicarse a la gestión de Europa federal, diversos despachos:

- 1 - Carta del Presidente Aguirre.
- 2 - Telegrama del Movimiento Federalista Vasco, suscrito por Irujo.
- 3 - Otro del Consejo Vasco por la Federación europea, suscrito por Landaburu.
- 4 - Otro del Consejo Vasco de los Nei, suscrito por Leizaola.
- 5 - Otro de la Juventud Federalista Vasca, suscrito por Rentería.

Commission des Pays de l'Europe Centrale et Orientale  
Sous-sections nationales

---

JEUNESSES DU MOUVEMENT FEDERALISTE BULGARE M.VANGUELOV - 114 Bd. Lagenta	<u>PARIS 10°</u>
JEUNESSES FEDERALISTES ESTHONIENNES M.LABAN - Box 16.211	<u>STOCKHOLM 16</u>
JEUNES DU MOUVEMENT FEDERALISTE HONGROIS M.Th. de PHILIPPOVICH - 21, rue de Lübeck	<u>PARIS 16°</u>
JEUNESSES FEDERALISTES LITUANIENNES M.BACKIS - 5, rue de Messine	<u>PARIS 8°</u>
JEUNES DE L'UNION DES FEDERALISTES POLONAIS M.SROCKI - 83, rue Caumartin	<u>LILLE</u>
Groupe des Jeunes Fédéralistes Roumains M.CATONA - 198, Av. du Maine	<u>PARIS 14°</u>
Groupe des Jeunes Fédéralistes Tchécoslovaques H.SUDA - Radio Free Europe Englischer Garten 1	<u>MUNICH</u>
JEUNES DE L'UNION INTERNATIONALE PAYSANNE M.ZAREV - 26, rue Brunel	<u>PARIS 17°</u>
JEUNES DU CENTRE INTERNATIONAL DES SYNDICATS LIBRES EN EXIL M.CATONA - 198, Av. du Maine	<u>PARIS 14°</u>
Groupe des Jeunes Fédéralistes du Collège de l'Europe Libre. M.LINNUSTE - Collège de l'Europe Libre	<u>STRASPOURG- Robertsau</u>
Groupe des Jeunes Fédéralistes Yougoslaves. (°) M.RIBA R - 53, rue de Provence	<u>PARIS 9°</u>

(°) - n'est pas membre de la Commission

Liste des Sections Nationales  
des  
JEUNESSES EUROPEENNES FEDERALISTES

---

<u>AUTRICHE</u>	BUND EUROPISCHER JUGEND OSTERREICHS Segrienergasse 7/10	<u>VIENNE 12</u>
<u>BELGIQUE</u>	JEUNESSES EUROPEENNES FEDERALISTES DE BELGIQUE rue de la Cathédrale, 64	<u>LIEGE</u>
<u>FRANCE</u>	JEUNES ES FEDERALISTES DE FRANCE 9, rue Auber	<u>PARIS 9°</u>
<u>ITALIE</u>	GIOVENTU FEDERALISTA EUROPEA Piazza di Trevi 86	<u>ROME</u>
<u>LUXEMBOURG</u>	JEUNESSES FEDERALISTES LUXE BOURGEOISES Boite Postale 165	<u>LUXE BOURG</u>
<u>PAYS BAS</u>	UNION DES JEUNES FEDERALISTES FRISONS Florakade 470	<u>GRONINGEN</u>
	EUROPEES JONGERIN CONTACT Iijsterbeesstraat 171	<u>DEN HAAG</u>
<u>LELLAGNE</u>	BUND EUROPAISCHER JUGEND Moltkestrasse 33	<u>BONN</u>
	I. S. S. F. Koblenzerstrasse 42	<u>BONN</u>
<u>SARRE</u>	JUGEND DER EUROPA UNION IN SAARLAND Europa-Haus	<u>SARREBRUCK</u>
<u>SUISSE</u>	FEDERATION JEUNE EUROPE Case Postale 215	<u>BERNE</u>

# FÉDÉRALISTES

Document n° 3

Décembre 1954

CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPEENNE

## Tableau des Cours

### du 1er Stage de formation

Saint-Germain-en-Laye, du 10 au 15 Janvier 1955.

Les cours ont lieu :

Salle des Arts, rue de la République, St. Germain

#### Lundi 10

- 9 h. Ouverture des Cours.  
Instructions par M. Alexandre MARC, Directeur du C.I.F.E.,  
Délégué aux Etudes de l'U.E.F.
- 10 h. Inauguration officielle, sous la présidence de  
M. Jules ROMAINS, de l'Académie  
Française, Président du Conseil  
National de l'U.F.F.  
  
Leçon inaugurale : Structures constitutionnelles d'une  
Fédération par M. Georges VEDEL,  
Professeur à la Faculté de Droit de  
l'Université de Paris.
- 11 h.15 Discussion générale.
- 12 h. Instructions concernant les travaux pratiques.  
(le programme détaillé des travaux pratiques sera commu-  
niqué à ce moment aux stagiaires ; c'est pourquoi les  
indications s'y référant qui figurent ci-dessous,  
n'ont qu'un caractère provisoire).
- 15 h. Exemple concret d'une Fédération réussie : la Confédé-  
ration Helvétique par M. André SIEGFRIED,  
de l'Académie Française, Président  
de la Fondation Nationale des  
Sciences Politiques.
- 16 h. 15 Discussion générale.

.../...

- 17 h. 15 Travaux pratiques
- 21 h. " "

Mardi 11

- 9 h. Développement de la conscience européenne  
par M. Bernard VOYENNE, Directeur de la Revue de la Pensée Française - Professeur au Centre de Formation des Journalistes.
- 10 h. 15 Discussion générale.
- 11 h. 15 Travaux pratiques
- 15 h. " "
- 21 h. " "

Mercredi 12

- 9 h. Problèmes économiques et sociaux de la Fédération Européenne par M. René COURTIN, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, Président du Comité Exécutif de l'Organisation française du Mouvement Européen.
- 10 h. 15 Discussion générale.
- 11 h. 15 Travaux pratiques.

L'après-midi et la soirée du 12 Janvier sont libres.

Jeudi 13

- 9 h. Notre patrimoine commun par M. Guy MICHAUD, Professeur à l'Université de la Sarre ; Directeur de la Section culturelle de l'Institut d'Etudes Européennes de Sarrebruck.
- 10 h. 15 Discussion générale.
- 15 h. Institutions Européennes existantes par M. Pierre DUCLOS, Chargé de Conférence à l'Institut d'Etudes des Sciences Politiques de Paris, Chargé de Cours à l'Institut Universitaires d'Etudes Européennes de Turin.
- 16 h. 15 Discussion générale.

- 17 h. 15 Travaux pratiques.
- 21 h. " "

Vendredi 14

- 9 h. Europe et Territoires d'Outre-Mer  
par M. GEORGES PICOT, Général du Cadre de Réserve de  
l'Etat-Major général des Troupes Coloniales ;  
Président Directeur Général de la Société d'Etudes pour  
l'Equipement minier et industriel.
- 10 h. 15 Discussion générale.
- 11 h. 15 Travaux pratiques.
- 15 h. Histoire et structures des mouvements fédéralistes  
par M. Alexandre MARG
- 16 h. 15 Discussion générale.
- 17 h. 15 Travaux pratiques.
- 21 h. " "

Samedi 15

- 9 h. Travaux pratiques.
  - 10 h. 15 Dernière séance  
Leçon de clôture : Pourquoi la Fédération Européenne ?  
par M. Enzo GIACCHERO, Membre de la  
Haute Autorité de la C.E.C.A. ;  
Vice-Président de l'U.E.F.
  - 11 h. 30 Discussion générale
  - 12 h. 30 Leçons à tirer du premier stage.  
Conclusions pratiques.
  - 13 h. Déjeuner de clôture sous la présidence de  
M. André LAFOND, Secrétaire de la C.G.T. - F.O.
-

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

REGLEMENT du CONGRES

I. Rappel des dispositions statutaires concernant le Règlement du Congrès

Article 16 (Statuts)

Le Congrès établit son règlement.

Article 19 (Règlement des Statuts)

Le Règlement du Congrès, une fois adopté, ne pourra être modifié qu'à la demande de la majorité absolue des mandats du Congrès.

o  
o o

II. Règlement du Congrès en vigueur

Article 1

1. Le Comité Central propose au Congrès la liste :

- du Bureau du Congrès,
- des Commissions à créer et du Bureau de ces Commissions,
- du "steering Committee",
- de la Commission des Mandats.

2. Le Congrès adopte, modifie ou rejette les propositions ci-dessus, lors de sa première séance. Sauf demande expresse de la majorité des délégués au Congrès, il ne sera pas procédé au vote secret.

Article 2

Le "steering Committee" comprendra le Secrétaire Général et le Secrétaire Général adjoint.

Article 3

1. La Commission des Mandats ne peut comprendre plus d'un membre appartenant au même pays.

2. Le rapport de la Commission des Mandats doit être soumis au Congrès au plus tard après la discussion générale s'ouvrant après les rapports.

Article 4

Les délégations nationales sont tenues de répartir leurs mandats dans leurs délégations au pro-rata des délégués présents.

Article 5

1. Les élections ne peuvent avoir lieu qu'après le débat de politique générale.

2. Le bulletin de vote comprendra la liste par ordre alphabétique de tous les candidats, avec mention des pays auxquels ils appartiennent.

3. Le vote se fait en rayant sur le bulletin de vote le nom des membres qu'on ne désire pas élire.

4. Le nombre des noms non rayés d'un bulletin de vote peut être inférieur au nombre des membres à élire au Comité Central, mais ne peut le dépasser sous peine de nullité du vote émis.

5. Un règlement spécial fixera les autres détails de procédure.

Article 6

La présentation des rapports est obligatoirement suivie d'une discussion générale, à laquelle succèdent les travaux en commission.

Article 7

1. Tout projet de résolution du Congrès doit être présenté par écrit. Il en est de même des amendements à ces projets.

2. Toute résolution du Congrès ne peut être votée que par mandat.

3. Lorsqu'un projet de résolution est accompagné d'amendements, le président de séance est tenu de commencer la mise aux voix par l'amendement le plus éloigné du projet de résolution.

-----

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

REGLEMENT DU CONGRES

ELECTION (Procédure)

Article 1.

1.- Les candidatures au Comité Central doivent être déposées sur le bureau du Steering Committee au plus tard la veille du jour fixé pour les élections, à midi.

2.- Les candidatures sont individuelles ; cependant elles peuvent être groupées sur des listes comprenant au maximum 20 noms.

3.- Les candidatures doivent être présentées par au moins 20 signatures de délégués appartenant au moins à 4 pays.

On peut afficher les listes de candidats comportant moins de 20 signatures pour permettre à des délégués d'ajouter leur signature s'ils approuvent la liste en question.

Ces listes ne seront recevables que si les 20 signatures exigées sont recueillies avant l'heure de clôture prévue.

4.- Aucune candidature ne sera recevable :

a.- sans l'acceptation écrite du candidat lorsqu'il est au Congrès.

b.- sans qu'un délégué se porte garant de l'acceptation d'un candidat absent.

Article 2

Au fur et à mesure de leur réception, les listes des candidats avec les signatures de présentation seront portées à la connaissance du Congrès par voie d'affichage et par toute autre voie décidée par le Steering Committee.

Article 3

Au plus tard la veille des élections à 17 heures, le Steering Committee devra afficher un exemplaire du bulletin de vote qui comprendra la liste alphabétique des candidats et la mention des pays auxquels ils appartiennent.

Article 4

La liste du Comité Central sortant sera affichée pendant toute la durée du Congrès. Il y sera fait mention de la présence des membres aux différentes réunions.

Article 5

Conformément aux Statuts, les délégations nationales désigneront pendant le Congrès le Délégué national de chaque pays au Comité Central et communiqueront son nom au Steering Committee.

Il en sera de même pour les délégués des organisations internationales.

Aussitôt après ces formalités, lecture sera donnée de la liste complète du Comité Central et des différents autres organes de l'U.E.F.

Article 6

L'élection des Commissions de Contrôle et de Discipline se fera selon la même procédure.

Article 7

En ce qui concerne les personnes élues à plusieurs des organismes mentionnés ci-dessus, et vu que les Statuts interdisent le cumul des fonctions dans ces trois organismes, ces personnes seront considérées comme élues dans l'ordre prioritaire suivant :

- 1.- Commission de Discipline
- 2.- Commission de Contrôle
- 3.- Comité Central.

Article 8

Le Steering Committee décidera sur toute autre question concernant les élections au Comité Central.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

UNION EUROPÉENNE  
DES  
**FÉDÉRALISTES**

Secrétariat Général

Paris, Décembre 1954.

Résolution de l'Union Européenne (Suisse)

Les délégués de l'Union Européenne suisse, venus à Genève de toutes les parties du pays, les 20 et 21 novembre 1954, ont examiné la situation générale européenne créée par l'échec de la C.E.D. et par les Accords de Londres et de Paris

En pleine entente avec les fédéralistes des autres pays européens, ils constatent que la nouvelle organisation dénommée "Union Européenne Occidentale", simple alliance militaire, reste incapable par sa structure même de résoudre aucun des problèmes les plus urgents de l'heure, sur les plans politique, économique et social. Elle ne saurait constituer une solution de rechange pour une véritable Fédération européenne.

Face aux forces nationalistes, momentanément triomphantes, les délégués proclament leur volonté de lutter sans relâche pour une Fédération européenne dotée d'institutions supranationales, d'un Gouvernement fédéral et d'une Assemblée fédérale élue au suffrage universel.

Les délégués soulignent que la réalisation de ce programme est une nécessité vitale, non seulement pour leur plus large patrie européenne, mais aussi pour la Suisse elle-même, telle que ses traditions l'ont forgée. Il est des heures de l'histoire où seuls des changements courageux permettent de sauver l'essentiel d'un héritage.

- - - - -

## A.

- 1º.- Estudio de la información recibida en relación con la situación en Euzkadi y en España.  
Puntos principales :
- a) Conflictos estudiantiles
  - b) Posición de Falange ( distribución de armamento ? )
  - c) Actitud del Ejército en relación a Falange
  - d) Tendencias y actitud general del Ejército
  - e) Asunto de Marruecos, derivaciones y reacciones posibles
  - f) Carlistas de Navarra y situación general en Navarra
  - g) Malestar social y posibles conflictos de este orden
- 2º.- Probabilidades de una crisis general política inmediata en España y sus tendencias.
- 3º.- Medidas prácticas a adoptar en Euzkadi en previsión de acontecimientos de este orden:
- a) Sobre organización político-administrativa
  - b) En relación con la seguridad general
  - c) Junta de Resistencia; cuadros del Ejército vasco

## B.

- 1º.- Organización y orientación de la actividad nacionalista vasca en el interior y en el exterior.  
Coordinación constante de ambas fases de la actividad.
- 2º.- Información y propaganda interior y exterior.  
Mútua información.  
Distribución de la propaganda en el interior.

## C.

- 1º.- Otros aspectos de la actualidad política:
- a). Política propia del P.N.V.
  - b). Federalismo  
Democristianismo  
Problemas de la Juventud.
- Posición y control de E.B.B. sobre esas actividades.
- 2º.- Congreso Mundial Vasco.  
Presos

# INFORMATIONS FÉDÉRALISTES

U. E. F.

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE DES FÉDÉRALISTES

8, rue de l'Arcade, Paris (8<sup>e</sup>). — Téléphone : ANJou 21.94

3<sup>e</sup> Année — N° 23-24

MARS 1955

## QUI FERA L'EUROPE ?

S'il était besoin de confirmer la pensée politique des fédéralistes européens, même ceux qui se faisaient le plus d'illusions ont pu trouver cette confirmation dans l'expérience Mendès-France. Mendès-France n'a pas seulement traduit un phénomène politique français. Il a été le représentant le plus convaincu, le plus dynamique de tous ceux qui en France, en Italie, en Allemagne et ailleurs, ont cultivé et cultivent l'utopie du rajeunissement des Etats nationaux souverains périmés. Tous ils se sont reconnus en Mendès-France, lui ont souhaité de réussir et se sont proposés de l'imiter ne voyant pas à quel point sa tentative était pathétique et vaine.

L'utopie consiste à croire qu'il faut avant tout remettre de l'ordre dans chaque pays, rajeunir les économies nationales, assainir les différentes administrations étatiques et ranimer la confiance des citoyens en leur Etat. L'unification est, dans l'abstrait, une très belle chose, mais on ne pourra la poursuivre et la réaliser que lorsque ces opérations d'assainissement national auront été accomplies. Et pour les accomplir — l'utopie continue — il faut, entre temps, conserver à son propre pays tous les attributs de la souveraineté et abandonner toute aspiration ayaçante à quoi que ce soit de supranational.

Ce raisonnement se fonde sur des sentiments traditionnels et sur des intérêts assez puissants dans chaque pays et il s'enrichit de motifs nationaux qui varient suivant les pays. Dans le cas de l'Allemagne on prétend par exemple faire même l'unité allemande avant de penser à l'unité européenne ; dans le cas de l'Italie, on prétend aussi consolider définitivement la démocratie, avant de commencer à créer une démocratie européenne. Des hommes et groupes différents, tantôt de gauche, tantôt de

droite, courent après cette utopie, car elle est séduisante, parce qu'elle semble concrète et réaliste et capable de garder les pieds solidement sur terre. Par elle on fait appel au patriotisme et à la fierté nationales ; et ces sentiments ne sont-ils pas profonds et immédiatement compréhensibles par tous ? On centre l'action sur l'Etat national et sur ses pouvoirs qui ont

permis de réaliser de si nombreuses et de si grandes choses dans le passé ; n'est-ce pas là le sens concret et réaliste de la politique ?

Cependant il s'agit là d'une utopie et même d'une utopie catastrophique. L'Etat fédéral européen n'est pas nécessaire parce qu'il constitue un vain couronnement d'une œuvre d'assainissement et de rajeunissement que les Etats nationaux pourraient accomplir d'eux-mêmes avec leurs forces propres, mais parce qu'il est le seul instrument qui le jour où il sera créé et utilisé, pourra rendre aux Européens la force, la prospérité, la justice et la confiance en eux-mêmes que les Etats nationaux souverains ne sont plus en mesure de leur apporter. C'est pourquoi la démonstration que les fédéralistes ne se sont jamais lassés, d'exposer trouve aujourd'hui une confirmation extrêmement claire dans le cas de Mendès-France. Tous les adversaires de l'Europe l'ont applaudi, lorsqu'il a mis fin à la politique d'unification supranationale. Il espérait ainsi avoir les mains libres pour s'attaquer à la politique de renouvellement national mais il se faisait des illusions. Si les adversaires de l'Europe, les généraux, les diplomates, les profiteurs des cartels, des corporations, des privilèges coloniaux ne voulaient pas de l'unité européenne, ce n'était que pour pouvoir conserver, dans le cadre de l'Etat national, leurs privilèges. Lorsque Mendès-France leur a rendu le service attendu ils l'ont rapidement éliminé car il songeait à dérangier leur conservatisme national. Les communistes, comme d'habitude, ont fait le jeu des pires réactionnaires.

Les Européens doivent tirer un enseignement de l'expérience de Mendès-France et des répercussions qu'elle a eues dans les autres pays où

### SOMMAIRE

- Qui fera l'Europe ? par Altiero SPINELLI.
- Résultats des élections au V<sup>e</sup> Congrès.
- Deux télégrammes de Jean MONNET.
- Discours au V<sup>e</sup> Congrès prononcés par : Robert SCHUMAN, Jules RÔMAINS, Henri FRENAY, René PLEVEN, E. GIRONELLA, Ernst FRIEDLAENDER, Giuseppe CARON.
- Les congressistes à l'Hôtel de Ville de Paris.
- Les devoirs des fédéralistes (résolution politique).
- Résolution sur la C.E.C.A.
- Résolution sur l'action fédéraliste.
- Résolution pour les Droits de l'Homme.
- Conclusions des rapports d'Alfred MOZER et Gabriel BADARAU.
- Projet d'une Charte des Fédéralistes Européens.
- Le nouveau Comité Central de l'U.E.F.
- Les nouveaux Bureaux Exécutifs de l'U.E.F. et des J.E.F.

elle a favorisé partout l'accroissement tacite mais réel de l'influence du conservatisme national.

Jusqu'à présent, nombreux étaient ceux qui avaient espéré que certains hommes d'Etat de bonne volonté réussiraient à faire surgir les institutions politiques européennes. Mais ce qu'il en est résulté, c'est que la bonne volonté de quelques hommes de gouvernement ne parvient pas à dominer, si les instruments par lesquels on tente de construire l'Europe sont des instruments politiques nationaux qui laissent, à la longue et inévitablement, prévaloir les points de vue et les intérêts nationalistes les plus mesquins.

La Constitution des Etats-Unis d'Europe doit établir un gouvernement du peuple européen, que contrôle le peuple européen et qui gère les affaires communes du peuple européen. Ce peuple européen, composé de plusieurs nations, et qui parle plusieurs langues, il existe car sur notre continent on aspire à mettre fin aux litiges entre nations et à aborder ensemble les graves tâches que l'histoire nous propose. Le peuple européen existe, comme il existait un peuple italien et un peuple allemand avant que n'existent les Etats italiens et allemands. C'est à lui que les diplomates, les gouvernements et les parlementaires nationaux doivent confier la tâche de rédiger et d'approuver la Constitution des Etats-Unis d'Europe.

Les Etats nationaux, tout en se prétendant démocratiques empêchent le peuple des nations européennes de prendre conscience de soi, d'élaborer une politique commune européenne à travers une vie démocratique européenne, parce qu'ils lui nient la possibilité même de s'exprimer à travers des institutions politiques européennes. Ils sont des machines à diviser les peuples.

Eh bien, les fédéralistes qui expriment les aspirations encore latentes du peuple européen, doivent réveiller cette conscience par leur propagande tenace, contribuer à créer une force européenne capable de persuader les Etats les gouvernements, les parlements, les partis nationaux non pas de faire la Constitution Européenne, car ils n'en seraient pas capables, mais d'accepter que les Européens élisent une Assemblée constituante chargée de rédiger une constitution qu'ils ratifieront eux-mêmes par un referendum final.

Cette prétention est-elle ambitieuse? Est-elle difficile à réaliser? Oui, mais elle est la seule voie qu'on puisse parcourir avec la certitude de parvenir à un résultat positif. Car l'Europe doit être faite par les Européens. Sinon elle sera faite par quelque conquérant.

Altiero SPINELLI.

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU V<sup>e</sup> CONGRÈS

Paris, les 21-23 Janvier 1955.

Sur soixante-huit candidats au Comité Central présentés par treize listes signées par vingt délégués au moins, appartenant à un minimum de cinq organisations membres de l'U.E.F., ont été élus, dans l'ordre des voix obtenues, les suivants :

Arthur CALTEUX (Luxembourg) — Guglielmo USELLINI (Italie) — Henri FRENAY (France) — Otto BACH (Allemagne) — Altiero SPINELLI (Italie) — Ernst von SCHENCK (Suisse) — Luciano BOLIS (Italie) — Hans Wolfgang KANNGIESSER (Allemagne) — Gabriel BADARAU (Roumanie) — Henri NORD (Pays-Bas) — Pierre de FELICE (France) — Alexandre MARC (France). — Pierre LUCION (Belgique) — Alfred MOZER (Pays-Bas) — Francis L. JOSEPHY (Grande-Bretagne) — Heinz BRAUN (Sarre) — Guy de CARMOY (France) — Dieter ROSER (Allemagne) — Enzo GIACCHERO (Italie) — Viktor VITALI (Autriche) — Henri BRUGMANS (Pays-Bas) — Giuseppe CARON (Italie) — Aldo GAROSCI (Italie) — Raymond RIFFLET (Belgique) — Ernst FRIEDLAENDER (Allemagne) — Stanislas GROCHOLSKI (Pologne) — Albert SCHINZINGER (Allemagne) — François BONDY (Suisse) — Léontin CONSTANTINESCO (Roumanie) — Claude-Marcel HYTTE (France) — Abbé ORBAN (Belgique) — R.P. KEULEMANS (Pays-Bas) — Robert MANGIN (France) — André DELMAS (France) — Piero PELLEGRINI (Suisse) — Jeanne HERSCH (Suisse) — Gaston RIOU (France) — Arrigo OLIVETTI (Italie) — Paul SKADEGAARD (Danemark) — Alberto CABELLA (Italie) — Paul A. NELLES (Allemagne) — William UGEUX (Belgique) — Paul W. KUEHNER (Allemagne) — Michel MOUSKHELY (France) — Jean-Charles DEMACHY (France) — Aldo PEDUSSIA (Italie).

La liste complète des membres du Comité Central (élus, délégués nationaux et délégués des organisations internationales associées), comportant de brèves notices bibliographiques, est publiée dans ce même numéro (page 30).

Ont été élus Membres de la Commission de Contrôle :

Guido BACHI (Italie) — Edouard BAER (Suisse) — Jean CHARPENTIER (Belgique) — Pierre LOCHAK (France) — Martin MULLERT (Allemagne).

Ont été élus Membres de la Commission des Litiges, dans l'ordre des voix obtenues :

Titulaires : Charles BARE (Belgique) — Charles BLANC-GABERT (France) — Philippe HAHN (Suisse) — Comte H. J. MATUSCHKA (Allemagne) — Domenico PERETTI-GRIVA (Italie).

Suppléants : Victor DUPUIS (Suisse) — Ilija JUKIC (Yougoslavie) — Hanno F. KONOPATH (Allemagne) — Michele CIFARELLI (Italie).

# ROBERT SCHUMAN

## PARLE AU V<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'U. E. F.

« Je ne parle au nom de personne ou plutôt je parle au nom de mon expérience et surtout de mes convictions.

Vous m'avez fait l'honneur de m'inviter.

Je sais qu'il y a des variantes dans les opinions qu'on peut concevoir au sujet de la future Europe, des méthodes, du rythme. Nous sommes tous d'accord non seulement sur la nécessité de construire cette Europe, mais nous sommes d'accord aussi sur les étapes immédiates que nous devons accomplir. Jamais en particulier, et je l'ai constaté encore ce matin en ce qui concerne ces tâches immédiates, je n'ai été en désaccord ni avec votre Président si dynamique, ni avec les résolutions de votre Union, et ceci prouve que l'idée que nous défendons en commun est valable et qu'elle se suffit à elle-même pour nous guider et orienter notre action.

Quelle doit être maintenant, après ce rappel historique que vient de faire votre Président et auquel je souscris entièrement, quelle doit être notre action dans les mois à venir?

Nous devons d'abord maintenir, et je le dirai en pesant mes mots, sauver ce qui existe. Vous savez que j'ai peut-être des raisons particulières pour suivre le sort de cette Communauté du Charbon et de l'Acier, et là je voudrais souligner ce qui a été dit tout à l'heure d'une façon générale et sans penser à qui que ce soit. Il faut que dans nos organisations internationales, dans nos négociations, dans l'élaboration des projets, nous ayons des hommes qui soient eux-mêmes convaincus de la nécessité de l'Europe (applaudissements) et c'est là la grosse responsabilité des gouvernements quand dans beaucoup de cas, dans tout ce qui est essentiel, ils doivent être unanimes pour procéder à ces désignations.

Voyez-vous, lorsqu'on a, sur le plan national, à résoudre des problèmes personnels, on est trop tenté d'employer ceux qui sont sans emploi (rires).

Ça peut se justifier, mais nos tâches sont tellement nombreuses qu'elles ne comportent aucun chômage.

Mais sur le plan international, il faut absolument veiller à ce que l'action future ne soit pas déviée, déformée par les choix qui se font, surtout lorsque les désignations valent pour un grand nombre d'années.

En deuxième ligne, nous devons nous préoccuper des développements nouveaux qui sont nécessaires, et là je voudrais vous

dire une chose : s'il n'y a pas de progrès, si la politique européenne ne parvenait pas à s'étendre à des domaines nouveaux, nous pourrions être sûrs que nous n'arriverions pas à maintenir ce qui existe, et ceci est vrai pour la Communauté du Charbon-Acier comme pour toutes les autres institutions européennes. Nous aurions fait ouvrir un chantier, mais ce chantier, si on ne continue pas à y travailler, c'est un chantier abandonné.

Pour la C.E.C.A., elle finirait rapidement par se disloquer, par se déformer, ce qui serait encore plus dangereux. Car, Mesdames, Messieurs, la plus grande menace qui pèse sur la Communauté du Charbon-Acier, c'est qu'elle soit maintenue pour devenir une espèce de cartel international (Applaudissements). Elle deviendrait exactement le contraire de ce que nous avons voulu et de ce qu'ont voulu nos parlements et nos Nations.

### DEUX TÉLÉGRAMMES DE JEAN MONNET

Luxembourg, le 21 Janvier.

Mon cher Président, je vous prie de transmettre tous mes vœux de succès au congrès de l'Union des Fédéralistes stop Dans les circonstances présentes vous le comprendrez certainement il ne m'est pas possible d'adresser au congrès un véritable message, je serais obligé de m'en tenir à des considérations générales sans conclusions pratiques stop Ainsi que je l'ai fait connaître au début de novembre c'est en effet seulement à partir du dix février prochain que je pourrai me joindre avec une entière liberté d'action et de parole aux efforts de tous ceux qui travaillent à développer l'œuvre entreprise avec la Communauté du Charbon et de l'Acier en vue de réaliser les Etats-Unis d'Europe Stop Bien cordialement. Jean Monnet.

Paris, le 24 janvier.

« Au terme de son V<sup>e</sup> Congrès international, l'U.E.F. vous adresse l'expression de son déférent attachement et de l'admiration qu'elle éprouve pour votre action à la tête de la première autorité supranationale européenne stop A la veille du jour où résignant vos fonctions vous reprenez votre liberté entière de parole et d'action l'U.E.F. tient à vous dire son vœu ardent de mener avec vous la bataille décisive pour notre commun idéal les Etats-Unis d'Europe ». Frenay Spinelli, Friedlaender, Nord, Spaey, Cauteux.

Luxembourg, le 26 Janvier.

« Je vous remercie de votre télégramme et vous serais reconnaissant de remercier également ses autres signataires stop je sais que je peux compter sur l'U.E.F. tout autant qu'elle peut compter sur moi dans la lutte pour les Etats-Unis d'Europe stop je pense que nous nous verrons bientôt stop vôtre sincèrement » Jean Monnet.



M. Robert SCHUMAN à la tribune du Congrès.

J'ajoute qu'on a mis péniblement sur pieds un nouveau Statut pour la Sarre. Je l'ai déjà dit à la tribune du parlement français, ce Statut ne vivra pas s'il n'y a pas d'Europe, s'il n'y a pas de programme nouveau, et je le dis devant les représentants de la Sarre ici, eux-mêmes ne peuvent concevoir le rôle et l'avenir de la Sarre que si elle est une pierre angulaire de la construction européenne.

On veut faire la Communauté de l'Armement. Bien. J'en suis partisan mais elle ne se fera pas s'il n'y a pas d'Europe; elle ne sera qu'un des éléments et je dirai un des tests de la volonté européenne, mais de la véritable Europe, non pas d'une simili-Europe, d'une Europe verbale.

Et ainsi, nous pouvons faire le tour de tous ces problèmes, il n'y aura aucune communauté en Europe si elle n'est pas constituée sur les bases, sur les principes de notre politique européenne. Je dirai aux Allemands qui sont ici présents, j'ai dit ces jours-ci en Allemagne même : ce grave problème, ce problème de conscience qui se pose non seulement pour tout Allemand, mais je dirais, avec autant de force, pour tout Européen véritable, le problème de la réunification de l'Allemagne, ce problème n'est pas soluble s'il n'y a pas de Communauté européenne. (Applaudissements.)

La Russie, — et c'est d'elle que dépend la réunification, sans elle, elle n'est pas possible — tant que la Russie peut empêcher l'unification européenne, elle tiendra en suspens la réunification de l'Allemagne. Ce sera pour elle le suprême ar-

gument, le suprême moyen de chantage dont elle dispose et dont elle se servira aussi longtemps que possible. C'est ma conviction profonde, et je n'ai pas la prétention de vous en faire la démonstration comme je l'ai faite ces jours-ci devant un auditoire exclusivement composé d'Allemands et en grande partie d'hommes qui défendent une autre politique que la nôtre.

Et pour ces nouveaux développements que nous préconisons, que nous attendons pour l'Europe, ce qui me frappe et ce qui m'inquiète en même temps, c'est que tout dépend dans ce domaine du progrès des initiatives qui seront prises par nos gouvernements. Nous ne pouvons pas en cela compter sur nos parlements, ni en France ni ailleurs. C'est l'exécutif qui tient en mains, — à tort ou à raison, nous pouvons le regretter — les possibilités de nouvelles initiatives et de nouveaux progrès.

Quelle en sera la conclusion que nous tirerons ?

Vous avez entendu tout à l'heure porter des jugements sévères. Nous pouvons avoir un scepticisme immense à l'égard des hommes à qui il appartiendrait de prendre ces initiatives.

Tout à l'heure, Frenay a rappelé le 10 septembre 1952, lorsqu'on a pris à Luxembourg l'initiative d'instituer cette commission spéciale, commission « ad hoc » pour élaborer un projet de communauté politique. Serait-ce encore pensable aujourd'hui ?

Quel serait le gouvernement qui oserait, dans les circonstances actuelles, prendre un tel risque ?

Nous avons donc là un point précis sur lequel nous pouvons mesurer le recul qui s'est accompli. Et pourtant, sans initiative gouvernementale valable, il n'y aura rien, et c'est là le gros obstacle que nous avons à surmonter.

Je ne vois qu'un recours possible, c'est le recours à l'opinion publique. Même dans les pays où il n'y a pas de referendum, il y aura toujours moyen de mobiliser l'opinion publique et d'exercer une influence sur les hommes responsables de la part des électeurs et de tous les citoyens, à conditions que leur volonté s'exprime et s'affirme.

Nous avons tous devant nous, dans un avenir plus ou moins rapproché, les élections. L'Allemagne en eut en 1953, mais par suite de fautes qui ont été commises dans d'autres pays, le résultat psychologique de ces élections triomphales, qui ont été la plus grande satisfaction, la grande récompense pour un homme comme le Chancelier Adenauer, s'est effacé, atténué, estompé, entre temps.

Et alors, ici je souligne à mon tour ce qui est actuellement essentiel : c'est de nous opposer dans toute notre propagande,

dans toute notre action, dans les mouvements les plus divers à cette espèce d'équivoque voulue, à cette hypocrisie, à cette terminologie hypocrite qui veut qu'on se serve de ce mot d'Europe ou d'Européen pour le tuer. (Applaudissements.)

Et ce n'est pas, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas seulement M. Molotov qui, sur le tard, est venu nous parler de l'Europe. Il y en a d'autres. Il faut qu'on dissipe ce malentendu voulu. Pour nous, travailler pour l'Europe, c'est l'asseoir — il faut le dire et le redire — sur le supranational ou sur l'intégration. (Applaudissements.)

En dehors de cela, il n'y a que duperie et illusion. On n'a pas besoin de parler d'Etats-Unis d'Europe, on n'a pas besoin de parler de fédération, de confédération. Ce qu'il nous faut et ce qui nous est commun pour l'immédiat, je le répète, c'est l'autorité supranationale et c'est l'intégration, c'est-à-dire un certain degré de fusion de nos institutions communes. Sans cela, c'est le retour aux errements anciens, aux illusions dangereuses qui nous ont conduit si souvent là où nous savons.

Naturellement, et je m'excuse auprès de Frenay si je le dis, il faudra procéder par étapes. C'est le fait des institutions humaines qu'elles ne se réalisent jamais d'un seul coup, tout de suite. Il faut des délais qui nous sont imposés par les circonstances, et ces circonstances, ne serait-ce que nos parlements, nous ne pouvons pas les ignorer. Il faut des degrés.

Mais si nous acceptons ceci, ce n'est pas dans le sens où on nous parle d'étapes, quand on nous parle de délais pour ne rien faire, pour gagner du temps, pour avoir une excuse à l'immobilisme. Et ce mot qui a été inventé par un de ceux qui sont présents dans cette salle pour la politique intérieure, il a fait fortune ici dans le domaine extérieur. Cet immobilisme qui n'ose pas s'avouer, mais qui se pratique tous les jours consciemment, volontairement, délibérément, systématiquement, c'est là notre ennemi principal.

Mesdames et Messieurs, nous remplirons ces tâches, chacun à sa façon, et je fais appel à vous. Je n'en ai pas besoin, je le sais. Vous êtes à l'avant-garde non seulement des programmes, mais aussi de l'action. Votre idéal n'est pas une simple étiquette, c'est un moteur, et je souhaite que ce congrès qui a pour objectif de mettre à l'étude et de parvenir à des conclusions telles qu'elles ont été définies tout à l'heure par Frenay, ce Congrès devra marquer dans l'histoire de notre Europe. Il faut que cela devienne un point de départ vers de nouvelles étapes immédiates, et je souhaite que vous puissiez le faire avec le retentissement nécessaire à un moment où il y a tant de confusion dans le monde et dans les idées.

Nous tous, qui que nous soyons, nous attendons de vous des mots d'ordre et un raffermissement de notre volonté commune. » (Applaudissements).

# JULES ROMAINS

« En ouvrant ce Congrès International, auquel participent les cadres du fédéralisme européen dans au moins une dizaine de pays, je ne cherche pas à dissimuler que nous nous sentons honorés de l'accueillir. Nos hôtes se sont dit que tout compte fait, la France n'avait pas trahi la cause commune autant qu'elle en avait eu l'air, et que peut-être même, qui sait? elle se proposait d'acquiescer de nouveaux mérites. Ils ont eu raison.

« Je ne voudrais donner dans aucune vue ou simpliste ou mensongère de la situation. Le second semestre de l'année 1954 a été pénible, croyez-le, à beaucoup d'entre nous. Nous songions si peu à diminuer la responsabilité de notre pays dans l'aventure, que nous faisons de cette responsabilité notre argument principal. Nous étions les plus ardents à rappeler que cette C.E.D. — que la France faisait mine de vouloir rejeter — était une idée, une initiative qui venait d'elle.

Après avoir remarqué « qu'en refusant ou qu'en marchandant son adhésion à l'unité organique de l'Europe la France empêche radicalement l'édifice de se construire ». M. Jules Romains affirme notamment : « Le rejet de la C.E.D. a été bien certainement le contraire d'une victoire pour notre cause. A quoi faut-il l'attribuer? A l'acharnement ou à l'aveuglement de l'adversaire? Oui, pour une part. Mais pour une part peut-être plus grande, à notre défaut de zèle et d'efficacité, à nous autres. J'ai l'impression qu'un peu partout la propagande pro-européenne consiste trop à rassembler et à prêcher des convertis. Chez nous, en particulier, je ne sens pas une action en profondeur, ni en extension, sur les masses.

« Il y a pis. Quand des partisans de l'Europe, et spécialement de la C.E.D., se sont trouvés au pouvoir et longuement au pouvoir, ils se sont arrangés pour laisser traîner les choses, pour ne pas livrer la bataille. Pourquoi? Parce qu'ils craignaient de la perdre? Je n'en suis même pas certain; et en tout cas c'eût été plus glorieux. Non, ils ont cédé plutôt, me semble-t-il, à l'esprit de temporisation et de mollesse.

Ayant déclaré que M. Mendès-France « n'aurait pas eu de peine, s'il y avait mis dès ce moment-là tout son cœur, à faire voter la C.E.D. par vingt ou trente voix de plus qu'il n'en a arrachées à la force du poignet en faveur des accords de Paris », M. Jules Romains conclut : « Quoiqu'il en soit, c'est des accords de Paris que nous devons maintenant partir. Chercher à les faire échouer, pour venger les mânes de la C.E.D., n'est pas faire preuve d'un patriotisme européen clairvoyant. Cela ressortit plutôt au parlementarisme ombrageux.

« Il nous appartient de les corriger peu à peu de ce qu'il y a en eux qui sent encore trop la coalition de nationalités autonomes et de développer les germes de fédération qu'ils contiennent malgré tout. Autrement dit nous devons travailler à les doter de la charge de supranationalité qui leur manque.

## LES DEVOIRS DES FÉDÉRALISTES

### (Résolution politique)

En quatre ans, de 1948 à 1952, l'unification de l'Europe avait fait de remarquables progrès : entrée en vigueur de la Communauté Charbon-Acier, qui donnait naissance à la première autorité supranationale, signature de la Communauté Européenne de Défense, élaboration de la Communauté politique européenne, dont en mars 1953, P.H. Spaak remettait solennellement le Statut au Comité des Ministres.

Ces succès durcissent l'opposition des nationalistes et des communistes et scellent leur alliance.

En même temps, les Etats nationaux se relevaient des ruines de la guerre. Oubliés souvent de l'aide reçue, s'enorgueillissant de leur succès, ils retrouvaient en eux-même une confiance injustifiée. Les anciens cadres nationalistes tentaient de restaurer une situation révolue.

Enfin, les prétendus changements intervenus dans la politique soviétique après la mort de Joseph Staline répandaient dans une opinion publique trop avide de quiétude pour ne pas être crédule aux bonnes nouvelles, l'euphorie de la « détente ». Certains poussaient l'inconscience jusqu'à oublier l'Europe coupée en deux par le Rideau de Fer et la pression exercée, malgré les apparences, par la propagande, la diplomatie et les armes soviétiques. Ils oubliaient aussi que — pris isolément — les pays occidentaux devaient compter toujours sur l'Amérique dont ils restaient dépendants.

La crise de l'unification européenne, latente depuis mars 1953, éclata le 30 août 1954 lorsque le Parlement français rejeta le Traité instituant la Communauté Européenne de Défense.

Actuellement, une menace mortelle pèse sur l'Europe, et en même temps sur la démocratie dont le sort est lié au sien.

Les Traités de Paris instituant l'Union Européenne Occidentale, vont sans doute se substituer à la C.E.D. S'ils ont provisoirement sauvé l'unité atlantique, ils ont en même temps marqué une rupture radicale dans la politique d'unité européenne pratiquée depuis la guerre par les Etats continentaux. Sur le point d'accéder à l'Europe fédérale, les peuples, par ces accords, voient brutalement restaurer l'ancien régime des états-nations souverains.

L'histoire enseigne à quel prix se paye la souveraineté absolue des Etats. Aujourd'hui, les dangers sont plus grands encore car jamais l'égoïsme national n'a été soumis à de plus redoutables tentations. La division de l'Europe, celle de l'Allemagne, permet notamment au communisme international de susciter ou d'exploiter le nationalisme et le neutralisme, divisant nos pays et rendant chacun d'eux vulnérables aux entreprises de Moscou. La prétention des états nationaux à la souveraineté absolue est d'autant plus pernicieuse qu'elle est illusoire et que chacun d'eux est incapable en fait d'accomplir les tâches qui lui incombent et qu'il prétend assumer. Enfin, la nécessaire défense de la civilisation démocratique ne peut être assurée à la longue si les Européens continuent à en faire porter le poids presque exclusivement aux Etats-Unis.

Ce sont les forces du conservatisme national qui, dans chaque pays, et plus particulièrement en France, portent la responsabilité de cette grave situation. Politiciens, fonctionnaires, militaires attachés à des formules périmées, représentants de forces économiques vivant dans l'autarcie et par elle, adversaires de la démocratie trouvent dans la situation présente qu'ils ont créée, l'espoir pour demain de nouveaux succès.

Tous les gouvernements des six pays déjà engagés dans la voie de l'intégration sont, qu'ils en soient ou non responsables, entraînés avec les Accords de Paris, dans la politique fatale des Etats nationaux souverains. Devant cette politique contraire aux buts du fédéralisme, maudite même par certains gouvernements contraints cependant de la subir, l'U.E.F. ne peut s'incliner. La fidélité à ses principes la place désormais dans l'opposition.

Le premier devoir qui nous incombe est de dissiper les équivoques qui, volontairement et systématiquement, ont été créées, puis entretenues autour du mot « Europe ». C'est un succès pour nos idées en même temps qu'un gage de leur force que leurs pires adversaires aient été obligés de livrer le combat contre l'Europe sous le couvert de son nom. Mais ce succès est en même temps un danger qu'il nous faut conjurer.

Pour dénoncer les fausses Europe et les faux européens, il faut préciser les conditions que l'Europe doit remplir pour être une véritable communauté de peuples solidaires.

L'Europe que nous voulons n'est pas celle que Molotov a inventée à Berlin en Février 1954, elle n'est pas celle des alliances et des coalitions quel que soit le nombre de leurs membres; elle n'est pas celle des pactes bilatéraux ou des cartels.

Elle se distingue des fausses Europe à deux signes infaillibles : le caractère supranational du pouvoir, et le contrôle démocratique européen qui s'exerce sur lui.

(Suite à la page suivante.)

(SUITE DE LA PAGE PRECEDENTE)

'Dans la confusion où se trouvent actuellement les consciences, il est indispensable d'affirmer une nouvelle fois les principes sur lesquels repose le fédéralisme européen et les buts qu'il s'est assignés, même et surtout s'il semblent aujourd'hui éloignés.

Il a pour but d'établir par la voie institutionnelle, entre les groupes humains qui s'unissent sous sa loi, les conditions leur permettant de vivre dans la liberté, la solidarité et la paix.

Des problèmes vitaux pour les peuples d'Europe — la création du marché commun, d'une politique étrangère et militaire commune — échappent à la compétence et au pouvoir de l'état national. Le fédéralisme veut créer, au niveau où se posent ces problèmes, les institutions permettant aux peuples d'Europe de les résoudre en commun.

Ces institutions, celle des Etats-Unis d'Europe sont :

- un gouvernement européen capable d'agir dans le domaine de sa compétence et chargé de veiller aux intérêts communs.
- une Chambre des Peuples et une Chambre des Etats, pouvoir législatif qui exerce un contrôle démocratique sous l'action du gouvernement ;
- un Conseil Economique et Social qui sera obligatoirement consulté dans tous les domaines économiques et sociaux par le gouvernement et le parlement européen ;
- une Cour Suprême de Justice garantissant l'exercice de leurs droit aux citoyens et aux Etats membres de la Communauté.

La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier était, dans l'esprit de ses fondateurs, la base sur laquelle ces institutions pouvaient s'édifier et se développer. Si ses dirigeants et les Etats restaient fidèles aux objectifs qu'ils lui ont assignés, la C.E.C.A. pourrait constituer un pôle autour duquel s'organiseraient les Etats-Unis d'Europe.

En tout état de cause, les fédéralistes continueront à revendiquer une Assemblée élue au suffrage universel direct, ayant mandat de rédiger la Constitution européenne, soumise elle-même à la ratification des peuples.

Tels sont les objectifs du fédéralisme européen. C'est dans la mesure où ils seront clairs et constamment affirmés, qu'il sera possible, sans risquer de sombrer dans l'opportunisme politique, d'exploiter les chances que nous pourrions trouver jusque dans les actes d'une politique officielle, cependant dans son ensemble contraire à nos buts. Dans l'hypothèse enfin de crises européennes répétées que les solutions nationales rendent inévitables, ces objectifs apparaîtront comme ceux qui assurent le salut.

Seule une Europe dotée des institutions énumérées ci-dessus peut être, dans les négociations internationales un partenaire efficace et respecté, donner une chance de libération pacifique à l'Allemagne orientale et aux peuples de l'Europe de l'Est, et permettre une « coexistence » où se décompose progressivement la tyrannie communiste grâce au rayonnement d'une civilisation rajeunie, prospère, juste et forte. Ce même rayonnement permettra à l'Europe de renoncer une fois pour toutes à un colonialisme périmé, d'établir les bases normales d'une collaboration confiante, sur un pied d'égalité, avec les jeunes Etats asiatiques, engagés dans l'expérience difficile mais grandiose, d'assurer leur indépendance dans la liberté démocratique. De même, l'Europe fédérée, dépassant le stade de ses impérialismes nationaux, pourra aider les peuples d'Afrique dans leur effort d'émancipation et contribuer à l'élévation de leur niveau de vie : avec eux, elle pourra assurer, par les investissements nécessaires, la mise en valeur et la prospérité du continent africain.

Afin de donner un nouvel élan à l'action fédéraliste européenne, l'U.E.F. se doit de renforcer particulièrement son action sur le plan économique et social, pour donner à l'opinion une vue d'ensemble des perspectives de progrès qu'offrirait une Europe intégrée. A cet effet, le Congrès donne mandat au Comité Central de faire procéder, en liaison avec les personnalités les plus qualifiées, à l'élaboration d'un plan fédéral européen, comportant notamment :

- a) une analyse des forces économiques, sociales et intellectuelles de l'Europe-noyau des six pays de la C.E.C.A. ;
- b) la définition des mesures nécessaires pour intégrer progressivement ces forces, afin de permettre le plein épanouissement des peuples européens sur tous les terrains ;
- c) une analyse des obstacles qui s'opposent à une telle intégration, constitués par les structures nationales, et la définition des mesures nécessaires pour les éliminer progressivement ;
- d) la définition des structures politiques nécessaires pour encadrer et pour faire aboutir une telle politique d'intégration.

Le plan fédéral européen une fois rédigé ferait l'objet d'une campagne qui serait arrêtée en son temps.

Dans cette heure grave pour l'Europe, les fédéralistes doivent avoir plus que jamais une conscience aiguë de leur devoir. C'est à eux qu'il appartient d'être le point de ralliement des forces sociales, politiques, économiques et culturelles européennes. (Adoptée à l'unanimité.)

## HENRI FRENAY

Il y aura bientôt trois ans, dans quelques semaines, que se réunissait à Aix-la-Chapelle le IV<sup>e</sup> Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes.

Tous ceux qui sont ici aujourd'hui sans doute n'étaient-ils pas là bas à ce Congrès, mais pour ceux qui s'y trouvaient, je leur demande de faire un petit effort de mémoire et de se souvenir, non pas tellement de ces journées d'hiver un peu maussades, des flocons de neige qui tombaient dans les rues d'Aix-la-Chapelle, mais surtout du climat dans lequel nous avons travaillé. Si la température, au sens climatique du terme, était froide, la température politique, elle, ne l'était pas. Vous avez encore sans doute dans les oreilles bien présents les accents de certaines interventions, et plus particulièrement celles du Chancelier de la République Fédérale allemande, le Dr Konrad Adenauer, venu exprimer une fois de plus sa foi, que les événements chaque jour montrent plus inébranlable, dans le destin de l'Europe et dans sa volonté personnelle de contribuer à sa construction, et de M. André François-Poncet, Haut Commissaire de la République Française en Allemagne qui, sortant un peu du cadre de ses fonctions — ce que d'ailleurs on devait plus tard lui reprocher — a exprimé lui aussi sa conviction profonde d'Européen.

Trois ans ont passé et nous voilà aujourd'hui réunis. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les événements ont bien marché depuis lors, mais pas toujours dans le bon sens. Mon but aujourd'hui en prenant la parole devant vous, n'est pas de vous faire le rapport que j'avais l'habitude de faire, tout d'abord parce que cela serait bien long que d'examiner dans le détail trois ans d'événements européens très importants et d'activités fédéralistes, mais surtout parce d'autres camarades qui me succéderont à cette tribune vont s'en charger : notre ami Usellini pour ce qui concerne l'activité fédéraliste, notre ami Spinelli remplaçant Mozer malheureusement indisponible, et faisant, lui, le véritable rapport politique. Ce que je veux présenter devant vous, ce sont simplement quelques réflexions.

Je voudrais essayer de faire ressortir les caractéristiques de différentes étapes que nous avons connues dans les trois années écoulées. Je voudrais enfin attirer votre attention sur chaque idée dont nous voudrions, me semble-t-il, nous inspirer pendant nos travaux.

Ce que nous avons à faire d'abord je crois, en tant qu'individus et a...

tant qu'organisation, non peut-être sans quelque sentiment d'amertume, voire de tristesse, mais je crois aussi d'une certaine fierté c'est de nous pencher sur ce passé des trois années écoulées depuis le Congrès d'Aix-la-Chapelle, et il me semble que si nous voulons en dégager les lignes essentielles, nous constaterons ensemble que dans ces trois années, on peut distinguer trois phases :

— La première, qui fut celle que j'appellerais volontiers de l'ascension, celle qui s'étend depuis ce Congrès jusqu'au mois de mars 1953, et je vous dirai pourquoi tout à l'heure.

— La deuxième qui est en quelque sorte un palier de mars 1953 jusqu'au mois de novembre de la même année.

— Enfin, depuis cette date jusqu'à ce jour où je crois que nous devons avoir la lucidité et le courage de dire que nous avons amorcé un grand déclin.

Rapidement, caractérisons ces trois phases et voyons quels en sont les jalons, même si cet examen peut nous inciter à quelque déception à quelque sentiment d'amertume.

19 Février 1952. — Le Parlement français, par 327 voix contre 287, se prononce clairement et on l'espérait définitivement, en faveur des principes essentiels sur lesquels devait être construit le Traité de la Communauté Européenne de Défense. On était en droit de penser que le Parlement français, jusqu'au bout, resterait fidèle à l'engagement qu'en quel que sorte il avait pris ce jour-là.

26 Mai 1952. — A Strasbourg, notre ami Paul Henri Spaak dépose une résolution réclamant la convocation d'une Assemblée Constituante européenne. Il est battu mais d'extrême justesse. Sa proposition est rejetée, mais seulement par 47 voix contre 42. A quelques voix près, le Conseil de l'Europe acceptait le principe d'une Assemblée Constituante Européenne.

27 Mai 1952. — Signature par les 9 pays du Traité de Communauté Européenne de Défense.

10 Août 1952. — Entrée en vigueur de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier dont nous nous honorons d'avoir aujourd'hui le promoteur parmi nous. (*Applaudissements.*)

10 Septembre 1952. — Vous voyez, Mesdames et Messieurs, comme les événements vont vite... Les Ministres des Affaires Etrangères réunis à Luc des Affaires Etrangères réunis à Luxembourg décident de convoquer une Assemblée parlementaire pour rédiger le Statut Politique de l'Europe future, et dans les attendus voici la phrase que l'on relève — et

vous verrez combien elle est pleine de signification — :

« ... Conscients que la constitution d'une Communauté politique européenne de structure fédérale ou confédérale est liée à l'établissement de bases communes de développement économique et à une fusion des intérêts essentiels des Etats membres... » Voilà ce que le 10 septembre 1952, disaient les Six Ministres réunis à Luxembourg.

Quelques jours plus tard, l'Assemblée, malheureusement appelée « ad hoc », que nous aurions préféré appelé de par son nom, c'est-à-dire « Constituante » ou « Pré-Constituante », commence ses travaux.

10 Février 1953. — Ouverture du marché commun du charbon.

9 Mai 1953. — Dans une séance solennelle, le Président Paul-Henri Spaak, Président de l'Assemblée Commune et de l'Assemblée Ad Hoc remet solennellement aux Six Ministres le Traité de Communauté politique européenne rédigé par l'Assemblée.

Rendez-vous compte, mes chers amis, des pas de géant, qui en un temps record avaient été accomplis en direction de l'Europe. On pouvait vraiment se croire tout près du but.

Il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots le rôle que nous avons dans une certaine mesure joué pendant cette période. Je crois que si nous sommes appelés à faire nos critiques, et elles ne manqueront pas, il faut aussi savoir reconnaître ce que nous avons accompli. Reportez-vous pour cela à l'excellent rapport, établi par notre ami Usellini et qui se trouve dans vos dossiers. Mais, voyons quels sont les points essentiels.

Nous revendiquons, car cela est vrai, la paternité de l'idée d'une Assemblée que nous avons qualifiée de Constituante. Nous l'avons lancée en 1951; nous avons répété cette idée au Comité Central de Namur des 12 et 13 janvier 1952, et je voudrais vous lire simplement quelques lignes de la résolution que nous avons adoptée :

« Le Comité Central de l'U.E.F. se félicite que les hommes d'Etat dépassant le stade des autorités spécialisées, aient été amenés par les nécessités de la défense commune à envisager à bref délai l'instauration d'un pouvoir politique supranational — c'était l'article 38 qui à ce moment là s'appelait 3 A — dont la nature et la mise en place seront étudiées par une assemblée élue. »

Ecoutez bien ce que nous préconisons : « Le Comité déclare que cette Assemblée ne pourra remplir sa mission historique qu'aux conditions suivantes :

Si elle reçoit le mandat formel



M. Bernard LAFAY,  
Président du Conseil Municipal  
de la Ville de Paris,  
en conversation avec M. FRENAY.

d'établir un projet de Pacte d'Union Fédérale véritable.

Si par le nombre et la qualité de ses membres, elle est vraiment représentative et apte à faire face à la complexité des problèmes à résoudre.

Si ses membres sont choisis en fonction de la tâche politique et constitutionnelle qui leur incombe ;

Et voilà une recommandation que nous faisons et qui malheureusement n'a pas été suivie par les gouvernements. On y disait :

« Elle remplira sa mission s'il est affirmé dans le traité que le projet de Pacte doit être transmis pour ratification par le Président de l'Assemblée aux autorités constitutionnelles nationales sans passer par l'intermédiaire d'une conférence diplomatique. »

C'est nous qui avons, au Conseil international du Mouvement Européen, au mois de mai 1952, suggéré, soufflé, que l'Assemblée chargée de faire ce pacte soit l'Assemblée Commune, et il n'est pas mauvais de rappeler la résolution qu'au mois de mai 1952 je déposais en votre nom à tous au nom de l'U.E.F., au Conseil international du Mouvement Européen, et où nous de mandions » que par une convention intergouvernementale entre les Six pays, l'Assemblée de la Communauté du Charbon et de l'Acier siégeant en Assemblée Constituante, reçoive le mandat d'établir à partir de sa première convocation, un projet de Constitution européenne ouverte à tous pays démocratiques européens ; que le projet de Constitution soit ensuite renvoyé pour approbation aux

Six Parlements nationaux. Nous demandions avec précision, ce qui d'ailleurs s'est fait, que l'on considère l'importance que pouvait avoir dans la solution de ce problème la prochaine session du Conseil de l'Europe qui s'ouvre à Strasbourg le 26 mai prochain.

« Emet le vœu que les délégués à l'Assemblée Consultative, membres du Mouvement Européen, défendent les principes énoncés dans la présente résolution. » C'est ce qui fut fait par M. Spaak, Président du Mouvement Européen, quelques jours plus tard.

Je crois, sans apporter des précisions qui seraient peut-être indiscretes, pouvoir affirmer que l'Union Eu-

ropéenne des Fédéralistes, par tels de ses membres, a joué un rôle direct mais non pas unique dans l'élaboration de l'article 38 du Traité de la C.E.D. dont on pouvait espérer qu'il constituerait le moyen de passer du Traité de la défense au traité créant une autorité politique.

Nous avons joué un rôle important aussi dans le Comité d'Etudes pour la Constitution Européenne qui été créée quelque temps avant que l'Assemblée Ad Hoc elle-même ne se réunisse. Qu'il suffise de rappeler les noms de quelques-uns de ses membres : Spinelli, Dehousse, Calteux, Van Ri, moi-même, d'autres peut-être que j'oublie, et je m'en excuse. Une

majorité de membres de l'U.E.F. siégeait dans cette Commission.

Dans cette première phase qui s'achève le 9 mars 1953, je pense que l'Histoire — mais sans attendre l'Histoire, nous-mêmes — reconnaîtra le rôle éminent, décisif, audacieux et courageux, que trois hommes d'un tempérament exceptionnel ont joué en tentant de forcer le destin. Ce sont MM. Adenauer, le Président de Gaspéri, malheureusement mort depuis, et enfin Robert Schuman. Le nom de ces trois hommes restera dans l'Histoire comme le symbole de la clairvoyance, de l'honnêteté intellectuelle et du courage. (*Applaudissements.*)

Hélas, le 9 mars 1953, commence la

## LES CONGRESSISTES EUROPEENS ONT ETE REÇUS A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS

La Municipalité parisienne, en la personne de M. Bernard LAFAY, son Président, avait invité tous les participants au Congrès à une réception donnée dans les salons de l'Hotel de Ville, le vendredi avant le dîner.

C'est M. Bernard LAFAY lui-même qui reçut les congressistes et prononça une allocution très remarquée à laquelle répondirent M. Ernst FRIEDLANDER (Allemagne), M. Henri FRENAY (France) et M. Arthur CALTEUX (Luxembourg) qui lut un message de M. HAMILIUS, Bourgmestre de Luxembourg et Président international du Conseil des Communes d'Europe. Les membres du Bureau Exécutif de l'U.E.F. signèrent le Livre d'Or à la suite de quoi chacun put aller apprécier l'hospitalité de la Ville de Paris devant un somptueux buffet.

### Discours de M. Bernard LAFAY

Président du Conseil Municipal

Au nom de Paris, je suis heureux de saluer en vous les porteurs d'une grande idée et les messagers d'une haute espérance.

Comment Paris n'accueillerait-il pas, en effet, avec faveur, un Congrès international réuni sous la bannière du fédéralisme, cette conception généreuse et rationnelle à la fois, qui possède un corps de doctrine cohérent, ménageant l'équilibre entre les réalités concrètes et le plus noble idéal ?

« Dans les temps modernes, écrivait Paul Valéry, en ses Notes sur la grandeur et la décadence de l'Europe, pas une puissance, pas un empire en Europe n'a pu demeurer au plus haut, commander au large autour de soi ni même garder des conquêtes pendant plus de cinquante ans. Les

plus grands hommes y ont échoué ; même les plus heureux ont conduit leurs nations à la ruine. Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon, Metternich, Bismarck, durée moyenne : quarante ans. Point d'exception. »

Ainsi, est-il bien vrai que l'unification de l'Europe si désirable, si évidemment nécessaire, ne peut avoir lieu sur la base de l'hégémonie de l'un quelconque des Etats qui la composent.

L'Europe unie sera fédérale ou ne sera pas. Du moins le semble-t-il.

Le fédéralisme, qui ménage les différences fondamentales existant entre chaque peuple et dues à de complexes causes, géographiques et historiques, le fédéralisme qui respecte les intérêts distincts des diverses communautés en cause, mais permet néanmoins de donner une direction commune à l'ensemble, le fédéralisme seul, peut-être, préserve vraiment les chances de survie qui restent à l'Europe.

Car il ne s'agit, en cette moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de rien de moins que de savoir si l'Europe qui, depuis 400 ans, dirigeait les affaires du monde et à l'instigation de laquelle s'est opéré un prodigieux développement de la civilisation matérielle dont le terme n'est point en vue, il ne s'agit de rien de moins que de savoir, non pas si l'Europe conservera un « leadership » planétaire qu'elle a déjà perdu, mais simplement cette place au soleil de l'Histoire qui demeure provisoirement encore la sienne.

Place bien disproportionnée en vérité à sa superficie réelle et à son poids démographique...

Place qu'à son extrême Est et à son extrême Ouest on lui dispute de plus en plus...

Place qu'elle ne peut perdre sans perdre l'Europe unie, l'Europe fédérée, n'est pas

une chimère. Mais bien qu'elle constitue la réponse rationnelle (et la seule sans doute) à l'intégration dramatique que le destin pose aujourd'hui aux Européens, on ne saurait pasticher ici le mot prêté à Cavour : « l'Italia fara de se » et affirmer que l'Europe se fera toute seule.

Votre mérite, Mesdames, Messieurs, est de ne pas vous être contentés d'avoir médité et compris, mais d'avoir résolu de faire comprendre à vos compatriotes respectifs l'urgence des décisions que vous préconisez.

Les sections nationales de votre Union sont, je le sais, des plus actives. Nous pouvons d'ailleurs en juger nous-mêmes en France où, sous l'impulsion d'une élite d'écrivains et d'hommes politiques conscients de leurs responsabilités, des personnalités éminentes se dévouent, afin de faire mieux connaître l'idée fédérative.

A vous tous, j'adresse les remerciements sincères de la capitale française que ne saurait, certes, laisser indifférente aucune initiative généreuse, et qui a, en outre, pleinement conscience de l'option offerte, tout et sans redevenir ce « petit cap du continent asiatique » que Paul Valéry, encore, évoquait dans un autre essai célèbre.

Le fédéralisme (je reprends vos définitions) entend garantir aux collectivités nationales, régionales, locales, et quel que soit l'échelon de l'organisation sociale, toute l'autonomie compatible avec les intérêts communs des collectivités dont elles font partie.

Il permet donc de surmonter ces difficultés sans cesse renaissantes à chaque tentative d'unification : l'exemple des grands états fédéraux, comme les Etats-Unis, ou même comme la Suisse, montre qu'il n'existe pas d'incompatibilité insurmontable entre l'autorité d'un pouvoir fédéral et l'indépendance relative des diverses parties associées.

deuxième phase, dans l'instant même où le Président Spaak remettait à M. Georges Bidault qui avait depuis peu remplacé M. Robert Schuman aux fonctions de Ministre des Affaires Etrangères, le projet de Traité politique.

J'étais présent à Strasbourg, dans les tribunes, au moment où cet acte que nous espérons historique s'accomplissait, et en entendant parler non pas le Président Spaak, mais M. Georges Bidault, mes sentiments étaient partagés entre une grande espérance et une grande inquiétude. Il y avait, en effet, dans les propos du Ministre des Affaires Etrangères de la France, parlant non pas en son nom personnel mais au nom des Six Ministres quelques accents et quelques termes qui m'incitaient pour ma part, et dès ce moment-là à la réflexion. Ne disait-il pas notamment : « Il nous faut, dans les mois qui viennent, procéder distinctement à Bruxelles, à Paris, à Rome, à Luxembourg, à La Haye, à l'examen du document qui vient de nous être remis. Nous nous y consacrerons, n'en doutez pas, avec la ferme volonté de demeurer fidèles à l'idéal qui nous anime, mais avec le souci également d'être pleinement éclairés sur les difficultés ou les objections auxquelles pourrait se heurter dans chacun de nos pays telle ou telle des suggestions dont vous nous avez fait part et qui, si nous tombions dans l'erreur de méconnaître leur importance, nous exposerait au grave, à l'innacceptable danger, d'être ralentis sur notre route. »

Il y avait dans ces propos, sans doute, la nécessaire prudence de l'autorité gouvernementale, mais j'avais cru, et je n'étais pas le seul, à discerner autre chose. Hélas, les suppositions que nous avions faites se sont peu après avérées exactes. Mais si le mois de Mars 1953 marque un tournant dans l'histoire de l'Europe, c'est pour une autre raison. Le 5 mars 1953, quelques jours avant la séance dont je viens de parler, mourait au Kremlin Joseph Staline. Je crois que c'est un grand Européen qui est mort ce jour-là, en ce sens que la politique dont il était inspiré, et qui d'ailleurs n'a pas varié depuis, mais les méthodes dont il accompagnait son action étaient telles que c'est sans doute — et je m'excuse auprès des noms que je vais citer — avec MM. Robert Schuman, Adenauer et de Gasperi, l'un des hommes qui ont le plus utilement et le plus efficacement servi la cause de l'unité européenne.

La Peur, la grande Peur, la JUSTE ET NECESSAIRE PEUR du régime soviétique et de son expansionnisme, était à ce moment-là bien présente à tous les esprits et il n'y avait pas de jours où les journaux ne nous apportaient des nouvelles qui confirmaient cette crainte, — et nous de-

vons le dire sans joie, la crainte a peut-être été dans les années 1949-1952 l'un des éléments importants de l'action en faveur de l'unité européenne.

A partir de cette date-là, a commencé ce que j'appellerais volontiers « l'ère des grandes illusions », une ère d'ailleurs qui n'est pas aujourd'hui close. Nous sommes en plein dedans, plus particulièrement peut-être dans ce pays où nous parlons que dans d'autres, et avec l'ère des illusions a coïncidé aussi le réveil des nationalismes. Les hommes, les grou-

l'origine des difficultés que nous avons rencontrées et des échecs que nous avons essayés.

Nous avons vu ce traité du 9 mars 1953 confié aux experts et aux techniciens. Je n'en veux pas aux experts et aux techniciens, ils font leur métier, mais leur métier a rarement été de construire et d'être animés par un très grand idéal, et comme ils ne sentaient plus dans leur pays et plus particulièrement en France la grande impulsion qui existait encore dans les mois précédents, de capitale en capitale, le Traité de Communauté po-

## RÉSOLUTION SUR LA C. E. C. A.

### LE V<sup>e</sup> CONGRES :

1. — Constate que, bien loin de provoquer des troubles fondamentaux dans les économies nationales des pays membres, le marché commun, dans la mesure encore limitée où il a été institué, s'est traduit par une notable expansion des échanges qui ne peut être imputée à la seule conjoncture économique favorable.

2. — Constate que ces résultats eussent été beaucoup plus étendus si la C.E.C.A. n'avait pas rencontré de sérieux obstacles tenant à l'interdépendance de tous les facteurs de la production et à la limitation de sa compétence à deux secteurs seulement de l'économie des pays membres.

3. — Approuve les réformes amorcées par la Haute Autorité dans le sens de l'abaissement des prix de revient et tendant à favoriser une rationalisation des entreprises.

4. — Réclame un renforcement de son action en vue d'éliminer les ententes et concentrations non conformes au traité ainsi qu'à en prévenir la formation.

5. — Considère que l'accroissement de la productivité exige une large politique d'investissements et estime que les disponibilités de la C.E.C.A. doivent être affectées dans une large mesure à des investissements non seulement économiquement sains, mais à incidence sociale immédiate susceptibles de faciliter l'adaptation professionnelle et le emploi de la main-d'œuvre, sans discrimination nationale.

6. — Constate que l'interdépendance entre les divers secteurs de l'économie pose un problème institutionnel et estime qu'au cas où les gouvernements envisageraient l'extension de la compétence de la C.E.C.A., cette extension ne doit pas s'effectuer au détriment de l'étendue des pouvoirs de cette organisation, mais au contraire, s'accompagner d'un élargissement de ces pouvoirs.

7. — Rappelle cependant, une fois de plus, que les difficultés de la constitution d'un véritable marché commun ne seront pas résolues tant qu'une autorité politique de caractère fédéral ne sera pas instituée et invoque à cet égard le témoignage du Président Einaudi : « C'est une erreur de croire que la voie la plus facile soit l'économique ; c'est le contraire qui est vrai et c'est par la politique qu'on parviendra à l'intégration économique. »

pes, les intérêts qui jusqu'alors avaient cru que l'unité de l'Europe était un mythe, une aventure à échéance lointaine, devant les progrès rapides de cette année 1952, se sont réveillés, consultés, organisés. Ils se sont mis au travail partout, et plus particulièrement en France où ils ont trouvé pour leur action, sachons le reconnaître, un terrain d'élection. On dira peut-être un jour, plus longuement que je ne peux le faire ici, le chant qui n'est pas encore terminé de l'alliance étroite et parfois concertée du nationalisme et du communisme. Ce sont deux forces qui se sont rejointes, peut-être pas toujours avec préméditation, mais depuis quelques années, toujours dans les faits, coalition qui a été certainement à

litique a été transporté avec de moins en moins de solennité. Ce fut d'abord la Conférence de Rome, puis on est revenu à Baden-Baden. Puis on est allé à La Haye. Et depuis lors nous n'en avons plus entendu parler.

Cette troisième phase, ce palier, s'achève au mois de novembre 1953, lorsque le Parlement français, consulté sur ses intentions en matière de politique internationale, à la veille du jour où le Président du Conseil et le Ministre des Affaires Etrangères devaient partir aux Bermudes, consulté pour savoir si sa volonté était bien celle qu'il avait exprimée en Février 1952, réussissait tout juste à élaborer une résolution qui n'avait de sens pour personne, ni pour les par-

tisans de l'Europe, ni pour ses adversaires.

On sentait là de manière définitive en France combien le mal était grand.

La troisième phase commence : novembre 1953, 30 août 1954. Echec de la C.E.D. Ce que nous avons fait, ce fut de nous battre exclusivement, uniquement sur le terrain qui n'était pas le meilleur, en faveur de la C.E.D., puisque le destin et les hommes d'Etat avaient décidé que c'était sur ce terrain-là qu'il fallait mener la bataille pour l'Europe. Nous n'avions pas d'illusions, et nous savions bien que le terrain était mauvais. Je voudrais rappeler les quelques lignes d'une résolution que nous votions en Février 1953, qui disait :

« Depuis sa création, l'U.E.F. a toujours défendu le principe selon lequel, sous peine d'affronter les plus graves difficultés, la création d'un pouvoir politique en Europe devrait précéder la création de tout autre pouvoir apparemment technique ou spécialisé. »

Ce principe n'a pas été appliqué, et l'on s'est engagé dans les chemins de l'Europe par des moyens empiriques présentés comme les seuls réalistes. Si l'U.E.F. les a néanmoins soutenus, c'est parce qu'elle s'est toujours refusée, sous couvert de perfectionnisme, à faire le jeu des adversaires de l'Europe.

Je crois que, mes chers amis, en nous penchant sur ce passé, nous devons dire que quelles qu'aient été les difficultés de notre tâche — et elles n'ont pas manqué —, nous avons eu raison cependant de nous battre sur ce terrain, parce qu'il n'y en avait pas d'autre, et nous savons bien que si la C.E.D. avait passé, c'étaient les portes à l'Europe qui auraient été ensuite largement ouvertes. Nous avons assisté à une paralysie croissante de plus en plus inquiétante des gouvernements français, incertains qu'ils étaient de trouver dans l'Assemblée Nationale une majorité nécessaire pour la ratification. Temps perdu... précieux, O combien !... qui a permis aux adversaires de s'organiser et de se coaliser, et finalement de l'emporter dans ce vote du 30 août qui sera l'heure la plus grave, la plus douloureuse de toute l'action européenne.

Quelles sont les raisons de cette défaite ? Elles sont multiples ; mais je crois que la raison principale était dans le fait même que le destin a voulu qu'à travers la C.E.D. nous cherchions à atteindre trois objectifs en même temps, dont chacun d'eux présentait de très grandes difficultés. Nous voulions par ce fait permettre la contribution de l'Allemagne à la défense occidentale. Nous voulions assurer l'intégration de l'Allemagne à l'Occident. Nous voulions enfin et en troisième lieu faire un pas important dans la voie de la construction de l'Europe politique.

Chacune de ces trois actions avait ses partisans, avait ses adversaires, mais l'addition hélas, des adversaires de chacune d'elles, a fait une majorité sur laquelle finalement nous avons succombé.

Vous me permettez maintenant peut-être de dire un mot des responsabilités. Ce n'est pas, je crois, tout à fait inutile. Je pense que dans un certain cas la critique est nécessaire même si elle doit être sévère.

La responsabilité première — vous permettez à un Français parlant en France, de le dire, de l'affirmer — revient à la France et plus particulièrement à l'actuel Président du Conseil. Je suis de ceux qui sont convaincus, et je le lui ai dit en deux circonstances et encore il n'y a pas très longtemps, que s'il avait mis son très grand prestige dans la balance avec la même ardeur, ainsi que le rappelait Jules Romains il y a un instant, qu'il l'a fait pour le Traité de Paris, qu'il n'aurait pas obtenu cette large majorité nationale qu'il a recherchée, mais enfin, mais du moins, la majorité qui aurait été nécessaire pour que nous poursuivions notre route.

Je crois aussi que les gouvernements précédents ont perdu un temps précieux et que si ce temps n'avait pas été perdu, il est probable et à mes yeux certain, que le Parlement, placé devant ses responsabilités peu après le vote de Février 1952, aurait accepté la C.E.D. avec au moins autant d'enthousiasme, si j'ose dire, qu'il accepta le Traité de Paris.

Je pense que l'action européenne ici, dans ce pays, n'a jamais été ni assez forte, ni assez claire, ni assez vigoureuse. Nous avons eu tort pendant des mois, pendant des années, d'accepter de maintenir à notre tête des hommes qui, en fait, étaient nos adversaires, qui le disaient clairement et sous le prétexte d'avoir je ne sais quelle valeur représentative qui nous a coûté combien cher... d'avoir à la tête du Mouvement Européen, qui prétendait rassembler toutes les énergies européennes, les pires adversaires de l'Europe. (*Applaudissements.*)

Je ne veux pas citer de noms, c'est bien inutile, mais ils sont, je crois, présents dans tous les esprits, et je ne vois pas pourquoi si, à un moment donné, on a jugé utile de se séparer de ces hommes qui nous ont combattus parce qu'ils étaient hostiles aux formules supranationales, je ne vois pas au nom de quels principes, si ce n'est d'un opportunisme douteux, on considérerait aujourd'hui possible de les faire rentrer dans le rang des organisations de ce pays.

Le principal responsable, c'est le nationalisme français, et nous avons

pu mesurer les uns et les autres ce qu'elles étaient à la fois sa force et son habileté.

Je voudrais dire maintenant, en mesurant mes termes, que d'autres responsabilités moins directes, mais aussi lourdes, doivent être soulignées. Je considère pour ma part que la Grande-Bretagne porte dans le rejet de la C.E.D. des responsabilités indirectes, mais précises, et je le crains, lourdes. Personne d'entre nous, et moi le premier, n'aurait jamais reproché aux hommes politiques britanniques de dire, dès le début, s'ils l'avaient dit : « Nous ne voudrions jamais, à aucun prix d'une Europe unie présentant tel ou tel caractère supranational ». Si depuis le premier jour la Grande-Bretagne nous avait dit cela avec précision, je n'aurais pas un mot de reproche à lui adresser à cette tribune. Malheureusement ce n'est pas ce qu'elle a dit.

Je voudrais rappeler la première formule, combien équivoque, qui avait été trouvée à l'Assemblée de Strasbourg par un représentant français et un représentant britannique fixant au Conseil de l'Europe son objectif : la création d'une autorité politique dotée de fonctions limitées mais de pouvoirs réels. Nous sommes nombreux, prétendant connaître la langue française, qui avons cru légitimement des pouvoirs réels et compétences limitées, cela signifiait limitées à certains domaines, oui, mais avec, sur ces domaines une autorité de caractère supranational. Comment d'ailleurs n'aurions-nous pas cru qu'il en était bien ainsi, lorsque le 11 Août 1954, M. Winston Churchill qui siégeait comme délégué du Conseil de l'Europe, déposait le projet de résolution que voici :

« L'Assemblée désireuse d'exprimer son attachement au maintien de la paix et résolue à soutenir l'action entreprise par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour défendre les peuples pacifiques contre l'agression, demande la création immédiate d'une armée européenne unifiée, soumise à un contrôle démocratique européen et agissant en coopération avec les Etats-Unis et le Canada. »

Cette résolution a été discutée ; elle a été amendée, et l'amendement qui était introduit était le suivant : après les mots «...demande la création immédiate d'une armée européenne unifiée », on ajoutait : « sous l'autorité d'un ministre européen de la défense ». Vous m'écoutez bien... d'un Ministre européen de la défense ! Un Ministre fait partie d'un gouvernement, que je sache... un Ministre Européen de la défense.

Cette résolution était votée par 89 voix, dont celle de M. Churchill, contre 5 et 27 abstentions.

Nous étions en droit, je le répète, de croire que nous aurions à nos côtés

tés la Grande-Bretagne, puisque celui-là même qui proposait l'autorité européenne était l'homme vénérable dont je viens de citer le nom. Eh bien, d'année en année, mais années qui furent décisives pour notre action, celles qui ont conditionné l'échec et qui par conséquent auraient pu conditionner le succès, nous avons dû comprendre que nous nous étions trompés. Nous avons eu la surprise, et pour ce qui me concerne la profonde tristesse, de constater qu'au sein même du Mouvement Européen, nous avions des amis britanniques qui votaient telle ou telle résolution en faveur de ce qu'étaient nos thèses — je pense notamment à une séance du Conseil International de Luxembourg au mois de Mai 1952, où tout le monde votait « en faveur » d'une armée européenne, à caractère supranational et où M. Boothby et Julian Emery votaient « pour » pour marquer leur encouragement aux continentaux de marcher dans cette voie, mais ajoutaient qu'eux-mêmes naturellement ne pouvaient s'y rallier, ce que nous comprenions très bien. Mais ce que nous ne comprenons pas, ce que je ne comprendrai jamais, c'est que l'un de ces hommes à la Chambre des Communes, déclarait le 18 novembre 1954 (ce n'est pas vieux) — il s'agit de M. Boothby — : « Au risque de paraître me vanter, j'aimerais dire que je pense avoir moi-même aidé à tuer la C.E.D. A l'époque un grave problème de responsabilité se posait, mais peu d'actes de ma vie publique m'ont donné plus grande satisfaction ». Et il termine son discours en disant : « Je pense que la disparition du super-Etat européen n'est pas moins satisfaisante que la disparition du surhomme européen, l'un et l'autre de mauvaise idée, l'un comme l'autre ayant disparu pour toujours, je l'espère ».

Je dois donc dire et je suis obligé de dire avec fermeté, mais avec tristesse aussi, que dans la situation où nous sommes actuellement plongés, il y a des responsabilités britanniques précises et graves.

Mais puisque l'on parle des responsabilités dans le sens « responsabilités des échecs », je voudrais dire un mot des Etats-Unis et de leur politique, en rendant un hommage, je crois bien mérité, à la politique des gouvernements américains qui se sont succédé pendant cette période. Le gouvernement du Président Truman, le gouvernement du Président Eisenhower invariablement, inlassablement, et malgré toutes les difficultés que le continent leur a suscitées, et particulièrement la France, ont poursuivi la politique d'unification européenne, dans laquelle il faut le dire, ils ont un certain mérite, — car enfin, y a-t-il

beaucoup d'exemples historiques où l'on a vu une grande puissance, que certains affirment impérialiste, recommander inlassablement à ceux qui sont divisés et dont elle pourrait exploiter la division, recommander à ceux-là inlassablement : « Unissez-vous, unissez-vous, de façon à être dans tous les domaines, dans le domaine politique, économique, militaire, les partenaires forts, valables, puissants parce qu'unis, dont nous avons besoin ». Et c'est là la politique américaine depuis 1947. Je pensais qu'il

n'était pas inutile tout de même de lui rendre à cette tribune l'hommage qu'elle mérite. (*Applaudissements.*)

30 Août 1954. — Une nouvelle période a commencé. La situation présente sera analysée par ceux qui me succéderont à cette tribune. Le Congrès devra arrêter sa doctrine, devra arrêter ses objectifs, devra arrêter ses méthodes d'action, mais le point de base celui que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que nous sommes dans une situation entièrement nouvelle qui appelle des objec-

## ACTION FÉDÉRALISTE

La Commission d'Action Fédéraliste, après avoir examiné les réalisations faites en Europe, dans le domaine de la propagande et des échanges à l'instigation des mouvements membres de l'U.E.F.

— considérant que, si ces réalisations sont en général satisfaisantes, elles sont toutefois marquées par une insuffisance de coordination ;

— considérant que, dans la conjoncture actuelle et dans la perspective de l'action à mener, principalement en France, la coordination des efforts de tous doit être assurée avec précision tant sur le plan de l'élaboration des principes essentiels, que sur le plan des réalisations pratiques ;

— estimant, par ailleurs, qu'une certaine centralisation est souhaitable à cet égard pour assurer la diffusion des renseignements et des informations, d'une part, et des mots d'ordre d'autre part ;

EXPRIME LE VCEU que le Congrès décide la création d'une Commission Européenne de la Propagande et des Echanges, composée de délégués de chacune des organisations membres de l'U.E.F., cette Commission fonctionnant dans les conditions à définir le plus vite possible par le Comité Central de l'U.E.F., et se voyant assigner comme tâches principales l'élaboration de plans d'action et l'étude des moyens propres à les réaliser ;

ET SUGGÈRE que le Congrès approuve la mise en œuvre des moyens susceptibles de provoquer l'enthousiasme des peuples Européens et d'entraîner leur volonté de réaliser les Etats-Unis d'Europe.

Elle préconise dans ce but :

### A. POUR LA CONQUÊTE DE L'OPINION PUBLIQUE

1. L'affirmation, dans un manifeste clair et concis, des buts fondamentaux du Fédéralisme Européen sous les formes les plus variées et en plusieurs langues (tracts et affiches).

2. L'utilisation des moyens modernes de propagande (cinéma, radio, télévision européenne).

3. La mise au point d'un ensemble de symboles (choix d'un drapeau, création d'un insigne, timbre européen, hymne européen).

4. L'institution d'un jour de fête européen.

5. La création de Maisons de l'Europe.

6. L'organisation d'une consultation populaire Européenne.

7. L'extension, à l'Europe des Six, de la Convention Postale Franco-Italienne.

### B. POUR L'INTENSIFICATION DES ECHANGES ET DES RELATIONS EUROPENNES.

1. La mise en relation de régions européennes.

2. L'organisation de Forum Européens, de tournées de conférenciers, des voyages et croisières d'études et d'informations, des rencontres internationales et des échanges à caractère individuel ou collectif : de jeunes, de travailleurs, de groupes professionnels, d'artisans, d'écoliers et étudiants et de groupements féminins.

3. Une action de solidarité concrète à l'égard des travailleurs, des étudiants, des exilés et des émigrés de tous les pays.

### C. POUR L'ORIENTATION POLITIQUE EUROPÉENNE.

1. Le développement des manifestations publiques.

2. La multiplication des groupes fédéralistes locaux.

3. L'action permanente sur les milieux politiques.

4. L'action permanente sur les groupements économiques et sociaux.

5. L'introduction des principes fédéralistes dans les programmes scolaires.

tifs nouveaux et des méthodes nouvelles. Je voudrais citer ces trois lignes du Message pontifical de Noël que le Pape Pie XII a adressé au monde entier et plus particulièrement à l'Europe, lorsqu'il a dit avec sa profonde lucidité : « Les récents accords qui prétendent ouvrir une ère de paix froide n'ont plus pour fondements l'idéal d'une véritable unification européenne ». C'est le point de départ de toutes les réflexions de ce Congrès.

Quelles sont les quelques recommandations maintenant que je voudrais vous faire au moment où nos débats vont s'ouvrir ?

Notre premier devoir, me semble-t-il, est de nous efforcer avec opiniâtreté, à dissiper les équivoques autour du mot Europe ; autour du mot : « Unité de l'Europe », se sont créées et se développent de jour en jour les pires confusions et par conséquent les pires dangers. (*Applaudissements.*)

Nous devons savoir dire qu'il faut faire un choix entre l'Europe que nous propose M. Molotov — car lui aussi, il nous propose une Europe — et l'Europe des Sept, ou l'Europe des Quinze. Et il faut pas croire comme je l'ai entendu dire avec regret au Bureau International du Mouvement Européen, que tout cela c'est la même chose, sauf celle de M. Molotov, bien entendu, et que l'on travaillera au niveau des Trois, des Six, des Sept, des Quinze, des Quatorze : ça n'a pas d'importance disait-on à Bruxelles il y a quelques jours.

Comment, ça n'a pas d'importance ! Il y a d'un côté le salut et de l'autre l'impasse. Est-ce que cela n'a pas d'importance ? Est-ce que nous n'avons pas le droit et le devoir impérieux de choisir ? Dissipons les équivoques, disons avec clarté quelle est l'Europe que nous voulons, comment elle est construite, à quelles conditions minima elle doit répondre, et qu'en dehors de ces conditions il n'y a pas l'Europe, mais simplement l'anti-Europe.

Voilà la première observation que nous devons avoir toujours présente à la mémoire.

Cette confusion que nous devons d'abord dissiper dans nos esprits, dans la mesure où elle y règne, il faut aussi la dissiper dans nos organisations et il faut aussi la dissiper dans les mouvements européens.

Je pense que politiquement le Mouvement européen serait condamné à sa disparition prochaine et je crois qu'aux yeux de l'Union Européenne des Fédéralistes il ne présenterait plus grand intérêt s'il devait poursuivre dans cette voie de la confusion où on nous a dit, hier encore à Bruxelles, que mon Dieu il n'y a pas grande différence entre ce que nous voulions hier et ce qui se passe au-

jourd'hui, où j'ai entendu dire à des personnes que je croyais autorisées que la meilleure période du point de vue du climat pour l'Europe est celle dans laquelle nous vivons. Et j'ai même entendu l'un des délégués nous dire que le mois d'Octobre 1954 a été vraiment le mois optimum pour l'action européenne.

Voilà ce que j'ai entendu dire par des hommes qui ne riaient pas et qui ne souriaient pas.

Eh bien non, nous dissiperons cette confusion ou alors nous serions peut-être appelés à reconsidérer le travail en commun qui nous enliserait peut-être dans l'impuissance au moment où nous devons redoubler d'efforts. (*Applaudissements.*)

Nous n'oublierons pas davantage que nous ne sommes ni des diplomates, ni des gouvernements. Il est naturel, il est nécessaire que les diplomates et les gouvernements agissent avec la prudence que requièrent leurs fonctions. Mais dans cette période de confusion où nous sommes, s'il n'y a pas quelque part en Europe un organe, un mouvement, (je pense que c'est le nôtre) qui dise avec clarté, avec force, avec précision : là est l'objectif, voilà comment il faut y aller ; s'il n'y a pas cet organe, si nous-même n'assumons pas cette tâche, qui va l'assumer ? (*Applaudissements.*)

Sans doute au niveau de nos organes dirigeants, devons-nous bien entendu dans nos conversations, dans nos contacts, dans notre action, nous entourer des méthodes diplomatiques nécessaires habituelles pour aboutir — diplomatique ça veut dire de la psychologie — sans doute ne nous opposerons-nous pas à telle ou telle formule qu'on pourra nous présenter, dès l'instant où elle ne nous apparaîtra pas s'opposer à la marche vers l'objectif que nous nous sommes fixé, mais pour la masse nous devons continuer à lui présenter des objectifs simples, précis, concrets, trop ambitieux même si c'est nécessaire car c'est seulement un excès d'ambition et non pas des objectifs techniques qui nous permettront d'entraîner les masses et de leur faire comprendre la hauteur de nos ambitions, la valeur de nos idées.

Je voudrais ici parler des délais. Voyez-vous chaque fois que j'en parle il y a de bonnes gens qui ricanent, et l'autre jour au Mouvement Européen il y en avait beaucoup qui ricanait et l'un d'entre eux qui, au surplus, sur le plan privé est l'un de nos amis, mais qui, je le crains sur le plan politique, devient un adversaire, disait : Mais voilà cinq ans qu'on nous parle des délais ; on a toujours parlé de délais.

Eh oui ! j'écrivais en Janvier 1953 : la lutte pour l'Europe est avant tout

une bataille contre la montre. C'est cette bataille qui importe de gagner. Si nous avions devant nous l'éternité, je serais prêt à me rallier à certaines propositions marquées du sceau d'une prudence qu'on invoque ici comme une vertu. Mais en politique il n'y a pas de vertu en soi ; ici la sagesse c'est la prudence, là c'est l'audace. Et si nous ne savons pas être audacieux, nous laisserons passer l'heure de l'Europe.

Je ne regrette pas d'avoir écrit il y a trois ans ces quelques lignes, parce qu'effectivement nous avons joué contre la montre et pour le moment nous ne sommes pas gagnants et la montre continue de tourner et depuis le 30 Août 1954, nous recommençons la course.

Donc, la notion de délai est capitale et toute formule qui pourrait trouver son aboutissement dans une décade, dans dix ans ou dans vingt ans, est une formule mauvaise parce que pendant ce temps-là les événements auront marché, les esprits auront évolué et le nationalisme qui commence si bien son travail, aura définitivement gagné la partie. Et lorsque techniquement nous aurons de beaux projets à présenter, il n'y aura nulle part en Europe quelqu'un pour vouloir même les considérer. (*Applaudissements.*)

L'action principale, mes chers amis, et c'est la dernière recommandation que je veux faire avant ma conclusion, sans doute l'action doit-elle se mener partout, dans tous les pays qui peuvent directement ou indirectement contribuer à la bataille pour l'Europe, mais les deux batailles principales, c'est en France et en Allemagne qu'elles se mènent ; et permettez-moi de commencer par la France.

Bataille principale, parce que nous avons des responsabilités particulières dans les événements récents, parce que les événements de ce jour-même ne nous donnent pas peu d'appréhensions.

On s'est parfois interrogé et on s'interroge toujours et je me suis interrogé O combien, avec parfois un peu d'imprudence sur les intentions du Président du Conseil français. Mais il y a malheureusement des choses qui ne trompent pas ; le choix des hommes. Lorsque tel ou tel homme est choisi pour telle place, on peut ordinairement en tirer des conclusions.

Eh bien, Messieurs, quels sont les changements récents qui se sont opérés dans le personnel qui dirige la politique française ? Eh bien, M. Massigli a pris le secrétariat général au Quai d'Orsay. Il a remplacé M. Parodi ; ils sont tous les deux des amis je m'empresse de le dire. M. Parodi va conduire, si je suis bien informé,

la délégation française pour la discussion sur le pool des armements.

Et enfin les journaux de ce matin et d'hier soir nous annonçaient que M. Jean Monnet, Président de la Haute Autorité de la C.E.C.A., et qui résigne ses fonctions le 10 Février prochain — afin, je reprends ses propos, « de se consacrer à l'action en faveur des Etats Unis d'Europe » — va être remplacé par M. Ramadier.

Le moins qu'on puisse dire de ces trois hommes vis-à-vis de qui j'éprouve la plus profonde estime, c'est que leurs convictions européennes ne sont pas très fortement assurées, et puis, que les uns et les autres vont assurer des fonctions clé, il est légitime que nous soyons inquiets, que vous soyez inquiets.

Bataille à mener en France, difficile et je crois devoir le dire, sans issue immédiate. Il me paraît peu probable qu'il soit possible de trouver à l'Assemblée Nationale française, telle qu'elle existe aujourd'hui une majorité pour approuver demain tel ou tel progrès sur la voie de l'Europe supranationale, et je mets dès maintenant en garde ceux qui voudraient croire que par des petites mesures bien ajustées, une extension des pouvoirs de la C.E.C.A. et de ses compétences, par exemple, on arrivera progressivement, à la sauvette, à améliorer la situation. Je crois que rien n'est plus faux qu'une telle perspective, car nos adversaires sauront bien discerner eux-mêmes tous seuls le moindre progrès qu'on essaiera de faire dans cette voie, et soyez sûrs qu'ils s'y opposeront avec la même intelligence et la même habileté qu'ils ont mises à s'opposer à nos efforts récents.

Il faut donc viser haut, il faut viser ambitieux et il faut viser loin. S'il y a un espoir — et je crois qu'il y en a — que la France reprenne la voie dans laquelle actuellement elle semble hésiter, voir reculer, ce sont les élections de 1956 qui peuvent peut-être dans certaines circonstances en fournir l'occasion, et il faudra étudier, amis français qui êtes dans cette salle, avec précision avec méthode quels sont les voies et moyens par lesquels on pourra, devant l'opinion publique, imposer avec clarté nos objectifs, nos options et prendre les positions que cette opinion pourra comprendre.

Je suis convaincu pour ma part qu'il y a de réelles possibilités lors des futures élections, à la condition de penser qu'elles auront lieu dans quinze mois c'est-à-dire demain.

J'en reviens maintenant à l'Allemagne et je voudrais d'abord de cette tribune et au nom de l'U.E.F. rendre un hommage tout particulier au grand homme d'état qui dirige actuellement les destinées de la Républi-

que Fédérale allemande. (*Applaudissements.*)

Je crois que nous avons une chance exceptionnelle et qui, très probablement ne se reproduirait pas, que d'avoir à la tête de l'Allemagne un homme qui a une si haute conscience des véritables intérêts de son pays, car c'est un grand Allemand et qui ne situe pas les intérêts de l'Allemagne au niveau où beaucoup de ses prédécesseurs dans l'histoire de l'Allemagne les ont situés, c'est-à-dire au

spécifiquement intérieurs de la basse cuisine politique ordinaire.

Eh bien, il a été, il reste cet homme et il est en train dans sa politique, de payer lui-même la note des erreurs françaises. Je voudrais attirer tout particulièrement l'attention au-delà même de cette salle, si toutefois ma voix y parvient. Mais j'ai peut-être quelque droit de parler ici des rapports France-Allemagne, et je voudrais attirer l'attention des Français, de ceux qui se prétendent

## POUR LES DROITS DE L'HOMME

Le Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes, réuni à Paris les 22 et 23 janvier 1955 :

Considérant l'urgente nécessité de mettre l'accent sur les aspects civils de l'intégration européenne ;

Considérant que, malgré les faiblesses imputables à son Statut, le Conseil de l'Europe accomplit une œuvre législative utile dans plusieurs domaines ;

Considérant l'importance toute particulière de la Convention européenne des Droits de l'Homme et de son Protocole additionnel, qui tendent essentiellement à préserver la personne humaine et les institutions démocratiques de l'Europe occidentale au moyen d'une garantie effectivement supranationale ;

APPELLE de ses vœux le dépôt des instruments de ratification qui font encore défaut ;

INSISTE auprès des Membres du Conseil pour qu'ils usent largement des clauses facultatives de la Convention, et notamment ;

— acceptent la juridiction obligatoire de la Cour européenne des Droits de l'Homme ;

— et surtout, reconnaissent aux personnes physiques et morales le droit de se défendre elles-mêmes devant la Commission européenne des Droits de l'Homme, toute protection subordonnée à l'initiative des gouvernements, risquant d'être faussées par des préoccupations politiques, voire de rester lettre morte ;

DEMANDE aux mouvements fédéralistes de n'épargner aucun effort en vue d'atteindre ces objectifs.

(Adoptée à l'unanimité.)

niveau du nationalisme allemand borné, et par conséquent dangereux.

C'est une grande chance pour l'Europe et je voudrais dire aux Français que c'est une grande chance pour la France que d'avoir à la tête de la République Fédérale allemande un homme de cette taille, un homme de cette intelligence, un homme de ce courage.

Car enfin, nous Français — je m'adresse à tous les Français dans cette salle — qui pensons si souvent à nos préoccupations dans le domaine intérieur pour les faire passer avant même les préoccupations internationales, croyez-vous que le Chancelier Adenauer n'a pas lui aussi des préoccupations dans l'ordre intérieur et croyez-vous qu'il n'a pas su et c'est là que réside le courage, faire passer par priorité absolue et au détriment de son propre prestige les conceptions européennes qui sont les siennes et les nôtres avant même les intérêts

responsables et leur dire : allez-vous, de vos propres mains, détruire l'espoir unique que l'Histoire nous offre avec le Chancelier Adenauer (*applaudissements*), de rétablir des rapports entre nos pays et sur des bases enfin dépourvues d'équivoque, de méfiance et de haine ?

Et je suis inquiet, et je suis dur pour nos compatriotes lorsque je lis dans un bulletin de l'office de presse allemand :

« Der Mittag », journal indépendant de Dusseldorf, à l'occasion d'un message que le Chancelier Adenauer avait envoyé à un homme récemment libéré des prisons des nations anciennement alliées, constate que personne, à l'étranger, n'a jamais reproché au bourgmestre défunt de Berlin, Reuter, d'avoir envoyé un télégramme *pro-nazi*. Quelqu'un a-t-il des doutes sérieux sur l'attitude d'Adenauer et de Reuter à l'égard du 3<sup>e</sup>

Reich, et pourtant on ne permet pas à ces hommes de penser et d'agir librement. C'est une constatation douloureuse, et s'il est vrai que nous devons en conclure que la patience continue d'être de mise jusqu'à ce que l'étranger se décide à changer d'avis, il en résulte également que nous n'avons pas de raisons de faire des cadeaux aux nationaux comme celui de la Sarre. Personne ne le reconnaît, personne ne nous en récompense, personne ne nous dit du fond du cœur que les Allemands ont fait des progrès, qu'ils ont changé. Au contraire le monde entier guette la moindre occasion de nous jeter au visage : vous êtes bien toujours les mêmes et vous resterez les mêmes toujours malgré votre Reuter et votre Adenauer. »

Et voilà ce qu'on continue d'entendre dans un certain nombre de pays mal informés, une opinion publique qui, souvent comme les opinions publiques vivent davantage tournées sur le passé que tournées vers l'avenir. Mais prenons garde, ces situations-là ne durent pas éternellement et nous avons vu les reculs de l'idée européenne en Allemagne. Nous voyons réapparaître et d'une manière très claire et par la faute de la France les signes non équivoques d'un certain nationalisme allemand que nous aurons nous-mêmes ressuscité de ses cendres.

Et je voudrais ici m'adresser aux Allemands en leur disant : lorsque nous parlons du nationalisme allemand il faut nous comprendre. Ne croyez pas que nous pensons à je ne sais quelle malédiction qui pèserait éternellement sur le peuple allemand en proie à ce qu'on appelle ses mauvais génies, ce n'est pas cela du tout, et d'ailleurs vous en avez fait la preuve à vos élections de 1953, puis que vous avez choisi l'Europe et, dans une très large mesure, vous continuez à choisir l'Europe.

Par conséquent ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais il s'agit de ce fait qui a un caractère géopolitique, de ce que vous êtes placés en un lieu de ce monde et maintenant dans une situation politique et économique telle qu'il est possible et peut-être demain dirions-nous probable, qu'à nouveau forcés de vous replier sur vous-mêmes, vous soyez en quelque sorte contraints, et malgré vous, d'obéir à certaines tentations que jusqu'à ce jour vous avez su rejeter.

C'est la situation géopolitique de l'Allemagne qui nous inquiète, ce ne sont pas les Allemands, et lorsque je lis déjà dans la presse la position prise par le Deutsch-Partei par exemple pour ne parler que de lui, position politique — je ne parle pas des positions intérieures, elles ne me concernent pas — lorsque je vois en même

temps les offres qui vous sont faites déjà maintenant par Moscou, alors oui, je crains en effet la résurrection dans différents milieux du nationalisme allemand que j'ai droit de craindre et de redouter, et par anticipation de condamner, comme je crains, je redoute, et j'ai condamné à cette tribune le nationalisme français.

Votre rôle, camarades allemands, il est difficile parce qu'il est défensif. Votre rôle ne peut être je crois maintenant que de tenir; c'est une bataille défensive, mais une bataille défensive sans merci que vous devez livrer. Vous devez attaquer l'une après l'autre en les démasquant toute tentatives de résurrection du nationalisme même, même et j'insiste, si elles se trouvent justifiées par les événements, par la situation dans laquelle l'erreur française vous a plongés.

Tenez, tenez jusqu'à quand? Tenez jusqu'à ce que peut-être, et j'espère que nous ferons de notre mieux, le peuple français donne demain, par son nouveau Parlement aux problèmes de l'Europe une réponse différente de celle qu'il lui a donné le 30 août.

Quinze mois, notre bataille est de quinze mois : offensive en France, défensive dans les autres pays et plus particulièrement en Allemagne.

Voilà exactement la voie, je crois, dans laquelle vous devez avec difficulté vous engager car il est difficile de lutter sur le terrain où l'on vous a aujourd'hui amenés. Et je vous en conjure, comme je l'ai fait déjà à votre Congrès de Hanovre où j'ai été vous parler, je vous conjure, ayez du courage. Mais ça, vous n'en avez pas besoin. Je vous engage bien davantage à la patience et là peut-être en avez-vous besoin.

Et je conclus, mes chers amis. Le Comité Central sortant vous remet son mandat. C'est à vous de juger ce que nous avons fait, ce que nous avons tenté, ce que nous avons réussi, et aussi ce dans quoi nous avons échoué.

Je dois dire pour ma part, et peut-être mon jugement est-il faux, que si nous nous retournons vers ces trois années et pour ce qui me concerne trois années encore en arrière, jusqu'au moment où l'on m'a confié les charges principales de la direction de l'U.E.F., je crois que nous pouvons tout de même considérer que du bon travail a été accompli.

Nos réunions jalonnent l'Europe : c'est Rome, Palais de Venise, les co-teaux de la Moselle, Berne, médiéval un peu austère, Namur, Paris, Strasbourg, Bellagio, Francfort, Luxembourg, Venise, La Haye ; ce sont quelques entreprises réussies parfois, quelquefois à moitié, quelquefois don-

nant un échec : l'Orangerie, Lugano, Bellagio, Venise encore, certaines rencontres où j'ai eu le privilège de mettre en rapport moi-même après cette guerre des représentants authentiques des Anciens Combattants allemands et des Anciens Combattants français.

Je crois qu'on s'est bien battu mais je crois que la bataille que nous avons menée, c'est la bataille éternelle que les hommes depuis les origines du monde mènent et continueront de mener et qui se déroule sous deux signes avec deux objectifs toujours recherchés, jamais atteints, liberté d'abord et unité ensuite, ce maître-mot mystérieux qui semble dans une très large mesure être du ressort secret des hommes qui méritent ce nom.

Notre situation est actuellement critique, il faut le savoir, mais je crois que nous avons encore de bonnes raisons d'espérer parce que nos militants et leur ardeur sont intacts (c'est déjà quelque chose car, que se serait-il passé si vous vous étiez dispersés) et aussi, je le crois, parce que certains de nos adversaires — et je pense tout particulièrement à quelques français — ont compris. J'ai cru discerner chez certains d'entre eux des indices d'une mauvaise conscience qu'il nous faudrait savoir exploiter. C'est-à-dire que demain il faudra, tout en ayant bien précisé nos objectifs, ne pas faire preuve de sectarisme à l'égard des hommes et accepter dans nos rangs, s'il s'en trouve et s'ils se présentent, tous ceux qui clairement — je dis bien clairement — se rallieront. Nous accueillerons avec joie, avec plaisir et sans rien leur dire, sans évoquer le passé, les ouvriers de la dernière heure si toutefois ils veulent bien se présenter devant nous. (*Applaudissements.*) Le danger c'est la brume, le danger c'est le brouillard dans lequel nous vivons encore aujourd'hui, le brouillard politique. On ne voit pas clair, on part dans toutes les directions.

Le rôle de ce Congrès c'est de bien réfléchir, de faire le point de la situation avec précision, une bonne analyse ; ensuite un bon objectif, et après une bonne méthode.

Si nous réussissons en ces trois points, alors je suis sûr que nous avons de grands jours devant nous enore, à condition si vous me permettez, que nous placions ce Congrès sous deux signes : le premier celui de Péguy que je vous ai cité une fois et je le cite une deuxième fois : « nos fidélités sont des citadelles » et deuxièmement, je termine par là : « Dans la guerre, comme dans la paix, le dernier mot est à ceux qui ne se rendent jamais. » (*Applaudissements.*)

# René PLEVEN : "Les Etats-Unis d'Europe pour les peuples, pour les hommes, pour les femmes, c'est l'avenir, c'est le progrès, c'est la paix."

Un déjeuner en commun, sous la présidence de M. René Pleven, député, ancien Président du Conseil, réunit la totalité des délégués au Congrès en même temps qu'un grand nombre d'invités militants de l'Union Française des Fédéralistes et des sympathisants à la cause européenne.

Parmi les personnalités, citons le Ministre de la Sarre, les représentants de l'Ambassadeur de Belgique, de l'Ambassadeur des Pays-Bas, de l'Ambassadeur d'Italie, M. Claudius-Petit, député, ancien ministre, M. Hervé Alphand, Ambassadeur de France, M. Jean

Drapier, Président du Bureau exécutif international du M.E., M. René Courtin, Président de l'Organisation Française du M.E., M. Gironella, secrétaire général du M.S.E.U.E. et de nombreux amis de M. René Pleven.

Après une brève allocution de MM. Claudius-Petit, René Courtin, Jean Drapier, de Miss Josephy (Grande-Bretagne), de M. Wolfgang Kanngiesser (Allemagne) et de M. Gironella (qu'on trouvera à la page suivante), M. René Pleven prononça le discours politique suivant :

*Mon vieux camarade Henri Frenay m'a fait un très grand honneur en me demandant de présider ce déjeuner du Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes. C'est un très grand honneur, d'abord parce que c'est la première fois que j'ai la liberté d'assister à un congrès d'Européens, mais je vous donne l'assurance que ce que j'ai pu voir et entendre du vôtre m'a déjà décidé à y participer dans l'avenir en toutes occasions. (Applaudissements.)*

*Mais si l'honneur est grand, l'honneur est aussi redoutable parce que quel qu'il ait pu être le succès, l'ampleur des assemblées qui ont présidé à ce congrès, celui-ci a certainement une importance exceptionnelle en raison de la période et des circonstances dans lesquelles il se place.*

*Ces circonstances, avec clairvoyance, avec courage, j'ai entendu tous vos orateurs les définir : nous n'avons pas à nous mettre un bandeau sur les yeux; ces circonstances sont celles d'une crise de la cause européenne. Car la conséquence la plus grave de l'échec de la ratification en France du traité de Communauté Européenne de Défense, cela n'a pas été à mes yeux qu'elle ait annihilé deux années, trois années de travail. Deux années, trois années, qu'est-ce par rapport aux siècles dont il nous faut aujourd'hui modifier l'héritage ? Ce qui a été la conséquence grave, la conséquence redoutable de l'échec de la C.E.D., c'est qu'il a blessé un idéal, c'est que dans cette Europe dont les peuples ont été si souvent opposés les uns*

*aux autres par la guerre, dans cette Europe qui cherche à s'unir malgré des langues, malgré des races, malgré des passés si différents, était née une grande espérance commune. C'est cette espérance qui a été blessée par l'échec de la C.E.D.*

*Et voilà ce qui fait l'importance du V<sup>e</sup> Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes ; il groupe quelques-uns des hommes et des femmes les plus ardents, les plus convaincus, et pour employer le mot à la mode, les plus « engagés » dans la lutte pour la cause européenne. (Applaudissements.)*

*Ce Congrès, soyez-en sûrs, les sceptiques, les adversaires l'observent, et dans le climat d'aujourd'hui, combien parmi ceux qui nous suivirent avec enthousiasme il y a quelques années, ont peut-être senti pénétré le doute dans leur cœur, combien qui se demandent si l'ambition qui fut la nôtre de mettre fin aux divisions de l'Europe, d'y mettre fin sans étouffer les âmes et les patriotismes nationaux, n'était pas une grande, une généreuse utopie, mais une utopie tout de même. Combien qui se demandent si la tâche dans laquelle nous nous étions engagés ne dépasse pas les forces de notre génération, si cette tâche n'est pas surhumaine.*

*Que sera la réponse à ces questions ? Elle va dépendre des décisions, des résolutions, de l'état d'esprit qui va se dégager de ce Congrès, qui signifiera que les Européens sont capables de faire face à*

*l'adversité, de faire face aux difficultés ou au contraire qu'à la première ils s'éparpilleront et se décourageront. Voilà l'intérêt, voilà l'importance du V<sup>e</sup> Congrès de l'U.E.F. et voilà pourquoi il faut, mes chers amis, que notre V<sup>e</sup> Congrès se termine par un programme positif, par un programme concret d'action. (Applaudissements.)*

*Certes, ce n'est pas à l'invité que je suis encore aujourd'hui parmi vous, de me substituer aux organes du Congrès, mais peut-être me permettez-vous d'apporter ma contribution personnelle aux débats. Hier, Frenay, avec beaucoup de franchise, avec beaucoup de courage, a dit la part qu'avaient eu peut-être certaines personnalités dans l'échec de la C.E.D. Mais, voyez-vous, je crois que des hommes comme nous devons avoir la volonté d'aller davantage au fond des choses et de nous dire que, quel que soit le prestige ou quelle que soit l'influence de certains hommes, elle n'aurait pu aller contre la ratification de la C.E.D. si certains arguments de nos adversaires n'avaient porté sur une opinion publique peut-être incertaine parce que nous l'avions cru davantage informée, davantage préparée qu'elle ne l'était.*

*Quand je fais notre examen de conscience, je trouve que trois arguments ont porté. Le premier, ça été de nous dire : vous voulez faire une Europe qui ne comprend que six nations ; le deuxième, ça été de dire aux Français qui y ont été infiniment sensibles : « En intégrant la France*

dans l'Europe, vous allez détendre et qui sait, peut-être demain, briser les liens qui unissent la France à ses prolongements africains ; enfin, le troisième argument qui a porté, c'est celui qui a consisté à nous dire que nous consentions des abandons de souveraineté trop importants pour être supportés si d'autres grands pays européens comme la Grande-Bretagne par exemple, ne les consentaient pas eux-mêmes.

Eh bien ! certes, Mesdames et Messieurs, il y avait d'excellentes réponses à ces arguments. Ces réponses, vous les connaissez. L'Europe à Six, c'est une Europe de 155 millions d'habitants, c'est une Europe de grande puissance, et cependant c'est une Europe qui reste encore aux dimensions humaines.

L'Afrique ? Pour ma part, je pense que si l'Europe s'était unie, bien loin de séparer la France de l'Afrique, elle aurait accru le rôle de la France en Afrique, car la France aurait servi l'Europe en Afrique et elle aurait servi l'Afrique en Europe. (Applaudissem.) Et je suis bien certain que, si depuis l'échec de la C.E.D., nous avons vu se tenir une conférence en Asie qui a réuni quelques-unes des plus importantes nations asiatiques et qui prépare une autre conférence à laquelle cette fois la Chine est invitée, cela ne se serait pas produit si l'Europe n'avait paru s'arrêter dans sa marche, cela n'aurait pas donné l'occasion à l'Asie de montrer aux peuples d'Afrique qu'elle était prête à se substituer à l'Europe si celle-ci hésitait dans sa mission.

Et puis, il y a l'argument éternel de la supranationalité. O, Mesdames, Messieurs, comme il était cependant facile de montrer que depuis que le monde est monde, depuis qu'il existe une vie internationale qui se traduit par des traités, tout traité, par le fait qu'il implique de la part des nations qui le contractent un certain nombre d'obligations, qu'elles soient positives ou négatives, comprenait déjà une dose de supranationalité.

Nous sommes obligés de reconnaître cependant que les réponses aux arguments avaient beau être évidentes, les arguments ont porté. Un Congrès comme celui-ci, et un mouvement comme celui de l'Union Européenne des Fédéralistes, ne feraient pas œuvre réaliste, s'ils se contentaient de marquer leur fidélité aux anciennes formules que nous n'avons pu faire triompher. Il nous faut tenir compte de ces arguments, non pas certes pour y céder, non pas certes pour faire des concessions qu'il n'y a pas lieu de faire puisque nous sommes persuadés que nous

sommes sur la voie de la vérité, mais pour que dans la doctrine que vous vous efforcez d'élaborer, vous cherchiez davantage que nous ne l'avons fait à l'époque où se débattait dans nos pays la question de la ratification de la C.E.D., à toucher les esprits, les intelligences, les cœurs au point même où les arguments de l'adversaire les ont frappés. Voilà ce que je voudrais que votre Congrès puisse faire lorsqu'il va dans sa motion finale apporter sa contribution à ce que j'appellerai cette nouvelle doctrine de l'Europe.

Je tiens à vous dire ici mon complet accord avec ce qu'exprimait hier chez vous Robert Schuman. L'Europe : sous ce nom se cachent actuellement trop de marchandises différentes ; l'Europe comprend beaucoup de choses, les unes bonnes, les autres moins bonnes, et les autres quelque peu falsifiées. Il faut, à mon sens, que dans la doctrine que dégagera votre Congrès, il soit clair que le test d'une véritable conviction européenne est l'acceptation de certains abandons de souveraineté dans l'intérêt commun. (Applaud.)

J'ai été heureux de constater que tous les orateurs qu'il m'a été donné d'entendre avaient montré la parfaite unanimité de votre Congrès sur ce point.

Mais, Mesdames, Messieurs, il ne suffit pas d'affirmer ces principes. Je me sens, comme homme politique amené à garder un contact aussi étroit que possible avec les citoyens, en parfaite communauté de vues avec ce que j'entendais en fin de matinée exprimer par l'un de vos orateurs lorsqu'il disait qu'il fallait que nous soyons capables de démontrer aux hommes et aux femmes de toutes conditions, que leur sort, que leurs intérêts étaient directement associés à la réalisation de l'Europe.

Nous tous, les Européens, battons encore un petit peu notre coulpe ; peut-être avons-nous attaché trop d'importance à des démonstrations de caractère trop abstrait ; il faut faire descendre la propagande pour l'Europe dans le concret ; et pour ce faire, il faut que ceux qui se chargeront de la propagande pour l'Europe à travers tous les pays emploient le même langage, disent les mêmes choses et que l'on ne puisse jamais nous reprocher ce qu'on pouvait reprocher hier à d'autres gouvernements qui, dans le but de faire ratifier par leurs parlements le même traité, en fournissaient des exposés des motifs totalement différents.

Voyez-vous mes chers amis ce que va vous demander demain l'homme, la femme à laquelle va s'adresser

vosre propagande, à laquelle vous allez vouloir exposer votre doctrine, c'est ce qui se passera lorsque l'unité européenne ayant été réalisée, il faudra faire face aux difficultés résultant de la compétition économique, de la différence des régimes sociaux, de la différence des régimes monétaires et je m'en tiens à ces exemples, car nous pourrions multiplier les cas d'espèces. Ainsi, il faut, pour nourrir la doctrine européenne, pour lui permettre de répondre à toutes les objections que feront ceux qui veulent maintenir les divisions du passé qu'il y ait sans cesse au travail une organisation commune des mouvements européens prête à répondre à toutes les questions et à préparer les mesures exécutoires ou exécutables le jour où luirait l'unité européenne. Je l'ai dit récemment à nos amis du Danemark que j'ai eu le plaisir de rencontrer tout à l'heure au Congrès : l'heure est venue où doit exister un Institut des Etudes Européennes dont le Collège de Bruges est peut-être le noyau et qui pour l'ensemble des mouvements européens travaillerait à l'étude de toutes les questions que pose la fédération de tous les pays d'Europe.

Il ne faut pas laisser ces questions au hasard des inspirations. Mon expérience d'homme politique qui a bien souvent, en des réunions, cherché à exposer aux électeurs les raisons pour lesquelles il faut faire l'Europe, est parfaitement claire. Vous pouvez intéresser les hommes et les femmes de tous les pays à la Communauté du charbon et de l'acier ; vous pouvez les intéresser au fonctionnement, au mécanisme de la C.E.D., du Pool des Transports, du Pool Vert, mais ce qui suscite non plus l'intérêt, mais l'enthousiasme — et c'est par l'enthousiasme que nous arriverons à notre objectif — c'est lorsque vous leur montrez que le but suprême, le but supérieur, est ce qu'en langage populaire français, on appelle Etats-Unis d'Europe. (Applaudissements.) Ah ! Mesdames, Messieurs, ce mot-là, ce titre-là, croyez-moi, a infiniment plus de valeur populaire que les initiales C.E.C.A., que les initiales C.E.D. Cela, les hommes, les femmes des peuples de tous les pays le comprennent parce que les Etats-Unis d'Europe pour les peuples, pour les hommes, pour les femmes, c'est l'avenir, c'est le progrès et c'est la paix. (Applaudissements.)

S'il en est parmi vous qui, à certains moments, ont pu se sentir touchés par les affres du doute, par les inquiétudes, par le découragement, qu'ils se disent qu'il est bien peu d'hommes et de femmes en dehors des Européens qui disposent aujourd'hui d'une idée-force de la puis-

## E. GIRONELLA

Mes amis fédéralistes, j'ai l'honneur de représenter devant vous le Mouvement Socialiste pour les Etats-Unis d'Europe qui, j'espère, est bien connu de vous tous. J'ai le plaisir de vous dire, vous le savez déjà, que probablement il n'y a pas d'autre mouvement européen qui soit plus près de l'U.E.F. que notre M.S.E.U.E., non seulement près dans les idées mais aussi dans les actes; les derniers cinq ans d'action européenne l'ont prouvé. Au moment où votre Congrès a décidé la campagne pour le pacte fédéral, c'était notre mouvement, le deuxième mouvement européen qui a adopté la même formule et la même politique; au moment où l'Assemblée de Strasbourg piétinait dans l'impuissance et qu'on a dressé face à elle l'Assemblée de l'Orangerie, c'était notamment l'U.E.F. et notre mouvement socialiste qui étaient à la base de cette organisation. Quelques mois plus tard à Lugano, quand on a lancé la campagne pour une Constituante européenne, c'était encore l'U.E.F. et le mouvement socialiste qui étaient ensemble; et j'espère, et je souhaite pour l'intérêt de l'Europe que dans l'avenir on continue encore ensemble pour longtemps. (Applaudissements.)

*sance que représente l'espoir des Etats-Unis d'Europe. Pour combattre notre propagande, pour lui créer des concurrences, on cherchera à créer de fausses oppositions, on cherchera à opposer au mouvement qui doit nous emporter dans les Etats-Unis d'Europe, le sentiment national, le patriotisme. Mais, vous savez, et c'est là que le travail de l'Institut des Etudes Européennes que je préconise est indispensable, qu'il est possible de démontrer que dans tous les domaines, l'amour des patries, l'intérêt des patries peut mieux s'épanouir dans un régime d'union des pays européens que dans le statut de la division européenne.*

*Il y aura une autre opposition que l'on cherchera sans doute à créer; elle viendra peut-être de certains intellectuels ou de certains diplomates du pays que représentait avec tant de charme tout à l'heure Miss Josephy; on cherchera à nous dire qu'il y a peut-être une opposition entre les buts du fédéralisme européen et ceux plus élevés, plus vastes de la coopération universelle, de l'espoir*

Et je vous félicite parce que vous avez eu le courage de faire votre Congrès au moment le plus difficile de l'Histoire européenne, au moment où la confusion règne partout. Si j'ai dit souvent que les Fédéralistes avaient le courage de prendre les ennemis à la gorge, je dis aujourd'hui: les ennemis, c'est la confusion et c'est le compromis avec la victoire des nationalismes (appl.) et vous avez le courage aujourd'hui de prendre ces ennemis, la confusion et les compromis une autre fois à la gorge.

Mes chers amis, on dit qu'il y a eu la victoire des nationalistes; je vous en fais grâce: la victoire des nationalistes en Europe, ça ne peut apporter que des malheurs pour les peuples européens et cette victoire ne peut pas durer longtemps; nous entrons maintenant dans une étape difficile, très difficile, mais pas plus difficile qu'il y a quatre ou cinq ans quand à Lugano ou à Strasbourg nous étions une poignée de fous, une poignée d'illuminés; nous avons eu la chance que les gouvernements européens, à cause de la confusion générale, aient été obligés de faire des pas vers une certaine organisation européenne; si aujourd'hui ils font marche arrière, nous en sommes en réalité exactement où nous en étions il y a quatre ans; lités telles qu'elles sont et je dois je vous prie donc dans vos assises de ne pas avoir peur de voir les réa-

*d'une unité mondiale. Eh bien! Mesdames, Messieurs, cela encore c'est une fausse opposition. Prenons y garde; veillons dans notre propagande à ce qu'aucune erreur ne puisse jamais nous faire accuser de je ne sais quel provincialisme européen. Non, ce n'est pas du provincialisme européen que nous voulons faire: tout Européen est aussi un homme qui a au cœur l'idéal de l'unité et de la coopération universelle. Mais tout Européen est un homme qui pense que la vieille Europe, par son passé, par sa civilisation, est capable encore aujourd'hui d'offrir aux autres parties du monde un modèle de ce que l'unité et la coopération peuvent faire dans notre continent.*

*En somme, les Etats-Unis d'Europe, l'unité et la coopération européennes, qu'est-ce, sinon l'anticipation de ce que tous les hommes de bonne volonté et qui rêvent de coexistence pacifique, souhaitent voir un jour s'établir dans le cadre de l'unité et de la coopération universelle! (Applaudissements.)*

vous dire que pour notre mouvement socialiste, le programme européen, ce n'est pas un programme d'un compromis passager; les idées de la supranationalité sont aujourd'hui à la base de notre mouvement et tant que l'U.E.F. luttera aussi pour la supranationalité, nous serons exactement à ses côtés. (Applaudissements.)

Nous ne concevons pas aujourd'hui l'Europe sans supranationalité; je vous dirai encore que l'idée de supranationalité doit être et est la caractéristique réelle des Européens; nous voudrions la supranationalité pour l'univers tout entier; si aujourd'hui l'Amérique et la Russie étaient disposées à accepter la création mondiale d'institutions supranationales, nous serions enchantés; si la Communauté atlantique acceptait la création d'une autorité supranationale, nous serions aussi enchantés; si l'Europe des 15 acceptait les autorités supranationales aussi; si nous sommes aujourd'hui à 6 pays, ce n'est pas parce que nos idées européennes sont d'un nationalisme étriqué dans le cadre européen, c'est parce que les autres pays ne sont pas prêts à abandonner les habitudes d'un nationalisme traditionnel et je vous dis alors que notre conception est bien ancrée dans la réalité et que dans l'avenir vous pouvez compter dans la bataille pour l'Europe sur le M.S.E.U.E. (Applaudissements.)

Nous avons quand même peur, nous avons peur quand nous voyons que le Président du Conseil français quand il voyage à Rome ou quand il voyage à Bonn amène derrière lui une série d'industriels, de patrons, des mêmes patrons qui, hier, ont financé la campagne contre la C.E.D. et que ces gens maintenant se déclarent Européens. Et nous disons: attention à cette Europe; nous ne voulons pas d'une Europe des 14, d'une Europe des intérêts privés. La C.E.C.A. n'est pas seulement une révolution sur le plan de l'Europe, c'est une révolution sur le plan social; elle crée des institutions publiques ouvertes à la lumière de tout le monde et sous le contrôle démocratique. L'Europe qu'on doit faire, la seule Europe qui est concevable, ce n'est pas seulement cette Europe géographiquement plus large, mais cette Europe aussi honnête, ouverte à la vision de tout le monde et entièrement sous le contrôle démocratique; je vous dis alors que dans vos assises, en même temps que vous envisagez l'Europe sur le plan institutionnel et géographique, essayez aussi de mettre l'accent sur une Europe sociale forte, de manière que tant dans le plan économique que dans le plan social tous puissent y trouver leur place et leur avenir.

# L'EUROPE, dix ans après la guerre.

Conclusions du rapport politique préparé par Alfred MOZER.

Quelles sont les possibilités et les nécessités qui s'offrent aux Fédéralistes dans l'avenir immédiat ?

1° La première question à laquelle il s'agit de répondre est sans aucun doute la suivante : Continue-t-on à tenir pour nécessaire l'intégration européenne dotée d'organes supranationaux ? A mon avis, les premiers indices du courant de désintégration, commencé le 30 août 1954, nous obligent déjà à répondre sans réserves par l'affirmative.

2° La deuxième question qui se pose, est celle du point de départ de nos nouvelles actions. L'on ne tient ici aucun compte des nombreuses discussions sur la politique des « trucs », qui songe à utiliser pour l'Union Européenne des méthodes qui étaient valables ces dernières années pour la C.E.C.A., l'Assemblée « ad hoc » et la procédure de l'Article 38 du Traité de la C.E.D. Les conditions qui permettaient l'utilisation de ces « trucs » auprès de gouvernements disposés à l'intégration ont disparu. La France refuse de collaborer. Quant à l'Allemagne, référons-nous, par exemple, aux déclarations du Président de l'Association Fédérale de l'Industrie Allemande, M. Berg, sur la création d'organes internationaux de l'industrie privée pour la répartition des commandes d'armements. Il ne reste du pool d'armements qu'un cartel d'industrie privée. En collaborant à un organe, né en définitive sous le signe du *refus* des solutions supranationales, nous risquons de favoriser indirectement l'illusion qu'il porte des possibilités d'intégration européenne.

Mais il existe aussi une raison positive pour refuser cette collaboration. Les Fédéralistes européens étaient convaincus à juste titre que l'unité européenne n'était pas seulement une nécessité militaire. Ils considéraient cette unité comme nécessaire, même si nos pays n'étaient pas menacés de l'extérieur. Ils se sont ralliés à la proposition française et ont fait de nécessité vertu. Ils avaient la logique pour eux lorsqu'il leur était possible d'affirmer qu'un organe politique européen doit coiffer l'organe militaire et que cette Communauté politique devait comporter l'intégration économique. La France a refusé son accord. Selon elle, son refus est justifié parce qu'il permet de faire entrer la Grande-Bretagne dans l'Union Européenne Occidentale.

Nous reconnaissons la nécessité de la sécurité européenne au sein de la sécurité atlantique, et nous la souhaitons. Aussi devrions-nous adopter une attitude telle, qu'aucun doute ne puisse naître, d'une part quant à notre satisfaction de voir réalisée une défense commune avec contribution militaire allemande, d'autre part quant au fait que la solution trouvée aujourd'hui ne nous semble pas la meilleure. En tout cas, nous n'avons plus maintenant l'obligation de nous hypnotiser, comme au cours des dernières années, sur l'aspect militaire de l'unité européenne. Il ne nous faut plus maintenant revendiquer une Communauté politique et économique par la voie indirecte des exigences militaires. On doit aujourd'hui la mettre à l'ordre du jour, directement et sans camouflage militaire, dans l'intérêt de la politique et de l'économie elles-mêmes. Je crois qu'on peut ainsi gagner à notre cause et dans tous nos pays des hommes qui jusqu'ici voyaient dans l'intégration européenne (à tort, mais cela est compréhensible devant les débats sur la C.E.D.) un objectif exclusivement ou principalement militaire.

3° Notre attitude à l'égard du nouveau Statut de la Sarre devrait être semblable à celle préconisée pour

l'Union Européenne Occidentale. C'est une attitude courageuse que celle exprimée par le Congrès d'Europa-Union Allemagne à Hanovre, pour qui la critique du nouveau Statut de la Sarre ne doit pas être dirigée contre le fait que ce Statut soit trop peu national, mais qu'il soit *trop peu européen*. Sur ce point aussi, la nouvelle solution représente plus et mieux que l'état précédent. Mais elle se distingue, elle aussi, de l'objectif que nous poursuivons : l'euro-péanisation, à tel point que nous savons qu'il ne nous sera possible d'en revenir à notre proposition d'euro-péanisation qu'au moment où sera reprise sur le plan pratique une politique d'intégration.

4° Nous devrions soutenir par tous les moyens la dernière institution représentant une intégration véritable — la Communauté du Charbon et de l'Acier. Sur ce point aussi, il existe des divergences quant à la méthode la plus utile. Je ne tiens pas compte ici des discussions sur des propositions nées d'une connaissance insuffisante du Traité, telles que, par exemple, la demande d'élections directes à l'Assemblée de la C.E.C.A. D'après le Traité, chaque pays est libre d'élire ses membres à cette Assemblée *soit* dans son parlement national, *soit* directement. Une action en ce sens n'aurait donc pas le caractère d'une action européenne, parce que l'un des pays acquiescerait à cette demande, alors que l'autre pourrait s'en dispenser, de sorte qu'on perdrait l'effet psychologique escompté. (Ceci vaut plus encore pour l'élection directe de l'Assemblée de l'Union Européenne Occidentale. L'on canaliserait ainsi une aspiration européenne vers un but qui ne signifie rien, puisque cette Assemblée de l'Union Europe Occidentale n'a aucune compétence.)

Restent à l'égard de la C.E.C.A. trois tendances qu'il convient d'examiner avec sérieux.

a) L'un des groupes croit pouvoir rendre les meilleurs services à cette institution et, par voie de conséquence, à l'idée de l'utilité de tels organes, en s'en tenant strictement à l'application du Traité. On découvrirait ainsi qu'en s'en tenant loyalement au texte du Traité, un travail concret finit par aboutir à une expansion naturelle, parce que le charbon et l'acier ne peuvent être isolés de l'ensemble de l'économie.

b) Un deuxième groupe pense que l'économie intégrée du charbon et de l'acier devrait être étendue à une économie commune de l'énergie.

c) Enfin, le troisième groupe, qui représente dans le parlement de la Communauté du Charbon et de l'Acier le secteur politique, et ne participe pas ou guère aux travaux des experts économiques, voudrait utiliser la C.E.C.A. comme instrument de guerre à l'aide duquel l'on pourrait aboutir à d'autres intégrations.

Je crains que dans la constellation politique actuelle, ce troisième groupe ne contribue à mettre en danger la C.E.C.A., plutôt qu'à aboutir à de nouvelles intégrations. Les conditions de l'année 1952 (article 38, Assemblée « ad hoc », etc.) n'existent plus. Si, à la suite du nouveau Statut de la Sarre, qui implique qu'elle devienne membre direct de la Communauté du Charbon et de l'Acier, l'on commence par procéder à une modification anticipée du Traité, il faudra déployer de grands efforts pour éviter une édulcoration du Traité. Il y aura certainement des tentatives en ce sens. L'on ne pourra guère obtenir que la C.E.C.A. étende son domaine d'activités — pour des raisons pratiques aussi. Ce qui me paraît le plus important, c'est de laisser travailler la C.E.C.A. sur le plan

pratique et d'y collaborer dans toute la mesure du possible. Si l'on traite de questions telles que les transports, la politique à l'égard des cartels, la politique de conjoncture, de façon pratique et objective, les limites de ce Traité deviendront évidentes et l'on contribuera en même temps (non pas en partant d'une propagande politique, mais par l'application objective du Traité) à soulever d'autres problèmes de l'intégration économique. A ce moment, peut-être pourra-t-on à l'intérieur et à l'extérieur de la C.E.C.A. entreprendre une action politique. D'ici là, je crois que l'on doit prendre pour directives l'attitude de M. Jean Monnet, qui prouve que *Luxembourg* doit être défendu à Paris.

5° Nous en arrivons ainsi au point décisif. A l'encontre du passé, où un petit groupe pouvait agir efficacement en conseillant des gouvernements animés de convictions européennes, seule une attaque portant de la base, soutenue par la masse, pourra à l'avenir modifier l'orientation des gouvernements et des forces nationalistes. Les fédéralistes européens devraient avoir le courage de reconnaître qu'aujourd'hui ils doivent passer à l'opposition. A l'opposition, non pas par indifférence, ou en sous-estimant leurs pays et leurs peuples, mais dans la certitude que les nationalistes de leurs pays, à l'intérieur et à l'extérieur des gouvernements, sont prêts à gaspiller le patrimoine national et européen.

6° Nous savons que la ligne de démarcation entre Européens et nationalistes de tous pays passe à travers tous les partis et toutes les institutions sociales. A l'intérieur et à l'extérieur de ces groupes, il nous faut arrêter l'évolution en cours. Quand on se rend compte de la faiblesse de notre organisation devant la tâche qui nous est assignée, il est impossible de s'abandonner à un optimisme superficiel. Sans aucun doute, c'est aux Français et aux Allemands qu'incombera la tâche la plus difficile. Nos amis français devront demander à leurs concitoyens s'ils veulent perdre dans la nouvelle course au nationalisme précisément ce qui leur tient le plus à cœur : un peu de paix et de sécurité dans cette France et pour cette France qui est et demeure une partie de l'Europe. Connaissant le nationalisme allemand, on sait quelle tâche attend nos amis allemands. Leur lutte sera d'autant plus ardue, qu'on ne cessera de leur répéter qu'il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures pour le nationaliste allemand et le nationaliste français, et que ce qui convient à l'un convient à l'autre. C'est là que devra se manifester la solidarité de l'engagement dans la lutte européenne de nos amis français et allemands.

7° Nous devons placer nos activités dans la perspective d'une action à longue échéance. Personne ne peut prévoir si des événements inattendus créeront une situation qui permette un revirement subit. Mais il faut rester objectif et se détacher des voies tortueuses et des « trucs » qu'utilise une politique d'illusion. Il appartiendra au Congrès d'envisager les conditions matérielles de cette lutte qu'il faut mener sur une vaste échelle et qui doit couvrir tous les aspects de la politique, et les moyens d'y parvenir.

8° On pourrait envisager la proposition d'une Conférence à Quatre au mois de mai, pour orienter notre première grande action. Pour bien des gens, cette date est tentante : dix ans auront passé depuis la capitulation de l'Allemagne. La politique sera placée alors sous le signe des alliances de la dernière guerre. A cette attitude, nous devons opposer une nouvelle analyse de la situation. Des nations européennes, dotées d'une souveraineté illusoire, incapables d'assurer leur sécurité sur le plan de la politique étrangère, de la politique économique et de la politique extra-européennes; ou la solidarité européenne militaire, et qui seraient le jouet de puissances mondiales extra-européennes; ou la solidarité européenne, avec l'espoir d'un avenir commun : si nous n'avons pas le courage de poser cette alternative, nous aurons mérité la défaite du 30 août 1954.

# PASSE ET AVENIR DE LA C.E.C.A.

Conclusions du Rapport  
présenté par Gabriel BADARRAU

*L'obstacle le plus redoutable tant à une politique des investissements de la C.E.C.A. qu'à la création d'un véritable marché commun est l'absence d'une politique économique commune des six Etats. Sans une coordination de ces politiques la Haute Autorité « sera réduite à enregistrer sur un secteur neutralisé le heurt des plans d'expansion nationaux » (1) et sa contribution à une expansion économique dans les six Etats ne sera qu'illusion.*

## LA COORDINATION DES POLITIQUES ECONOMIQUES.

*Les six gouvernements ont reconnu cette situation lorsque le 13 Octobre 1953, ils ont convenu « d'examiner en commun avec la Haute Autorité leur politique générale d'expansion et d'investissements pour régulariser ou influencer la consommation générale, en particulier celle des services publics, et en vue d'harmoniser ce développement général avec l'action de la Haute Autorité » (2).*

*Après plus d'un an (le 16 Novembre 1954) une commission mixte, formée de représentants de la Haute Autorité et des gouvernements, s'est réunie à Luxembourg. Voici les résultats de cette première réunion au bout d'une année de travail : « La Commission a constaté que la situation conjoncturelle s'était transformée et même retournée depuis la date où avait été prise la résolution du Conseil spécial des Ministres. En effet au moins en ce qui concerne l'acier et progressivement sur le marché du charbon, un développement de la demande a succédé aux craintes de récession qui s'étaient manifestées l'année dernière. La commission en a conclu que la résolution du 13 Octobre 1953 devait être interprétée, non comme une mesure de circonspection, mais comme la mise en œuvre d'une méthode permanente d'examen et de coopération susceptible de s'adapter aux variations des circonstances » (2).*

*Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'eût vraiment pas été nécessaire de réunir une telle commission pour constater « que la situation conjoncturelle s'était transformée » ou « qu'un développement de la demande (avait) succédé aux craintes de récession » ! Ajoutons qu'après ces constatations majeures la Commission a conclu à la nécessité d'interpréter la résolution du 13 Octobre 1953 « non comme une mesure de circonspection mais comme la mise en œuvre d'une méthode permanente » etc... Il suffit de rappeler que le 13 Octobre 1953 le Conseil des Ministres avait déjà décidé « d'étudier et de suivre régulièrement et en commun avec la Haute Autorité la conjoncture » (3) pour évaluer le nombre d'années devant s'écouler*

(1) Article 69.

(2) Le Professeur Byé juge que la Haute Autorité peut sortir de ce rôle de « destructeur de plans » par des choix constructifs, par l'établissement d'un plan, ce qui n'est guère possible sans une coordination des politiques économiques qui n'est plus de la compétence de la Haute Autorité.

(3) Rapport mensuel de la Haute Autorité — 1954, No 12.

(3) Deuxième Rapport de la Haute Autorité — Avril 1954.

avant qu'on ne parvienne grâce à ces méthodes à « régulariser ou à influencer la consommation générale » et à « harmoniser (ainsi) ce développement général et les programmes de la Haute Autorité. »

## LES INSTITUTIONS

On ne peut pas conclure sur le bilan « fonctionnel » de la C.E.C.A. avant d'examiner le fonctionnement de ses institutions. Les lignes générales de ce fonctionnement apparaissent déjà dans l'examen des activités figurant aux paragraphes précédents. D'autre part il s'agit là d'un chapitre que les fédéralistes connaissent bien. Aussi nous nous limiterons à quelques points essentiels.

La Haute Autorité, conçue comme moteur de la Communauté en a réellement assumé les fonctions. A la lumière de l'expérience il apparaît cependant que sa « puissance » a été calculée trop juste par rapport aux efforts qu'elle doit fournir pour vaincre les forces d'inertie qui empêchent le démarrage du char de la Communauté.

Cela s'aggrave du fait que le système des freins et celui de l'alimentation en carburant — l'un et l'autre contrôlés en grande partie par le Conseil des Ministres — fonctionne mal à propos et empêche dans l'ensemble le moteur de « tourner » à un régime normal.

La Haute Autorité s'est engagée résolument dans l'application du Traité et dès son installation on lui doit cette « ouverture des marchés nationaux » réalisée pratiquement dans les délais fixés par les Traités.

Cependant, comme nous l'avons déjà dit dès qu'elle doit pénétrer au cœur des problèmes soulevés par la création d'un véritable marché commun, elle se voit arrêtée dans son élan.

De quelque côté qu'on se trouve on aperçoit sur-le-champ ce fait qui est inhérent au système : « La Communauté entraîne des abdications de souveraineté mais dans un domaine très large touchant à l'économie du charbon et de l'acier, les Etats ont gardé leur compétence », dit très justement le professeur Reuter. Et il ajoute « toute unification, toute coordination sont subordonnées à leur consentement exprès... (Ainsi) la seule existence de la C.E.C.A. doit conduire les Etats à une harmonisation de toute leur politique économique. Ils n'ont pas abusé jusqu'à présent de cette possibilité ».

Bien plus, la Haute Autorité n'est pas limitée dans ses possibilités d'action par les seules limites juridiques de sa compétence. Elle est aussi limitée par le rapport de forces qui existe entre elle et les gouvernements nationaux et qui l'amène à faire des concessions aux gouvernements même dans les questions dépendant de sa compétence, pour se ménager la bonne volonté du Conseil des Ministres et des gouvernements dans les autres questions.

On en a bien des exemples en particulier celui des concessions faites au gouvernement français lors de l'ouverture du marché des aciers spéciaux.

Dans cette compétition la C.E.C.A. ne pourrait s'appuyer que sur la force des intérêts qui dépassent le cadre national. Mais ces intérêts commencent à peine à voir le jour, à se découvrir eux-mêmes. Ils ne peuvent se cristalliser plus vite que les transformations de structure qui les engendrent. Et, ceci est d'autant plus vrai, que lorsque de tels intérêts dénationalisés existent déjà, il ne concorde pas avec les intérêts et les buts de la C.E.C.A., ainsi qu'il en est pour les cartels.

La politique sociale de la Haute Autorité pourrait être

un élément de nature à éveiller dans les rangs des travailleurs le sens de leur intérêt européen. De même les avantages d'un grand marché joints à ceux qui découlent aussi bien pour les entreprises que pour les travailleurs de ladite politique sociale, peuvent agir dans le même sens en ce qui concerne les milieux patronaux clairvoyants. Mais tout ceci n'est encore que chimère. La réalité présente c'est l'isolement de la Haute Autorité, face aux intérêts des Etats et des cartels.

Un seul allié dans cet isolement : l'Assemblée Commune. Lorsqu'on parcourt ses compte-rendus ou lorsqu'on assiste à ses réunions, on sent se dégager une réelle volonté d'appuyer la Haute Autorité et d'obtenir ces dépassements indispensables du Traité.

Malheureusement elle est dépourvue de véritables pouvoirs. Elle en a bien un, mais qui est aussi peu maniable et aussi peu utile pour les besoins de tous les jours que l'est un marteau-pilon pour enfoncer un clou : la motion de censure. On ne voit guère, l'expérience aidant, comment elle sera utilisée. Cette motion de censure n'est d'ailleurs qu'un frein supplémentaire après celui du Conseil des Ministres et de la Cour. On sent bien qu'après avoir remis quelques pouvoirs supranationaux entre les mains de la Haute Autorité les gouvernements ont été plus préoccupés de l'empêcher de s'en servir abusivement que de lui en faciliter l'utilisation. Aussi l'Assemblée est à même d'assommer la Haute Autorité en cas de désaccord sans qu'elle puisse en retour la couvrir réellement de son autorité lorsqu'elle veut la soutenir. Cette couverture, en effet, ne peut s'obtenir par le vote d'une résolution qui, par son caractère consultatif laisse la Haute Autorité seule devant ses responsabilités, au moment de la décision.

De son côté l'Assemblée, en attendant qu'elle manifeste sa souveraineté dans le vote d'une motion de censure, se trouve reléguée au rôle d'organe consultatif.

Si nous avons pu comparer la Haute Autorité à un moteur dont la puissance est insuffisante en fonction du travail qu'il doit fournir, l'Assemblée Commune peut être comparée à un moteur, puissant peut-être, mais tournant à vide parce que mal embrayé.

Une telle situation ne saurait se prolonger sans porter à cet organisme un préjudice d'autant plus sérieux que le Traité l'avait paré de ce droit de censure apogée des Assemblées souveraines. Ces inconvénients n'ont fait d'ailleurs qu'augmenter lorsqu'après la chute de la C.E.D. : l'Assemblée Commune qui, (au prix de quelques transformations) devait assumer à la fois le contrôle démocratique de la C.E.C.A., de la C.E.D. et, peut-être, de l'autorité politique, s'est vu réduite à nouveau, et du jour au lendemain, à sa mission initiale.

Pour compléter le tableau de cette situation d'office dans laquelle se trouve l'Assemblée, il faut rappeler, enfin, le décalage de plus en plus accentué entre ses positions et les positions des parlements nationaux dont elle est l'émanation. Et, comme ce sont ces derniers qui détiennent les véritables pouvoirs souverains, ce décalage joue dans un sens défavorable à l'Assemblée Commune.

Pour remédier dans une certaine mesure aux faiblesses de son allié, la Haute Autorité a accepté de lui soumettre au préalable ses projets afin de connaître son avis avant qu'elle ne prenne de décisions définitives. Les travaux des commissions se prolongent au-delà des sessions ordinaires ou extraordinaires et multiplient ainsi les contacts entre les membres de l'Assemblée et la Haute Autorité. Ainsi, malgré ses pouvoirs limités, l'Assemblée accroît son influence sur la Haute Autorité.

Codétenteur des pouvoirs supra-nationaux la Cour vient à peine de se manifester; il est trop tôt pour porter sur elle un jugement.

## LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Si l'on parcourt tout ce qui se publie sur la situation de la C.E.C.A., on est frappé par l'unanimité qui semble se faire sur un point essentiel : la C.E.C.A. ne peut réussir que si l'on poursuit la politique d'intégration car, dira le Professeur Reuter, « les abandons de souveraineté consentis exigent, pour prendre toute leur portée une prolongation permanente de la volonté qui s'est manifestée par la signature et la ratification ». C'est à cette conclusion que nous parvenons en fin du bilan que nous venons de faire.

Chaque fois qu'il s'agit d'opérer les véritables transformations de structure sans lesquelles il ne peut y avoir de véritable marché commun, on doit faire appel à cette « prolongation de la volonté » d'intégration des gouvernements. Le « fonctionnel » nous ramène au « politique » car cette prolongation ne peut être que l'expression d'une politique. C'est ainsi que l'Assemblée Commune, lors de sa dernière session, a été amenée à se déclarer compétente pour examiner le sort de la politique d'intégration européenne.

Cette politique européenne peut prendre des orientations différentes. Mais ici l'unanimité s'évanouit.

1) Pour certains c'est le renforcement des pouvoirs supranationaux au sein même de la C.E.C.A. et sans dépasser son domaine fonctionnel.

2) Pour d'autres, c'est aussi l'élargissement de ses compétences vers d'autres secteurs économiques plus directement liés au secteur du charbon et de l'acier.

3) Pour d'autres encore c'est l'augmentation du contrôle démocratique avec ou sans élargissement des compétences.

4) Pour d'autres, par contre, ce n'est pas l'élargissement des compétences de la C.E.C.A. à d'autres secteurs, mais la mise sur pied d'autres autorités spécialisées parallèlement à la C.E.C.A.

5) Pour d'autres, enfin, c'est l'intégration de l'ensemble des économies des six pays.

Pour nous, fédéralistes, c'est la création d'une autorité politique dotée de compétences économiques.

Le point 1 représente une position : il a sa logique interne mais subira les mêmes inconvénients que comportent les autres solutions préconisées.

L'élargissement des compétences à d'autres secteurs, s'accompagnant ou non d'une augmentation du contrôle démocratique et même de pouvoirs supranationaux, ne résoud pas les nombreux problèmes auxquels se heurte aujourd'hui la C.E.C.A., et qui subsisteront dans la nouvelle forme qui lui sera imprimée : l'élargissement des compétences aux transports et aux autres sources d'énergie ne facilitera pas l'harmonisation des politiques économiques nationales dans lesquelles, comme on l'a vu, aucune coordination des investissements n'est possible. On conclura alors que d'autres dépassements sont nécessaires.

D'ailleurs, en l'absence d'une politique économique euro-

péenne d'ensemble peut-on choisir efficacement les domaines dont l'intégration poussée est vraiment nécessaire ?

Enfin, cet élargissement des compétences disloque les économies nationales sans créer une économie européenne.

Si, par contre, on envisage non pas l'élargissement des compétences, mais la création d'autorités spécialisées parallèles, aux inconvénients énumérés ci-dessus s'ajoutent les absurdités qui naîtront d'une division verticale de l'Europe des Six.

Cette division verticale se superposerait d'ailleurs à une division horizontale, due à la composition géographique différente des diverses autorités spécialisées à créer. De division en division, nous aboutirons inéluctablement, nous dit-on, ... à l'unité ! Je laisse aux protagonistes de ces idées le soin de nous en expliquer la logique infaillible.

Quant à ceux qui veulent intégrer l'ensemble des économies nationales, je voudrais leur poser deux questions préalables : qui se chargera de cette intégration ? Quelle est la méthode qui permettra qu'on y aboutisse ?

S'ils songent à la méthode de coopération intergouvernementale, elle est déjà appliquée au sein de la Commission Mixte issue de la fameuse déclaration du 13 Octobre 1953. En extrapolant sur les travaux accomplis, on sait par avance que ces travaux seront longs et laborieux et qu'ils n'aboutiront qu'à d'excellentes conclusions techniques. De là à leur acceptation par les gouvernements et les parlements nationaux et à leur application, il y a tout un monde. Ce monde nous ramène une fois de plus au problème politique.

Car il est en effet contradictoire que les Etats acceptent les sacrifices qui naîtront inévitablement d'une intégration de leurs économies sans avoir décidé au préalable d'unir leurs destins politiques. C'est ce qui justifie la position des fédéralistes.

Pour conclure, nous devons constater que le bilan de la C.E.C.A. est pour nous doublement positif. Tout d'abord dans le domaine technique les résultats atteints, si limités qu'ils soient, sont incontestables. La preuve a été faite qu'une formule d'intégration, fût-elle imparfaite, n'aboutit pas à des catastrophes. Ainsi la France, l'Etat le plus malthusien des Six, loin de tomber dans la crise annoncée, est parvenue à améliorer sa position dans le secteur sidérurgique. Ensuite, les difficultés que rencontre la C.E.C.A. dans la poursuite de ses objectifs tant fonctionnels que politiques démontrent la justesse des critiques portées par les fédéralistes sur la méthode fonctionnelle.

Ainsi l'unique solution qui en soit une c'est la création d'institutions politiques supra-nationales, c'est-à-dire fédérales. Ceci posé, on ne fait que revenir à la déclaration française du 9 Mai 1950 qui a placé la C.E.C.A. à l'origine d'un système en mouvement vers la Fédération Européenne. L'arrêt du mouvement c'est la mort du système et, par conséquent, l'évanouissement à plus ou moins brève échéance de la C.E.C.A.

On ne peut défendre la C.E.C.A. qu'en défendant le système, c'est-à-dire de l'extérieur. Ainsi la démission du Président MONNET apparaît comme une « sortie » de la citadelle pour livrer la bataille décisive en champ ouvert. Il nous y trouvera.

# PROJET D'UNE CHARTE DES FEDERALISTES EUROPEENS

(présentée au V<sup>ème</sup> Congrès par Altiero SPINELLI).

## I

Après avoir valu à l'Europe quarante ans de guerres, de révolutions manquées, de tyrannies, de misère, d'humiliations, de servitude, de libertés précaires, l'Ancien Régime des Etats-Nations vient de faire échouer la tentative de quelques hommes d'Etat européens clairvoyants qui se sont efforcés de transférer des fractions de souverainetés nationales à des institutions supranationales.

Six Etats s'approprièrent à passer du marché commun du charbon-acier, à l'armée commune et aux institutions politiques supranationales. Ils ont brusquement rebroussé chemin, après la défaite subie à Paris, le 30 août 1954.

La création d'un marché commun, d'une solidarité sociale, d'une politique étrangère et militaire européenne restent, aux yeux des Européens libres, soucieux de leur avenir commun, des objectifs fondamentaux. Mais l'Ancien Régime prétend, une fois de plus, obliger chaque pays à résoudre pour son compte les problèmes qui en réalité, se posent devant tous. En conséquence, toute collaboration entre peuples se borne à des accords entre Etats restant souverains, c'est-à-dire intrinsèquement incapables de parvenir à une vision, à une solution européenne des problèmes d'intérêt commun.

### Les influences dangereuses

Malgré toutes les formes démocratiques dont ils se targuent, les Etats-Nations d'Europe nient aux nations la possibilité même de s'exprimer démocratiquement, en tant que peuple européen, à travers des institutions européennes, pour résoudre dans l'intérêt de tous les problèmes qui sont devenus européens. Tandis qu'ils étouffent l'esprit européen, les Etats souverains favorisent automatiquement les forces, les sentiments, les intérêts du nationalisme borné, dont ils sont, en tant qu'Etats-Nations, fatalement dominés.

Conscients que l'Europe divisée n'a plus d'autre avenir que celui du croulement, de l'esclavage et de la destruction finale, les gouvernements européens, après avoir abandonné la voie de l'autorité supranationale réelle, préfèrent dissimuler la vérité à leurs peuples. Ils multiplient les déclarations de bonne volonté européenne, ils font mine de proposer, dans tel ou tel secteur, de timides mesures d'unification.

Mais l'Europe que l'ancien régime des Etats-Nations prétend « organiser » est une entité où toute décision ne saurait être prise que par les

Etats souverains. C'est une Europe gouvernementale dont les peuples sont absents, où la voix du peuple européen ne se fait pas entendre, où les seules influences qui comptent sont celles :

— des cartels, des monopoles, des féodalités économiques, des groupes corporatifs désireux de conserver l'exploitation exclusive de leurs marchés, et de ne s'accorder avec leurs partenaires d'au-delà les frontières que pour mieux conserver leurs privilèges ;

— des égoïsmes nationaux, indifférents aux difficultés parfois tragiques, non seulement des peuples voisins, mais, en dernier ressort, de leurs propres peuples ;

— des cadres diplomatiques qui ne sont plus à même d'assurer le développement harmonieux de la vie nationale, mais qui se raccrochent aux routines et aux préjugés dont la faillite est éclatante, et qui prétendent continuer de jouer un rôle mondial sans plus posséder les moyens de leur politique ;

— des états-majors qui ne sont plus capables de préparer efficacement la défense de leurs peuples, mais qui font semblant de rester les gardiens de la sécurité de leur pays, pour ne pas abdiquer leurs privilèges, désormais sans contre-partie ;

— des politiciens et des idéologues d'inspiration nationaliste, qui trouvent commode d'exploiter démagiquement le patriotisme légitime de leurs concitoyens, afin de conquérir ou de conserver le pouvoir qu'ils ne sont plus à même d'exercer dans l'intérêt de leurs peuples.

Tous ces groupes savent que l'Europe des nationalistes est vouée à la discorde, à la déchéance, à l'asservissement : mais tant qu'elle dure, elle leur confère des privilèges de puissance, de richesse, de prestige. Ils s'y cramponnent, ils mettent à profit les routines et les ignorances, pour cacher aux peuples ce fait primordial que les Etats-Nations prétendent encore exercer en politique économique, étrangère et militaire, des pouvoirs souverains qu'ils ne sauraient justifier, tout simplement parce qu'ils ne sont plus capables de les exercer dans l'intérêt et au service de leurs peuples.

Les fédéralistes ne sont nullement hostiles aux Etats nationaux, qu'ils considèrent comme des instruments puissants de civilisation, dans la mesure où ils conservent et développent la féconde diversité des expériences

nationales. Mais, au moment où la politique du conservatisme national redresse la tête partout, où beaucoup d'Européens timides se résignent et cherchent, avec mauvaise conscience, des faux-fuyants, les fédéralistes réaffirment leur *opposition totale* à l'Ancien Régime des Etats nationaux souverains, et renouvellent leur solennel engagement de lutter pour démasquer l'absurdité de leur prétendue souveraineté, anti-économique, anti-sociale, anti-démocratique et, de plus, impuissante et menaçante.

## II

L'unification de l'Europe n'est pas une « idée généreuse », un but lointain auquel il faille rêver : c'est le seul but politique, à la fois rationnel et à l'échelle humaine, digne des Européens qui refusent le chaos et la servitude.

Six pays : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, ont accompli un premier transfert de souveraineté à la Communauté Charbon-Acier. Un septième, la Grande-Bretagne, tout en n'étant pas disposée à y participer, a signé un traité d'association avec cette communauté.

La C.E.C.A. a été conçue comme un premier pas vers la Fédération Européenne, et n'a de sens que dans cette perspective. Mais elle est insuffisamment dotée de pouvoirs réels pour remplir la tâche qui lui a été confiée, trop faible pour élargir, par ses propres forces, le domaine restreint qui lui a été assigné et donc pour modifier le sort de l'Europe.

## Pour une Assemblée populaire européenne

L'unification de l'Europe ne saurait être atteinte par une juxtaposition et un pêle-mêle de pools et d'agences spécialisées, sans épine dorsale, agences et pools dotés de pouvoirs supranationaux de plus en plus fictifs. La multiplicité des tâches à affronter exige au contraire la création d'un instrument politique souple, capable de s'attaquer à toutes ces tâches spé-

cialisées. La C.E.C.A. doit par conséquent, non pas être assortie d'un nombre indéfini d'autorités spécialisées : il importe qu'elle se transforme en communauté fédérale, en Etats-Unis d'Europe, en Fédération ouverte ou associée à tout pays libre d'Europe qui veuille s'y associer ou y adhérer.

Il faut donc passer de la Haute Autorité à un gouvernement européen, capable d'agir, dans le domaine de sa compétence, indépendamment des gouvernements des Etats-membres.

De l'Assemblée commune, on doit passer à une Assemblée populaire européenne, élue par les citoyens européens, dotée du pouvoir de légiférer dans son domaine propre, et de contrôler le mouvement européen.

Le Conseil des Ministres nationaux doit céder la place à une chambre des Etats fédérés, associée au travail législatif et de contrôle de l'Assemblée populaire européenne.

Le Conseil économique et social du charbon et de l'acier doit se transformer en Conseil économique et social des Etats-Unis d'Europe, qui sera obligatoirement consulté sur toutes matières économiques et sociales, par le gouvernement et par le parlement européens.

A la place de la Cour de Justice, il importe de faire surgir une Cour Suprême des Etats-Unis d'Europe, chargée de veiller au respect de leur constitution, de leurs lois et des droits individuels et collectifs.

Le prélèvement sur la production du charbon et de l'acier doit se développer en système d'impôts votés par le parlement européen et payés par les citoyens au gouvernement européen.

La compétence restreinte d'une communauté qui ne régit que le marché du charbon et de l'acier ne saurait suffire; il est nécessaire de créer une compétence qui permette aux Etats-Unis d'Europe de légiférer, gouverner et administrer la justice, pour tout ce qui concerne l'établissement du marché commun, la politique étrangère, la politique militaire de l'Europe fédérée.

L'association de la Grande-Bretagne avec la C.E.C.A. doit être transformée en association de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis d'Europe, pour toutes les questions qui ressortiront à la compétence fédérale.

La création de ces institutions et le transfert de ces fractions de souverainetés sont nécessaires pour que le Peuple des Nations européennes puisse réaliser sa politique propre, dans l'intérêt du peuple européen lui-même, tout en laissant aux nations leur pleine souveraineté dans les domaines qui ne concernent que les intérêts de chaque pays.

Les fédéralistes, ouverts à tous les partis et à toutes les familles spirituelles, n'ont pas à défendre telle ou telle politique partisane dérivant de telle ou telle idéologie. Ils sont et seront les propagandistes et les défenseurs de la politique déterminée par la logique même des nécessaires institutions européennes. Une telle politique peut être soutenue par tous ceux, à quelque parti qu'ils appar-

tiennent, qui sont accessibles aux intérêts supérieurs de l'Europe. Les fédéralistes ne prétendent donner qu'une expression claire et cohérente de la volonté fédératrice des européens, sans laquelle les institutions fédérales n'auraient aucune chance de naître ni de survivre.

Les objectifs généraux de cette politique fondamentale doivent être affirmés, illustrés et défendus par les fédéralistes dès aujourd'hui, car c'est la connaissance de ces objectifs qui fera comprendre à nos peuples qu'ils sont trahis, dans leurs exigences et leurs aspirations, par l'Ancien Régime des Etats nationaux souverains et que, par conséquent, la Fédération, avec ses institutions et ses pouvoirs, représente pour eux l'unique chance de salut.

## La politique fédéraliste

On peut définir comme suit la véritable politique fédéraliste :

*En matière économique*, la Fédération devra :

— Etablir un marché commun européen, rendant possible la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux, afin de susciter une division rationnelle du travail, d'élever le niveau de production et de vie à la hauteur des possibilités offertes par la technique moderne, d'ouvrir toujours davantage l'Europe au marché mondial, sans craindre pour autant que notre continent soit écrasé par d'autres économies dominantes.

— Abolir ou contrôler rigoureusement les cartels, ainsi que toutes organisations monopolistiques et corporatives afin que l'économie européenne soit mise au service de tous les consommateurs, et ne soit plus l'instrument de quelques puissants groupes privilégiés.

— organiser une politique européenne d'investissements, afin de faciliter les transformations qui seront imposées par la création du marché commun, et de favoriser, par le plein essor des forces productives, le plein emploi.

*En matière sociale* la Fédération devra :

— établir progressivement, au plus haut niveau un système de sécurité sociale, fondé sur le sens de solidarité de tous les peuples européens ;

— intervenir dans les territoires sous-développés, en vue de les aider à parvenir, dans l'intérêt de tous, au niveau des territoires plus avancés.

— ouvrir devant le monde du travail une perspective de progrès, de justice sociale et d'accession aux responsabilités nouvelles.

*En matière de politique à l'égard des autres peuples*, la Fédération devra :

— devenir, dans l'ensemble des peuples libres, un partenaire valable, sur

lequel on puisse compter et dont la volonté soit respectée.

— contribuer à la sécurité du monde, et par sa volonté de paix et par sa force ;

— rechercher et trouver, avec le monde soviétique, des modes de coexistence qui affaiblissent progressivement le système de la tyrannie communiste, grâce au rayonnement d'une civilisation rajeunie, prospère juste et forte ;

— contribuer, par une économie devenue florissante et par son expérience, à sauver la grandiose, mais difficile expérience démocratique des jeunes Etats asiatiques ;

— mettre fin à tout colonialisme en arrivant à associer ou à intégrer les peuples de l'Afrique aux Etats-Unis d'Europe sur un pied de justice et d'égalité.

*En politique militaire*, la Fédération devra :

— fusionner les forces armées des Etats membres ;

— éduquer les soldats, former les cadres, armer les forces militaires, dans l'esprit de solidarité de destin des nations fédérées ;

— tenir les forces armées européennes à la disposition du gouvernement européen, pour sa politique de défense et de paix.

La réalisation complète de ce programme exigera le travail d'une génération entière. La résistance des préjugés, des méfiances, de l'ignorance, des intérêts particuliers, ne se laissera pas surmonter en un jour.

La volonté tenace de réaliser un tel programme de renaissance de la civilisation européenne ne pourra se développer qu'autour de nouvelles institutions européennes. C'est pour donner aux peuples d'Europe la possibilité de bâtir leur maison commune que les fédéralistes exigent que soient créées les institutions fédérales. La Fédération n'est pas le couronnement, l'aboutissement de la bataille pour la construction d'une Europe nouvelle. Elle est, dans les conditions présentes, l'arme que doit forger et saisir le Peuple des Nations européennes, pour mener cette bataille à sa fin victorieuse.

Ceux qui reprochent aux fédéralistes d'être trop exigeants, ceux qui prêchent le combat européen, mais nient la nécessité, urgente et primordiale, de brandir cette arme qui seule permet de livrer notre bataille et de la gagner, rêvent peut-être d'une Europe forte et saine, mais, en réalité, contribuent consciemment ou non, à maintenir l'Europe dans son pourrissement actuel.

### III

Par cette opposition irréductible à l'Ancien régime des Etats-Nations, par cette affirmation inconditionnelle du fédéralisme européen, de ses institutions, de sa politique fondamentale, les fédéralistes se définissent clairement : s'ils n'ont pas le

courage de dire ce *non* et ce *oui*, ils n'ont pas de raison d'être. Mais en partant de cette attitude, il faut encore développer l'action politique proprement dite.

## L'action fédéraliste

Elle implique trois exigences :

1. Les fédéralistes doivent devenir le centre de regroupement et de mobilisation des forces capables d'imposer le passage du régime de souverainetés nationales au régime fédéral des Etats-Unis d'Europe.

2. Ils doivent apprendre à juger les circonstances qui permettront à ces forces d'intervenir avec une chance sérieuse de succès.

3. Ils doivent connaître, et faire connaître, la méthode pratique, les voies et moyens qui permettront, en cas de succès, de parvenir à la création des Etats-Unis de l'Europe.

Si l'une quelconque de ces exigences n'est pas remplie, leur action d'en semble sera vouée à l'échec. S'ils ne disposent pas de forces réelles, toute l'excellence de leurs idées ne pesera pas lourd. S'ils ne savent pas reconnaître le moment de passer à l'action, leurs forces seront gaspillées dans une agitation inutile. S'ils ne savent quoi faire lorsque le moment favorable sera venu, il s'évanouira en fumée.

Les caractéristiques fondamentales de ces trois exigences sont les suivantes :

1° Les fédéralistes ne sont que l'avant-garde consciente de très vastes couches de la population, de nombreuses institutions et associations, qui sont intéressées à la création de la Fédération européenne, mais qui n'en ont pas conscience, parce qu'elles sont prisonnières des formes nationales imposées à la vie politique, économique, sociale, intellectuelle, par l'Etat-Nation souverain.

La transformation complète de ces énergies latentes et inconscientes en forces politiques agissantes ne peut avoir lieu qu'après la création des institutions politiques européennes. Mais une partie de ces énergies peuvent et doivent être rendues conscientes et agissantes avant même la création de la Fédération. Elles doivent être réveillées et mobilisées parce que la vie normale des peuples est, en général, déterminée par la conscience moyenne des majorités. Mais tous les grands changements dans la vie des peuples ne sont jamais l'œuvre des majorités ni de la conscience moyenne; ils sont l'œuvre des minorités agissantes qui savent représenter et exprimer les intérêts et les sentiments latents des majorités.

Jusqu'à présent, les fédéralistes se sont bornés à une propagande générale, trop souvent faite sans méthode, tendant à encourager par des applaudissements et par des exhortations, les hommes d'Etat d'inspira-

tion européenne. Une telle propagande est désormais devenue stérile, parce qu'il n'y a plus d'action européenne des gouvernements nationaux à encourager. Il faut désormais organiser une force politique réelle.

En premier lieu, il s'agit de discerner dans chaque pays les groupes sociaux et politiques dont les intérêts, idéels et matériels, seront favorisés par la création de la Fédération, et sont aujourd'hui brimés par l'Ancien Régime des Etats nationaux. Ces groupes ne sont pas nécessairement les mêmes dans différents pays. Les fédéralistes doivent développer une grande diversité de formes d'organisation et de formes de propagande, qui leur permette de se concentrer dans leur action sur ces groupes sociologiques afin de leur faire comprendre la signification et les objectifs de l'action fédéraliste; leur apprendre à se connaître et à reconnaître la solidarité profonde qui les lie les uns aux autres; les convaincre progressivement de l'importance politique de leur prise de conscience européenne. Une telle action ne peut et ne doit pas respecter les divisions traditionnelles des sociétés nationales. Les fédéralistes feront appel aux travailleurs, mais aussi à certains groupements nationaux; à certains groupes d'intellectuels et à des groupes populaires; à certaines communautés locales et à des communautés professionnelles; à certains groupes religieux et à certains groupes laïques; à des groupes de « gauche » et à des groupes de « droite ».

En deuxième lieu, pour être présents comme levain de la conscience et de l'action européennes, les fédéralistes doivent subir eux-mêmes une forte et rigoureuse éducation politique. Ils ne peuvent se borner à être européens « sentimentaux ». Ils doivent connaître les problèmes et les solutions fédéralistes, savoir les expliquer et en débattre. Ils doivent apprendre à juger systématiquement toute situation et toute leur action du point de vue fédéraliste, à y subordonner systématiquement les points

de vue prétendus nationaux. A la différence des partis idéologiques, les fédéralistes ne demandent pas à tous leurs adhérents l'acceptation d'une conception globale de la vie. Ils ne leur demandent d'emblée que l'engagement de se battre, sans esprit de recul, pour créer les institutions d'une Europe libre et unie, où une légitime diversité de conceptions pourra se développer et s'épanouir. Mais cet engagement dans l'action, lui est indispensable. Les fédéralistes doivent avoir la conscience d'être les vrais « leaders » de l'action qui mène à la naissance et à la première consolidation de la Fédération. S'ils ne possèdent pas cet orgueil et cette humilité, s'ils ne développent pas, en conséquence leur intelligence et leur volonté politique, ils n'aboutiront à rien.

En troisième lieu, pour exercer ce rôle d'avant-garde européenne, les fédéralistes doivent avoir, dans leur pensée et dans leur action politique, la conviction profonde que la bataille pour l'Europe exige une *direction commune* et un *plan d'action européen*. Jusqu'ici, les mouvements sont restés trop enfoncés dans le cadre national, ils ont eu tendance à ne voir dans leur organisation internationale qu'un centre de rencontres et d'échanges d'informations. Le succès de l'action européenne dépendra de la capacité des fédéralistes à la fois de s'élever du plan d'action national au plan d'action européen, et de traduire celui-ci en termes d'action au niveau national. Ces trois tâches : pénétration diversifiée et qualifiée dans la société; préparation de cadres politiques fédéralistes, unité d'action européenne, sont les tâches qu'il faudra affronter pour créer une force politique réelle contre la renaissance de l'Ancien Régime des Etats-Nations.

## L'opposition fédéraliste

2. Les forces fédéralistes ne peuvent, dans les circonstances actuelles, être organisées que dans un esprit d'opposition — d'une opposition qui ne vise pas les gouvernements et les partis nationaux mais l'Etat souverain en tant que tel. Toutefois, dès maintenant les fédéralistes doivent se préparer au moment où il sera possible de passer de l'opposition à la construction. Il sont non-conformistes par nécessité contingente, mais ils sont constructeurs et créateurs par vocation. Ils doivent donc déterminer dans quelles circonstances pourra se présenter la possibilité réelle de passer à l'œuvre d'édification nécessaire.

Les gouvernements européens, influencés toujours davantage par les forces du conservatisme national, continueront d'essayer de conserver l'Ancien Régime des souverainetés fictives, mais ils ne pourront de la sorte ni éluder ni résoudre les problèmes réels. Des moments critiques se présenteront continuellement, et conti-

### Projekt einer Charta

der Europaischen

Foederalisten

dem V. Kongress der U.E.F.

von Altiero SPINELLI

unterbreitet

Die letzten Exemplare der

deutschen Ausgabe sind beim

Generalsekretariat der U.E.F.

erhältlich.

nueront de se représenter, où toute l'impuissance et toute la vanité de la politique du conservatisme national apparaîtra avec évidence.

Tant que ces moments de crise ne s'imposent pas dans toute leur gravité, les forces du conservatisme national maintiennent et maintiendront leur prédominance.

Les fédéralistes et les forces qu'ils auront mobilisées, ne pourront encore se faire entendre. S'ils croient faire preuve d'astuce et de malice en faisant des suggestions « modestes » dans l'espoir qu'elles seront peut-être acceptées, tout au moins en partie et qu'ainsi le fédéralisme se glissera dans la citadelle de l'ennemi sans que personne s'en aperçoive, leurs espoirs seront bafoués. Les forces du conservatisme stato-national feront peut-être emploi de ces formules « modestes », pour faire croire qu'elles aussi elles sont pro-européennes, mais elles poursuivront leur propre chemin. De suggestions en suggestions, de déceptions en déceptions, les fédéralistes s'useront et perdront la confiance de ceux qu'ils auront appelés à l'action européenne. Au moment de la crise, ils seront divisés, affaiblis, découragés, incapables de penser et d'agir.

Il faut constater que nos gouvernements ne sont capables de prendre des initiatives européennes que dans des moments où la politique du conservatisme stato-national subit des crises. La crise économique de 1947-1948, la crise militaire de 1950-1951 sont des exemples probants. D'autres, inévitables, éclateront, car les problèmes subsistent et les solutions purement nationales se révèlent insuffisantes, voire nuisibles. C'est seulement dans ces moments de crise que les forces du conservatisme national, qui dominent aujourd'hui les gouvernements, les parlements, les partis se sentent soudain désemparées et réduites provisoirement à l'incapacité de penser, d'agir, de faire prévaloir leur point de vue. C'est à de tels moments que les hommes politiques chercheront, avec angoisse, une politique de rechange : les fédéralistes doivent être prêts alors à sortie de leur rôle d'opposition, à engager toutes leurs forces pour obtenir que leur requête soit entendue et acceptée.

Pour acquérir une telle puissance d'intervention, pour l'employer au moment opportun, les fédéralistes ne doivent pas essayer de se dissimuler auparavant derrière des formules creuses anodines et équivoques. Ils doivent montrer avec clarté leurs objectifs, démasquer sans pitié les contradictions, les impasses, les dangers et la déchéance finale vers lesquels nous conduit inéluctablement la politique des Etats-Nations. Cette attitude est réaliste, car elle est la seule capable de faire mûrir des fruits réels. Toute autre attitude, prêchant l'acceptation résignée de la politique du conservatisme national, et se bornant à « faire la morale » à nos gouvernements, est doctrinaire et stérile.

3. A l'exemple de toute crise, les crises de la politique du conservatisme national sont, de par leur nature même, transitoires. Après une



MM. René PLEVEN, ancien Président du Conseil, (à droite) et Hervé ALPHAND, Ambassadeur de France, suivent les débats du Congrès.

courte période de tension, où il est possible de trouver une bonne solution qui change les données mêmes du problème, le vieil équilibre des forces politiques tend à se rétablir. La situation alors se détériore, un nouveau recul, une nouvelle déchéance s'impose, et les forces du conservatisme stato-national, les forces des privilèges reprennent le dessus. Ce sont de nouveau les diplomates, les états-majors, les grands monopoles, les nationalistes, qui se font entendre et écouter, car l'Etat est toujours là, dans sa souveraineté intacte, et il reste le centre naturel de ralliement de toutes ces forces d'inertie.

Les circonstances exigent par conséquent que les fédéralistes non seulement mobilisent, organisent et développent leurs propres forces et sachent discerner le moment où il faudra les jeter dans l'action, mais aussi qu'ils sachent avec précision quelle est l'action à entreprendre pour réaliser l'unité de l'Europe.

Cette unité ne peut se faire ni par voie de conquête militaire car celle-ci signifierait la négation et l'asservissement de l'Europe — ni par voie d'insurrection populaire — car celle-ci ne peut avoir lieu qu'autour d'un pouvoir politique déjà existant, et qu'on prétend transformer.

Cette unité ne peut se faire que par le consentement des nations elles-mêmes, qui acceptent de renoncer à une partie de leur souveraineté, et de la transférer à des organismes

politiques supra-nationaux qui sont définis et créés expressément.

Les fédéralistes peuvent donc, à un moment de crise du conservatisme stato-national, demander et obtenir que les Etats accomplissent ce transfert de souveraineté. Si cette proposition est acceptée, les gouvernements seront enclins, ainsi qu'ils l'ont fait pour la C.E.C.A. et pour la C.E.D., à convoquer une conférence diplomatique pour rédiger un traité établissant la constitution et les compétences des nouveaux organes supranationaux. Les ministres des affaires étrangères, autorisés par leurs gouvernements, pourront signer un tel traité. Il devra ensuite être soumis aux parlements, pour approbation. Il pourra enfin être ratifié et entrer en vigueur.

L'expérience et la réflexion indiquent toutefois que cette méthode est dangereuse et pernicieuse. Toute la procédure ainsi résumée reste en effet, depuis le commencement jusqu'à la fin, entre les mains des adversaires de l'unification. On demande aux diplomates de rédiger un traité qui est contraire à leur manière de penser et d'agir, ainsi qu'à ce qu'ils considèrent leurs intérêts particuliers. On demande aux gouvernements et aux parlements de décider eux-mêmes une réduction de leurs pouvoirs gouvernementaux et législatifs. On élimine, du commencement jusqu'à la fin, l'influence populaire qui pourrait et devrait normalement jouer en sens contraire. Pour avoir une chance de réussir une

telle méthode présuppose, pendant toute la durée de l'élaboration, signature, approbation, ratification du traité, la persistance d'une crise aiguë, réduisant au silence les forces du conservatisme national et forçant les diplomates, ministres, députés à n'écouter que les voix fédéralistes. Un tel concours de circonstances est invraisemblable, et la méthode qui le postule ne peut aboutir qu'à un échec.

L'expérience encore une fois, confirme ce jugement. Seule la C.E.C.A. a réussi par une méthode semblable, lorsque les Etats se sentant trop faibles, le nationalisme n'avait pu encore se relever des coups reçus pendant la guerre. Il y avait alors, par un hasard miraculeux, un fonctionnaire très influent d'un Etat national, qui était fédéraliste... Ajoutons enfin que le domaine de la C.E.C.A. était extrêmement réduit. La O.E.D. elle, a fait naufrage par suite d'une réaction favorisée par un gouvernement et par une Assemblée, du conservatisme national. La Communauté politique avait fait naufrage dans la phase de l'élaboration diplomatique. Aucune confiance ne peut plus être accordée à cette méthode.

La requête fondamentale que les fédéralistes doivent formuler au moment de toute crise de la politique de conservatisme national et qu'ils doivent faire pénétrer dans la conscience publique, se présente d'une manière radicalement différente.

On ne doit pas demander aux gouvernements et aux parlements de décider eux-mêmes des structures et des compétences de la Fédération. Il faut obtenir d'eux, à l'heure où se révéleront leurs faiblesses et leurs incertitudes, un premier transfert, irrévocable et rapide, de souveraineté : le transfert du pouvoir même de décider quelles seront les structures et les compétences de la Fédération.

On ne saurait se passer de leur consentement, certes, mais ce consentement ne doit être requis que dans la mesure où il est nécessaire pour déterminer quels seront les « organismes » européens qui rédigeront, voteront, ratifieront la Constitution de la Fédération.

Au delà des gouvernements des parlements, des Etats eux-mêmes, il y a les nations qui sont, en dernière instance, souveraines dans toute démocratie. Il importe de leur donner la parole pour qu'elles puissent la faire entendre en tant que Peuple d'Europe, un dans la multiplicité de ses nations.

## La construction européenne

Les gouvernements et les parlements nationaux doivent donc rédiger, voter et ratifier un traité qui établisse simplement les formes ju-

ridiques au travers desquelles le peuple européen pourra exprimer et affirmer sa volonté.

Ce traité devra par conséquent contenir :

a) la décision des gouvernements de convoquer une Assemblée Constituante européenne, chargée de rédiger un projet de constitution des Etats-Unis d'Europe;

b) la répartition des sièges à ladite Assemblée et la loi électorale commune, selon laquelle les élections seront effectuées;

c) la date de ces élections;

d) le mandat attribué à la Constituante européenne en vue de rédiger une constitution qui :

— garantisse l'indépendance des Etats-membres dans toutes les matières qui resteront de leur compétence,

— institue un pouvoir européen, exécutif, législatif et judiciaire, et définisse les règles de son fonctionnement,

— établisse les fractions de souveraineté qui doivent être transférées des Etats nationaux à l'Etat fédéral, afin que la politique, étrangère, militaire et économique, puisse être menée, dans l'intérêt commun, par le Gouvernement et le Parlement européens.

e) le délai imparti à la Constituante pour remplir le mandat et voter le texte de la Constitution;

f) la décision de soumettre cette Constitution, si les référenda sont partout affirmatifs, et l'engagement des pays où le referendum populaire aura été favorable, de mettre la Constitution en œuvre même si l'un des pays intéressés ne l'approuve pas;

h) la décision de contribuer aux dépenses nécessaires pour la mise en œuvre des élections, pour le fonctionnement de la Constituante et des référenda;

i) l'engagement des gouvernements de soumettre le traité instituant la

Constituante à l'approbation de leurs parlements, avec procédure d'urgence.

La méthode sus-indiquée est difficile à réaliser mais elle est la seule qui puisse donner un résultat positif, pour les raisons suivantes :

— elle recourt à une procédure fondée sur les principes traditionnels de la légitimité démocratique;

— ne déterminant que la procédure, tout peut être rédigé, approuvé et mis en œuvre rapidement, sans que les forces du conservatisme national, affaiblies par une éventuelle crise, aient le temps de se ressaisir et de reconquérir le terrain perdu;

— l'Assemblée Constituante, par le fait même d'être appelée à l'existence, sera pour ainsi dire contrainte à rédiger une Constitution, sans que celle-ci risque toutefois d'être un saut dans l'inconnu, les députés européens étant enracinés dans la vie politique de leurs pays et obligés à rechercher et, s'ils veulent réussir à trouver des compromis valables et acceptables pour tous.

— tout le mécanisme des élections, des travaux constitutionnels, des référenda, fonctionnera jusqu'au bout, indépendamment des avatars des politiques nationales;

— la participation populaire et le déclenchement des sentiments et des intérêts européens, seront assurés, car le mécanisme proposé favorise la prise de conscience populaire et européenne.

Jusqu'ici, les peuples ne s'intéressent pas à l'Europe parce qu'ils ne savent que faire pour la réaliser. Elections et référenda leur montreront, d'une manière pratique quels sont les actes à accomplir, les objectifs à atteindre. La participation populaire contrebalancera puissamment l'action des adversaires qui à n'en pas douter, se battront le dos au mur pour faire échouer l'entreprise.

La lutte pour une Assemblée Constituante Européenne et pour la méthode des référenda populaires est audacieuse : mais, aujourd'hui, c'est la sagesse même qui impose l'audace. Il ne s'agit pas d'un détail de l'action fédéraliste qui puisse être ignoré ou négligé dans un plan d'action. Toute l'action des fédéralistes : propagande, éducation, organisation, opposition, pression n'a de sens politique que si elle a, comme pointe acérée, cette exigence : que le Peuple européen, ligoté et réduit au silence par des absurdes, anachroniques, néfastes Etats-Nations souverains, soit enfin libéré, et qu'il décide lui-même de son destin.

C'est là la tâche ambitieuse que les fédéralistes doivent assumer, s'ils ne veulent abdiquer.

La seule tâche ambitieuse qui soit digne de cette Europe des diversités et des possibilités inépuisables, qui ne doit pas mourir.

## ALFRED MOZER

« EUROPA — ZEHN JAHRE  
NACH KRIEGSENDE »

« L'EUROPE — DIX ANS  
APRES LA GUERRE »

(Rapport  
au V<sup>e</sup> Congrès de l'U.E.F.)

Nouvelle édition en allemand  
et en français. Demandez-les au  
Secrétariat Général, 8, rue de  
l'Arcade, Paris, VIII<sup>e</sup>.

# L'EUROPE COMMENCE LA OU IL Y A SACRIFICE DE SOUVERAINETE

affirme M. Ernst FRIEDLAENDER, Président d'Europa-Union (Allemagne).

Il ne m'est guère possible en un temps aussi court de prendre position sur tout ce qui s'est dit jusqu'ici. Je tâcherai néanmoins de faire de mon mieux.

Il me semble que ce Congrès a une double tâche. La première est de fixer les limites de nos positions vis-à-vis de l'extérieur. La seconde est de mettre au clair nos positions sur le plan intérieur.

En ce qui concerne la première, il me paraît peu probable qu'au sein de ce Congrès se révèlent beaucoup de divergences. Cependant, les limites dont nous parlions il y a un instant existent : il est indispensable qu'elles ne s'estompent pas à nos yeux. La délimitation, avec une clarté absolue, des frontières de notre action doit apparaître dans nos résolutions politiques, afin d'empêcher que le moindre doute puisse subsister. La définition doit en être absolument limpide. En effet, pour nous, l'Europe commence là où il y a un sacrifice de souveraineté, car s'il n'y a pas de sacrifice de cette espèce, nous demeurons dans la situation actuelle.

Ainsi, les relations entre Etats qui se traduisent aujourd'hui dans les Accords de Paris par exemple peuvent être nécessaires pour que la liberté subsiste dans le monde occidental qui pourra ensuite parvenir à une Europe unie ; cependant cette politique, cette prise de position est véritablement un échec du point de vue de l'Europe telle que nous la concevons. Nous savons que la date du 30 Août représente un échec. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur ce point ; cette journée a bien marqué la fin de la première phase de la lutte pour l'Europe. Il faut le reconnaître, cela a été une défaite pour nous.

Nous en arrivons à la deuxième étape qui s'ouvre devant nous. En fait, elle s'est déjà ouverte. Deux méthodes se proposent alors : soit établir des buts intangibles, soit d'essayer en nous basant sur la réalité des faits, de vérifier notre propre action en faisant en quelque sorte un retour sur nous-même. Selon moi, ce retour sur nous-mêmes devrait être fait avec beaucoup de soin.

Les mots, quels qu'ils soient, ne suffiront pas à faire naître cette Europe que nous souhaitons et nos ac-

tions si petites qu'elles soient sont nécessaires au moins autant que les mots. Cependant, je voudrais tout de même en prononcer quelques uns ici car je crois que la franchise absolue est vraiment l'un de nos devoirs les plus pressants, à nous autres fédéralistes. Il me semble que pour l'avenir de l'Europe, dans la mesure où nous y participons, il serait extrêmement utile et important que les fédéralistes de France se réconcilient et travaillent ensemble au sein de l'U.E.F. Peut-être serait-ce plus important que tous les textes de résolutions auxquels nous pourrions aboutir.

Lorsque dans l'Europe d'aujourd'hui, nous regardons autour de nous, il nous faut comprendre en toute clarté que nous avons entrepris une œuvre considérable. Mais nous l'avons commencée par le toit et peut-être avons-nous négligé de travailler aux fondations de l'édifice.

Quand on veut modifier les structures, une sorte de compétition intervient entre les institutions et les esprits. L'on peut tenter l'essai de modifications sur les institutions, mais alors on constate un beau jour que les esprits ne sont pas adaptés. On peut essayer de travailler les esprits en espérant que cela provoquera la modification des institutions.

Ces dernières années nous avons tenté de modifier les institutions et puis subitement nous nous sommes trouvés en face d'un échec. On ne peut se contenter de dire que c'est à nos ennemis que revient la responsabilité de cet échec. Il faut reconnaître que le dernier mot n'était pas dit et qu'on nous proposait quelque chose qui devait nous permettre de modifier les états d'esprit en partant des institutions et de créer ce qui nous intéressait. On aurait pu marquer une étape dans la marche vers l'unité européenne, mais nous avons échoué. Aussi nous trouvons-nous aujourd'hui en présence d'une deuxième méthode et c'est pourquoi selon moi nous ne devrions pas à nouveau exiger uniquement la modification des institutions.

Par ailleurs, il nous faudrait envisager une autre activité qui concerne ce qui touche aux fondations.

Comme vous le savez, l'on cite actuellement beaucoup le slogan de

« coexistence ». L'on entend dire, non pas de la part des gouvernements, mais dans l'opinion publique de certains pays occidentaux et dans la presse (je pense à Walter Lippman et au « Times » de Londres, par exemple), qu'une coexistence et un pacte de sécurité avec les Soviets ne seraient possibles qu'à la condition que subsiste la division de l'Allemagne, ce qui signifierait : coexistence sur l'Elbe.

N'oublions pas d'autre part qu'en Allemagne, il ne manque pas de gens qui disent avec conviction : « Il est extrêmement dangereux de ne pas aboutir à un accord de sécurité avec les Soviets, sinon la guerre atomique pourrait tout anéantir ; aussi faut-il régler la question allemande avant tout et réunifier l'Allemagne. Tout le reste peut être sacrifié ».

Donc dans le monde occidental, certains sont prêts à sacrifier l'unité allemande, la liberté de la population de la zone soviétique ; d'autres, de plus en plus nombreux, sont prêts à sacrifier la liberté des Tchèques, des Polonais, etc... Chacun à son égoïsme particulier même devant des problèmes d'importance aussi vitale. C'est ici que l'on découvre qu'il n'y a pas de solidarité européenne, et que le sens d'une Europe englobant tous les peuples se trouvant à l'ouest de l'Union soviétique n'existe pas. S'il y a encore de telles faiblesses et si peu de communauté de vues et de solidarité, peut-on encore parler d'un peuple européen ? Ce serait une erreur que de vouloir utiliser un tel concept, du moins en langue allemande ; on ne peut parler d'Europe en ces termes.

L'histoire et la tradition ne nous ont-elles pas laissé une Europe multiple ? Ne s'agit-il pas précisément d'amener cette Europe multiple à une forme d'unité supérieure ? Que signifie le concept de nation : c'est la notion d'un peuple qui vit à l'intérieur de l'Etat. Souhaitons que cette manière de vivre en Etat national ait moins d'importance dans l'Europe de demain. C'est là que se situe notre point de départ.

Mais peut-on vraiment parler d'un peuple européen ? On ne peut appartenir à deux peuples. Par conséquent si l'on est européen dans le sens d'appartenance à un peuple européen peut-on encore appartenir au peuple français, au peuple belge, au peuple

allemand ? Je crois qu'ici il y a vraiment confusion de concept.

Frenay, ce matin, a constaté des différences et des divergences entre la politique fédéraliste dans son propre pays qui doit avoir un caractère offensif et celle dans les cinq autres pays de l'Europe occidentale, qui doit avoir un caractère plutôt défensif. Des divergences de cette nature existent certainement. Et même l'on peut dire qu'elles existent d'une région à l'autre, d'une population à l'autre dans chacune des pays intéressés.

Frenay a également évoqué ce matin la date des élections législatives françaises : le printemps 1956. Mes chers amis, ces élections ne continueraient pas un sujet de conversation pour un non Français, si leur signification était d'importance strictement nationale. N'oublions pas qu'il s'agit là d'un événement européen et par conséquent tous ceux qui sont ici doivent pouvoir s'exprimer sur ce point. En effet, ces élections donneront sa chance à l'Europe. On aurait tort de prophétiser. Il serait dangereux d'attendre dans la confiance mais on aurait raison selon moi de garder les yeux et l'esprit fixés sur cette date.

On ne peut travailler selon une ligne politique et au sein d'une organisation sans pénétrer dans la réalité des faits. Cette ligne politique ne peut suivre les règles logiques d'une doctrine, il lui faut s'adapter à la réalité. Prenons le cas des élections françaises. Un peu plus d'un an à peine nous sépare de leur date. Cela nous impose une tâche considérable, cela nous donne un avertissement. Nous ne devons pas trop exiger de la France. Si nous faisons équivaloir aujourd'hui l'Europe à la Constituante, par des revendications précises et radicales, nous ne nous faciliterons pas la tâche que nous avons de gagner les élections françaises, bien au contraire.

Il ne faut pas être trop exigeant. Déjà dans une réunion du Comité Central j'ai posé la question suivante : parmi les 264 députés qui, le 30 août, ont voté pour la C.E.D., combien seraient prêts à voter pour une Constituante européenne ? A vrai dire, il n'y en aurait pas plus de 50 selon moi.

Si l'on veut aujourd'hui poser en termes d'équivalence que notre Europe est la Constituante, si c'est là-dessus que le combat doit se livrer au cours de la campagne électorale, alors il me semble pouvoir prédire que ces élections seront vraiment un échec pour l'Europe. En effet, les exigences de cette sorte pourraient être dangereuses. Peut-être faut-il devancer les événements, mais pas de très loin et sans perdre le contact. Si l'avant-garde perd ce contact, elle met

propre existence en péril. Cela est vrai de nos positions.

Il ne faut pas confondre deux notions : celle de l'Etat, fût-il national, et ce qui lui est propre, avec ceux qui la gouvernent et avec ses institutions. Peut-on supprimer d'un seul coup la souveraineté ? Il n'est possible de la fonder dans une unité plus vaste que lorsque les personnes compétentes sont prêtes à le faire. On veut tout simplement la rejeter dans le néant. Même si nous étions au gouvernement de l'Italie ou de l'Allemagne par exemple, nous ne pourrions nous défaire d'un seul coup de leur souveraineté, tant que d'autres Etats ne seraient pas prêts à travailler de concert avec nous en ce sens.

Il faut distinguer entre l'opposition à un système et l'opposition à des institutions précises, à des hommes qui sont pour l'instant dans les gouvernements ou à la tête de ces institutions, sinon nous aboutirons à des confusions et à des errements dangereux. Nous ne devrions pas nous concentrer sur une méthode unique, mais nous inspirer de la situation et des événements et nous demander à chaque instant ce qu'il faut faire pour répondre à la situation présente. Et maintenant, en accord avec ce que Frenay a dit ce matin, il faut en revenir en France là où nous en étions déjà arrivés une fois à l'époque où elle prenait l'initiative en faveur de l'Europe. En attendant, il faut que les autres Etats défendent ce qui existe et veillent à ce qu'ils ne réagissent pas dans l'état d'esprit national qui est né des accords de Paris ; cette attitude, on peut l'adopter avec confiance et sérieux.

Pour en venir à mon propre pays, il est regrettable de constater que ce sont précisément les forces du passé qui se sentent appelées à fêter l'anniversaire de la fondation du Reich (18 janvier 1871). L'on doit dire à ces forces, de manière nette, qu'elle ne sont pas en mesure d'influer sur l'avenir européen. On ne peut rien au fait qu'Otto Stasser soit rentré en Allemagne : rien ne peut empêcher un citoyen de vivre dans son propre pays. Mais il faut surveiller de très près ses activités aussitôt qu'elles prennent une forme politique (*Applaudissements*.) Il ne faut cesser de rappeler à tous le grand malheur de notre histoire allemande. Il nous faut veiller à empêcher des phénomènes de ce genre de se reproduire et pour cela n'avoir peur de personne, quelle que soit l'importance de la situation occupée et même s'il s'agit de ministres.

Chers amis, nous avons quinze mois devant nous au cours desquels peut-être la politique sera encore contre nous. C'est court. Pour nous fédéralistes, pour nous militants, peut-être

vaudrait-il mieux économiser nos forces jusqu'à ce que soit arrivé le moment propice pour une action efficace et puissante. Souvent nous avons répété : tout ou rien, les trois mois qui vont suivre sont absolument décisifs, car s'il ne se passe rien, alors l'Europe est perdue.

Je ne crois pas, mes chers amis, qu'il faille retomber aujourd'hui dans la même erreur. C'était une erreur hier, ce serait une erreur aujourd'hui, ce sera une erreur demain, que de raisonner de la sorte. Seul celui qui croit que l'Europe est l'œuvre d'une génération entière, et non celle d'un jour, d'un mois ou d'une année, peut influencer sur l'avenir. Ce n'est pas avec un enthousiasme délirant que nous la ferons, que nous pourrions mener à bien notre entreprise ; c'est avec le courage, le réalisme quotidien, avec la constance qui nous mèneront finalement à notre but.

C'est pourquoi je voudrais vous avertir, mes amis, qu'au sein de notre congrès nous ne devons pas adopter de résolutions si logiques soient-elles dans leur doctrine, si claires soient-elles dans leur rédaction, qui puissent être nuisibles à notre tâche ; je dis ceci à la lumière des réalités concrètes, car dans certains pays du moins, ces résolutions pourraient jeter un certain discrédit sur nous à l'égard d'audiences que nous recherchons. Je pense ici à la création d'une Assemblée Constituante européenne, car on nous dira : « Même si nous voulons cette Constituante, la France, elle, ne la veut pas pour le moment. Alors cela n'aurait pas de sens ».

Il faut partir des points où les idées sont les plus claires. En Allemagne, par exemple, le neutralisme est un danger croissant et l'on risque de se trouver dans cette alternative : l'Europe ou l'Allemagne. Si l'on s'attaque à des concepts erronés avec courage et droiture, je crois que l'on fera plus pour l'Europe auprès des esprits allemands, qu'en voulant ériger de façon immédiate et intangible une Constituante.

Il y a deux orientations qui sont nécessaires pour arriver à une conception correcte des problèmes. Le réalisme peut d'une part se transformer en opportunisme, suivre de trop près la réalité et s'incliner devant cette réalité. Il peut aussi tomber dans l'excès inverse. Je crois donc qu'il est bon de maintenir ces deux orientations et bon de les faire jouer l'une contre l'autre pour arriver à un équilibre.

Il faut, par ailleurs, fuir l'uniformisation des concepts. N'oublions pas les traditions différentes de nos pays. Une campagne auprès de l'opinion publique peut porter des fruits dans un pays, alors qu'elle pour-

rait ne pas avoir le même résultat dans un autre. Variions donc nos moyens car c'est justement cette diversité qui fait la richesse de l'Europe.

Je crois que dans ce secteur aussi on ne peut parler de « peuple européen », peuple unique et uniforme. Je crois que là aussi il faut compter avec les institutions nationales du moment. C'est au-delà que l'on peut arriver à l'Europe que nous recherchons. Dans la situation actuelle du moins, les parlements nationaux ne renonceront jamais à quoi que ce soit en faveur d'un parlement européen. Malheureusement je n'ai pas encore lu à fond le rapport de Spinelli. Je crois comprendre que si l'accord qu'il souhaite est signé entre les gouvernements, si cette Constitution européenne peut être mise sur pied, si par la voie de referendum elle est soumise aux peuples sans être renvoyée devant les parlements, alors les parlements abdiqueraient d'avance en faveur d'une Constituante européenne. Mais croyez-vous vraiment que l'un ou l'autre de ces parlements soit prêt à un renoncement de ce genre ?

Mes amis, je vois que le temps passe. Je ne voulais pas m'étendre davantage. Je voulais simplement essayer non pas de situer une position adverse, mais de ne pas rendre les exigences que nous pourrions formuler trop absolues.

Il est certain que l'Europe se fera, mais d'une manière différente des Etats-Unis et de la Suisse. Les cantons suisses au XIII<sup>e</sup> siècle et les colonies britanniques en Amérique au XVII<sup>e</sup> siècle étaient radicalement différentes des notions européennes, héritières d'une histoire étatique nationale de plusieurs siècles. La forme de l'Etat fédéral européen différera en conséquence de ces exemples. A l'heure actuelle les choses se passeront différemment ; elles se passeront peut-être plus lentement. En fait, la méthode sera peut-être différente de celle que nous attendons. Cette conception tout à fait nouvelle ne ressemblera peut-être pas du tout à ce que l'on a essayé de mettre sur le papier, parce que cette transformation se fera par étapes, par secteurs, par tranches.

Nous ne pouvons préjuger l'avenir. Quoiqu'il en soit, nous aurons encore l'occasion en séance plénière aujourd'hui et demain matin d'exprimer nos vues sur cette question. Il faut simplement que nous sachions qu'il y a un problème de méthode et de méthode de seulement. En ce qui concerne ces questions de méthode, je ne pense pas que le Congrès puisse aller au devant d'un échec. Cela n'est pas possible. Il ne faut pas confondre les moyens et les fins. (Applaudissements.)

## L'ILLUSION DES "REALISTES"

par G. CARON Sénateur Italien

*Dans ma qualité de parlementaire et de membre de l'Assemblée de la Communauté du Charbon et de l'Acier, je voudrais vous mettre en garde contre une autre illusion si chère aux soi-disant « realistes », c'est-à-dire l'illusion que la C.E.C.A. puisse, presque en vertu de sa propre force, développer et étendre ses compétences, et créer un marché commun plus vaste.*

*D'abord, ni la Haute Autorité, ni l'Assemblée Commune ne disposent du poids politique ou des pouvoirs nécessaires pour en venir à un tel acte révolutionnaire, surtout dans le climat actuel de nationalisme croissant, et ce aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique.*

*En deuxième lieu, une telle influence ne saurait être donnée à l'Assemblée par l'élection de ses membres au suffrage universel et direct, opération qui aurait une signification politique immense si elle était effectuée pour une Assemblée Constituante ou pour un Parlement Européen nanti d'un pouvoir législatif réel, tandis qu'elle n'intéresserait point la masse des électeurs et tournerait au plus dangereux des insuccès si elle était appliquée à un organisme à caractère technique et dont le rôle, pratiquement, est au surplus exclusivement consultatif.*

*La résolution qui a été récemment votée dans ce sens par l'Assemblée, à la suite d'une proposition de M. Teitgen, mérite malgré cela un jugement positif dans la mesure où elle consentira le sondage du restant de capacité dans l'action et influence politique de l'Assemblée, mais surtout parce que elle permettra de mesurer par la suite, et probablement de façon définitive, combien est profonde la différence dans l'attitude de ceux qui gouvernent actuellement nos pays, par rapport à l'époque où les inspirateurs et les fauteurs de la politique européenne s'appelaient De Gasperi, Schuman et Adenauer. Toutefois, garder des illusions au sujet de la suite qui pourra être donnée à la proposition en question, équivaudrait à fermer les yeux pour ne pas voir cette différence et à caresser des rêves. Et d'ailleurs notre thèse trouve déjà sa démonstration dans le silence éloquent qui a accueilli ce vote.*

*Tout cela disons-le franchement ne saurait être appelé du « réalisme », si les mots conservent encore un sens.*

*C'est bel et bien réaliste, par contre que l'on doit définir l'attitude de M. Jean Monnet dont la décision de démissionner de son poste de Président de la Haute Autorité, pour reprendre, hors de la C.E.C.A., la lutte pour les Etats-Unis d'Europe constitue la plus autorisée des confirmations pour notre jugement ; et c'est un bien que l'Assemblée Commune ait souligné son geste, en l'approuvant.*

*Enfin, et en troisième lieu, tout ce que les plus optimistes eux-mêmes*

*pourraient espérer, par cette voie, ne seraient que des intégrations de secteur, qui comporteraient les mêmes défauts et les mêmes inconvénients que nous dénonçons déjà lorsque le plan Schuman était en discussion et qui seraient aggravés aujourd'hui par le renouveau des perspectives d'autarcie desquelles je faisais mention plus haut : de telle sorte que sous le couvert des différents « pools » dont on entend reparler périodiquement — et dont le plus typique est celui de l'agriculture, quoique l'on puisse en dire autant au sujet des sources d'énergie — il ne se cacheraient, en définitive, qu'un accord d'intérêts acquis dans les divers Pays, afin d'assurer d'une façon stable le partage des marchés et le maintien de hauts prix ; c'est-à-dire exactement le contraire de l'unification économique, qui par contre ne constitue le plus souvent, dans ces cas, que le vernis extérieur de propagande, recouvrant une réalité diamétralement opposée. Cela vaut aussi et tout particulièrement pour le dernier enfanement de l'imagination fonctionnaliste, c'est-à-dire pour le pool des armements, dans l'hypothèse — qui n'a pas encore confirmation — que le nouveau soit viable.*

*D'ailleurs le jugement que nous avons émis sur l'avenir de la C.E.C.A. est confirmé par l'examen de la politique toute récente de la Haute Autorité, surtout à l'égard des monopoles, qui s'avère étrangement hésitante à tel point qu'elle peut nous donner un aperçu de la situation extrêmement grave où la Communauté viendrait à se trouver si elle devait rester isolée dans une Europe partagée, comme aujourd'hui, en plusieurs Etats nationaux.*

*Si le temps me le permettait je pourrais citer d'autres éléments d'ordre technique et entre autres les données relatives à la politique des transports, de la prévoyance sociale et à la politique fiscale des divers Etats ; et même par cette voie on en arriverait à la conclusion que la C.E.C.A. a un sens et une signification européens, c'est-à-dire qu'elle pourra vraiment poursuivre la réalisation des tâches que le Traité constitutif lui assigne, seulement dans la perspective et dans le cadre d'une intégration économique progressive et générale, que cette unification ne saurait être réalisée par la C.E.C.A. en vertu de ses propres forces ; qu'en tout cas elle ne devra pas être poursuivie à travers la fausse méthode des « secteurs ».*

*Cela revient à dire que seuls un Parlement et un Gouvernement Fédéral pourront disposer de l'énergie nécessaire pour éviter la fatale et progressive atrophie à laquelle la Communauté est vouée dans le climat actuel, où les économies nationales marchent de nouveau vers l'autarcie, et pour reprendre par contre avec une vigueur renouvelée l'effort d'unification.*

*u<sup>o</sup> 23/4 - Mars 1955*

# LE NOUVEAU COMITE CENTRAL DE L'U.E.F.

*Président d'Honneur : M. Enzo GIACCHERO, membre de la Haute  
Autorité de la C.E.C.A.*

*Président du Comité Central : M. Henri FRENAY.*

*Vice-Présidents : M. CALTEUX, Mlle JOSEPHY, MM. von SCHENCK  
et de FELICE (1).*

**M. Ota ADLER**

Président du Bureau Exécutif de Federal Union,  
délégué national britannique (provisoire).

**M. Periklès ARGYROPOULO**

ancien Ministre des Affaires Etrangères de Grèce,  
ancien Ambassadeur, Président du Mouvement Fédéra-  
liste Grec, délégué national grec.

**M. Otto BACH**

Sénateur de Berlin, Vice-Président de l'Institut de  
Recherches Economiques, Membre du Conseil d'Ad-  
ministration de la Radio Libre de Berlin.

**M. Gabriel BADARAU**

ancien Conseiller du Bureau de l'Education de la  
Société des Nations, depuis Novembre 1950, Secrétaire  
Général adjoint de l'U.E.F.

**M. François BIALAS**

délégué du Centre International des Syndicats Libres  
en Exil.

**M. Luciano BOLIS**

docteur ès lettres, Secrétaire Général adjoint du Move-  
mento Federalista Europeo.

**M. François BONDY**

écrivain, journaliste, directeur de la revue « Preuves »,  
correspondant de la « Weltwoche ».

**M. Heinz BRAUN**

Docteur en droit, ancien Ministre de la Justice de la  
Sarre, membre de l'Assemblée Consultative du Con-  
seil de l'Europe et de l'Assemblée Commune de la  
C.E.C.A., Président d'Europa-Union Sarre.

**M. Henri BRUGMANS**

Professeur de langue et littérature française, Rec-  
teur du Collège d'Europe à Bruges, Président du  
Beweging van Europese Federalisten.

**M. Alberto CABELLA**

Docteur ès lettres, Professeur à l'Université de Sar-  
rebruck, ancien Secrétaire Général adjoint du M.F.E.

**M. Arthur CALTEUX**

Docteur en droit, Conseiller à la Cour Supérieure de  
Justice du Luxembourg, Vice-Président de l'Union Fé-  
déraliste Luxembourgeoise.

**M. Guy de CARMOY**

Inspecteur des finances, ancien administrateur sup-  
pléant de la Banque Internationale pour la Recons-  
truction et le Développement à Washington, ancien  
Directeur de l'O.E.C.E., auteur de l'ouvrage « For-  
tune de l'Europe ».

**M. Giuseppe CARON**

Sénateur, Président du Groupe Fédéraliste du Sénat  
italien, délégué à l'Assemblée Consultative du Conseil  
de l'Europe et à l'Assemblée Commune de la C.E.C.A.

**M. Léontin CONSTANTINESCO**

Docteur en droit, avocat, Professeur à l'Université  
de Sarrebruck.

**M. André DELMAS**

Ancien organisateur syndical, Délégué Général de  
l'Union Française des Fédéralistes.

**M. Jean-Charles DEMACHY**

Secrétaire Général de la section de l'Ile-de-France  
de l'Union Française des Fédéralistes, membre du Bu-  
reau Exécutif de l'U.F.F.

**M. W. ERISMANN**

ancien Secrétaire National de la Campagne Euro-  
péenne de la Jeunesse en Suisse, membre du Comité  
directeur d'Europa-Union Suisse, délégué national  
suisse.

**M. Pierre de FELICE**

Avocat à la Cour d'Appel de Paris, ancien Sénateur,  
Député, membre de l'Assemblée Consultative du Con-  
seil de l'Europe.

**M. Henri FRENAY**

Colonel en réserve, fondateur de mouvements de ré-  
sistance en France, ancien Ministre, Président du Co-  
mité Exécutif de l'Union Française des Fédéralistes,  
Président du Bureau Exécutif de l'U.E.F. de Novem-  
bre 1950 à Janvier 1955.

(1) Monsieur Dieter Roser, ayant été élu premier Vice-  
Président du Comité Central sans être candidat, n'a pas été en  
mesure d'accepter cette fonction. Cependant, le Comité Central a  
décidé que cette place doit rester à la disposition de M. Roser.

- M. Ernst FRIEDLAENDER**  
écrivain, publiciste allemand, Président d'Europa-Union Allemagne.
- M. Grégoire GAFENCO**  
ancien Ministre des Affaires Etrangères de Roumanie, délégué national roumain.
- M. Aldo GAROSCI**  
Ecrivain, journaliste, Professeur à l'Université de Rome.
- M. Léon GEISEN**  
délégué national luxembourgeois.
- Mme Milka GHENADIEFF**  
journaliste, rédactrice à la Radio-Télévision Française, déléguée nationale bulgare.
- M. Enzo GIACCHERO**  
ingénieur, ancien député italien (1948-1960), depuis 1950 membre de la Haute Autorité de la C.E.C.A.
- M. Jean-Pierre GOUZY**  
Secrétaire Général de l'Union Française des Fédéralistes, délégué national français.
- M. Stanislas GROCHOLSKY**  
ancien diplomate, membre du Comité Central de l'Union des Fédéralistes Polonais.
- M. Hans HEIDLMAJR**  
Professeur, délégué national autrichien.
- Mlle Jeanne HERSCH**  
Professeur de philosophie à l'Ecole Internationale et à l'Université de Genève, chargée de cours au Collège philosophique de Paris, stagiaire au Centre National de la Recherche Scientifique de Paris.
- M. Claude-Marcel HYTE**  
ancien Délégué Général de l'Union Française des Fédéralistes, directeur de « France-Europe », membre du Bureau Exécutif de l'U.F.F.
- Mlle Frances L. JOSEPHY**  
ancienne Président du Bureau Exécutif de Federal Union, membre du Comité Central et du Bureau Exécutif de l'U.E.F. depuis sa fondation.
- M. Hans-Wolfgang KANGIESSER**  
Président du Bund Europäischer Jugend, Président du Bureau Exécutif des J.E.F. de 1952 à 1954.
- M. Gaston KARILA**  
Avocat, Président du Bureau Exécutif de l'Union Fédéraliste Interuniversitaire, dirigeant de la Campagne Européenne de la Jeunesse.
- R. P. KEULEMANS**  
O.C. Carm, Professeur, Docteur, membre du Comité directeur du Bewegung van Europese Federalisten.
- M. Paul W. KUEHNER**  
docteur en droit, publiciste, membre du Hauptausschuss de « Europa-Union », Allemagne.
- M. Xavier LANDABURU**  
Docteur en droit, ancien député, Secrétaire Général du Mouvement Fédéraliste Basque, délégué national espagnol.
- M. Pierre LUCION**  
Ancien administrateur-directeur du Conseil Economique Wallon, ancien Chef de Cabinet du Ministre de la Reconstruction de Belgique (1949-1950), Conseiller de Cabinet du Ministre des Affaires Economiques de Belgique, chargé de la liaison avec la C.E.C.A., Trésorier de l'U.E.F. depuis 1951.
- M. Robert MANGIN**  
Professeur à l'Ecole Nationale de la France d'Outremer et à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, fondateur en 1933 de la Ligue pour les Etats-Unis d'Europe, auteur de plusieurs publications de caractère politique, historique et géographique, journaliste, membre du Comité Exécutif de l'Union Française des Fédéralistes.
- M. Alexandre MARC**  
écrivain, publiciste, auteur avec Robert Aron des « Principes du Fédéralisme », et de « A hauteur d'homme — la révolution fédéraliste », membre du Comité et du Bureau Directeur de « La Fédération », délégué aux études de l'U.E.F. de 1952 à 1955.
- M. Zigmund MICHALOSWKI**  
ancien diplomate, journaliste, délégué national polonais.
- M. Michel MOUSKHELY**  
professeur à l'Université de Strasbourg, Président du Comité Central de l'Union Fédéraliste Interuniversitaire.
- M. Alfred MOZER**  
membre de la direction du Parti du Travail Néerlandais chargé des relations internationales, journaliste, membre du Comité Directeur du Bewegung van Europese Federalisten.
- M. Paul A. NELLES**  
membre du présidium du Bund Europäischer Jugend.
- M. Henri NORD**  
Avocat, Conseiller Juridique, Président du Comité directeur du Bewegung van Europese Federalisten.
- M. Arrigo OLIVETTI**  
docteur en droit, industriel italien, membre du Comité Central du Movimento federalista europeo.
- Abbé ORBAN**  
Professeur, journaliste, publiciste, auteur de plusieurs publications de caractère économique, politique, syndical et religieux.
- M. Aldo PEDUSSIA**  
journaliste, membre du Comité Central du Movimento Federalista Europeo.
- M. Piero PELLEGRINI**  
publiciste, journaliste, directeur du journal suisse « Libera Stampa », ancien Président du Grand Conseil de la République et du Canton du Tessin.
- M. Antoine RADVANSZKY**  
ancien diplomate, délégué national hongrois.
- M. Raymond RIFFLET**  
Professeur, publiciste, journaliste, membre de la direction des « Cahiers Socialistes », secrétaire de la commission de politique internationale de la Fédération bruxelloise du Parti Socialiste Belge.

**M. Gaston RIOU**

ancien député, ancien Ministre, fondateur de l'Union Economique et Douanière Européenne, auteur de « Europe — ma patrie ».

**M. Mario ROLLIER**

Professeur à l'Université de Milan, Conseiller Municipal de la Ville de Milan, délégué national italien.

**M. Dieter ROSER**

Industriel, Maire d'Esslingen, membre du Présidium d'Europa-Union et du Bureau Exécutif International du C.C.E.

**M. Ernst von SCHENCK**

écrivain, publiciste suisse, Vice-Président d'Europa Union Suisse.

**M. Albert SCHINZINGER**

journaliste, ancien Président du Landesverband Baden d'Europa-Union Allemagne, membre du Hauptausschuss d'Europa-Union Allemagne.

**Mme Jytte SKADEGAARD**

déléguée nationale danoise.

**M. Paul SKADEGAARD**

Président de Dansk Europa-Union.

**M. Jacques SPAEY**

Docteur en médecine, publiciste.

**M. Altiero SPINELLI**

arrêté en 1924 par les fascistes pour opposition aux débats et condamné à 16 ans de prison, publiciste, Secrétaire Général du Movimento Federalista Europeo, directeur de « Europa Federata », Délégué général de l'U.E.F. de 1952 à 1955.

**M. E. TURAUSKAS**

ancien Ministre de Lithuanie, délégué national lithuanien.

**M. William UGEUX**

docteur en droit, avocat, publiciste, Directeur-Rédacteur en chef de « La Cité » (Bruxelles) organe quotidien du Mouvement Ouvrier Chrétien.

**M. Guglielmo USELLINI**

journaliste, membre du Comité Central du Movimento Federalista Europeo, Secrétaire Général de l'U.E.F. depuis 1950.

**M. Willem VERKADE**

écrivain, publiciste, délégué national néerlandais.

**M. Viktor VITALI**

industriel autrichien, Président de l'Union Europäischer Föderalisten in Oesterreich.

**M. Borut ZERJAV**

journaliste, directeur d'études à l'Université de l'Europe Libre à Strasbourg, Secrétaire Général du Mouvement Fédéraliste Slovène, délégué national yougoslave.

**M. Peter ZIMMER**

Président du Landtag, maire de Sarrebruck, délégué national sarrois.

NOTA : Les délégués nationaux allemand et tchécoslovaque ainsi que les représentants des J.E.F. n'ont pas encore été désignés.

## Le nouveau Bureau Exécutif de l'U. E. F.

Le Comité Central élu par le V<sup>e</sup> Congrès de l'U.E.F. a tenu sa première réunion à Paris le 20 Février 1955.

Dans l'impossibilité de donner ici, faute d'espace, un résumé des débats, nous nous limitons à publier la composition du Bureau Exécutif, tel qu'elle résulte des élections au scrutin secret.

Président du Bureau Exécutif : **M. Altiero SPINELLI**.

Secrétaire Général : **M. Guglielmo USELLINI**.

Secrétaire Général adjoint, délégué aux Problèmes de la C.E.C.A. : **M. Gabriel BADARAU**.

Trésorier : **M. Pierre LUCION**.

Délégué à l'élaboration du Plan fédéral : **M. Henri NORD**.

Délégué aux problèmes de la Jeunesse : **M. Hans Wolfgang KANNGIESSER**.

Membres du Bureau Exécutif : MM. Heinz BRAUN, André DELMAS, Alfred MOZER, Jacques SPAEY.

Monsieur Ernst FRIEDLAENDER, ayant été élu membre du Bureau Exécutif sans être candidat, n'a pas été en mesure d'accepter cette fonction. Cependant, le Comité Central a décidé que cette place doit rester à la disposition de Monsieur FRIEDLAENDER.

## Le nouveau Bureau Exécutif des J. E. F.

Le Comité Central élu par le III<sup>e</sup> Congrès des J.E.F. a tenu sa première réunion les 5 et 6 mars 1955 à Melun, à l'occasion du troisième stage du Centre International de Formation Européenne.

Monsieur Luciano SIBILLE a été élu Président du Comité Central.

La composition du Bureau Exécutif, telle qu'elle résulte des élections au scrutin secret, est la suivante :

Président : **M. Hans Wolfgang KANNGIESSER** (Allemagne).

Vice-Présidents : MM. Fausto CUOCOLO (Italie) et Charles RINGER (Suisse).

Délégué Général : Ce poste n'a pas été pourvu, la seule personne proposée n'étant pas candidat.

Trésorier : **M. Heinrich BARTH** (Sarre).

Membres du Bureau Exécutif : MM. Ludo DIERICKX (Belgique), Burghardt HOLTZNER (Allemagne), Bastian de MOOR (Pays-Bas), Roland MUESSER (France), Edouard VELLUTINI (France).

Les fonctions des membres du Bureau Exécutif seront définies lors de sa prochaine réunion. D'ores et déjà, Monsieur KANNGIESSER a été chargé des rapports avec l'U.E.F. et Monsieur MUESSER de la représentation des J.E.F. auprès des différents organes de la Campagne Européenne de la Jeunesse.

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat Général

Paris, Avril 1955.

OU VA LE FEDERALISME EUROPEEN EN ALLEMAGNE ?  
-----

par Altiero SPINELLI

Ce n'est pas aux époques où l'évolution des événements semble en faciliter la réalisation que se traduit le mieux la capacité d'une idée à susciter des élans et des adhésions comme à devenir réalité, mais lorsqu'il lui faut aller à contre-courant et s'imposer contre la réalité du moment en montrant qu'elle la domine. Voilà la règle que doivent se donner les fédéralistes de toute l'Europe, mais surtout ceux d'Allemagne.

L'Allemagne occidentale - c'est-à-dire la seule partie de l'Allemagne qui puisse exprimer librement une volonté politique - a été jusqu'à une date récente à l'avant-garde de l'effort vers l'unification politique, économique et militaire de l'Europe occidentale. Parmi les hommes d'Etat européens, personne plus que le Chancelier Adenauer n'a cru, avec vigueur et tenacité et avec un véritable héroïsme politique - bien plus difficile et bien plus rare que l'héroïsme militaire - à la nécessité de la fédération européenne, et n'a agi pour la réaliser.

La tâche des fédéralistes allemands était relativement facile. Il s'agissait de propager une idée qui était déjà dans l'air et sur laquelle oeuvrait le gouvernement lui-même. Cela a donné à plusieurs d'entre eux une certaine paresse d'esprit et une indulgence satisfaite envers soi-même et envers les conditions de leur pays. Ils n'avaient pas même besoin de se considérer comme une avant-garde. Qui, dans ce domaine, était plus à l'avant-garde que le vieux et sage Chancelier ? Ils ne sentaient même guère le besoin de penser clairement et de faire comprendre clairement ce que signifiait vraiment "faire la fédération européenne". Au fond, ils étaient convaincus que l'Allemagne était prête à entrer dans une fédération et qu'il revenait aux autres pays de prouver qu'eux aussi l'étaient, et au même degré.

Dans un certain sens, cela était exact, non pas parce que la conscience fédéraliste européenne était en Allemagne plus développée qu'ailleurs, mais parce que le point de départ politique était pour l'Allemagne différent de celui des autres pays. Pour ceux-ci, il s'agissait de limiter une souveraineté anachronique, certes, mais qui existait cependant. En Allemagne, l'Etat n'était pas pleinement souverain. Les vainqueurs

avaient considérablement limité sa souveraineté en matière de politique économique, militaire et étrangère, c'est-à-dire précisément là où l'intégration européenne s'avérait nécessaire. Au début, il n'y avait pas même lieu de choisir entre une politique d'unification européenne et une politique de reconstitution de la souveraineté allemande, car l'horreur de ce que la pleine souveraineté allemande avait produit était bien trop vive partout dans le monde, pour qu'on puisse recommencer à y prétendre.

Il en est résulté que derrière l'engagement pro-européen se sont formés deux courants assez différents, dont la coïncidence politique ne provoquait pas de complications sur l'instant, mais qui aurait pu en provoquer si les circonstances qui l'avaient produite venaient à changer.

Le premier courant était constitué par ceux qui avaient compris à fond la leçon terrible de l'aventure nationaliste du peuple allemand, de Bismarck à Hitler, et qui, par amour de leur pays, ne voulaient plus la répéter. Une Europe libre et unie était pour eux le seul objectif politique digne d'être poursuivi et réalisé : l'Europe, avec ses vastes limites physiques et spirituelles, avec ses valeurs de civilisation démocratique, avec la nouvelle solidarité entre des peuples qui paraissaient jusqu'hier condamnés à la haine réciproque. L'Allemagne n'y serait pas entrée tout entière, mais s'unir à l'Europe occidentale ne signifiait point oublier les frères de l'Allemagne orientale; cela signifiait transformer ce problème exclusivement allemand en un problème européen et intéresser à sa solution tous les peuples libres d'Europe.

Quant à l'autre courant, l'attitude pro-européenne ne lui servait que de simple formule politique transitoire, recouvrant utilement d'autres aspirations. Il était formé de ceux qui continuaient à penser en termes de puissance nationale allemande.

Si l'on était parvenu à la fédération européenne, une grande partie de ces gens l'auraient acceptée et ils auraient laissé s'y dissiper leurs rancunes et leurs mesquineries nationales. Cependant, ils ne pensaient pas à l'Europe, mais plutôt à l'Allemagne en soi, et peut-être après tout ce mythe de l'Europe se dissiperait-il un beau jour en fumée ; entretemps, l'Allemagne se consoliderait en tant qu'Etat national, acquerrait à nouveau une position et un poids auprès d'autres peuples, et alors on pourrait recommencer à parler clair.

C'est ce qui est arrivé. On a beaucoup parlé d'Europe, mais on ne l'a pas faite. L'Etat allemand s'est reconstitué, la vie politique s'est trouvée de nouveau étouffée dans le lit de Procuste des problèmes nationaux, l'économie s'est réorganisée sous le contrôle de l'Etat national, la politique étrangère a repris la forme qu'imposent l'histoire et la géographie comme une malédiction à une Allemagne souveraine, c'est-à-dire à la politique de revendication envers l'Est et l'Ouest, de méfiance, du besoin de puissance ; l'Allemagne retrouvera bientôt une armée nationale ; l'Etat allemand redevient une puissance, et pour être précis, la quatrième puissance du monde.

Ce qui était apparu pendant quelques années comme un revenant du passé, dont on n'aurait plus parlé que dans les livres d'histoire, est devenu une sombre réalité. Au fur et à mesure de cette évolution, les faux européens ont senti que le moment approchait de baisser le pavillon européen. Les dirigeants sociaux-démocrates ont commencé, ainsi que certains

groupes protestants. De même, un retour non dissimulé à la politique nationaliste s'est dessiné sur la droite. Après le 30 Août, le rythme s'est accéléré. De larges secteurs du monde économique pensent à nouveau qu'il n'est plus question maintenant d'unité européenne, mais d'une forte politique commerciale de l'Etat allemand, à la hauteur des exigences de l'économie nationale allemande, d'une politique d'expansion, de puissance industrielle, de cartels nationaux et internationaux, d'échanges très larges et, par conséquent, de bons rapports avec la Russie. Déjà se dessine à leurs côtés l'ombre des généraux de la nouvelle armée allemande. Anciens, nouveaux, anciens nazis, démocrates ? Tout cela n'a pas une grande importance, car en tout cas ils feront bien leur devoir : ils rééduqueront les nouvelles générations dans l'art militaire ; ils seront à nouveau une puissance politique de premier ordre dans tout le pays et à l'extérieur ; ils seront à nouveau les alliés des barons de l'économie.

Tout rentre dans l'ordre ancien. Ce que cela signifie, Adenauer lui-même l'a laissé échapper dans les paroles prophétiques qu'un rédacteur du "Spiegel" a écoutées et publiées au mois de Septembre dernier. Mais, pour le moment, seul un homme prévoyant comme Adenauer et, avec lui, quelques autres, voient les dangers. Pour la grande majorité, on revient enfin à la normale des aïeux et les Allemands sont en moyenne respectueux, beaucoup plus respectueux que la moyenne des autres peuples, de l'autorité et de l'ordre établi. Même parmi les fédéralistes allemands, nombreux sont ceux qui pensent qu'il n'est plus raisonnable de parler de fédération européenne, d'élections européennes, de peuple européen, de Constituante européenne.

L'alliance hybride entre les véritables fédéralistes européens et les faux pro-européens touche à sa fin. La lutte pour l'Europe est encore à faire, car en dehors d'elle il n'est que catastrophe pour l'Allemagne et pour toute l'Europe. Mais il serait vain de chercher à la faire encore avec ceux pour qui l'Europe n'était qu'un moyen de reconstituer l'Etat national souverain et qui sont satisfaits maintenant de ce qu'ils ont obtenu.

Il faut faire appel à ceux qui craignent la résurrection de cette puissance, par sa nature même anti-démocratique, qu'est l'état-major allemand ; à ceux qui craignent la consolidation de ces grandes puissances, par leur nature même anti-démocratiques, que sont les cartels ; à ceux qui craignent la renaissance de la mentalité nationaliste, par sa nature même anti-démocratique. Ces courants existent et sont heureusement encore énergiques en Allemagne. Mais le fédéralisme allemand n'a pas su leur parler jusqu'à présent avec clarté et précision ; il a trop souvent laissé croire qu'il n'était que l'emballage d'une politique de renaissance nationale et, par son inertie actuelle, il continue à le laisser croire. La conséquence en est que ces courants, profondément démocratiques, finissent par être captés par les hommes politiques qui les utilisent pour traduire leurs variantes personnelles du nationalisme : social-démocratique, protestant, libéral, etc.

Les fédéralistes allemands ne peuvent contribuer à la lutte pour l'Europe que s'ils regroupent autour d'eux les anti-militaristes, les anti-monopolistes, les anti-nationalistes d'Allemagne, c'est-à-dire ceux qui sont vraiment préoccupés du sort de la démocratie dans leur pays ; s'ils se proposent systématiquement de démontrer et de continuer à démontrer que la fédération et la fédération européenne seule répond positivement à leurs

préoccupations ; s'ils savent faire participer cette Allemagne non conformiste à l'action commune de protestation contre l'Ancien Régime des Etats nationaux souverains que l'Union Européenne des Fédéralistes est en train de préparer. Ce sont ces actes de présence active et courageuse que doivent accomplir aujourd'hui les fédéralistes allemands en surmontant toute timidité.

-----

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat Général

Paris, Avril 1955.

-----  
ALTIERO SPINELLI et JEANNE d'ARC  
-----

par Hans Albert KLUTHE

En tant que fédéralistes européens, nous considérons l'Etat national souverain comme un anachronisme. Nous ne cessons de souligner que les problèmes de notre temps ne peuvent plus être résolus par les méthodes du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est donc incompréhensible qu'Altiero Spinelli et ses amis nous invitent maintenant à mener une campagne inspirée de l'exemple de la Révolution française du XVIII<sup>e</sup> siècle et employant sa terminologie. Afin de prouver son efficacité, Spinelli retourne même au XV<sup>e</sup> siècle pour nous proposer le grand exemple de Jeanne d'Arc.

Etant donné que Spinelli, sans passer par le Présidium d'Europa-Union, s'adresse à nos membres et à l'opinion publique allemande, nous sommes également obligés de discuter publiquement de ses idées. Cette discussion doit avoir lieu en toute clarté, afin que tout le monde reconnaisse, derrière le rideau de fumée de beaux slogans, les grands dangers que ferait courir au mouvement européen dans son ensemble une tactique erronée.

Toute politique doit partir d'un jugement objectif de la réalité ; l'on ne peut agir dans le vide. Mais il faut avoir aussi des idées claires sur ce qui devrait être. L'on a besoin d'un idéal, qu'on poursuit tout en sachant fort bien qu'on ne peut jamais entièrement réaliser un idéal, car tout ce qui est humain est et demeure imparfait. Nous ne créerons jamais le royaume de Dieu sur terre.

Une politique dépourvue d'idéaux n'est qu'opportunisme et n'obtient jamais de résultats satisfaisants. Mais une politique qui se dirige opiniâtrement et sans tenir compte des rapports de puissance et des données réelles vers un but idéal lointain doit échouer. Ce danger est particulièrement grand pour nous, Allemands, car nous sommes impatientes et nous avons tendance à être excessifs. Les doctrinaires vivant dans les nuages et souhaitant conquérir les étoiles ne nous ont jamais fait défaut. Goethe dit dans ses "Maximes et Réflexions" : "Rien n'est plus triste que de voir l'aspiration directe à l'inconditionné dans notre monde entièrement conditionné."

Il est facile d'exprimer des exigences utopiques qui suscitent l'enthousiasme, mais il est difficile de montrer les voies qui conduisent à la réalisation d'un but digne d'être poursuivi. Tout le monde est prêt aujourd'hui à se prononcer vaguement et sans engagement pour l'Europe, mais on n'est pas d'accord sur la voie à suivre et l'idée de devoir aussi faire des sacrifices pour cette cause ne sourit pratiquement à personne.

Notre objectif final, ce sont les Etats-Unis d'Europe : une fédération qui comprenne aussi les territoires de l'Est annexés par l'Union Soviétique depuis le Pacte Staline - Hitler. Nous sommes d'accord que les Européens actuellement encore soumis à l'esclavage ne doivent pas être libérés par une guerre. Pour différentes raisons, il n'est pas possible aujourd'hui de réunir tous les pays libres d'Europe en une fédération. Il n'existe qu'une seule chance réelle : réunir étroitement les six pays qui possèdent déjà en la C.E.C.A. des institutions supranationales communes.

Nous étions sur le point d'atteindre cet objectif immédiat, car la C.E.D. aurait automatiquement conduit à une Communauté politique. Ce Traité a échoué uniquement parce qu'une majorité du parlement français s'y est refusée. Quand on considère absurde d'en rendre responsable un seul homme, cela ne veut pas encore dire qu'on soit "mendésien". Quoi qu'il en soit, il est certain que même après la chute de Pierre Mendès-France il n'existe pas de majorité pour des solutions supranationales dans la Chambre française actuelle. Seules les élections qui doivent avoir lieu l'année prochaine pourront changer cette situation. On ne peut obtenir des progrès sur la voie de l'intégration contre la volonté de l'Assemblée Nationale française, même par les actions les plus spectaculaires, déguisées en manifestations d'une "volonté populaire européenne" imaginaire.

Or, Spinelli et ses amis nous invitent à l'"opposition totale" contre l'Etat national existant actuellement. Si cela signifiait que nous devons continuer à combattre avec toute l'énergie et la vigueur nécessaires l'idée de la souveraineté nationale, il n'y aurait aucun désaccord. Mais il était même question d'une grève des contribuables et du refus du service militaire. Spinelli prétend que "nos gouvernements et parlements s'enfocent paresseusement dans la politique réactionnaire du conservatisme et de la consolidation de la souveraineté nationale, sans se soucier des conséquences ruineuses qui en résulteront pour leurs pays respectifs".

Spinelli considère les dirigeants de toutes les institutions et organisations existant dans le cadre national comme malveillants ou incapables d'accomplir l'oeuvre d'unification. L'U.E.F., dit-il, a une base politique trop étroite. Aussi invente-t-il, comme "deus ex machina", le "peuple européen" qui fera la besogne. "Les diplomates, gouvernements et parlementaires nationaux doivent lui confier la tâche d'élaborer et d'approuver la constitution des Etats Unis d'Europe".

Nous espérons tous devenir un jour citoyens des Etats Unis d'Europe, mais nous sommes fédéralistes et non pas centralistes. Ce jour-là, des gouvernements et des parlements nationaux continueront d'exister et d'accomplir des tâches très importantes. Seules les questions devant absolument être réglées en commun seront de la compétence du gouvernement fédéral européen. A notre avis, il ne doit pas y avoir d'opposition entre

les intérêts nationaux et les intérêts européens. Mais avant tout, nous ne concevons pas l'Europe future comme un mélange de peuples d'où naîtra peu à peu l' "Européen standard". C'est précisément la multiplicité et la variété des particularités nationales qui constituent à nos yeux la caractéristique de l'Europe par rapport aux Etats-Unis d'Amérique et à l'Union Soviétique.

Le lecteur des propositions de Spinelli, que nous devrions faire nôtres, ne peut s'empêcher de voir leur ressemblance avec les idées communistes et celles de l' "Action Française" (pays réel - pays légal). Les communistes savent qu'ils ne peuvent atteindre leur but par des moyens légaux. Mais ils sont trop faibles ; aussi organisent-ils un "Front populaire" qui est supposé représenter "la véritable opinion du peuple". En tant que "groupe progressiste" ils se sentent seuls qualifiés <sup>pour</sup> exprimer valablement "la véritable opinion du peuple". En tant que démocrates, nous rejetons ces méthodes communistes. Nous ne pensons pas que c'est en organisant ce qu'on appelle un "Front du peuple européen" dont les Congrès réuniront des délégués élus par des majorités créées par le hasard, et qui ne sont donc nullement représentatifs, que nous pouvons renforcer nos revendications. Ces fausses apparences no<sup>nt</sup> / <sup>nt</sup> aucune impression sur tout homme raisonnable.

Au lieu de projeter la constitution de nouveaux organes aux dimensions gigantesques, l'on devrait plutôt entreprendre la réorganisation de l'U.E.F. à tous les échelons et la rendre plus représentative. Europa-Union est véritablement le représentant légitime du fédéralisme européen en Allemagne. Des représentants de toutes les couches du peuple allemand agissent dans ses sections locales et ses organes de direction. En France, cela n'est malheureusement pas le cas. Deux organisations rivales continuent à y représenter le fédéralisme européen. C'est la tâche de nos amis français de régler cette question.

Notre tâche, par contre, est d'insister que les statuts grotesques de l'U.E.F. soit modifiés et adoptent une structure qui corresponde à l'esprit du fédéralisme. L'absurde règlement des élections a permis la "prise du pouvoir" d'un petit groupe qui veut maintenant nous imposer sa volonté. Spinelli se trompe s'il pense que nous nous laisserons contraindre à mener des actions que nos convictions et notre conscience nous obligent à rejeter.

Il est très regrettable que l'unité d'action du fédéralisme européen soit mise en danger, précisément dans un moment critique, par un extrémisme utopique qui, sans se soucier des pertes, choque toutes les véritables forces politiques. De sa tour d'ivoire, Spinelli parle de "la paresse et de la superficialité qui caractérisent la majorité de notre monde politique". Mais pouvons-nous être saisis de vénération quand Spinelli déclare de façon lapidaire "La tâche des fédéralistes est identique à celle de Jeanne d'Arc" ?

C'est également à Jeanne d'Arc que Spinelli doit d'avoir pu reconnaître que certains hommes que, dans notre aveuglement, nous considérons comme des alliés particulièrement importants et actifs, représentent en réalité le plus grand danger. Il écrit textuellement : "Pour Jeanne d'Arc, le plus grand danger ne venait pas des ennemis ou des faux amis de la France, mais de ses amis, qui n'avaient pas le courage de penser avec simplicité et de vouloir avec cohérence. De même, pour les fédéralistes européens, le plus grand danger vient de nos amis,

de ces hommes politiques qui souhaitent vraiment l'unité européenne, mais qui croient pouvoir s'y acheminer à travers mille élucubrations de l'esprit et une action tortueuse."

Spinelli cite ensuite trois hommes politiques qu'il considère comme particulièrement dangereux : Spaak, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, La Malfa, député italien, et le Français André Philip. Il est assez aimable de leur reconnaître de bonnes intentions, mais il dit : "tous les trois semblent ne pas avoir des yeux pour voir l'évidence même qu'une simple bergère saurait saisir".

Laissons donc Jeanne d'Arc reposer dans sa tombe. Partons plutôt de la réalité de l'année 1955. Nous ne créerons jamais l'Europe par des paroles tumultueuses ; au contraire, nous y perdrons notre crédit politique et nous effrayons précisément ceux dont l'aide nous est particulièrement nécessaire. Qu'Altiero Spinelli nous pardonne si nous ne pouvons le considérer comme le sage apôtre et père des peuples d'Europe.

-----

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Le Secrétaire Général

Paris, le 20 Avril 1955.

GU/RN

Aux Membres du Comité Central  
Aux Mouvements membres et associés  
de l'U.E.F.

Chers Amis,

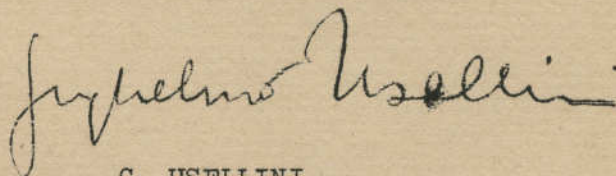
Le Secrétaire Général de l'Union Française des Fédéralistes m'informe qu'au cours de sa réunion du 5 Mars 1955 le Comité Exécutif de l'U.F.F. a décidé d'appliquer la résolution de son dernier Congrès prévoyant la modification du titre de l'association.

Par conséquent, l'Union Française des Fédéralistes s'appelera désormais

"Mouvement Fédéraliste Européen"  
(Union Française des Fédéralistes)

L'adresse du mouvement reste inchangée :  
45, Rue d'Hauteville, Paris - X°.

En vous demandant de bien vouloir prendre note de ce changement, je vous prie d'agréer, chers Amis, mes salutations les plus cordiales.



G. USELLINI  
Secrétaire Général

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Paris, le 24 Avril 1955

PROJET d' ORDRE du JOUR  
du COMITE CENTRAL

- Hommage à la mémoire de notre camarade Robert Mangin.
  - Validation du mandat du premier délégué suivant les 46 membres élus au Comité Central par le V<sup>o</sup> Congrès de l'U.E.F.
- 1.- Discussion du projet de plan d'action présenté par le Bureau Exécutif.
  - 2.- Problèmes concernant la formation des cadres.
  - 3.- Divers.

-:-:-:-:-

# MOUVEMENT FÉDÉRALISTE EUROPÉEN

(UNION FRANÇAISE DES FEDERALISTES)

45, rue d'Hauteville,  
PARIS-X<sup>e</sup>

Tél. : PROvence 26-79



Paris, le

(Date de la poste)

AUX UNIVERSITAIRES  
DE TOUS LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT

*Chers collègues,*

Depuis plus d'un siècle, l'Université française a sans cesse été comme la conscience de notre pays. C'est chez elle que toutes les grandes causes, toutes les idées fécondes et généreuses ont trouvé leur première audience et leurs meilleurs défenseurs. Il faut bien constater qu'il n'en est plus ainsi depuis quelques années. A quelques exceptions près, les voix qui s'élèvent de son sein — toujours les mêmes — se prononcent sous des déguisements divers en faveur d'une cause qui est loin de rallier la grande majorité d'entre nous.

Chacun de nous semble s'enfermer dans sa solitude, ses incertitudes ou sa timidité. C'est pourtant la même angoisse qui nous étreint tous : l'existence de l'humanité est en jeu, et plus particulièrement la civilisation individualiste de l'Europe, à laquelle nous sommes passionnément attachés. Elle apparaît bien fragile entre les deux formidables puissances qui s'affrontent par-dessus nous et chez nous, risquant constamment de déchaîner la guerre.

Pour sauver la paix mondiale en occupant la place qui nous revient entre les deux adversaires, pour sauver en même temps notre liberté, les auteurs de cet appel ne voient pas d'autre solution que la constitution d'une fédération des nations libres de l'Europe. Ils ne voient pas non plus d'autre moyen d'arriver à l'établissement de ce marché commun qui permettrait, en quelques années, un prodigieux développement de notre niveau de vie, mais que des intérêts particularistes ou des appréhensions mal fondées empêcheront d'aboutir tant que les cadres politiques nationaux subsisteront intacts. L'impuissance des pays du Benelux à créer entre eux le marché unique qu'ils avaient prévu, l'échec du projet de communauté économique franco-italienne nous en apportent la preuve ; de même les faiblesses du pool charbon-acier sont dues non pas à ses principes, mais tout au contraire à l'absence d'une autorité publique capable de les faire intégralement respecter.

Loin d'entraîner des risques pour notre patrie, une telle fédération est la seule garantie véritable de son avenir, car il va de soi que chaque pays participant y conserverait son originalité, ses lois, son gouvernement et la direction de ses affaires intérieures. Mais au-dessus de tout cela serait créé un gouvernement fédéral dont les rouages essentiels seraient :

- **Un parlement**, élu au suffrage universel, composé de deux assemblées ;
- **Un exécutif**, chargé notamment des relations extérieures et des affaires militaires, et surtout de la réalisation progressive, mais aussi rapide que possible, d'un marché commun ;
- **Une cour suprême** qui réglerait les litiges éventuels et veillerait avec des pouvoirs suffisants à ce que les législations intérieures respectent les droits de l'homme et les principes démocratiques.

Utopie, nous dira-t-on ? Non. Ce qui est utopique, c'est de vouloir réaliser d'emblée un gouvernement mondial sans passer par l'étape nécessaire de regroupements régionaux équilibrés. C'est aussi d'oublier que, dans les circonstances politiques actuelles, il n'y a aucune chance pour qu'un état comme l'U.R.S.S. par exemple accepte la moindre limitation à sa souveraineté. On l'a bien vu à l'O.N.U. En revanche, l'union entre pays voisins, ayant une conception de l'homme commune, des intérêts communs, le même besoin de s'appuyer les uns sur les autres, est imposée par la nature même et réalisable demain si nous le voulons. Aucun obstacle technique ne s'y oppose et plusieurs de nos voisins sont dès maintenant disposés aux abandons de souveraineté nécessaires.

C'est chez nous que les résistances sont les plus fortes. Certaines proviennent d'oppositions intéressées : celle du parti communiste qui voit dans une Europe faible, pauvre et divisée, la meilleure des proies pour l'impérialisme russe dont il est l'agent ; celle aussi des activités économiques parasitaires qui ne subsistent à nos dépens que grâce à l'absurde et artificiel cloisonnement du marché européen. Mais il en est d'autres qui sont parfaitement respectables. Elles sont le plus souvent inspirées par les restes de ce nationalisme étroit qui a fait tant de mal aux pays d'Europe. La raison nous dit qu'il est absolument périmé dans le monde des grands espaces et des vastes ensembles qui s'édifie sous nos yeux, mais son action reste encore puissante sur nos esprits.

## **REPONSES aux PRINCIPALES OBJECTIONS**

1° - *La France ne risque-t-elle pas d'être étouffée dans une fédération européenne, en particulier par le poids de l'Allemagne ?*

Non, car au départ la fédération comprendrait au minimum les six pays du pool charbon-acier : ni numériquement, ni économiquement, l'Allemagne d'aujourd'hui n'y constituerait une masse suffisante pour s'assurer la prépondérance ; et il ne fait pas de doute que d'autres nations s'y joindraient, dont, tôt ou tard, l'Angleterre. Les craintes d'une Europe « Vaticane » ne nous paraissent pas mieux fondées, même dans le cadre de départ d'une Europe à six où de puissants partis laïques luttent d'ores et déjà pour l'idée fédéraliste sans craindre quelque mainmise cléricale sur la future Union, et où, du reste, les nombreux protestants d'Allemagne et de Hollande font contre-poids à la catholique Italie.

2° - *La France ne doit-elle pas avant tout rester attachée à l'Union Française ?*

Mais il n'est pas question de l'en séparer. Les territoires d'Outre-Mer font d'ores et déjà partie de la République française et quant aux protectorats, les liens qui s'établiraient avec nos voisins européens ne sont absolument pas exclusifs de ceux qui existent déjà avec eux. Ni la Hollande, ni la Belgique ne voient dans ce problème un obstacle majeur. Il y a plus : une fédération européenne ne pourrait être que bénéfique pour nos populations d'outre-Mer et resserrerait en réalité leurs attaches avec nous.

Dans son organisation actuelle, l'Union Française n'est-elle pas, pour nous, une cause de faiblesse plutôt que de force ? Laissons de côté les charges militaires, les soucis et la dispersion d'efforts qu'elle entraîne; du seul point de vue économique, elle coûte chaque année à la métropole plusieurs dizaines de milliards et ceci sans grand profit pour l'une ou l'autre des deux communautés en présence, puisque nos investissements et notre action sociale sont malgré tout trop faibles pour assurer une élévation sensible du niveau de vie de populations en croissance numérique rapide. Seule une participation — sous notre contrôle —, des capitaux et peut-être des techniciens des autres pays d'Europe permettrait une réelle mise en valeur des territoires d'outre-mer, assurant du même coup et la prospérité matérielle et la satisfaction des populations autochtones.

3° - *A l'heure où une détente dans nos relations avec l'Est apparaît à certains comme possible, la réalisation préalable de l'Union Européenne ne risque-t-elle pas d'enlever son objet à la négociation et d'accentuer notre dépendance à l'égard des Etats-Unis?*

Elle seule, au contraire, nous donnera l'indépendance au sein de l'alliance atlantique. Tant que l'Europe restera morcelée et pauvre, le *leadership* américain sera inévitable, quels que puissent être les désirs de nos gouvernants. Le jour où existera un partenaire européen unique et fort, son influence sera décisive. Et les peuples européens, sans aucune exception, ont trop souffert de la guerre pour que leur action cesse jamais de s'exercer en faveur de la paix et de la modération. Quant aux Russes, croit-on vraiment qu'ils aient, dans les conditions actuelles, le moindre désir d'apaisement et de stabilité ? L'Europe divisée est un terrain beaucoup trop favorable à leurs manœuvres pour que les dangers que celles-ci font courir à la paix les arrêtent un instant. Ils ne renonceront à leurs visées et n'admettront réellement la « coexistence » que le jour où l'Europe devenue puissante et prospère cessera d'être pour eux un objectif tentant. Ce jour-là, ils négocieront avec nous comme ils l'ont fait avec Tito après l'avoir maudit, quand ils ont été convaincus de la force et de la stabilité de son régime. Mais jusque-là, les conférences ne seront pour la diplomatie soviétique que des occasions de semer la division entre les pays du Pacte Atlantique et ne feront qu'accentuer la tension entre Est et Ouest.

### **LA FEDERATION EUROPEENNE, SEULE SOLUTION au PROBLEME du REARMEMENT ALLEMAND**

Nos alliés n'ont oublié ni Prague, ni la Corée. Et c'est pour cela que tous, même les plus proches de nous, souhaitent une contribution allemande à la défense du monde libre. Que cela soit une pilule amère à avaler pour les Français, c'est bien certain. La majorité parlementaire ne l'a acceptée que pour éviter de revoir la France tragiquement isolée. Mais il faut aller plus loin : si l'Europe est fédérée, les unités allemandes seront intégrées dans une armée fédérale européenne et entraînées, selon des méthodes et dans un esprit démocratiques. Placée sous la dépendance de l'autorité politique européenne, cette armée fédérale donnerait à l'Europe occidentale plus d'efficacité et à bien meilleur compte. La réduction des charges militaires ne peut être obtenue que par cette voie.

### **UN IDEAL EXALTANT**

L'Union Européenne, qui nous apporte le bien-être, la puissance et la paix est donc bien la seule solution raisonnable, la seule conforme aux intérêts nationaux bien compris. Mais elle peut et doit être beaucoup plus que cela, ayant tout pour susciter l'adhésion enthousiaste des cœurs. Nous nous inquiétons souvent du manque de ferveur, de la passivité, de certaines tendances plus

alarmantes parfois chez cette jeunesse dont nous avons la charge. Pour la soulever au-dessus d'elle-même, quel idéal plus exaltant pouvons-nous lui proposer qu'une œuvre de prospérité et de paix, qu'un rapprochement entre peuples non seulement voisins, mais frères ?

Pouvons-nous, nous universitaires, oublier ou méconnaître, au-delà des originalités nationales, la profonde unité de la civilisation européenne ? Pouvons-nous oublier que tout ce qui a fait la grandeur de notre continent, arts, littérature, sciences, techniques, les meilleurs de ses fils l'ont élaboré ensemble ? Pouvons-nous surtout oublier que notre conception de l'homme, fécondée par le double courant du christianisme et de l'humanisme de tradition gréco-latine, est menacée dans les autres continents dans ce qu'elle a de plus précieux à nos yeux : respect de la personne humaine et liberté individuelle.

L'Université française, traditionnel foyer de générosité et de clairvoyance, l'Université française qui a si souvent montré la voie, va-t-elle rester silencieuse ? Va-t-elle passivement accepter l'évolution catastrophique où nous sommes déjà engagés ? Si vous pensez comme nous, chers Collègues, qu'il n'est pas trop tard pour réagir, pour faire prévaloir la seule solution capable de garder à notre pays à la fois la vie et des raisons de vivre, prenons ensemble la tête du grand mouvement pour les Etats-Unis d'Europe.

Cet appel, lancé par le **Groupement Universitaire du Mouvement Fédéraliste Européen** (Union Française des Fédéralistes), a été déjà approuvé par les personnalités suivantes :

MM. Emile BOREL, Membre de l'Académie des Sciences, Ancien Ministre.

Maurice CAULLERY, Membre de l'Académie des Sciences.

Henri CARTAN, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

Gustave CHOQUET, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

Roger DION, Professeur au Collège de France.

Daniel FAUCHER, Doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse.

Jacques JALABERT, Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble.

Jacques LAMBERT, Professeur à la Faculté de Droit de Lyon.

Raymond LEBEGUE, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Paul LEVY, Professeur à l'Ecole Polytechnique.

Fernand MOSSE, Professeur au Collège de France.

Michel MOUSKHELY, Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg.

Georges SCALLE, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.

André VARAGNAC, Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes.

Georges VEDEL, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

Daniel VILLEY, Professeur à la Faculté de Droit de Poitiers.

et de nombreux membres de tous les ordres d'enseignement.

---

Toute la correspondance se rapportant à cet appel doit être adressée au **Groupement Universitaire du Mouvement Fédéraliste Européen** (Union française des Fédéralistes) — 45, rue d'Hauteville - Paris-X<sup>e</sup>.

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat Général

Paris, Avril 1955.

FAUSSE ALTERNATIVE  
-----

Discussions allemandes sur la réunification et le réarmement

par Alfred MOZER

Un voyage de deux semaines en Allemagne occidentale et de nombreuses discussions que j'ai eues à cette occasion sur les problèmes de la réunification et du réarmement m'ont amené à vouloir clarifier des impressions que j'y ai recueillies, d'autant plus qu'il a été souvent fait mention au cours de ces conversations d'opinions parues non seulement dans la presse néerlandaise, mais aussi dans la presse britannique et française, lesquelles ont reçu un accueil très médiocre en Allemagne. C'est pourquoi le résumé des jugements que j'ai portés pour approfondir mon information personnelle n'est peut-être pas dénué d'intérêt pour des lecteurs allemands aussi.

Ce qui m'a le plus déçu, pour ne pas dire effrayé, c'est sans doute l'âpreté et la violence avec laquelle s'affrontent les deux camps d'Allemagne occidentale sur une alternative qui me paraît tout à fait fausse : unité européenne ou unité allemande. Témoigner de la sympathie envers les Accords occidentaux paraît souvent comme une trahison à l'égard de l'unité allemande ; mais quand on exige des négociations immédiates avec la Russie sur l'unité allemande, on est aussi souvent accusé d'avoir des convictions communisantes. Quand on assiste à ces conversations, on ne peut guère s'empêcher de penser que les Accords occidentaux et l'unité allemande sont rabaissés ici au niveau d'instruments d'une lutte qui vise à de tout autres objectifs. L'intolérance dont on y fait preuve a une double conséquence. Elle ne masque pas seulement le fait que toute politique est spéculative parce que les éléments que l'on peut connaître ne suffisent jamais à établir un "horaire" <sup>de l'histoire mondiale</sup> / mais par ailleurs, cette manière de discuter aboutit à un jugement de la situation internationale actuelle totalement égocentrique et déterminé par une vision exclusivement nationale ; aussi le visiteur étranger constate-t-il avec étonnement l'énorme pourcentage d'Allemands pour qui leur clocher - sinon le quartier général du parti - est le centre du monde. L'on ne sait pas très bien si, à l'époque où le monde se désespère, l'on devrait rire ou pleurer devant cette surestimation non seulement de l'Europe, mais aussi, à l'intérieur de l'Europe, de la nation. En théorie, l'on assure avec une apparence de sincérité qu'on a dépassé le point de vue suivant lequel le salut du monde dépend sinon de l'apport germanique,

cependant du problème allemand ; mais dans la pratique cette conviction fleurit partout. Lorsqu'on ose le faire remarquer, on vous répond : "Voudriez-vous que nous renoncions à l'unité de notre peuple ?", ce qui n'est qu'une autre forme du dialogue "totalitaire" : si on s'oppose à une attitude extrême, on est accusé d'exiger un autre extrême.

Peut-être est-il bon de dire clairement que l'auteur de ces lignes est convaincu que, pas plus que le peuple allemand, aucun autre peuple ne pourrait renoncer de son plein gré à son unité nationale. Ceci exclut déjà qu'on reproche aux Allemands une telle attitude, mais ne signifie nullement que l'on renonce à les critiquer sur la façon dont, dans la politique allemande actuelle, l'on traite les possibilités de solution du problème de la réunification.

Le voyageur étranger se heurte en Allemagne occidentale à une vague de récriminations : le "méchant ennemi" ne veut pas d'unité allemande. Il est mis en accusation et entend parfois des accents bien connus et qu'on n'a pas encore oubliés : "Nous contraindrons le monde ...". Si désagréables et si infructueuses que puissent lui paraître des discussions sur des questions de culpabilité, il est cependant obligé de raviver des souvenirs historiques. L'on peut opposer aux reproches venant aujourd'hui du côté allemand l'objection suivante, qui n'est certes pas dénuée de fondement : sans la deuxième guerre mondiale qui, il faut bien le dire, a été déclenchée par un gouvernement allemand, la frontière de la zone d'influence soviétique ne se trouverait pas aujourd'hui sur l'Elbe ; contrairement à l'opinion largement répandue en Allemagne, il existe au-delà des frontières allemandes des citoyens européens qui s'inquiètent de ces conséquences de la politique allemande. Cela ne contribue certes pas à leur donner de la gratitude envers l'Allemagne. Bien entendu, l'on peut ajouter que les alliés occidentaux auraient <sup>peut-être</sup> pu aboutir à la défaite allemande en faisant moins de concessions à leur allié oriental. Il faudrait cependant se remémorer la chronologie des événements et par ailleurs ne pas oublier que le droit de commettre des sottises politiques n'est pas un privilège exclusif des Allemands. Mais dans le débat actuellement instauré en Allemagne, l'on devrait justement rappeler ces erreurs de la politique occidentale, car ils sont d'une très grande actualité pour la politique allemande d'aujourd'hui.

A Potsdam, les quatre puissances occupantes ont convenu que tout en occupant militairement à quatre l'Allemagne, il fallait l'administrer comme une unité politique et économique. De 1945 à 1947, l'Amérique et l'Angleterre ont mené dans leurs zones des politiques contradictoires (en accordant une aide tout en effectuant des démontages). Cela ne peut s'expliquer que par une attitude d'attente qui cherchait à éviter toute mesure pouvant servir de prétexte à l'Union Soviétique pour ne pas remplir les engagements pris à Potsdam. Le mérite de Kurt Schumacher, qui a perçu plus vite et plus clairement que ces espoirs en un accomplissement loyal des engagements pris par l'Union Soviétique n'étaient qu'illusion, est trop grand pour ne pas le souligner fortement. Avec l'acuité d'esprit et de parole qui le caractérisait, il a reproché cette politique d'illusions aux alliés occidentaux et à certains hommes politiques allemands. Tout en étant conscient du caractère tragique de cette nécessité, il a été parmi les premiers à baisser le Rideau de Fer pour empêcher les tentatives soviétiques de type "Parti Socialiste Unitaire" en Allemagne occidentale.

L'on ne devrait pas oublier qu'il a rendu ainsi un grand service non seulement à l'Allemagne de l'Ouest, mais aussi à l'Europe occidentale, d'autant plus que ce service, rendu à l'époque où, par exemple, le Ministre actuel des Affaires Allemandes se trouvait encore à la tête de la C.D.U. de l'Est, ne lui a certainement pas été facile. Il connaissait bien ses "nazis teints en rouge".

L'Occident ne comprit que Moscou ne pensait pas à honorer les accords de Potsdam que deux ans après la guerre. Celle-ci jugeait au contraire qu'il lui était possible, en évitant cette application qui aurait fait sortir toute l'Allemagne de la sphère d'influence soviétique, de s'infiltrer peu à peu, sans aucun risque de guerre, dans certaines parties du reste de l'Europe, dévastée par la guerre et incapable par elle-même d'en surmonter les destructions, et de les "mettre au pas". Ce n'est qu'alors que l'Occident se décida à tenter un rétablissement qui comprendrait la République Fédérale allemande.

Si l'on a jamais pu douter que la frontière entre Est et Ouest que l'Occident n'a reconnue qu'en 1947, bien qu'elle déchirât très douloureusement l'Allemagne, était un fait d'importance européenne et de politique mondiale, les événements des années 1947 à 1950 l'ont amplement démontré. Moscou ne se limita pas à niveller sur le plan de la démocratie populaire les pays se trouvant déjà dans son orbite. Benès, qui cependant avait fait les plus grandes concessions pour assurer à sa démocratie une "coexistence" pacifique, assista à la fin de la Tchécoslovaquie en tant qu'Etat démocratique, et vit le résultat des tentatives faites pour obtenir par une "bonne conduite" que Moscou respecte la liberté du voisin. La guerre civile en Grèce, le blocus de Berlin, de même que les grèves politiques en France et en Italie servirent à sortir du "status quo". Toute cette politique était assortie de tentatives bien étudiées cherchant à empêcher avant tout que l'Occident ne prenne des positions communes et solidaires, en devenant ainsi un partenaire valable qui aurait mis fin au principe impérialiste du "divide et impera".

En été 1950, la "guerre chaude" de Corée succéda à cette période. Dans la promenade matinale de Pâques du "Faust", Goethe se moque du "bourgeois" qui, pendant ses parties de cartes, ne trouve pas de meilleur sujet de conversation que des rumeurs de guerre "là-bas, loin, en Turquie". L'agression de Corée a contraint notre monde rétréci, souffrant de la schizophrénie des frontières périmées entre Etats, de reconnaître qu'il existe toujours une puissance mondiale prête à atteindre ses objectifs politiques par la force. On ne pouvait répliquer, à moins de vouloir se rendre, qu'en prenant des mesures de sécurité pour tous les territoires exposés à un danger analogue <sup>et nous continuons de le faire pour arrêter l'expansion soviétique.</sup> Lorsque apparaît une telle volonté de résistance, Moscou parle des fauteurs de guerre occidentaux. L'on ne peut guère contester, "summa summarum", que l'Occident a réussi à se consolider dans une certaine mesure et qu'on a enregistré un certain arrêt dans l'expansion de l'influence soviétique. Mais la situation de l'Occident n'est pas très brillante.

Dans la mesure où les sphères d'influence passent à travers les Etats nationaux, il est très compréhensible que les nations intéressées souffrent de ce fait, mais aussi qu'elles aspirent à des changements qui permettraient de rétablir leur unité étatique. C'est le cas de la Corée et de l'Indochine, comme celui de l'Allemagne, et en un certain sens celui de l'Autriche. Au voyageur qui visite l'Allemagne cette aspiration paraît

fort naturelle. Mais il comprend d'autant moins que bien souvent les Allemands ne s'en fassent pas crédit entre eux.

La question décisive est de savoir comment l'on peut réaliser cet objectif. Le moyen de la guerre est exclu par tout homme raisonnable. Faut-il souligner que ce n'est pas seulement en Allemagne que de tels hommes existent ? En théorie, l'on se trouve, en négligeant volontairement beaucoup de nuances, devant les trois possibilités suivantes :

On peut renoncer à un avenir librement choisi et basé sur les critères de la pensée occidentale. A part quelques isolés, qui le plus souvent se trompent eux-mêmes plus qu'ils ne font les autres, l'on ne trouve guère cette tendance chez des hommes politiques sérieux. La déclaration en faveur de l'Occident qui a ouvert le discours d'Erich Ollenhauer en l'Eglise Saint-Paul ne comportait vraiment, pour ceux qui le connaissent, rien de sensationnel. Quand on le diffame en dépit de cette attitude, on ne déforme pas seulement la vérité, mais on nie aussi l'histoire récente de la social-démocratie allemande et le grand sacrifice qu'elle a accompli en faveur de l'Occident, que nous avons mentionné plus haut.

On peut aussi, pour réagir devant la situation présente, chercher à coexister. C'est un terme à la mode qui, au mieux, ne signifie que se résigner à l'état actuel des choses. Si l'on pouvait prendre au sérieux cette volonté de l'Est, ce serait chercher refuge dans un répit qui permettrait à l'Ouest et à l'Est de consolider l'état des territoires qu'ils dominent aujourd'hui, en espérant, chacun pour soi, que le temps jouera en faveur de leurs projets d'avenir. Quand on traite de politique internationale sans le faire sous le seul angle allemand, l'on constate que parmi les pays intérieurement divisés il n'existe qu'un seul, à savoir l'Allemagne, où un groupe assez important vise à la stabilisation de l'état de faits actuel. S'il le fait, c'est en supposant, ce qui pour moi est faux, que cette deuxième possibilité est identique à la troisième, c'est-à-dire à une politique de libération pacifique.

Mais cela me paraît une erreur capitale. La politique de libération pacifique présuppose que s'établisse à l'Ouest une puissance politique, économique et sociale, prémunie contre toute agression. Cette puissance ôterait à Moscou tout espoir de jouer l'une contre l'autre les nations occidentales d'Europe, ce qui lui permettrait d'accroître progressivement l'orbite de sa puissance sans risque de guerre.

Cette confusion, sinon cette identification, entre la politique de "coexistence" et celle de "libération" naît sans doute du désir compréhensible de changer l'état de choses actuel, mais elle emploie une argumentation basée sur l'hypothèse suivante : l'Est serait prêt à liquider sa sphère de domination, à un point qu'on ne saurait attendre que de philanthropes et d'altruistes. Pour se convaincre que les possibilités souhaitées et désirées sont réalités, l'on donne aux événements politiques de Moscou une interprétation qui ne résiste pas à l'examen. Quand on voit les réactions des hommes politiques et des journalistes allemands devant les changements intervenus parmi les dirigeants de Moscou, l'on ne peut que s'étonner de la mégalomanie qui inspire leur argumentation : en effet, selon eux, la lutte interne pour le pouvoir en Union Soviétique résulterait de l'attitude occidentale à l'égard de Malenkov. L'argumentation qu'utilise ici le tronçon d'Europe balkanisé est celle qui inspirait l'Europe de 1900, alors qu'elle dominait le monde !

Mais outre cette illusion qui conduit à identifier la politique de libération avec la politique de coexistence, il existe encore, dans la poursuite d'un but commun, une autre différence de méthode entre d'importants courants de la politique allemande et l'Occident. On répond de façon différente à la question suivante : effacer les frontières qui divisent le monde peut-il se ramener ou non à un problème national allemand ? Y a-t-il une paix séparée pour l'Allemagne, dans un monde sans paix, sur lequel plane la menace d'une domination mondiale du communisme ? Ce n'est vraiment pas par manque de compréhension envers des tentatives nées du patriotisme allemand que l'on souligne les grands dangers de cette politique. Du point de vue psychologique, elle donnera aux voisins de l'Allemagne l'impression que l'Allemagne n'y est plus considérée comme l'un des problèmes européens et mondiaux, mais que c'est l'Europe et le monde qui sont ramenés à un problème allemand. C'est trop demander aux voisins de l'Allemagne et la presse étrangère réplique à ces exigences par des commentaires qui déplaisent à beaucoup d'Allemands. Autre danger : tenter une politique de libération allemande isolée peut aussi provoquer un accroissement de la volonté de coexistence chez les pays voisins, parce que l'attitude allemande, en dépit d'une solidarité théorique, conduit en fait à l'isolement. Devant l'injonction de subordonner leur propre politique aux intérêts exclusivement allemands et nationaux, ces pays chercheront à aboutir, sans les Allemands, qui ne paraissent pas disposés à une solidarité pratique, à un "modus vivendi" qui risque de stabiliser plus que tout autre politique la division de l'Allemagne.

Par ailleurs, une telle politique présuppose chez Moscou la volonté de réduire sa propre zone de puissance. Seule une naïveté irrémédiable peut estimer cela vraisemblable. Cette politique de libération allemande devrait donc s'ouvrir sur une offre à Moscou - et il ne faut pas oublier que, pour tenter les Bolcheviks, ce qui leur incombe en partage doit atteindre 51% au minimum, afin qu'ils puissent plus tard transformer une renonciation apparente en un véritable succès de leur politique. En quoi consisterait cette offre ? J'ai souvent posé cette question sans obtenir de réponse. Est-ce de renoncer aux territoires au-delà de l'Oder-Neisse ? Est-ce d'espérer que l'Amérique, l'Angleterre et la France payeront le prix exigé en reconnaissant que les pays baltes et les pays d'Europe centrale et orientale ont définitivement renoncé à leur droit à la liberté ? Ou bien est-ce de construire une Allemagne réunifiée dont la structure ne crée pas seulement en Allemagne la situation de la Corée à la veille de l'agression, mais décide aussi du sort des autres pays européens occidentaux ? Se rend-on compte que, si les pays à l'Ouest des frontières allemandes ne peuvent interdire aux Allemands de choisir pour eux le suicide par crainte de la mort, ils ne sont pas disposés à laisser à l'Allemagne la possibilité de trancher en même temps leur propre sort ? Croit-on vraiment pouvoir demander aux voisins occidentaux de l'Allemagne de remettre ainsi leur sort entre les mains de l'Allemagne ?

A cette politique de libération isolée s'oppose une autre qui cherche à situer tout ce qui est justifié dans les intérêts allemands nationaux sur un plan parallèle à la politique de libération occidentale commune. Cette politique, en même temps qu'elle tend à réaliser ses propres objectifs, défendra et fera aboutir tout ce qui est justifié dans les intérêts allemands nationaux. Au Congrès de politique étrangère du parti socialiste néerlandais, un orateur a formulé cette politique de la façon suivante (à cet égard, il s'est écarté d'opinions différentes émises dans

la presse néerlandaise et il a obtenu l'approbation du Congrès) : "Weimar est une ville allemande, ce n'est pas une ville russe. Le voeu justifié des Allemands d'en faire à nouveau une ville allemande ne pourra se réaliser que dans le cadre d'une politique qui ferait à nouveau de Weimar, Varsovie, Prague et Budapest des villes européennes." Qu'il s'agisse sur ce point (mais pas seulement sur ce point) d'une politique à longue échéance, c'est incontestable. Mais cela vaut pour toute politique de libération de parties plus ou moins importantes du monde qui se trouvent aujourd'hui sous l'emprise soviétique. L'étranger qui visite l'Allemagne ne peut s'empêcher de penser que les hommes politiques allemands en sont parfaitement conscients, bien que ni l'un ni l'autre camp n'ait le courage de l'exprimer ouvertement. Le désir, bien compréhensible, d'une solution à courte échéance devient le facteur prédominant qui empêche de voir que les deux blocs ne cessent de négocier. Combien y a-t-il d'Allemands qui reconnaissent que l'Autriche mène des négociations depuis sept ans, au cours de 300 conférences, et que les pourparlers sur le désarmement qui se poursuivent depuis des années échouent devant le refus de Moscou d'accepter un contrôle international ? Par contre, les nombreuses conversations et discussions auxquelles on assiste donnent à penser que Moscou attend avec impatience de pouvoir enfin donner son cadeau de Noël : l'unité allemande dans la liberté.

Quelques réflexions encore sur les conversations concernant le réarmement. Tout groupe, toute communauté, quelle que soit sa structure interne, s'il ne veut se rendre, a une double tâche : favoriser le processus de rétablissement à l'intérieur et assurer sa sécurité à l'extérieur. Lorsque Nehru, qu'on cite trop souvent comme principal témoin en faveur de la thèse contraire, revint de son voyage en Chine, il déclara à son parlement : "Nous ne savons pas si nos voisins tiendront toujours leur promesse de respecter nos frontières ; il nous faut donc assurer notre sécurité. Cela permettra à nos voisins de résister à la tentation de manquer à leur parole." Personne de raisonnable en Europe n'en demande davantage et ne peut en demander davantage. Aucune communauté, cependant, ne peut se soustraire à ce minimum. Qu'il existe un souci justifié, justement en Allemagne, de limiter les forces militaires en quantité et surtout en qualité à ce principe, c'est ce que personne ayant l'expérience de deux guerres mondiales ne saurait contester. Mais lorsqu'on pose en termes égaux la sécurité et la volonté de guerre, ce que fait la propagande allemande, suspectant ainsi indirectement tout le monde, y compris les socialistes des autres pays, de vouloir la guerre, cela n'a plus rien à voir avec un jugement loyal des différentes possibilités politiques. La distance est énorme entre l' "offensive défensive" de Schumacher et la "volonté du peuple" de Max Wöner. Si l'on considère que la contribution militaire allemande est un problème très sérieux, on est angoissé quand on songe à ce qu'il adviendra si la partie du peuple allemand à laquelle le monde non-allemand se fie, croyant à son évolution pacifique se ferme, ainsi qu'à ses partisans, les possibilités d'une collaboration à son rétablissement.

Ce n'est pas tellement la mauvaise volonté, mais manifestement l'incapacité de tenir compte des répercussions que provoquent au-delà des frontières les discussions intérieures allemandes, qui m'amène à répéter une prière qu'il m'a fallu exprimer au cours de nombreuses conversations. Le dernier atout, et le plus fort, du neo-pacifisme

neo-allemand est souvent l'argument des "frères allemands" qui se trouveraient face à face si l'on assurait la sécurité militaire de notre monde. Mais a-t-on oublié que lors d'une lutte de puissance idéologique récemment achevée, de nombreux pays voisins de l'Allemagne viennent de subir ce sort et qu'en accordant la nationalité occidentale à ces frères la République Fédérale allemande accepte cet état de fait ? Ne voit-on pas que dans tous ces pays se pose aujourd'hui le même problème, qu'on ne peut éviter qu'en sacrifiant les principes aux liens du sang ? Est-on conscient des répercussions que cet argument des "frères allemands" provoque au-delà des frontières ? Tout en respectant le combat psychologique sincère de l'Allemagne d'aujourd'hui, qui veut aboutir après l'expérience de deux guerres à traiter à nouveau du problème de la contribution militaire, le voyageur et les lecteurs étrangers d'un grand nombre de reportages se posent la question suivante : Est-ce le sang allemand qui a fait naître ce pacifisme ? Les victimes du national-socialisme sont-elles également infectées par ses idées ? Et lorsqu'on entend cet argument des "frères allemands" dans la bouche d'un théologien, on souhaite cette solidarité chrétienne qui remplace le chrétien allemand par l'Allemand chrétien.

-----

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat Général

PROJET DE CAMPAGNE POUR UN  
"FRONT DU PEUPLE EUROPEEN" (titre provisoire)

- - - - -

Préambule.-

Indépendamment des essais que pourraient tenter ou ne pas tenter les gouvernements européens dans un avenir prochain pour remettre à flot l'action européenne, l'expérience des dernières années a prouvé que cette action ne peut aboutir à des conclusions positives sans un large soutien de l'opinion publique et que cette opinion ne peut être animée par des formules techniques peu compréhensibles, et, faut-il l'ajouter, en général peu raisonnables.

Les données fondamentales de toute action européenne sont aujourd'hui les suivantes :

1. Les problèmes qui ont donné naissance, après la guerre, à l'action pour l'unité européenne continuent de subsister et ne peuvent trouver de solution valable dans le cadre de l'ancien régime des souverainetés nationales. Il se peut que pendant un temps les forces politiques organisées sur le plan national les oublient, mais il leur faudra inéluctablement les affronter à nouveau.

2. Cependant on perçoit dans nos peuples un sentiment diffus, fait de méfiance envers les possibilités qu'ont leurs Etats en tant qu'Etats souverains, de résoudre ces problèmes, et de sympathie pour l'idée de l'unité européenne. Toutefois ce sentiment ne possède aucun instrument d'expression, parce que toutes les formes de la vie

politique ont aujourd'hui des dimensions nationales, ce qui ne permet pas aux sentiments et aux volontés populaires européennes de se cristalliser.

3. Aujourd'hui les mouvements fédéralistes ont établi d'assez nombreuses ramifications dans nos pays, mais ils n'ont pas encore découvert la manière de mobiliser la sympathie populaire, et leur action s'est pratiquement bornée jusqu'ici à un travail de recrutement individuel et à l'organisation de manifestations sporadiques sans qu'elles soient liées entre elles dans une perspective de véritable mobilisation populaire.

La tâche actuelle des fédéralistes est de réussir à donner aux nombreux sympathisants de l'idée de l'unité européenne une possibilité d'expression permanente.

Si cette opération réussit, les fédéralistes pourront envisager d'être, dans quelques années, une force dont on devra tenir compte.

#### Caractère général de l'action.-

L'action que préparent les fédéralistes devrait avoir les caractéristiques suivantes :

1. Il lui faudra être réellement européenne, c'est-à-dire qu'elle ne pourra consister en plusieurs actions nationales se développant parallèlement et chacune pour son compte. Dans chaque pays, ceux qui y participeront devront avoir conscience que la même action se développe ailleurs aussi et devront recevoir toutes les informations nécessaires à la confirmation de cette conviction.

2. Les organisations de l'U.E.F. devront mettre sur pied cette campagne, mais celle-ci ne devra pas relever uniquement de l'U.E.F., sinon sa base politique serait trop restreinte et son organisation ne serait pas à la mesure de l'objectif qu'il faut atteindre. L'U.E.F. doit devenir le centre de ralliement de forces beaucoup plus vastes dont elle sera l'inspiratrice.

3. La campagne devra être une mobilisation réelle des forces pro-européennes existant dans nos pays. Elles devront s'apercevoir qu'il ne s'agit pas d'une action de courte haleine dont la conclu-

sion doit intervenir dans un très bref délai, mais qu'elle est le commencement d'une action qui non seulement de mois en mois, mais aussi d'année en année ne devra cesser de croître.

4. La campagne devrait avoir pour objectif de mobiliser les sentiments populaires latents, de leur donner un instrument d'expression dont le monde politique national (gouvernements, parlements, partis) sera obligé de tenir compte.

5. Le programme de la campagne devrait être mis sur pied avant l'été et lancé à l'automne. Cette campagne devrait s'insérer naturellement et d'une manière efficace dans la campagne électorale française de l'année prochaine.

6. Pour être montée et menée jusqu'au bout avec succès, la campagne devrait avoir un caractère assez simple, et tel que tous ceux qui seraient appelés à y participer sachent qu'ils y accompliront un petit acte politique devant servir à une opération plus vaste.

Dans les pages suivantes est esquissé un projet de campagne satisfaisant à ces conditions.

#### Caractéristiques de la campagne.-

Le but de cette campagne est de donner un moyen d'expression permanent à tous les Européens qui veulent protester contre l'ancien régime des souverainetés nationales, et exiger que le sort de l'Europe soit remis entre les mains du peuple européen, lequel, tout en étant composé de nombreuses nations, constitue cependant et en même temps une unité, parce qu'il doit résoudre en tant que tel des problèmes fondamentaux d'ordre économique, social, de défense et de politique étrangère.

Ce moyen d'expression devra porter un nom frappant l'imagination et qui soit traduisible en termes identiques dans toutes les langues. Son titre définitif exigera une étude plus approfondie, aussi n'est-ce qu'à titre d'exemple que nous indiquerons ici quelques expressions : Front du peuple européen ; Rassemblement du peuple européen ; Etats généraux de l'Europe ; Convention du peuple européen ; Congrès du peuple d'Europe, etc. Provisoirement nous l'appellerons ici "Front du peuple européen."

Il consistera en un grand rassemblement européen - se réunissant chaque année, si possible à la même date et au même lieu - des délégués régulièrement mandatés par des rassemblements tenus dans tous les chef-lieux de tous les départements des six pays de la C.E.C.A.

Il faudrait envisager de la manière suivante la mise en oeuvre du Front du peuple européen :

1. Dans les mois à venir l'U.E.F. mettra sur pied un plan d'action bien étudié tant au niveau international que dans les organisations nationales. Elle le présentera, dès qu'il sera prêt, à toutes les organisations, qu'elles soient déjà européennes ou seulement susceptibles de s'intéresser à cette cause, pour qu'elles se rassemblent en un comité d'organisation provisoire ayant pour but de réaliser la campagne. Toutes les organisations nationales de l'U.E.F. feront des propositions identiques en vue de créer des comités provisoires nationaux d'organisation dépendant du comité européen.

2. Un appel sera lancé au "Peuple des nations européennes" à la veille des vacances d'été pour que l'action commence en octobre 1955.

3. A partir de cette date, sous l'impulsion des comités provisoires nationaux et en l'espace de six ou sept mois (d'octobre à avril) se tiendront dans chaque chef-lieu de département des rassemblements d'ouvriers, de paysans, d'hommes d'affaires, de femmes, de jeunes, d'instituteurs, d'administrateurs communaux, d'intellectuels, etc., au cours desquels il sera décidé

- a) de rédiger un cahier de doléances (ou cahier d'espérances, ou cahier de protestation), que prépareront les participants au Rassemblement et que le comité provisoire d'organisation départemental cherchera à enrichir de la signature d'autres membres influents du groupe social convoqué, qui par hasard n'auraient par participé au rassemblement prévu ;
- b) d'élire un délégué chargé d'aller porter et défendre le cahier dans un grand Rassemblement Européen ;
- c) de rassembler les fonds nécessaires aux frais de voyage et de séjour dudit délégué au Rassemblement Européen ;

- d) de se convoquer à nouveau après le retour dudit délégué pour connaître des résultats du Rassemblement Européen et pour décider des suites à leur donner.

Le nombre des réunions à tenir dans chaque département est pratiquement illimité. Il sera proportionnel à la variété sociologique du département, à la capacité de pénétration du comité provisoire et de notre organisation, à la facilité de rassembler les fonds pour le voyage des délégués, à la conjoncture politique plus ou moins favorable qui existera à ce moment, etc. etc.

4. Tout en laissant à ces réunions le soin de donner une forme définitive à leurs cahiers, des schémas généraux de cahier devront être officieusement préparés par nos soins et envoyés avec toutes les autres instructions nécessaires. Le schéma desdits cahiers sera le suivant :

a) Nous, (ouvriers, paysans, femmes, etc.) réunis ici, nous sommes une partie du peuple européen qui n'a aucune possibilité de s'exprimer en tant que tel, et nous voulons participer à l'effort du Front du peuple européen, qui donnera à ses protestations et à ses espérances une première forme d'expression.

b) Nous avons les exigences suivantes ..... (remplir, même avec beaucoup de richesse de détails, en modifiant le contenu selon la nature des groupes, car les exigences sont effectivement différentes d'une classe sociale à l'autre et d'un pays à l'autre), et nos Etats nationaux ne peuvent plus faire face à ces exigences, ni les résoudre, indépendamment de la bonne volonté des gouvernements, car elles ne trouvent de réponse qu'au niveau européen.

Nous constatons également que les exigences de paix et de sécurité ne peuvent plus être satisfaites par nos Etats, tant qu'Etats souverains.

c) Nous sommes des citoyens qui payons des impôts et qui obéissons aux lois de nos Etats pour qu'entre autres choses, ils nous rendent les services susindiqués qu'ils ne sont plus à même de rendre.

d) Nous constatons que ces services ne peuvent plus être rendus que par les Etats Unis d'Europe, c'es--à-dire par ..... (mettre ici une courte et énergique définition des Etats Unis d'Europe).

e) Nous constatons que six pays démocratiques de l'Europe ont accompli un premier transfert (bien imparfait) de souveraineté, en retirant aux Etats le contrôle national du marché du charbon et de l'acier en le soumettant à un pouvoir supranational et en instituant en particulier une Assemblée commune qui est censée de représenter les peuples dont on prévoit même qu'elle puisse être élue au suffrage universel et direct.

f) Nous sommes persuadés que le sort du peuple européen doit être remis entre les mains du peuple européen ; nous protestons contre le fait que ce principe fondamental de la liberté et de la démocratie ne soit pas appliqué, et qu'on nous oblige à n'exprimer nos exigences qu'à travers des élections nationales, au cours desquelles il est impossible de développer une conscience et une volonté commune européennes.

Nous demandons par conséquent à nos gouvernements et parlements d'arrêter entre eux, par le moyen d'un traité, la loi électorale européenne, la date des élections européennes et le mandat à donner à l'Assemblée commune de la C.E.C.A. pour qu'elle rédige une Constitution des Etats-Unis d'Europe qui devra par la suite être approuvée directement par nos peuples.

g) Nous demandons au Front du peuple européen de prendre toutes les mesures nécessaires pour porter cette requête à nos Parlements et Gouvernements nationaux, et pour obtenir d'eux qu'ils l'adoptent.

h) Nous nous engageons à poursuivre notre protestation jusqu'à ce que soit atteint l'objectif de donner au peuple européen l'instrument démocratique lui permettant de décider librement de son sort.

5. Au mois de Mai (et si possible le 1er, le 2 et le 3 mai pour essayer de donner une nouvelle signification au 1er mai), tous les délégués ainsi nommés se rendront au Rassemblement du Front Européen. A la différence de ce qui s'est passé pour les Congrès de la Haye, ils seront tous régulièrement mandatés.

Ce Rassemblement devra être organisé avec beaucoup d'imagination, par exemple dans une ville de la France méridionale (afin de pouvoir compter sur le beau temps et le tenir, du moins en

partie, en plein air, si possible dans des arènes romaines). Il sera fait appel à la télévision, à la radio, au cinéma ; les délégués feront connaître le contenu de leurs cahiers ; un cahier définitif de protestations du peuple européen sera rédigé et approuvé ; des délégations internationales seront élues pour porter ce cahier à une même date aux gouvernements et parlements nationaux au cours du mois de juin (au lendemain des élections françaises) ; à compter de ces journées le Front deviendra permanent et devra être convoqué l'année suivante selon le même processus populaire à la même date et au même lieu, afin d'établir un rite européen plein de signification et de possibilités. On élira enfin un Comité du Front pour donner suite à l'action.

6. Les délégations déposeront leurs requêtes auprès des autorités nationales, et ce faisant, seront soutenues par une campagne de tous les comités d'organisation départementaux et nationaux de chaque pays. Au mois d'octobre 1956, la campagne pour le nouveau Congrès recommencera, sur la base des circonstances politiques qui existeront à cette époque.

#### Observations.-

Cette action a l'avantage d'être simple dans sa formule politique et dans sa formule d'organisation.

Elle donne à chaque militant ou sympathisant européen la conscience d'accomplir un acte réel pour participer à la lutte pour l'Europe.

Elle permet de rassembler des fonds qui ne sont pas négligeables.

Elle crée un forum populaire européen que n'occuperont pas les hommes politiques qui, jusqu'à présent, ont concentré sur eux, bien à tort, les feux de la rampe.

Elle peut s'élargir et s'enrichir au fur et à mesure que se développera la conscience européenne. Elle pourra devenir un grand instrument d'action populaire européenne, mais elle permet déjà à cette conscience européenne de survivre et de s'affirmer, même si les conditions de dépression qui caractérisent la situation politique actuelle durent encore, car le Front du peuple européen ne

sera pas un élément passif à enregistrer les états d'esprit, mais une force oréatrice de sentiments, de volontés, de protestations contre un état de choses absurde.

Dans les circonstances actuelles le Front du peuple européen remplira en outre un rôle de premier ordre dans la campagne électorale française de 1956.

Les Comités d'organisation départementaux français une fois constitués pour organiser les rassemblements du Front et pour y faire approuver les cahiers, devront profiter de la cohésion rétablie par eux autour du Front pour intervenir auprès de tous les partis qui dans chaque département préparent les liste de candidats. Ils demanderont à chaque parti de présenter des candidats pro-européens, ils leur feront savoir que les Européens soutiendront tout candidat acceptant les idées fondamentales des cahiers, et qu'ils s'opposeront à tout candidat ne prenant pas publiquement position en leur faveur.

Pendant la campagne électorale elle-même, nos comités prendront publiquement position en faveur des candidats pro-européens, en toute indépendance des partis auxquels ils appartiennent.

Cependant, pour exercer une influence appréciable, il est toutefois nécessaire que le Front du peuple européen et que ses comités se soient affirmés en tant que tels par l'action qu'ils auront menée en dehors de la campagne électorale.

#### Conclusion.-

Il ne faut pas s'attendre de cette campagne à un résultat immédiat. Elle a pour but de faire entrer les forces populaires dans la lutte pour les Etats-Unis d'Europe, dans la conviction que la seule bonne volonté européenne des hommes politiques de la vie nationale est instable, superficielle, souvent inexistante et que par conséquent elle ne suffira pas pour briser l'ancien régime des souverainetés nationales.

Mais pour que les forces populaires atteignent un potentiel qui oblige à les écouter, il faut compter sur le courage et la persévérance de ses animateurs, c'est-à-dire des fédéralistes .

Si nous tremblons devant cette perspective de travail dur, long et ambitieux, nous ne sommes pas dignes de la mission dont nous avons voulu nous charger. Si nous avons ce courage et cette persévérance, nous gagnerons.

-----

Se reune en el Grand Hotel. Comienza la reunion a las 9,30 y termina a las siete de la tarde, dejando hora y media para almorzar.

Dia perdido. Se discute mucho. Se habla mucho. No se acuerda nada.

Lo que se acuerda es para salvar la cara y cubrir el fracaso

Asisten una cincuentena de delegados.

La finalidad de la sesion era la de discutir el proyecto de plan de accion presentado por el Comite Ejecutivo presidido por Spinelli.

Este plan ha sido elaborado en cumplimiento de los acuerdos recaidos en el Congreso Federal. Proyecta una campana de agitacion cuya finalidad es la de protestar contra el regimen de soberanias nacionales, plantear ante la opinion publica el tema de la unidad europea, pidiendo que sea Europa, por medio de sus organos soberanos, la que se ocupe de los problemas fundamentales de orden economico, social, militar y internacional (sensiblemente, los que el Estatuto vasco reservaba a la soberania del Estado central), por entender que, tales problemas, en el actual estado del mundo, no pueden ser acometidos ni solventados con eficacia por los Estados nacionales actuales.

Como medio de expresion y propaganda, el Comite Ejecutivo presidido por Spinelli propone que, la campana lleve un nombre sugestivo y estimulante, como el de Frente del pueblo europeo, Union del pueblo europeo, Estados Generales de Europa, Convencion del pueblo europeo, Congreso del pueblo de Europa (que es el nombre con el que la India prispugno y obtuvo su independencia), etc.

Propone como finalidad inmediata la reunion de un Congreso europeo cada ano, en la misma fecha si es posible, integrado por delegados designados, de momento, por los seis paises que integran el Pool Carbon Acero a los que el empeño se reduce en la actual etapa de la campana.

Para lograr esta finalidad, articula gestiones, llamamientos, actos

publicos, concentraciones, llamamientos, etc, que pongan a la Europa de los Seis en vilo, haciendo que se enteren del problema hasta los cerdos y que el clima europeo se ponga en octava alta. Es un empeño revolucionario que pretende hacer en Europa algo similar a lo que los sacerdotes que dan los ejercicios hicieron en Iruna y Bilbao, forzando a todo el mundo a participar en la campana, a sumarse a ella, y a obligar a los Estados nacionales, gobiernos y parlamentos, a rendirse a la supranacionalidad concretada en los Estados Unidos de Europa, cualquiera que sea su nombre.

Merece la pena leer el plan, no tan solo por el plan mismo, sino porque es un estudio detallado de los procedimientos a que puede acudir para movilizar la opinion de un continente, arrastrando la de cada uno de los paises que lo integran.

Abierta la sesion, y despues de dedicar un recuerdo piadoso a Robert Mangin y aprobar acuerdos y actas anteriores, Spinelli ha tomado la palabra para hacer la exposicion del plan. De su larga exposicion queda en el oido el proyecto de Congreso del pueblo europeo, congreso de caracter permanente, integrado por todas las fuerzas sociales europeistas, y para cuya celebracion se propone Nimes; la idea machaconamente reiterada de que, el plan es aplicacion de los acuerdos adoptados en el Congreso; y la calificacion de revolucionarios que, de manera muy reiterada, se hace para los metodos propuestos para aplicar el plan.

La reaccion de los reunidos puede resumirse asi: Alemania, oposicion frontal; Holanda, oposicion relativa, dispuesta a retirarse si existe unanimidad en los restantes; Francia, Italia, Belgica, Luxemburgo y todos los rumanos, adhesion, casi siempre fervorosa, en algun caso matizada y con reservas, que solo afectan al detalle.

Al hacer la exposicion, Spinelli ha dicho que sabia que Alemania estaba en contra; que los alemanes comenzaron por no querer aceptar puestos

en el Comité Ejecutivo, renunciando Friedlander al suyo; que a los alemanes les interesa más la unión alemana que la unión europea; y están solo en función de aquella otra; que la Unión Federalista vivía sometida al veto alemán; que Alemania bloqueaba la acción de la U.E.F.; y otras afirmaciones, cuya gravedad radica en su exactitud. Friedlander, en su intervención -dicha en alemán, aunque habla francés, que ha empleado en posteriores intervenciones-, ha negado todo aquello, pero los hechos mencionados son ciertos y han tenido comprobación en la reunión de este día. (Durante la suspensión, Aldo Garosci, delegado italiano, decía que, para los italianos el hablar mal de los alemanes <sup>-questi</sup> ~~quasi~~ ~~teschi~~, es tan natural y tan necesario como a los mexicanos murmurar de los gringos).

El delegado holandés ha dicho que no cree en el Plan Spinelli; que en el pueblo no existe espíritu europeo; que la Unión europea ha de ser obra de los gobiernos; y que la acción propuesta por Spinelli puede ser contraproducente. Sin embargo, ha añadido, no será Holanda la que ponga dificultades. Si Francia y Alemania aceptan el plan Spinelli, Holanda se sumará a su voto. Ha terminado diciendo que, ~~ha~~ el fracaso de la C.E.D. -del que no se ha doído- dejó el camino abierto a la U.E.O. Y como coda de su intervención ha preguntado a los franceses que pueden informar a la asamblea del resultado -en orden federal- de las próximas elecciones francesas, y a los alemanes cual es la opinión pública europea en su país.

El delegado alemán, Friedlander, habla en alemán, despacio y claro, para que lo entiendan hasta los que no saben alemán. Habla recio, pisando firme, como si fuera un comandante dando órdenes. Rectifica a Spinelli en todo. Hace contra su plan un ataque frontal y sin reservas. "y muchos medios de llegar a Europa", dice, añadiendo que, no es necesario para ello el que exista antes una Comunidad Política europea (Esta afirmación le vale la rectificación de ~~los~~

todos los que han hablado despues, que han debido ser todos menos el delegado vasco). A Friedlander le importa un rabano el que le rectifiquen o no. Habla en senor. Y los demas le escuchan con atencion de subordinados, comenzandá en estaposicion el presidente Trenay. Se proclama federalista, cree que hay que hacer propaganda, es partidario de la accion, pero le parece mal todo lo que propone Spinelli, limitandose el a afirmaciones de solidaridad continental, incluso con los paises del Este (los delegados del Este no se lo agradecen nada). Afirma la necesidad de ir tan solo a objetivos inmediatos. Spinelli habia dicho exactamente lo contrario: que, sea cualquiera el resultado de nuestros afanes inmediatos, nosotros debemos tener un plan de largo alcance, tan largo que acabe con el actual estado de cosas, por muchos anos que dure. Como unica formula concreta Friedlander ofrece la de que, cada movimiento federalista nacional proponga, para su respectivo pais, el plan de accion y propaganda, y que, el Ejecutivo, se limite a coordinar los diversos pbanes nacionales, para que no se opongan, dejando a cada uno de ellos su desarrollo. Hace suyos todos los motivos expuestos por los holandeses. El frente comun germano-holandés se produce desde el primer momento y no desaparece hasta que se van a las siete de la tarde a tomar el tren.

Belgica tiene varios delegados. Hablan como los angeles. Muy bien. Discretos, oportunos, bien de palabra y de concepto. Todos apoyan el plan Spinelli. "No hay otro. Podrá discutirse su detalle, Pero el fondo, la orientacion y finalidad, son impecables". Denuncian el "jacobinismo europeo" de quienes proclaman su condicion para estorbar, refugiandose en el anticolonialismo y en el antinacionalismo, (sin otra finalidad que la de restar elementos de desarrollo y adhesion al movimiento europeo. "Hay conciencia europea y debe ser estimulada". "La oposicion al plan Spinelli ~~debe~~ ser constructiva y no lo es". Los belgas defienden la necesidad de mantener constantemente dos acciones: Una sobre la opinion publica, sobre la base; y la otra sobre los gobiernos y parlamentos;

la primera de caracter economico-social, huyendo de lo politico y de lo historico; la segunda de caracter tatico.

Luxemburgo acepta el plan Spinelli. Solo la supranacionalidad puede resolver los problemas que Europa tiene planteados. Debe llevarse contando con gobiernos y parlamentos. Votamos con la C.E.D. Estamos donde estamos. Entienden que el organismo que Spinelli quiere formar debe ser denominado "Frente de pueblos europeos".

El Delegado de la Campagne de la Jeunesse Europeenne habla bien, corto, cenido, sabiendose la leccion, impecable de dccion y concepto. La insuficiencia nacional usada en todos los pueblos europeos no puede resolverse dentro de sus Estados nacionales, sino de la comunidad continental. Es necesario obligar a trabajar a todos, porque, cuando se toma parte en un trabajo, se adquiere conciencia del mismo, y con esa conciencia, se afirma el deber, la responsabilidad y la eficacia de la obra. Por eso el plan Spinelli es de recibo, aunque haya de ser corregido, tal vez, en algunos aspectos parciales de aplicacion, metodo o sistema concretos. La Campana de la Juventud habia pensado, por su parte, antes de conocer el plan Spinelli, en organizar y convocar a los Estados ~~Internacionales~~ Generales de la Juventud Europea. El paralelo con el plan Spinelli es perfecto. Inclusive en la situacion de donde pensaban reunirlos hay coincidencia. Spinelli propone una ciudad mediterranea, mencionando Nimes. La Campana de la Juventud proponia tambien una ciudad mediterranea, mencionando Verona. El desarrollo del plan de la juventud era asi mismo paralelo al del plan Spinelli: Tres etapas, destinadas a preparacion, desarrollo y reunion de los Estados Generales.

Aldo Garosci ha matizado la intervencion del italiano, desarrollando su tesis de que, es preciso que nos hagamos a la idea de que existen paises ideales y paises reales. Admitida esta diferencia estaremos dispuestos a todo, y no nos hara impresion el calificativo de sonados que

con frecuencia acusan los inertes a los activos. Superar la estructura y el pensamiento de orden nacional debe ser la consigna de la hora presente para todo federalista. Forjar la conciencia pública europea es una necesidad ineludible, por lo cual, aunque nada lograrara de lo que se propone, es buena, recomendable y digna de encomio la propuesta de Spinelli. Con ello no se pone en peligro a nuestros amigos, que en gobiernos y parlamentos, han auspiciado las formulas federales. Por el contrario, al día en que la opinión pública sea ganada para las concepciones de unión europea, habremos proporcionado a aquellos un triunfo evidente y un reconocimiento al acierto de su posición política.

Los delegados franceses, varios, son todos favorables a la propuesta. Todo europeísta la recibirá con agrado, aunque no sea más que como reacción contra la actitud del parlamento francés al rechazar la C.E.D. El plan Spinelli llega a su hora. Llama a los elementos de base más que a los gobiernos, y esa política es buena, necesaria y justa. Alguno de ellos hace ciertas reservas. Hay que huir de romanticismos. Hay que ser prácticos. Hay que respetar las modalidades peculiares en cada país. Hay que aplicar esa semana a las elecciones francesas. Casi todos los delegados franceses tienen palabras amables para el canciller Adenauer, de los que se habían olvidado todos hasta que ellos entran en juego. Algunos proclaman sus méritos y aciertos, tanto como reconocen sus dificultades. (Los alemanes escuchan estas manifestaciones como algo obligado, sin agradecerlas ni una pizca, ni tomar base en ellas en momento alguno. Habían desde la Komandantura.)

Uno de los delegados franceses que es escuchado con mayor atención y cuya palabra lleva mayores aciertos de expresión es Alexandre Marc (el que ha hecho la gira por España llevado allí por Azaola y pagado por el presupuesto del Estado). Probablemente es la voz más autorizada de entre el medio ciento que está allí, y de los que, más de la mitad he-

La mesa le da la palabra cuando el la pide. Dirigiendose a uno de los delegados holandeses, que mas claramente hace el juego aleman y que ha propuesto ~~una~~ (apoyando la propuesta de Friedlander) que la Ejecutiva se reuna y lleve el asunto a un comite de seis compuesto de otros tantos delegados de los seis paises del Pool Carbon Acero; le ha preguntado si pretende confeccionar un nuevo Consejo de Ministros para reducir a los organismos regulares de la Union de Federalistas a la categoria de consultivos. El delegado -jovencito, meticon y con ciertos dejos femi-noides- ha emudecido. Enfrentandose con el aleman, le ha dicho ~~que~~ si quiere crear el veto para Alemania, como el que las grandes potencias disfrutan en la ONU, para bloquear el curso de los acontecimientos impidiendo el funcionamiento normal de la entidad. Y deduciendo consecuencias, con una logica cartesiana e impecable, ha dicho que, la Ejecutiva, si su proyecto es desechado, no tiene otro recurso que el de dimitir en bloque. Spinelli se ha agarrado a esta manifestacion y ha anunciado su dimision, ~~en el caso de que no sea aceptada~~ en el caso de que no sea aceptada, en forma generica, la base del trabajo de la Ejecutiva. Ha leído la propuesta de la aceptacion y la ha defendido.

Los alemanes han continuado imperterritos, probablemente gozosos de la dimision y del freno puesto a la Union de Federalistas que les resulta un chico discolo y no facilmente manejable. Frenay, puesto en la alternativa de poner a votacion la propuesta de Spinelli o de suspender la sesion con desaire, ha hecho una intervencion habil, bastante vacia, pero necesaria para su objeto. Ha comenzado a reaccionar contra Spinelli, que tras defender el trabajo de la Comision todo el dia, a ultima hora presenta una proposicion que reduce aquel trabajo a terminos muy modestos;

ha seguido, abordando la silueta de la votacion y sus consecuencias, que no ocultado -separacion de los derrotados-, para terminar haciendo un resumen de las coincidencias de todos, resumen que ha ido a buscar en textos de las resoluciones aprobadas.

anterioridad, que no dicen demasiado, y que no añaden nada nuevo, pero que le han permitido terminar el día, pudiendo decir que se han aprobado cinco extremos, bastante abstractos y repetidos, sobre los cuales, ¡a Ejecutiva discurrira, llamara a los diversos sectores, consultara, propondra, etc.etc. Al mismo tiempo, y respondiendo a las inculpaciones hechas por los franceses principalmente, de que la Union de Federalistas funcionaba, de hecho, con un veto moral que le impedia tomar acuerdos como no fuera por unanimidad, ha prometido, haciendo ese obsequio a los alemanes, que antes del verano estara repartida la propuesta de reforma de los estatutos.

Asi ha terminado el dia, triste, oscuro, sin que haya podido vislumbrarse otra cosa que el juego de los alemanes, para los cuales, la Union Federalista es un instrumento que utilizan en cuanto les sirve, pero del cual estan dispuestos a prescindir y a que se lo lleve el diablo, en cuanto no les hace su juego.

24/4/55

ИДНЕВО

BOLETIN DE INFORMACION



BOITE POSTALE N. 25 - BAYES (M)

Oficina B Leiza Euzkadi

EUSKO DEIA ■ gub. leiza euzkadi

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Paris, 5 octobre 1955

L'ADMISSION DES PARLEMENTAIRES SOVIÉTIQUES ET DES DEMOCRATIES  
POPULAIRES AU SEIN DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

-----  
par Henri FRENAY

Il y a quelques semaines, les journaux ont annoncé que l'Assemblée générale de l'Union Interparlementaire, réunie à Helsinki, venait d'admettre en son sein les représentants des " Parlements " de l'Union Soviétique, des démocraties populaires et de l'Espagne. Cette nouvelle, rédigée en quelques lignes, semble être passée presque inaperçue du grand public. Elle n'a même, à ma connaissance, suscité aucune réaction dans les milieux parlementaires des différents pays de l'Europe Occidentale. Ce silence est-il synonyme d'indifférence ou peut-on, au contraire, l'attribuer au fait qu'à cette époque les Parlements étaient en vacances ? Seul l'avenir nous permettra de répondre à cette question.

La décision prise par l'Union Interparlementaire, malgré la vive opposition de quelques uns de ses membres, revêt à mes yeux une importance extrême. Sans doute l'Union Interparlementaire n'est-elle qu'une association qui, dans le passé, n'a pas fourni - c'est le moins qu'on puisse dire - des preuves éclatantes de son activité ou de son efficacité. Il s'agit d'un forum où se réunissent annuellement des parlementaires des différents pays et qui évoquent entre eux des problèmes de caractère général, auxquels le plus souvent il n'est pas donné de solution. Elle présente, en revanche, l'avantage du moins pour les intéressés de leur faire faire d'intéressants voyages, leur permettant de faire la connaissance des principales capitales de ce monde.

Si la nouvelle publiée par les journaux de l'admission des parlementaires soviétiques et de quelques autres pays a provoqué en moi-même une très vive réaction, c'est parce que, avec cette admission, on s'est engagé vis à vis de l'Union Soviétique dans une voie qui me semble singulièrement dangereuse.

En admettant au sein de l'Union leurs " collègues " d'U.R.S.S. , des démocraties populaires et de l'Espagne, les députés de chacun des pays de l'Europe Occidentale ont en fait reconnu que les Parlements des pays nouvellement admis étaient semblables aux Parlements qu'eux-mêmes représentaient. Ils ont par leur décision implicitement validé la valeur représentative du Parlement soviétique, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Roumanie, etc.. Ils ont par voie de conséquence reconnu la légitimité des " élections " qui ont revêtu ces hommes de la dignité de parlementaires.

.. / .....

Nous savons bien cependant et il serait bon de ne pas oublier que dans les pays nouvellement admis, l'opinion publique n'a pu s'exprimer librement, que l'opposition organisée y est rigoureusement interdite et que les " parlementaires " sont exclusivement les instruments dociles de l'Etat et du parti unique qui l'anime.

Cette légitimation de fait peut avoir de terribles conséquences dont nous voulons espérer qu'elles ont échappé à ceux qui en ont pris la responsabilité. Demain, il faudra reconnaître que les Parlements de MM. GROTEWOHL et PICK sont l'expression libre de la population de l'Allemagne Orientale, et demain MM. KHROUCHTCHEV et BOULGANINE pourront évoquer ce précédent, non seulement pour légitimer leur propre pouvoir, mais encore pour prétendre que des élections organisées en tel ou tel point de la planète, en Allemagne par exemple, selon leur propre méthode auraient une valeur égale aux élections qui se déroulent dans nos pays.

Je crois qu'il faut voir là l'un des aspects de la politique de détente actuelle, et nos parlementaires réunis à Helsinki se sont cru obligés d'y apporter leur propre contribution. Ce faisant, ils ont commis une lourde erreur. Si la politique de détente doit être poursuivie, et c'est ma propre opinion, elle ne doit en aucun cas, sous peine d'être mortellement dangereuse, porter atteinte aux principes mêmes sur lesquels reposent nos sociétés démocratiques, sous peine d'enlever à notre attitude, à notre politique et à toute notre action leur meilleure qualification.

Je souhaite que ce problème soit évoqué dans les Parlements de nos différents pays pour que, sans témoigner d'hostilité à l'égard de l'Est, on examine les moyens par lesquels on pourrait revenir sur la décision regrettable que l'Union Interparlementaire a prise.

-----

Madrid 22 Abril

El día primero de Mayo se celebrará, por iniciativa de Azaola y su grupo, una reunión de los representantes de los grupos europeistas de España.

Están invitadas a esta reunión: un grupo de Santiago de Compostela; Miguel Cruz Hernández, catedrático de la universidad de Salamanca; el grupo de la Universidad de Oviedo, dirigido por el Decano de Derecho Luis Saló Sempil; el grupo de la Universidad de Zaragoza; y se espera que vengan, de este último grupo, José Gualart y Lopez de Goicochea, Decano de Derecho y Presidente del Seminario de Estudios europeos; el Catedrático de Civil de la misma Universidad José Lacruz Verdejo; y un profesor auxiliar, Ramón Sainz de Veranda, uno de los elementos más activos del grupo. Están también invitadas y se espera vengan tres grupos de Barcelona: el del Instituto francés (que acaba de ser admitido en la A.I.E.E.), el de Jorge Prat Ballester y el de la Universidad, que está más o menos personalizada en José Antonio Linet Bosch. De Sevilla: Manuel Gimenez Fernandez prometió verbalmente a Azaola su asistencia, y ha sido invitado también Mariano Aguilera Noverra. Hay un grupo en Bilbao, en vías de constitución aún, empujado por el mismo Azaola y en el cual está un Careaga (creo que se trata de Adolfo Gonzalez de Careaga y Fontecha, aunque no estoy totalmente seguro). También vendrá el antiguo grupo de Azaola de San Sebastián representado por Manuel Agud Querol y Elias Ruiz Geberis.

La reunión se celebrará en los locales del Ateneo.

En esta reunión se persigue, en primer término, la mutua comunicación del historial del grupo, su finalidad, métodos de trabajo, etc, y en definitiva, la creación de una secretaría de coordinación de todos los grupos europeistas españoles, cuya residencia estaría en Madrid. Este es, al menos, el deseo de Azaola. Esta secretaría podría tener importancia, de manera singular, a efectos de la representación del europeismo español en el extranjero, y sería, por eso, un arma muy interesante para Azaola.

Esta reunión puede ocasionar al grupo Azaola alguna fricción con la Asociación Española de Cooperación Europea, la cual, ambicionaba, como Azaola, coordinar toda la actividad europeista española "sin que esto supusiera pérdida de autonomía o personalidad a ninguno de los grupos..." Pero, la verdad es que, dicha Asociación no es, hasta ahora, mas que un bluff, un

nombre solamente, sin vida alguna (Quizá haya que exceptuar el grupo de jóvenes monarchicos que bajo el nombre de la Asociación caminan por su cuenta).

Esta Asociación Española de Cooperación Europea está también invitada a la reunión del primero de Mayo en el Ateneo. El que no ha sido invitado es el Centro Europeo de Documentación e Información, que es de inspiración oficial del régimen.

El grupo Azoola ha encontrado una situación jurídica legal integrándose en el Instituto de Estudios Europeos de Barcelona, cuyo presidente es Prat. No es que Azoola se haya resignado a jugar un papel de segundo plano en el europeísmo, al aparecer subordinado a Prat. En realidad, este Instituto de Barcelona no tiene vida alguna. Lo constituyen solamente dos personas, Prat y el Marqués de Vega Inclán (Juan Bautista de Arteaga y Pict). Azoola piensa manejar también este Instituto, impeniéndose en él por más actividad y mayor actividad.

Este Instituto de Barcelona servirá, además, para la unión de otros grupos federalistas españoles. Así, Azoola ha conseguido el ingreso en el mismo del grupo de Oviedo y del grupo de Bilbao con cuanto está constituido. En esta reunión del primero de Mayo intentará, sin duda, el ingreso de algunos otros de los grupos asistentes.

El plan es pues: Una secretaría de coordinación de los grupos europeos manejada por Azoola; y un Instituto de Estudios Europeos, que irá adquiriendo más fuerza a medida que vayan ingresando más grupos en él, que tiene la representación de la sección económica de la L.E.C.E. para España, y que es miembro de la Asociación de Institutos de Estudios Europeos, manejada también por Azoola.

Como opinión personal: Quizá no sea interesante para vosotros que el europeísmo español esté influido e manejado por Azoola, pero no puede dudarse de la sinceridad de su europeísmo y de su federalismo, aunque quizá tal vez haya llegado a él, en parte al menos, por ambiciones personales.

-----

Este año se celebra en Barcelona una reunión de la Sección Económica de la Liga Europea de Cooperación Económica. Ello ha dado lugar a que surja una pugna entre dos grupos del mismo

Barcelona, es de Prat, y el de Linati, abogado y auxiliar de la Facultad de Derecho de Barcelona. Forma parte del grupo de Linati José Jorge Gari Rassi, de familia de banqueros y de la Compañía de Aguas de Barcelona. Juan María Ainaud de Lasarte está también más o menos ligado a Linati. El grupo de este se queja de que, Prat y Arteaga Piet van a hacer de la reunión de la LECE un fracaso, ya que no quieren atender consejo alguno, ni admitir ninguna colaboración para su organización. Linati y Gari amenazaron a Prat y Arteaga de que, si continuaban en ese plan, ellos harían todo lo posible para que no se celebre la reunión de la LECE. Estaban dispuestos a ir hasta la misma LECE para ello. Por su influencia, el banquero Pablo Gernies Reheverría escribió a Prat indicándole que no aceptaba el pertenecer al Consejo de la LECE en España hasta que José Larraz Lopez aceptara su presidencia.

Después de estos forcejeos, las diferencias han debido amainar algo. Linati consiguió de Prat una carta de presentación para los de la LECE. Linati, Gari y otro, aprovechando esta carta, se presentaron en Marzo último en París a una reunión de la LECE como representantes de España. Esto ha ocasionado la indignación de Prat y Arteaga y el consiguiente recrudecimiento de la antigua pugna. Y así están las cosas en estos momentos.

-----

Madrid 22 de Abril

Manuel Gimenez Fernandez ha estado con Azuela, que le ha hecho partícipe de sus intenciones. Gimenez ha manifestado a Azuela la imposibilidad de actuar con el grupo que había formado Mariano Aguilar Novarte, pues que, de manera oficial, les habían dado a entender que no se les consentiría actuar. Con esto, trataba Gimenez de convencer a Azuela de la imposibilidad de hacer una tarea federalista en España, mientras siguiera el actual régimen, pues que, es el propio Gobierno el interesado en evitarlo, mientras los gestores no sean personas que merezcan su confianza. Por lo tanto, él -Gimenez Fernandez- lo único que puede hacer es actuar de espectador. En cuanto a Azuela, Gimenez le dijo que, puesta que iba a conseguir el placet oficial, debía continuar actuando oficialmente y actuar con personas que merecieran crédito.

Gimenez Fernandez condiciona la actuación federalista en general a la siguiente línea:

- Conexión constante con los organismos oficiales del Movimiento Europeo del extranjero,

(que Azuela garantizó).

- Mantenimiento del funcionamiento interno con las garantías que da el reconocimiento de la Dirección General de Seguridad al grupo Azuela.
- Formación de una serie de filiales sobre bases universitarias en provincias, siempre como integrantes del grupo Azuela.
- Cuando haya adquirido tal volumen que la supresión del Movimiento sea excesivamente senada para que las autoridades se atrevan a la supresión, convocar un Congreso, en el que se llegue a conclusiones, dando así firma al estado de opinión federalista y antifranquista que, con el volumen conseguido tenga mayores garantías de poder llevar a cabo una acción efectiva.

Azuela dijo estar de acuerdo con la línea preconizada por Gimenez Fernandez, en vista de lo cual, comenzando a actuar en tal sentido, Gimenez le indicó podía presentarse en su nombre: en Oviedo a un catedrático denominado Solo; en Santiago a otro apellidado Fernandez Ramirez; y en Zaragoza a José Lacruz Berdejo, para lo que había oviedo a otro amigo suyo llamado Ramirez.

Gimenez Fernandez tiene el convencimiento de que Azuela, el día en que desaparezean las presiones e influencias a que se ve sometido hoy, será hombre entregado a la causa federalista con lealtad. Pero, en realidad, lo que Gimenez Fernandez busca hoy es que, ya que Azuela tiene más o menos el beneplacito oficial, que sea Azuela quien dé la cara y quien se mueva. Pero, para ampliar su círculo en provincias, le da nombres de los que sabe que, su postura es suficientemente clara y que han de reaccionar siempre en tónica antifranquista, en intensidad mayor que la que puede premonizar el propio Azuela. Todos los nombrados son personas que merecen este concepto de Gimenez Fernandez.

Cree Gimenez Fernandez que, hoy por hoy, la única forma de poder actuar es buscando una capa de legalidad. Lo ha comprobado al observar lo sucedido con lo que ellos trataban de organizar en Sevilla. Esta capa de legalidad, solamente puede dársela Azuela. Por ella, aunque no sin tener sus garantías, está dispuesto a usar de Azuela como lanzadera del asunto, hasta que la opinión europea y su organización consiguiente hayan adquirido tal volumen, que le otorguen ciertas garantías de impunidad.

Gimenez Fernandez ha aceptado acudir a la reunión que celebrará Azuela con los suyos

el próximo 1 de Mayo, pero solamente en calidad de "invitado", aunque tiene el propósito de aprovechar la tribuna, si es invitado a hacerlo, saltando unas cuantas verdades.

---

Madrid 20 de Abril

Javier Gimenez Clevijs, hijo de Manuel Gimenez Fernandez, va a ser llevado a Gangojo de Guerra por una riña callejera sucedida el año pasado. Sus amigos le habían asegurado que, al menos pasaría a la jurisdicción ordinaria. Pero ello no ha tenido lugar. El fiscal piensa pedirle 14 años de prisión.

---

Los tres informes fechados corresponden a tres momentos distintos y a tres informadores diversos.

---

28 Abril - Barcelona.

A la reunión del primeré de Mayo no asistirán los grupos de San Sebastian y Bilbao. La asistencia definitiva será, de Zaragoza Lacruz, de Oviedo Sela, de Sevilla Gimenez Fernan y algún otro, no Mariano Aguilar. De Barcelona Linati y Gari. De Madrid Sanchez Mazas. Asiste tambien Prat Ballester. Entre los invitados se encuentra el Instituto francés, es decir, el Círculo de Estudios europeos del mismo, así como diversos Seminarios universitarios, entre ellos el de Derecho internacional de Barcelona.

En el Consejo Federal Catalan se debatió el tema de la asistencia o no asistencia a esa reunión. Solo un miembro apoyó la tesis de asistencia, como simple oyente y sin ostentar representación del Consejo. Los demás se opusieron violentamente a la idea de asistir. Folch y Vilanova se produjeron en fuerte oposición. Vilanova aseguró que Azaola está a las órdenes de Martin Artajo y sigue sus instrucciones, disponiendo de fondos procedentes del Ministerio de Estado para todas sus actividades. Puesto el tema a votación fue acordada la no asistencia.

Hay la impresión de que el miembro que propuso asistir de espectador, pese a la votación recaída, asistirá, provocando su expulsión, que da por descontada. Pertenece al Moviment, que seguramente desautorizará la actitud de su representante, y lo cambiará, sustituyendolo por otro. Este discrepante cree necesario disponer de información directa. No se fia de Prat Ballester y Sanchez Mazas, pero cree que, todos los demás serán anti-franquistas seguros.

El resto del CFC es opuesto a la asistencia y mantiene su posición conocida, de afección al C.F.E.

26 Abril - Barcelona.

A la reunión del primeré de Mayo no asistirán los grupos de San Sebastian y Bilbao. La asistencia definitiva será, de Zaragoza Lacrua, de Oviedo Sola, de Sevilla Gimenez Ferns y algún otro, no Mariano Aguilar. De Barcelona Linati y Gari. De Madrid Sanchez Mazas. Asiste también Prat Ballester. Entre los invitados se encuentra el Instituto francés, es decir, el Círculo de Estudios europeos del mismo, así como diversos Seminarios universitarios, entre ellos el de Derecho internacional de Barcelona.

En el Consejo Federal Catalan se debatió el tema de la asistencia o no asistencia a esa reunión. Solo un miembro apoyó la tesis de asistencia, como simple oyente y sin ostentar representación del Consejo. Los demás se opusieron violentamente a la idea de asistir. Folch y Vilanova se produjeron en fuerte oposición. Vilanova aseguró que Azaola está a las órdenes de Martin Artajo y sigue sus instrucciones, disponiendo de fondos procedentes del Ministerio de Estado para todas sus actividades. Puesto el tema a votación fué acordada la no asistencia.

Hay la impresión de que el miembro que propuso asistir de espectador, pese a la votación recaída, asistirá, provocando su expulsión, que da por descontada. Pertenece al Moviment, que seguramente desautorizará la actitud de su representante, y lo cambiará, sustituyendolo por otro. Este discrepante cree necesario disponer de información directa. No se fia de Prat Ballester y Sanchez Mazas, pero cree que, todos los demás serán anti-franquistas seguros.

El resto del CFC es opuesto a la asistencia y mantiene su posición conocida, de afección al C.F.R.

20/4/55

№ diez Gironella:

Un comité confidencial, dirigido por los Sres Pineau y Marchelain, tiene por finalidad la de confeccionar un programa electoral que sirva de base a la unión electoral de socialistas radicales, M.R.P. y algunos independientes.

Para salir al paso de la diplomacia soviética, (que en el problema austriaco ha tomado la iniciativa, y se propone resolver el problema alemán con unificación de Alemania y su neutralidad, al estilo de Austria), los occidentales se preparan a ligar a Alemania Occidental al Occidente, apresurando la puesta en aplicación de la Unión Occidental y extendiendo la jurisdicción del Pool Carbón-Acero a la electricidad, los transportes, la energía nuclear y tal vez otros extremos, en condiciones que permitan a Monnet quedarse al frente de la Institución. Lleva la gestión Spaak, asistido por los holandeses.

En España va a ser muy difícil evitar que este año, como consecuencia de las conversaciones que tengan los participantes al Camp de verano y a las Jornadas, se constituya una federación de organismos europeistas en el Interior. No estamos bien, si dentro de ese organismo no están los vascos, con su propia personalidad, de la misma manera que están en el Exterior. Es preciso hacer el esfuerzo necesario para lograrlo.

№ diez Saurat:

El de Bilbao, que acaba de estar, es un chico jurguista, simpático, pero muy ligero de casaca. Nos ha dicho que en Bilbao, en la opinión pública, dominan los nacionalistas, pero que su organización es tan cerrada, que no hay manera alguna de penetrar en ella. Se conoce en sus efectos. Exilado que llega, a las pocas semanas está colocado, bien colocado, como si no hubiera salido del país. Eso se debe a la solidaridad de los suyos, que funciona a la perfección. Y lo mismo que en esto sucede en lo demás. Pero, no hemos logrado que se pongan en relación con nosotros. El Presidente se va ahora a Madrid, desde donde se preocupará del grupo federal bilbaíno. Queda en Bilbao Hincón Vega, un muchacho impulsivo, nervioso, activo, muy ligero, que se hizo carlista para mandar entre los carlistas hasta que lo conocieron y

le echaron. pero, del tiempo en que estuvo dentro de los carlistas, como si fuera uno de ellos, aprendió la influencia que los nacionalistas ejercen, hasta el punto de que los carlistas son hoy muy vasquistas, como no lo fueron nunca.

Gironella se confirma en esta información.

Sauzet se enviará la lista de las personas de dentro de Euzkadi a las que se envía la revista.

20/4/55

Paris, le 9 mai 1955

Cher Ami,

Je m'empresse de vous confirmer les renseignements concernant le camp d'été organisé par la Campagne Européenne de la Jeunesse.

Ce camp-stage d'été se tiendra à COLICO (Lac de Côme) en Italie, du 10 au 20 juillet, les dates des 10 et 20 étant celles du jour d'arrivée et de départ des participants.

Les sympathisants de l'idée européenne du Pays Basque peuvent envoyer un contingent de deux participants auxquels seront remboursés les frais réels de voyage en troisième classe, de la frontière espagnole à Colico et retour.

Les langues de travail au camp seront l'allemand, l'anglais et le français. Dans la mesure du possible, nous souhaiterions qu'il y ait, parmi les délégués, quelques personnes susceptibles de parler l'une de ces trois langues pour nous aider dans les travaux d'interprétation.

Le programme est analogue à celui du Cap d'Ail.

Je vous prie de bien vouloir me confirmer votre participation à ce camp-stage et m'indiquer, dans l'affirmative, les noms des délégués.

Dans l'espoir que ces renseignements vous permettront, dès-à-présent, de commencer le recrutement, je vous prie de recevoir, cher Ami, mes meilleures salutations

Gaston KARILA (firmado)

P.S.-

Je vous envoie, sous pli séparé, le texte d'une brochure relative à un plan de solidarité européenne en faveur des régions déshéritées de l'Europe méridionale. Comme la lecture de ce texte vous le prouvera, l'Espagne est incluse dans le projet en question. Ce sujet sera largement discuté dans le camp-stage. Il serait intéressant que les amis qui participeront à ce camp-stage puissent exposer le point de vue des personnes du Pays Basque qui s'intéressent à ce problème et qu'ils puissent notamment répondre aux questions suivantes :

- a)- Croyez-vous utile d'établir un tel plan de solidarité européenne ?
- b)- Quels seraient les besoins principaux de l'Espagne dans le cadre d'un tel plan ? Estimation de la nature et du volume de l'aide nécessaire.
- c)- Dans quelles conditions l'Espagne pourrait-elle accepter de participer au plan envisagé ?

Paris, 30 de junio de 1955

Sr. D. José Miguel de Azaola  
MADRID

Apreciado amigo,

Acuso recibo de su interesante carta del 24 de los corrientes, escrita antes de quitar Paris y en la que Vd. procura resumir los puntos principales de la conversaci6n que los dos tuvimos en mi despacho y que, en definitiva se redujo a desaprobare la "coordinaci6n" que algunos grupos europeistas espa1oles decidieron establecer en el transcurso de la reuni6n celebrada en el Ateneo de Madrid el dia 1 de mayo, coordinaci6n cuya Secretaria General recae en la persona de Vd.

Nuestra conversaci6n result6 demasiado breve y la carta de Vd. resulta demasiado esquem6tica para poder resumir en unos cuantos puntos nuestro m6tuo desacuerdo, si es que desacuerdo existe. Por qu6 no aprovechar esta respuesta mia a la carta de Vd. para intentar la clarificaci6n que le anunci6 y que lo mismo yo que mis amigos estimamos no solamente 6til sino indispensable?

Una observaci6n pr6via. Mi respuesta es exclusivamente personal. Al escribirla tengo naturalmente en cuenta las opiniones y los sentimientos formulados en diferentes ocasiones por los miembros del Consejo Federal Espa1ol del Movimiento Europeo, pero la respuesta en s6s obra exclusivamente mia. La-mentaria que por el hecho de desempe1ar el cargo de Secretario General de este Consejo se diera a mis palabras una interpretaci6n torcida. Queda Vd. autorizado, sin embargo, a ense1ar, discutir o publicar este texto, siempre que sea presentado en su totalidad, derecho que por mi parte me reserve en lo que a mis amigos se refiere.

#### La creaci6n de una Secretaria de coordinaci6n.

El hecho de crear una Secretaria de coordinaci6n no plantea, en si, ning6n motivo de desacuerdo. Es natural que todos o parte de los grupos que trabajan en Espa1a en favor de la unificaci6n europea intercambien experiencias e informaciones, se reunan a intervalos regulares y procuren fijar una actitud com6n ante los graves problemas que la realidad plantea.

El desacuerdo aparece cuando se trata de definir el car6cter de esta Secretaria de coordinaci6n. Seg6n Vd. y algunos de sus amigos existe actualmente la posibilidad de crear entre los grupos europeistas una coordinaci6n que no supone ninguna empresa politica, sino un servicio puramente t6cnico. El aspecto t6cnico de este servicio permitir6 poner en contacto una serie de grupos sin tener en cuenta la orientaci6n politica de los mismos. En otras palabras, coordinar la acci6n de los mencionados grupos, incluso si la orientaci6n politica de unos y otros es distinta sino opuesta.

Yo considero que el organismo representado actualmente por Vd. por el solo hecho de existir constituye ya un hecho politico. En cualquier otro pa6s del viejo continente donde las libertades de opini6n y de organizaci6n son una realidad la creaci6n de una secretaria t6cnica no presentaria ninguna dificultad. En Espa1a, donde no existe ning6n estado de derecho, la existencia de una Secretaria t6cnica, legalizada y tolerada por el r6gimen antidemocr6tico, y cuyo objetivo declarado es coordinar el trabajo de grupos fundamentalmente en desacuerdo sobre el noventa por ciento de los problemas,

plantea un sinnúmero de puntos de interrogación. La unificación europea no es un problema técnico sino fundamentalmente político, a pesar de sus innumerables aspectos técnicos. Lo es en los diferentes países europeos y como no lo sería en España. La técnica al servicio de un objetivo claro es un elemento del éxito. La técnica cubriendo una contradicción fundamental está condenada a alimentar la confusión. Y la confusión, en países como España, puede conducir a situaciones graves, sino desesperadas.

La carta del federalismo europeo en España.

Permitame una pequeña digresión en vistas a una mayor claridad. Si Vd. no recuerda mal, en nuestra penúltima entrevista de hace unos meses, yo intenté resumir la actitud de los federalistas europeos en España en unos pocos principios a mi modo de ver fundamentales:

a) - El federalista español no puede considerarse como un simple espectador del combate que se está librando actualmente en Europa en favor de su integración. No puede ser europeísta por curiosidad más o menos científica, sino verdadero militante. El europeísta no participa a una discusión doctrinal o teológica, sino a una acción política concreta. El primer deber y el primer objetivo de todo federalista europeo en España es incorporar España a Europa, es tomar una parte activa y positiva en el proceso actual de unificación. El hecho que las circunstancias políticas actuales no permitan una afirmación pública e inequívoca de esta voluntad no modifican en nada la decisión profunda y el sentimiento sincero de todo europeísta español.

b) - La Europa unida por la que luchan los federalistas españoles es la Europa democrática de las primeras instituciones europeas creadas en Estrasburgo y en Luxemburgo, es una Europa política, una Europa basada en los derechos del hombre, no en los derechos reconocidos sobre el papel, sino en los derechos cotidianamente practicados, una Europa basada en el respeto y en la vigencia de las libertades fundamentales, en el gobierno elegido libremente por todos los ciudadanos y que se renueva periódica y regularmente mediante la consulta popular. No es una Europa hecha de estadísticas, de toneladas de carbón y de acero, de centrales eléctricas, de vagones de ferrocarril o de divisiones militares, sino una Europa de hombres y al servicio de todos y de cada uno de estos hombres. Toda confusión en esta cuestión constituiría una estafa ~~al pueblo europeo~~ a los europeos que anhelan la integración de España a la Comunidad europea y una estafa a los españoles que esperan apoyarse en Europa para arrancar España a las contradicciones y al marasmo actual.

c) - El federalista europeo en España debe situarse espontáneamente en la oposición. En los demás países europeos la táctica de los federalistas consiste en ejercer toda suerte de presiones sobre los gobiernos y los parlamentos nacionales para acelerar la integración europea. En España esta actitud es imposible. Entre el régimen franquista y la Europa democrática de Estrasburgo no hay la posibilidad de ningún compromiso. No por sentimiento de doctrina ni de partido, ni por fidelidad a una determinada escuela filosófica, política o social, sino por convicción europea, el federalista español se encuentra en la oposición. No es él quien escoge esta actitud, es el régimen que no le permite otra alternativa. De no existir la situación actual España estaría desde hace años formando parte de la Comunidad europea y de todas las instituciones creadas hasta la fecha. Ninguna esperanza de modificar esta situación mientras subsista el régimen actual. Para participar a Europa España debe estar en condiciones de darse un régimen de derecho.

d) - Estos principios no pueden quedar en simples declaraciones de buena voluntad. El punto de convergencia entre una Europa democrática que no puede reconocer la arbitrariedad franquista y una opinión pública española sinceramente vuelta de cara a Europa es el Movimiento Europeo. Es en el seno de este Movimiento, crisol de las iniciativas pasadas, motor de la acción cotidiana y receptáculo de la nueva democracia europea que los federalistas españoles pueden encontrar no sólo la estima y la comprensión debidas, sino el estímulo y el sostén tan necesarios a los que luchan por una causa común. El Movimiento Europeo, organismo en el que conviven los hombres y los grupos de todos los pueblos y de todas las tendencias políticas, sociales y religiosas es, por otra parte, la piedra de toque de las intenciones democráticas de los europeistas españoles.

La experiencia de estos últimos años.

Pero volvamos al problema que nos interesa y perdone que me vea obligado a resumir brevemente la pequeña historia de la acción europeísta en España, aunque esta historia no vaya más allá de los cinco o seis años.

En un principio los hombres del régimen, especialmente los dirigentes del S.E.U. coquetearon con las ideas europeas. Deseosos de romper el cerco que después de la guerra se había creado en torno de una España no democrática,

# BULLETIN EUROPÉEN D'INFORMATIONS

BI-MENSUEL

*Edité*  
*en langues française et allemande*  
par: LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE  
D'ETUDES ET D'INFORMATIONS  
8, rue de l'Arcade, (Paris VIII<sup>e</sup>)

*en liaison avec:*  
SOCIETA' ITALIANA  
EUROPA FEDERATA  
(S. I. E. F.)  
Piazza Trevi, 86, Rome

N° 29

Paris, le 28 Juin 1955

## RESOLUTION POLITIQUE

Le COMITE CENTRAL de l'U.E.F., réuni à Paris les 24 et 25 Juin 1955, ayant procédé à une analyse approfondie de la situation politique actuelle, constate ce qui suit :

1. Bien que la rivalité des deux Grands reste irréductible, l'armement atomique, par les effets imprévisibles qui font de toute guerre une entreprise de suicide, leur impose actuellement bon gré mal gré une politique dite de coexistence.

2. L'opinion publique, qui favorise à juste titre la recherche de modalités de désarmement matériel et moral, doit cependant être mise en garde contre certaines symétries fallacieuses : le désarmement psychologique du monde libre n'a pas son parallèle dans le monde soviétique, et le contrôle du désarmement matériel ne peut pas s'exercer en régime totalitaire comme en régime démocratique.

3. Dans ce climat de détente imposé par les circonstances, et où les intentions comptent peu, les Quatre vont se réunir à Genève. Ils traiteront donc en Europe de l'Europe - mais sans l'Europe. Celle-ci reste privée en effet de tout organe capable d'élaborer sa politique étrangère commune et de la défendre dans une conférence internationale.

4. En l'absence d'une Europe unie, capable de négociations indépendantes, et qui pourrait contribuer efficacement à la défense de la liberté et de la paix, c'est à l'opinion publique libre de l'Europe d'empêcher par sa vigilance que notre continent ne subisse passivement une politique de marchandage ou de balkanisation.

./.

Direction et Rédaction: 8, rue de l'Arcade, PARIS VIII<sup>e</sup>, Tél.: ANJou 21.95

le numéro: 500 frs.

5. L'opinion publique européenne ne pourra jouer ce rôle indispensable que si elle maintient inébranlablement le principe suivant : Le droit de s'unir pour l'Europe Occidentale d'abord, pour l'Europe tout entière ensuite, et la réunification de l'Allemagne sont trois aspects d'un même problème. Aucune solution partielle ne serait à la longue viable. Aucune décision risquant d'entraver ces droits imprescriptibles ne saurait être acceptée par les peuples européens.

6. Le principe politique ci-dessus interdit d'accepter la "détente" soit au prix du droit de l'Europe Occidentale à son unification et notamment au prix d'un isolement imposé à l'Allemagne, soit au prix du sacrifice légalisé de l'Est européen. Ce qui signifie que, dans l'immédiat, l'opinion européenne doit réclamer la réunification de l'Allemagne conjointement à la reconnaissance formelle du droit de l'Europe à s'unir.

7. La thèse du dernier Congrès, affirmant que l'espoir des fédéralistes repose désormais sur les peuples eux-mêmes, s'est trouvée confirmée par l'évolution récente :

a. Le danger existe que le Comité des Ministres de la C.E.C.A. ne l'emporte progressivement sur la Haute Autorité et que les cartels privés ne l'emportent prochainement sur la C.E.C.A. elle-même.

b. La Conférence de Messine, si elle n'a pas détruit toute possibilité de réaliser l'idée européenne, n'a cependant contribué en aucune manière à sa relance.

8. C'est pour assurer efficacement cette relance que l'U.E.F. entreprend, sous le nom de "Front Européen", une campagne populaire destinée à mobiliser des forces nouvelles, à obtenir la création d'institutions fédérales européennes et à renverser ainsi le destin.

-----

# INFORMATIONS FÉDÉRALISTES

U. E. F.

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'UNION EUROPÉENNE DES FÉDÉRALISTES

8, rue de l'Arcade, Paris (8<sup>e</sup>). — Téléphone : ANJou 21.94

3<sup>e</sup> Année — N° 26

JUILLET 1955

## Vers la constitution d'un Front Européen

Au lendemain de leur Congrès de janvier dernier où l'on avait procédé à une sérieuse analyse de la situation politique internationale, les dirigeants des mouvements fédéralistes européens se sont attaqués au problème de la mobilisation directe de l'opinion publique au cours de fréquentes réunions.

Problème ardu car, il y a un an encore, leur action soutenait le plus souvent la politique des gouvernements et parlements nationaux tout en la critiquant vigoureusement chaque fois qu'il y avait lieu.

Ne cherchons pas à établir ici à qui revient la responsabilité de la crise que traverse aujourd'hui l'idée européenne. Les fédéralistes ont fait leur examen de conscience et ont tiré les seules conséquences possibles : ne plus céder sur les principes ou accepter des compromis, mais gagner méthodiquement, non seulement en quantité, mais aussi en qualité — donc en profondeur — l'opinion publique. C'est avec elle et par elle qu'il faut créer une force politique capable de remonter le courant et de retrouver le potentiel révolutionnaire que contient l'idée fédéraliste.

Mais comment faut-il s'y prendre ?

Tout le débat qui s'est instauré depuis six mois a tourné autour de cette question. Les principes du fédéralisme exigent sur le plan pratique une certaine solitude au départ. C'est avec une certaine lenteur que les fédéralistes en ont pris conscience et pour certains cela a été douloureux. Mais cette prise de conscience s'est enfin formée et cristallisée autour d'un programme d'action qu'en avril a mis au point une commission (composée de Roser, Spaey et Spinelii) et qui a été approuvé à l'unanimité tant par le Bureau Exécutif (le 30-4) que par le Comité Central (le 2-5).

Ce plan se trouve consacré dans une résolution qu'on lira plus loin dans ce même numéro : les fédéralistes de tous les pays se doivent maintenant de l'étudier et d'en préparer l'application.

Il s'agit d'une transformation profonde de toute la méthode de travail suivie jusqu'ici. Elle exige une grande concentration de forces, elle exige toutes nos énergies, car — c'est là la loi à laquelle sont soumises toutes les organisations politiques — ne pas se renouveler, c'est périr, refuser d'abandonner les habitudes anciennes, c'est périr, refuser d'accepter les réalités nouvelles, c'est encore périr.

A quelques exceptions près, cette conscience, j'en suis convaincu pour ma part, ne tardera pas à se généra-

liser parmi tous ceux qui ne veulent plus s'en tenir à de « bonnes relations internationales », à fréquenter des comités où l'on prétend encore coordonner ce qui ne peut plus être coordonné ; parmi tous ceux qui se sentent les derniers à vouloir l'Europe, les seuls, les derniers à vouloir les Etats-Unis d'Europe en commençant par les six pays de la C.E.C.A. Cette conscience est leur force et le seul antidote au nationalisme renaissant presque partout. Ce nationalisme qui devient — et les Français s'en aperçoivent bien en Afrique — une force d'éclatement de l'Occident.

La seule possibilité de soustraire l'opinion publique aux séductions trompeuses du nationalisme et à la protection aléatoire des Etats nationaux, la seule occasion de renverser les termes du problème actuel ne résident qu'en un instrument d'action politique internationale si faible soit-il : l'U.E.F., ses organisations membres et un nombre encore inconnu d'organisations, de personnalités, d'hommes et de femmes qui, comme elles, veulent la même Europe.

L'U.E.F. va convier toutes ces forces, organisées ou non, à s'unir dans un front commun, le Front Européen ; les premières mesures ont été prises pour sa fondation (voir décisions des 24 et 25 juin) et un vaste appel sera lancé incessamment.

Comme nous le disions dans la résolution politique qu'a adopté le Comité Central le 25 juin dernier : « C'est pour assurer efficacement la relance de l'idée européenne que l'U.E.F. entreprend, sous le nom de Front Européen, une campagne populaire destinée à mobiliser des forces nouvelles, à obtenir la création d'institutions fédérales européennes et à renverser ainsi le destin. »

### SOMMAIRE

- Vers la constitution d'un Front Européen (G. U.).
- Programme d'action (2 mai).
- Résolution politique et décisions du Comité Central des 24-25 juin.
- Les fédéralistes à la conférence de Messine.
- Souscription pour les « Informations fédéralistes ».

G. USELLINI.

# PROGRAMME D'ACTION

Le Comité Central de l'U.E.F., réuni à Paris le 2 mai 1955, décide d'entreprendre, par tous les moyens à la disposition de l'U.E.F., une mobilisation de l'opinion publique basée sur les principes suivants :

## I. Orientation politique.

1° La campagne aura pour but de donner la plus forte expression possible à un sentiment populaire d'opposition et de protestation, non pas contre les gouvernements nationaux comme tels, qui sont parfois dirigés par des hommes dont la foi européenne est hors de doute, mais contre le régime même des souverainetés nationales illimitées qui ont empêché et empêchent les Européens d'affronter et de résoudre leurs problèmes vitaux communs.

2° Dans cette campagne on montrera la nécessité pour l'Europe libre d'organiser un grand marché commun, d'établir une politique de progrès social commun, de développer une politique commune d'aide aux territoires sous-développés, de mettre fin à tout colonialisme sans faire disparaître la communauté de destin entre les peuples d'Europe et ceux d'outre-mer, de mener une politique étrangère commune ayant pour but de restituer à l'Europe et, de ce fait, à ses nations, une indépendance réelle, de donner à l'Europe un poids dans la politique mondiale, de ramener dans son sein par des voies pacifiques l'Allemagne orientale et les autres peuples européens qui sont aujourd'hui sous le joug de la tyrannie, d'établir une défense commune contre d'éventuelles agressions.

3° Cette campagne montrera que tant que l'Europe restera divisée, ces buts ne pourront être atteints, et que seuls les Etats-Unis d'Europe constituent l'instrument démocratique adéquat qui permettra d'affronter et de résoudre ces problèmes.

## II. Mot d'ordre central de la campagne.

Le mot d'ordre qui donnera une signification pleine et constructive à l'orientation ci-dessus indiquée sera exprimé comme suit :

Les citoyens de la communauté des peuples européens doivent obtenir le droit d'établir eux-mêmes par des voies démocratiques le Statut des Etats-Unis d'Europe.

Le but de la campagne est, par conséquent, d'obtenir que les Etats qui ont déjà accompli avec la C.E.C.A. un premier transfert de souveraineté, et qui ont en particulier reconnu que l'Assemblée Commune de la C.E.C.A. représente les peuples de la Communauté, acceptent de la faire élire directement par les peuples en lui donnant mandat de rédiger le Statut européen, soumis lui-même à la ratification ultérieure des peuples.

Le nombre des députés européens à élire devra être augmenté afin d'assurer une meilleure représentation des peuples.

Le mandat de cette Assemblée devra en particulier comporter la tâche d'étudier les mesures économiques et sociales nécessaires pour la construction d'une économie européenne forte, saine et juste. Ainsi, l'Assemblée devra, d'une part, indiquer aux Etats nationaux ce qui doit être évité et ce qui doit être fait par eux et par leurs organismes communs tant que les Etats-Unis d'Europe ne sont pas encore constitués, pour aplanir les voies de l'unification économique. Elle devra, d'autre part, définir les compétences que devront posséder le gouvernement et le parlement des Etats-Unis d'Europe pour accomplir une telle unification économique.

## III. Forme de l'action.

Pour mener cette campagne, l'U.E.F., consciente de la nécessité d'entreprendre une action dont le succès ne sera assuré

qu'au bout d'un travail tenace et, si nécessaire, de longue haleine, décide de tout mettre en œuvre pour donner naissance à un Congrès populaire européen qui se réunira périodiquement, et qui sera chaque fois précédé de rassemblements locaux le plus nombreux possibles, mobilisant les couches les plus larges des populations européennes. Dans ces rassemblements et dans ce Congrès, on suscitera l'orientation figurant au point I et on fera la requête figurant au point II. Le Congrès sera composé de délégués élus par ces rassemblements. L'appel à participer à cette action sera adressé à toute organisation et à toute personne intéressée au sort de l'Europe. Des comités d'organisation de la campagne seront constitués tant au niveau européen qu'au niveau national pour regrouper ces forces nouvelles.

## IV. Unité de l'action.

L'U.E.F. ne sera pas le seul acteur de cette campagne, mais sa réussite exige qu'elle en soit l'animateur. La réalisation de la campagne exige, par conséquent, d'une part l'engagement le plus complet des organisations membres de l'U.E.F., d'autre part une forte discipline supranationale. Toute décision générale et toute adaptation qu'exigerait la situation de tel ou tel pays seront discutées avec les organisations membres, mais décidées par les organes directeurs de l'U.E.F.

Le Bureau Exécutif est en particulier autorisé à intervenir chaque fois que cela sera nécessaire pour intégrer l'action de telle ou telle organisation nationale.

## V. Le Plan Fédéral.

Le Bureau Exécutif est invité à accélérer l'étude du Plan Fédéral, afin de pouvoir commencer le plus rapidement possible à en propager les conceptions économiques et sociales grâce auxquelles chaque Européen verra que son existence et son bien-être dépendent directement du sort de l'Europe fédérée beaucoup plus que des politiques nationales.

## VI. L'U.E.F. et les initiatives gouvernementales.

Pendant que cette action se déroulera, il importera d'accroître la vigilance avec laquelle les peuples d'Europe suivent les actes des gouvernements nationaux. Les propositions gouvernementales nouvelles tendant à la relance de l'idée européenne devront être, le moment venu, examinées pour établir de quelle manière notre action peut intervenir dans la situation politique qui se sera formée.

## TACHES DES FEDERALISTES ALLEMANDS ET FRANÇAIS

Dans la situation où se trouve actuellement l'Europe, le Comité Central de l'U.E.F. attire fortement l'attention des fédéralistes allemands et des fédéralistes français sur les responsabilités particulières qui leur incombent.

Pour les uns, la lutte contre les dangereuses tentations qui les assaillent, particulièrement celles qui viennent de l'Est, pour les autres, la préparation des élections législatives de 1956 sont des actions dont le résultat revêt pour l'Europe tout entière une importance de premier ordre. En France notamment, tout doit être mis en œuvre pour faire des élections une victoire européenne.

Dans le cadre de notre campagne générale, l'action visant à ces deux objectifs doit être menée avec vigueur et tenacité. Elle trouvera la solidarité agissante de l'U.E.F. et de toutes ses organisations membres.

# RESOLUTION POLITIQUE

Le Comité Central de l'U.E.F., réuni à Paris les 24 et 25 juin 1955, ayant procédé à une analyse approfondie de la situation politique actuelle, constate ce qui suit :

1° Bien que la rivalité des deux Grands reste irréductible, l'armement atomique, par les effets imprévisibles qui font de toute guerre une entreprise de suicide, leur impose actuellement, bon gré mal gré, un politique dite de coexistence.

2° L'opinion publique, qui favorise à juste titre la recherche de modalités de désarmement matériel et moral, doit cependant être mise en garde contre certaines symétries fallacieuses : le désarmement psychologique du monde libre n'a pas son parallèle dans le monde soviétique, et le contrôle du désarmement matériel ne peut pas s'exercer en régime totalitaire comme en régime démocratique.

3° Dans ce climat de détente imposé par les circonstances, et où les intentions comptent peu, les Quatre vont se réunir à Genève. Ils traiteront donc en Europe de l'Europe — mais sans l'Europe. Celle-ci reste privée en effet de tout organe capable d'élaborer sa politique étrangère commune et de la défendre dans une conférence internationale.

4° En l'absence d'une Europe unie, capable de négociations indépendantes, et qui pourrait contribuer efficacement à la défense de la liberté et de la paix, c'est à l'opinion publique libre de l'Europe d'empêcher par sa vigilance que notre continent ne subisse passivement une politique de marchandage ou de balcanisation.

5° L'opinion publique européenne ne pourra jouer ce rôle indispensable que si elle maintient inébranlable le principe

suivant : **Le droit de s'unir pour l'Europe Occidentale d'abord, pour l'Europe tout entière ensuite, et la réunification de l'Allemagne sont, trois aspects d'un même problème.** Aucune solution partielle ne serait à la longue viable. Aucune décision risquant d'entraver ces droits inébranlables ne saurait être acceptée par les peuples européens.

6° Le principe politique ci-dessus interdit d'accepter la « détente » soit au prix du droit de l'Europe Occidentale à son unification et notamment au prix d'un isolement imposé à l'Allemagne, soit au prix du sacrifice légalisé de l'Est européen. Ce qui signifie que, dans l'immédiat, l'opinion européenne doit réclamer la réunification de l'Allemagne conjointement à la reconnaissance formelle du droit de l'Europe à s'unir.

7° La thèse du dernier Congrès, affirmant que l'espoir des fédéralistes repose désormais sur les peuples eux-mêmes, s'est trouvée confirmée par l'évolution récente :

a) Le danger existe que le Conseil spécial des ministres de la C.E.C.A. ne l'emporte progressivement sur la Haute Autorité et que les cartels privés ne l'emportent prochainement sur la C.E.C.A. elle-même.

b) La Conférence de Messine, si elle n'a pas détruit toute possibilité de réaliser l'idée européenne, n'a cependant contribué en aucune manière à sa relance.

8° C'est pour assurer efficacement cette relance que l'U.E.F. entend, sous le nom de « Front Européen », une campagne populaire destinée à mobiliser des forces nouvelles, à obtenir la création d'institutions fédérales européennes et à renverser ainsi le destin.

## Le C. C. de l'U. E. F. des 24 et 25 Juin

1° Approuve à l'unanimité l'attitude de la délégation de l'U.E.F. dans ses entretiens avec les représentants du Mouvement Européen et engage ceux de ses membres qui participeront à la prochaine réunion du Comité d'Action à continuer de soutenir cette position.

2° Il sera constitué un Comité Financier, présidé par M. A. Olivetti, chargé de recueillir les fonds nécessaires pour la mise en œuvre de la campagne pour le Front Européen. Le président du Bureau Exécutif assistera M. Olivetti dans la constitution de ce Comité.

a) Il sera lancé, avant les vacances d'été, un appel pour la constitution du Comité International du Front Européen. Cet appel, contenant l'invitation à adhérer au Comité, sera envoyé à un très grand nombre de personnalités représentatives de la société des différents pays européens, qui acceptent les principes fondamentaux de la campagne et ses méthodes d'action. Les organisations membres de l'U.E.F. sont invitées à envoyer le plus rapidement possible une liste des personnalités qu'à leur avis il serait utile d'inviter à participer au Comité International.

b) Dès que ce Comité International sera constitué, il prendra l'initiative de créer les Comités Nationaux du Front Européen.

c) Les secrétariats du Comité International et des Comités Nationaux se chargeront d'inviter à participer à la campagne toutes les organisations prêtes à y collaborer.

d) En ce qui concerne l'intervention éventuelle du Bureau Exécutif de l'U.E.F. dans les différents pays, le Comité Central renvoie le Bureau Exécutif au texte du point IV de la résolution du 2 mai 1955.

4° La campagne populaire lancée par l'U.E.F. portera le nom « Front Européen ».

5° Le C.C. approuve le principe des « Lettres Fédéralistes » destinées à établir une information directe des organisations locales sur l'action des organes directeurs de l'U.E.F. et sur l'évolution de la situation européenne.

6° Le C.C. approuve à l'unanimité moins une abstention la déclaration suivante : Le Comité Central de l'U.E.F. fait pleine confiance au président du Bureau Exécutif pour poursuivre avec la plus grande énergie l'application du plan d'action unanimement accepté le 2 mai 1955 et réaffirmé le 24 juin 1955, et pour animer le nouveau regroupement des éléments européens sans lesquels le plan d'action ne pourrait être réalisé.

7° Le C.C. adopte à l'unanimité la résolution politique figurant en annexe.

(Extrait du compte rendu du C.C. des 24 et 25 juin 1955.)

# LES FEDERALISTES A LA CONFERENCE DE MESSINE

Quelques jours avant la conférence de Messine, une délégation du M.F.E. (Italie) composée de Nicolò Carandini, Ernesto Rossi, Luciano Bolis et une délégation du Groupe Parlementaire composée des sénateurs Santero et Canevari et du député La Malfa, ont rencontré M. Martino, ministre des Affaires étrangères d'Italie, auquel elles ont fait connaître leur désir d'être reçues par les six ministres lors de leur réunion à Messine.

Par l'intermédiaire de M. Martino, les six ministres, au début de leurs travaux, ont accueilli une délégation composée par les parlementaires La Malfa, Caron et Luciano Bolis, vice-secrétaire général du M.F.E. (en l'absence de Spinelli qui se trouvait en voyage). La délégation a remis aux six ministres un memorandum, après une courte allocution du député La Malfa à laquelle le président Bech répondit très aimablement.

Nous publions ci-dessous l'allocution de M. La Malfa qui résume le memorandum, et la déclaration qu'après examen des conclusions de la conférence, les directions du M.F.E. et du groupe parlementaire ont fait conjointement à la presse.

## Allocution du député La Malfa

Messieurs les Ministres, nous avons l'honneur de vous présenter ici un memorandum signé par les Comités Directeurs du Mouvement Fédéraliste Européen et du Groupe Parlementaire Italien du Mouvement Européen.

Ce document exprime, sur les mêmes points qui figurent à l'ordre du jour de vos travaux, le point de vue et les préoccupations de larges couches de l'opinion publique dont nous sommes les interprètes et qui ont été déçues par l'interruption du processus d'intégration européenne au lendemain de l'échec de la C.E.D.

Les récentes propositions de relance européenne dont vous allez vous occuper, demeurent le plus vif témoignage du fait que la conscience de ces problèmes est toujours vive et restera toujours vive tant qu'une véritable solution à ce problème ne sera pas trouvée.

En particulier nous sommes d'accord avec tout projet qui vise à réaliser l'unité du marché européen. Mais nous sommes convaincus que ce but ne sera pas atteint si l'on ne crée une véritable autorité politique supranationale capable d'établir une loi s'appliquant à tous.

C'est pourquoi il est nécessaire de concentrer tous les efforts d'unification sur les mêmes pays qui, par leur adhésion à la C.E.C.A., ont déjà prouvé qu'ils acceptaient le principe de la supranationalité. Dans le grave moment présent, sûrs d'interpréter une véritable exigence du peuple européen que nous représentons ici symboliquement, nous nous permettons de vous indiquer, Messieurs les Ministres, ce chemin commun, le seul qui puisse assurer la paix et le progrès aux pays que vous représentez ici.

## Déclaration de la Direction du M.F.E.

Au lendemain de la réunion du Conseil des Ministres de la C.E.C.A. qui s'est tenue à Messine le 1<sup>er</sup> et le 2 juin, les fédéralistes européens déclarent ne trouver dans ses conclusions le moindre élément qui permette d'éliminer, voire même d'atténuer les appréhensions dont ils s'étaient faits les interprètes dans leur « memorandum ».

Le document des six ministres prétend préparer les instruments de la « relance » du processus d'unification européenne. Toutefois, les moyens prévus ne satisfont d'aucune façon les exigences affirmées.

Les six ministres prétendent, par exemple, réaliser le marché commun sans l'unification des systèmes monétaires, unification qui présuppose la création d'une autorité politique supranationale.

Ils prétendraient parvenir au marché commun par des accords techniques ou des accords multilatéraux de portée insignifiante, car chacun d'eux se heurterait à des difficultés insurmontables et il ne mettrait pas en œuvre un système d'intérêt général qui, en outre, en supposant même qu'il puisse être conclu, pourrait toujours être révoqué par n'importe quel pays contractant.

Comme seul moyen de parvenir au marché commun, les six ministres proposent différentes conférences diplomatiques d'experts pour chaque objet qui seraient élargies même aux pays qui n'ont jamais reconnu le principe d'une limitation de la souveraineté nationale.

L'attention insuffisante que prêtent les six ministres à l'égard de ce qui s'oppose aux principes qu'ils proclament, est démontrée aussi par la nomination à la présidence de la Haute Autorité d'un parlementaire qui n'a pas renoncé à son mandat national et qui s'est réservé de choisir, à l'occasion des prochaines consultations électorales, entre la politique nationale et la charge supranationale dont il a été investi démontre mieux encore l'insuffisante attention que portent les six ministres aux tendances qui s'opposent aux principes qu'ils proclament.

Devant une telle attitude, les fédéralistes européens soulignent l'appel lancé à l'ouverture de la conférence de Messine, affirment que la partie de l'opinion publique qui croit à l'unité européenne exige en premier lieu de ne pas être trompée par des espérances fallacieuses et par la mise en vedette de moyens inadéquats au but poursuivi ; par conséquent confirment à nouveau leur décision de continuer le combat fédéraliste, faisant appel à la volonté populaire et à la clarté dans la définition des problèmes qui se posent dans leur action.

# Souscription pour les « Informations Fédéralistes »

L'Abbé Orban, Vice-Président de la section de Mons-Borinage (Belgique) du M.F.E., m'écrit :

Monsieur le Secrétaire Général,

Estimant que la lecture des « Informations Fédéralistes » constitue pour ses membres un instrument remarquable pour la formation de l'esprit fédéraliste européen, et qu'elle est de nature à assurer le contact permanent nécessaire avec le Comité Central de l'U.E.F., la section de Mons-Borinage verrait avec faveur s'ouvrir une souscription permanente qui permettrait au secrétariat général de diffuser plus largement cette publication chez nos membres cotisants.

A cet effet, nous vous prions de prendre d'ores et déjà note des souscriptions de Pierre Hambije, Jean Fillée et de moi-même, dont ci-joint les adresses, chacun pour mille francs français, qui vous seront payés à l'adresse que vous voudrez bien nous communiquer.

Nous vous assurons, Monsieur le Secrétaire Général, de nos sentiments les plus dévoués.

Signé : pour le Comité,  
le Vice-Président,  
Abbé ORBAN.

Voilà une idée qui a le grand mérite d'être immédiatement suivie de son exécution pratique. Il faut en féliciter les fédéralistes de Mons.

Afin de ne pas faire concurrence aux publications périodiques de ses mouvements membres, l'U.E.F. s'est toujours abstenue de demander des abonnements aux lecteurs des « Informations Fédéralistes », ce qui est pour une bonne part dans l'irrégularité de ses parutions.

Mais voilà que la section de Mons nous suggère la solution : celle d'ouvrir une souscription permanente. Je suis sa méthode et je la lance sans attendre un instant dans les colonnes mêmes des « Informations Fédéralistes », en priant tous les responsables de nos mouvements, tant à l'échelon international qu'à l'échelon

national ou local, de faire de même par tous leurs moyens : en particulier en se servant de leur presse et de leurs réunions.

Cette souscription peut avoir de très heureuses conséquences : d'abord montrer la spontanéité de notre mouvement, ce qui est le principal. Par conséquent, même les offres les plus petites seront bien accueillies. Ensuite, nous permettre — ce qui n'est pas du tout secondaire — de publier régulièrement dix numéros par an d'au moins seize pages de l'édition en langue française et de la jumeler aussitôt que possible avec l'édition en langue allemande.

Pour réaliser ces buts, à quel montant doit arriver la souscription ? La réponse est simple : il suffit que dans les six prochains mois cinq mille fédéralistes européens versent, chacun, deux cents francs français (ou leur équivalent dans les autres devises). Naturellement, toutes les offres supérieures à ce chiffre seront les bienvenues !

En publiant la lettre de l'Abbé Orban, nous lançons un appel chaleureux afin que tous les fédéralistes européens suivent son exemple et celui de ses amis. D'ailleurs, je commence en ajoutant à la leur ma contribution personnelle.

Pour terminer — et pour assurer le succès d'une telle initiative — je ne peux que demander aux membres du Comité Central de l'U.E.F. d'être les premiers à suivre l'exemple des fédéralistes de Mons, auxquels j'exprime ici les félicitations et les remerciements de l'U.E.F.

Guglielmo USELLINI.

P.S. ... Je ne manquerai pas dans les numéros suivants de publier des extraits de la correspondance qui me serait parvenue à ce sujet.

## SOUSCRIPTION PERMANENTE AUX « INFORMATIONS FEDERALISTES »

1. Pierre Hambije, Mons	Fr. français	1.000.
2. Jean Fillée, Mons	—	1.000
3. Abbé Orban, Mons	—	1.000
4. Guglielmo Usellini, Paris	—	3.000
Total		6.000

## Bulletin de Souscription

(A détacher et à envoyer à l'U.E.F., 8, rue de l'Arcade - Paris (8<sup>e</sup>) avec le chèque sous enveloppe fermée.)

Je, soussigné .....

Adresse .....

déclare souscrire la somme de .....

que je vous fais parvenir par chèque bancaire ci-joint à l'ordre de l'Union Européenne des Fédéralistes (1)

Signature :

Date : .....

(1) Tous les chèques bancaires de n'importe quel pays ou quelle devise peuvent être encaissés par l'U.E.F.

— Prix du numéro : 30 Frs —  
SUPPLEMENT AU BULLETIN  
EUROPÉEN D'INFORMATION

Rédigé par  
le Secrétariat Général de l'U.E.F.  
8, rue de l'Arcade - Paris (8<sup>e</sup>)

Impr. Saint-Denis  
86, rue du rg Saint-Denis  
Paris (X<sup>e</sup>)

JUIN 1955

# LETTRE FEDERALISTE

Aux Membres des Comités Directeurs Nationaux  
et aux responsables des sections locales des organisations  
adhérant à l'U. E. F. et aux J. E. F.

Aux membres du Comité Central de l'U. E. F. et des J. E. F.

Chers amis,

Peut-être est-ce la première fois qu'en tant que Président du Bureau Exécutif de l'U.E.F. je m'adresse à vous tous. J'estime, en effet, qu'il est non seulement utile, mais nécessaire d'établir un rapport direct entre vous, à qui incombe la responsabilité d'éveiller la conscience européenne dans chacune des villes où vous déployez votre activité, et le centre européen chargé de tracer les grandes lignes de l'action commune et de coordonner le développement de celle-ci. Je vois à cela deux raisons : l'une de caractère général, l'autre d'un caractère plus immédiat.

La première de ces raisons c'est que nous-mêmes, qui pourtant entendons aboutir à la création d'une union européenne, d'une conscience européenne, d'une vie politique européenne, sommes encore par trop asservis aux réflexes de notre vie nationale. La vie politique de nos mouvements se déroule presque exclusivement dans le cadre de nos organisations nationales. Chacun de nous connaît ce qui a trait au mouvement de son propre pays, à ses décisions, aux personnes qui en assument la direction. Par contre, l'organisation supra-nationale, l'U.E.F., est quelque chose d'assez mal défini, de difficilement tangible. Nous savons qu'elle existe, mais en dehors d'une cinquantaine de personnes qui se rencontrent de temps à autre aux réunions du C.C., qui discutent et décident, laissant à chacun des mouvements nationaux la liberté d'exercer comme il l'entend

son activité propre, nul n'en connaît effectivement l'action, ne sait comment elle est dirigée, ni quels sont les problèmes qu'elle doit affronter. Les conséquences de cette méthode de travail ne sont pas très favorables au succès de notre action. Certes, nous nous sentons tous Européens et la Fédération Européenne est notre objectif commun, mais nous sommes tous repliés sur nos expériences nationales respectives, nous demeurons encore trop fermés aux problèmes d'autrui, nos attitudes et notre langage communs constituent un capital encore trop modeste et nous sommes encore incapables d'une action européenne effective.

Par cette « Lettre fédéraliste » je voudrais justement apporter ma contribution à la formation d'un langage politique européen commun, d'une manière commune de considérer et d'affronter nos problèmes. En soumettant à votre jugement et à vos critiques les interprétations politiques, les conseils pratiques, les préoccupations de celui que notre Comité Central européen a chargé de diriger l'Exécutif de l'U.E.F., je voudrais parvenir à donner aussi bien à vous tous qu'à moi-même une conscience plus claire et une plus ferme conviction que nous faisons tous partie d'une même organisation européenne qui, par le truchement de chacun des mouvements nationaux, lutte pour atteindre un seul but dont la réalisation n'est concevable qu'au moyen d'une action commune.

A ces considérations de caractère

général vient toutefois s'ajouter un motif impérieux qui justifie mon appel. Après d'amples débats, qui ont eu lieu au sein des organes de direction internationaux et nationaux de l'U.E.F., le Comité Central de celle-ci a décidé, le 2 mai, de promouvoir une large campagne de propagande fédéraliste. Cette campagne ne pourra être menée à bien que si vous prenez tous l'engagement d'y participer activement. Avant que cette action soit entreprise, toute une série de mises au point seront nécessaires aussi bien sur le plan européen que sur le plan national et même sur le plan local. Il importe donc que vous soyez informés sans plus attendre des grandes lignes de l'action que nous préparons.

Je commenterai donc, ci-après, le texte de la résolution approuvée par le C.C. de l'U.E.F. en étudiant chaque paragraphe, en soulignant les principaux problèmes politiques et d'organisation qui, d'ores et déjà, se trouvent posés. Je vous demanderai, à chacun, non seulement de commenter à réfléchir sur la méthode d'application du programme général dans sa propre ville, mais encore de communiquer à l'organe directeur national respectif et à ceux de l'U.E.F. toutes les observations, suggestions, critiques qu'il jugera opportunes.

L'action que l'U.E.F. vous propose est, dans ses lignes essentielles, fort simple, mais, comme tout ce qui est simple, elle est l'aboutissement d'une analyse politique et fonctionnelle assez complexe qu'il faut connaître.

# Interprétation de la Résolution adoptée le 2 Mai 1955 par le C. C. de l'U. E. F.

Le Comité Central de l'U.E.F. décide d'entreprendre, par tous les moyens à la disposition de l'U.E.F. une mobilisation de l'opinion publique basée sur les principes suivants :

## Interprétation :

La campagne que, par cette résolution, l'U.E.F. a décidé d'entreprendre ne consistera pas en un ensemble d'actions nationales de chacun de nos mouvements, mais en une seule et unique action européenne qui se déroulera en même temps dans les différents pays, quoique adaptée, ainsi que nous le verrons plus loin, à la situation particulière de chacun d'eux.

Dans les années précédentes, l'essentiel de l'action européenne était représenté par les rencontres périodiques des Ministres des Affaires Etrangères de France, d'Allemagne, d'Italie, de Hollande, de Belgique, du Luxembourg et par leurs efforts communs pour apporter une solution supra-nationale aux problèmes communs à leurs pays. Notre action à nous consistait essentiellement en cette pression que, avec plus ou moins de succès, exerçait sur eux chacun de nos pays.

Aujourd'hui la situation est tout autre : c'est que cet aspect essentiel de l'action politique, cette recherche commune des six ministres n'existe plus. Même si, en son for intérieur, tel ou tel autre ministre souhaite encore que cette œuvre commune soit reprise, le thème de l'uni-

fication supra-nationale européenne ne figure plus à l'ordre du jour des réunions, lesquelles, du reste, ont pratiquement cessé. Inutile de reproduire ici les raisons de ce revirement; nous retiendrons donc uniquement le fait que nos ministres des affaires étrangères considèrent aujourd'hui de nouveau les rapports européens comme de simples rapports entre Etats souverains, qu'ils sont donc revenus à la politique de conservation des souverainetés nationales.

Que faire dans ces conditions ? Devons-nous nous borner à poursuivre notre propagande fédéraliste, chacun dans notre pays respectif, tout en admettant la disparition de tout centre politique européen commun ? Mais, dans ce cas, ne deviendrions-nous pas nous-même les prisonniers du système des souverainetés nationales ? Nos actions finiraient par se développer dans des directions divergentes. Il est d'ailleurs possible que, dans quelques pays, l'idée européenne parvienne à s'affirmer. Mais à quoi cela aboutirait-il, si dans les autres elle devait reculer ou même disparaître tout à fait ? L'unité européenne ne pourra être réalisée que s'il existe un centre européen d'action politique qui poursuive un même objectif à la fois dans plusieurs pays. Après la disparition de ce facteur d'unification européenne que représentait le travail des six ministres des Affaires étrangères, il est de notre devoir d'en susciter un nouveau. Tel est le but de la campagne que nous nous apprêtons à promouvoir.

## I. - L'orientation politique

1. La campagne aura pour but de donner la plus forte expression possible à un sentiment populaire d'opposition et de protestation, non pas contre les gouvernements nationaux comme tels, qui sont parfois dirigés par des hommes dont la foi euro-

péenne est hors de doute, mais contre le régime même des souverainetés nationales illimitées qui ont empêché et empêchent les Européens d'affronter et de résoudre leurs problèmes vitaux communs.

## Interprétation :

Nous pouvons aisément constater, chacun dans notre pays respectif, que la grande majorité de nos concitoyens sont affligés d'une étrange contradiction de leur conscience politique. D'une part, ils ne parviennent généralement pas à imaginer réellement une forme d'organisation politique supérieure à celle de l'Etat national souverain. Ils comprennent, certes, l'utilité et même la nécessité d'une collaboration internationale plus étroite, mais ils ne la conçoivent qu'en tant que simple collaboration d'Etat souverains. Une accoutumance séculaire à la vie nationale fait qu'ils acceptent comme allant de soi que tous leurs intérêts communs soient administrés par l'Etat respectif, que les seules lois valables soient les lois promulguées par celui-ci. Il est peu de périodes historiques où l'acceptation de l'Etat national a atteint, dans tous les couches de la société de chacun de nos pays, une ampleur comparable à celle que nous connaissons de nos jours.

D'autre part, cependant, les désastres provoqués par le système des souverainetés nationales européennes sont si récents et leurs conséquences ont été tellement graves, la précarité de la situation politique, militaire, économique et sociale de chacun de nos pays joue sur une échelle tellement vaste et son évidence est telle, que l'on peut affirmer que la méfiance populaire à l'encontre de l'aptitude de l'Etat à aborder les problèmes qui se trouvent posés a rarement été aussi grande.

Du fait qu'ils ne voient pas d'autre forme d'organisation politique que celle de l'Etat national souverain, tandis qu'au même moment ils ne croient plus à son aptitude à résoudre quelques-uns des problèmes fondamentaux de notre époque, les citoyens sont comme saisis par une sorte de paralysie politique. Si les circonstances comportent une tranquillité relative, si la tension internationale paraît s'atténuer, si les affaires sont relativement prospères, si certaines exigences sociales sont plus ou moins satisfaites, nous nous adaptons à la situation sans voir plus loin. Par contre, si l'horizon s'obscurcit, si les problèmes politiques, militaires, économiques, sociaux s'aggravent, nous admettons avec résignation l'impuissance de nos Etats et certains cherchent un abri dans l'idée de neutralité, tandis que d'autres mettent leurs espoirs en la protection américaine ou, encore, dans l'hégémonie soviétique.

La responsabilité de cette dégénérescence de la conscience politique des Européens n'incombe point à la politique de tel ou tel gouvernement, mais au système des souverainetés nationales lui-même. C'est en effet au travers de ce système que tous les problèmes sont vus d'un point de vue national, que seules les volontés politiques nationales parviennent à s'affirmer, que des intérêts à l'échelle nationale sont seuls prédominants. Cependant que certaines af-

fares publiques ont atteint aux dimensions européennes et ne peuvent être gérées que par un pouvoir européen, le système des Etats souverains, par sa négation de ce pouvoir européen supérieur, empêche cette gestion de s'exercer.

Par notre campagne, nous devons donc nous efforcer de vaincre chez nos concitoyens cette paralysie politique. Mais la première phase de toute action politique rénovatrice consiste en l'opposition et la protestation contre l'état de choses existant. Notre campagne doit donc avoir pour principal objectif de provoquer chez nos concitoyens européens une vigoureuse et unanime protestation contre le système des souverainetés nationales illimitées.

Nous partirons de la constatation généralement admise selon laquelle les Etats nationaux souverains européens ne sont plus en mesure de satisfaire certaines exigences et nous demanderons de renoncer à l'habitude de considérer l'Etat national comme la forme suprême de l'organisation politique; nous inviterons nos concitoyens à protester contre le fait qu'ils sont contraints à une vie politique limitée au cadre de l'Etat national lequel interdit la solution de toute une série de problèmes essentiels. Ne serions-nous pas humiliés et ne nous sentirions-nous pas opprimés si nous étions obligés de vivre notre vie dans les limites des institutions communales, tout en sachant que si les communes sont d'excellents instruments pour traiter les affaires municipales, elles ne sont absolument pas aptes à la définition d'une politique concernant les affaires nationales?

L'état d'esprit que nous nous proposons de provoquer est représenté par la constatation suivante qu'il sera certainement utile de rappeler sans cesse au cours de notre campagne: «Nous payons des impôts à notre Etat respectif et nous nous conformons à ses lois, non que nous considérons l'Etat comme une divinité terrestre exigeant notre tribut, mais afin qu'il nous assure des services publics. Il est cependant des services publics essentiels que les Etats nationaux souverains ne peuvent plus assurer, non que tel ou tel gouvernement en soit incapable, mais parce qu'il s'agit de services qui ne peuvent être rendus que par un Etat européen.» La protestation fédéraliste est la protestation contre cette absurdité.

Tous les fédéralistes sont profondément convaincus de la validité de cette critique à l'égard de l'Etat souverain. Mais bon nombre d'entre nous éprouvent une étrange hésitation lorsqu'on leur propose d'engager une campagne populaire tendant à faire passer cette protestation du domaine des principes à celui de l'agitation populaire. Nous devons pourtant vaincre cette timidité et avoir le courage d'affirmer notre opposition sans équivoque, parce qu'un régime — et ce qui nous intéresse ici c'est le régime des souverainetés nationales illimitées — ne peut tomber que lorsqu'il est condamné dans l'esprit d'un

grand nombre de gens, autrement dit au moment où une tendance à exiger sa disparition se manifeste clairement et impérieusement.

**Dans cette campagne on montrera la nécessité pour l'Europe libre d'organiser un grand marché commun, d'établir une politique de progrès social commun, de développer une politique commune d'aide aux territoires sous-développés, de mettre fin à tout colonialisme sans faire disparaître la communauté de destin entre les peuples d'Europe et ceux d'outremer, de mener une politique étrangère commune ayant pour but de restituer à l'Europe et, de ce fait, à ses nations, une indépendance réelle, de donner à l'Europe un poids dans la politique mondiale, de ramener dans son sein par des voies pacifiques l'Allemagne orientale et les autres peuples européens qui sont aujourd'hui sous le joug de la tyrannie, d'établir une défense commune contre d'éventuelles agressions.**

### Interprétation :

Ce paragraphe de la résolution du C.C. énumère rapidement les principaux problèmes dont la solution est désormais impossible aussi longtemps que durera le système des souverainetés nationales illimitées. L'état d'esprit protestataire, dont nous avons parlé au paragraphe précédent, demeurerait pure abstraction si nous n'essayions pas de définir les problèmes devant lesquels nos Etats sont effectivement impuissants. Au cours de notre exposé, nous mettons l'accent successivement sur l'un ou l'autre de ces problèmes selon le pays dont il s'agit, selon les groupes sociaux auxquels nous nous adressons, mais il faudra que nous ramenions sans cesse l'attention sur la nécessité d'aborder en commun les quatre problèmes de l'unification économique, de la politique sociale, de la politique étrangère et de la défense commune. Toutes les autres affaires publiques devront continuer de relever de la juridiction des Etats nationaux, mais ces quatre domaines devront y échapper, à moins que l'on envisage d'un cœur léger la ruine de nos peuples et de l'Europe entière.

Dans les circonstances politiques actuelles la conscience de cette nécessité s'est fortement atténuée. L'illusion est assez répandue qu'en dépit de la division de l'Europe démocratique en autant d'Etats souverains, il est possible d'atteindre à une relative sécurité économique, sociale, militaire et politique et d'amorcer la solution de problèmes tels ceux de la réunification de l'Allemagne, de la création de rapports plus équitables entre les métropoles et les territoires d'outre-mer, du renforcement de la démocratie, et ainsi de suite. Or nous devons combattre cette illusion sans hésitation aucune.

Je ne m'arrêterai pas à commenter

chacun de ces points, mais me limiterai à attirer votre attention sur le fait qu'au cours des prochains mois il faudra que la direction de l'U.E.F. et, bien davantage, les directions de nos mouvements nationaux, préparent des exposés de propagande fédéraliste brefs et très clairs dans lesquels chacun de ces problèmes devra être défini simplement et avec précision.

**Cette campagne montrera que tant que l'Europe restera divisée, ces buts ne pourront être atteints, et que seuls les Etats-Unis d'Europe constituent l'instrument démocratique adéquat qui permettra d'affronter et de résoudre ces problèmes.**

### Interprétation :

La protestation contre le système des souverainetés nationales illimitées et l'énumération des problèmes qui ne peuvent plus être résolus par les Etats nationaux, devront aboutir à la revendication, formulée clairement et nettement, de la constitution des Etats-Unis d'Europe, autrement dit de la réunion des Etats démocratiques européens en Fédération.

Vous savez tous que parmi ceux-là mêmes qui admettent la nécessité de la création de la Fédération européenne, ceux qui affirment que cette fédération sera l'aboutissement d'une très longue évolution sont fort nombreux. A leur avis, nos peuples ne sont pas encore mûrs pour réaliser l'Etat fédéral européen. D'après les uns, il faudra en passer tout d'abord par l'unification de tel ou tel autre secteur de l'économie (transports, sources d'énergie, etc.), selon les autres, il faudra créer un marché européen.

Nous nous opposerons avec force à ce point de vue. Nul d'entre nous ne saurait entretenir l'illusion que l'Europe puisse se faire par un coup de baguette magique. Il faudra un travail de plusieurs décades, peut-être même de plusieurs générations, pour passer du système des économies nationales étroitement compartimentées à une économie européenne unifiée, d'une série de politiques sociales nationales à une politique sociale européenne, d'un ensemble d'armées nationales à une armée européenne, d'une multiplicité de politiques étrangères à une politique étrangère européenne unique, de la faiblesse diplomatique actuelle à une position de force, du colonialisme actuel à une intégration fondée sur une égalité des droits et des devoirs entre Européens et populations d'outre-mer.

Mais, pour cette raison même, il faudra que nous ayons un pouvoir politique européen, autrement dit la Fédération, comme point de départ et non comme point d'aboutissement.

Le gouvernement européen, le parlement européen, la magistrature européenne, les élections européennes ne sauraient être une création pro-

gressive. Ils existeront ou ils n'existeront pas. Aussi longtemps qu'ils n'existeront pas, tout le processus de l'unification européenne demeurera au stade intentionnel, parce que son évolution dépendra de la volonté permanente des différents Etats souverains d'accomplir, au même moment, les mêmes actes, ce qui ne saurait se vérifier.

Lorsque la Fédération existera, autrement dit lorsqu'existera un pouvoir politique démocratique, la force politique qui saura réaliser progressivement, mais sans défaillance, l'unité économique et politique des peuples existera également.

Grâce aux élections européennes, aux lois européennes, aux décisions gouvernementales européennes, aux sentences européennes, nous assiste-

rons au regroupement progressif des intérêts, des sentiments, des volontés, des idées autour de l'Etat fédéral et, tandis que nos Etats nationaux poursuivront leur carrière en résolvant leurs problèmes particuliers, une société européenne équilibrée sera créée; en d'autres termes, l'Europe deviendra réalité.

Notre propagande ne devra jamais ignorer, ni même sous-estimer cette exigence fondamentale, à savoir que la création de la fédération n'est point l'objectif final, mais un minimum nécessaire pour la réalisation de l'unité européenne. A défaut de cela, loin d'être un élément de la mise en ordre, nous deviendrions à notre tour l'un des nombreux facteurs de confusion qui existent à l'heure actuelle.

## II. - Mot d'ordre central de la campagne

**Le mot d'ordre qui donnera une signification pleine et constructive à l'orientation ci-dessus indiquée sera exprimé comme suit :**

**Les citoyens de la communauté des peuples européens doivent obtenir le droit d'établir eux-mêmes par des voies démocratiques le Statut des Etats-Unis d'Europe.**

**Le but de la campagne est, par conséquent, d'obtenir que les Etats qui ont déjà accompli avec la C.E.C.A. un premier transfert de souveraineté, et qui ont en particulier reconnu que l'Assemblée Commune de la C.E.C.A. représente les peuples de la Communauté, acceptent de la faire élire directement par les peuples en lui donnant mandat de rédiger le Statut européen, soumis lui-même à la ratification ultérieure des peuples.**

**Le nombre des députés européens à élire devra être augmenté afin d'assurer une meilleure représentation des peuples.**

**Le mandat de cette Assemblée devra, en particulier, comporter la tâche d'étudier les mesures économiques et sociales nécessaires pour la construction d'une économie européenne forte, saine et juste. Ainsi, l'Assemblée devra, d'une part, indiquer aux Etats nationaux ce qui doit être évité et ce qui doit être fait par eux et par leurs organismes communs tant que les Etats-Unis d'Europe ne sont pas encore constitués, pour aplanir les voies de l'unification économique. Elle devra, d'autre part, définir les compétences que devront posséder le gouvernement et le parlement des Etats-Unis d'Europe pour accomplir une telle unification économique.**

deur démocratique à la rédaction et au vote de ce statut.

Vous le voyez donc, cela n'implique nullement une procédure révolutionnaire qui briserait la légalité existante, mais une procédure démocratique qui conférerait au futur Etat fédéral européen une base démocratique de valeur identique à celle que comportent nos démocraties nationales.

La signification politique de notre revendication est tout aussi claire. Après les tristes expériences des dernières années, au moment où, pour maintenir l'idéal d'unité européenne, nous devons promouvoir un mouvement de protestation populaire contre le système des souverainetés illimitées des Etats nationaux, nous ne pouvons pas demander que les institutions et les compétences de l'Etat fédéral européen soient définies par les organes de l'Etat national eux-mêmes, autrement dit par les diplomates, par les gouvernements et par les parlements nationaux.

L'accoutumance des Européens aux formes de la vie nationale est telle que, au premier abord, notre affirmation peut heurter et paraître excessive. Bien des fédéralistes ne parviennent pas à se soustraire à cette habitude mentale et tiennent le raisonnement suivant: «Lorsque nous aurons une constitution européenne, celle-ci sera la loi intérieure suprême de la nouvelle communauté européenne. Mais jusqu'au moment où elle deviendra effective, elle sera un traité entre Etats encore souverains. Or, aujourd'hui, en Europe, les traités entre Etats souverains sont rédigés par des conférences de diplomates qui représentent les différents Etats; ils sont acceptés et souscrits par les ministres des Affaires étrangères des différents pays et sont approuvés par les Parlements des différents Etats. En conséquence, le Statut européen lui-même devra être issu de cette même procédure.»

Cela signifierait cependant que le soin de transférer certaines fractions de la souveraineté des autorités nationales à une nouvelle autorité européenne reviendrait à ces autorités nationales qui détiennent ces mêmes parts de souveraineté. Or, de par leur formation, les diplomates, au cours de leurs relations internationales, s'efforcent de sauvegarder la souveraineté de leur Etat respectif; dès lors, comment pourraient-ils se résoudre à rédiger un texte qui limite de manière définitive et irrévocable cette souveraineté? Les ministres détiennent le pouvoir exécutif, composante de la souveraineté nationale; comment pourraient-ils sérieusement admettre l'approbation d'un texte qui leur prive d'une partie de leurs pouvoirs? Les parlementaires détiennent le pouvoir législatif, composante de la souveraineté nationale; comment pourraient-ils sérieusement se résoudre à voter le renoncement définitif et irrévocable d'une partie de cette fonction qui est la leur?

Nos doutes sont justifiés par l'expérience. Cette méthode traditionnelle

### Interprétation :

La protestation contre le système des souverainetés nationales illimitées et pour les Etats-Unis d'Europe doit aboutir à la revendication d'une fédération européenne créée par les citoyens de la communauté des peuples européens eux-mêmes.

Nous examinerons les différents aspects de cette exigence, afin de pouvoir les exposer ensuite au cours de notre campagne de propagande.

Sa signification juridico-constitutionnelle est claire: la Fédération européenne ne sera pas imposée aux Européens. Elle sera quelque chose de commun à tous les Européens; elle servira à satisfaire les besoins communs des Européens; elle devra donc être faite par les Européens eux-mêmes. Pratiquement, cela signifie que les Européens devront élire librement et directement une Assemblée européenne chargée de rédiger et de voter le texte du Statut des Etats-Unis d'Europe. En outre — puisque, même après la rédaction de ce Statut, la souveraineté appartiendra encore entièrement aux différents Etats — l'acte solennel par lequel seront acceptées les institutions et effectués les transferts de souveraineté prévus par le Statut devra être également accompli directement par les peuples, lesquels devront être invités à se prononcer sur ce point soit par referendum, soit par voie d'élections par lesquelles ils donneront explicitement à leur Assemblée nationale respective le mandat de voter le Statut européen.

En d'autres termes: nous ne demandons pas à nos gouvernements et à nos parlements de rédiger et de voter eux-mêmes le Statut des Etats-Unis d'Europe, mais de rédiger et de voter un traité définissant la procé-

a été appliquée lors de la rédaction et de l'approbation des textes concernant la C.E.C.A., la C.E.D., et du Statut de la Communauté politique. La C.E.C.A. a été finalement adoptée, à grand' peine, parce que les limitations de souveraineté qu'elle implique sont peu importantes et parce que les forces du conservatisme national ne s'étaient pas encore ressaisies après les désastres de la guerre. La C.E.D., qui tendait à soustraire les forces armées à la souveraineté nationale, a eu un sort déjà différent. Le projet, dont l'élaboration a été confiée à la diplomatie, a été rédigé de façon tellement incohérente qu'il était plus aisé de critiquer que de défendre le traité lui-même. Avant que de le présenter au Parlement, certains ministres y ont ajouté des protocoles et ont exprimé des réserves qui en ont davantage réduit la signification. Il s'est trouvé enfin deux parlements, l'un — le Parlement français — pour le rejeter, l'autre — le Parlement italien — pour l'écarter avant le vote.

Le Statut de la Communauté politique a été élaboré non par les diplomates mais par l'Assemblée *ad hoc*. La conséquence heureuse de ce simple fait a été que sa rédaction n'a pas exigé des années, mais seulement six mois. Malheureusement, les gouvernements ne s'étaient pas engagés à soumettre immédiatement ce Statut à la ratification du Parlement. Ils ont considéré le travail de l'Assemblée *ad hoc* comme une simple étude et l'ont confié à la diplomatie, laquelle l'a détruit en un tournemain, de sorte que les ministres ont été libérés du souci d'y apposer leur signature.

Au cours de toute cette procédure traditionnelle, les peuples ont été soigneusement écartés de toute participation. Le vote des parlements eux-mêmes n'est pas une forme de participation populaire, puisque les élections nationales ont toujours lieu, et c'est naturel, autour des problèmes de la vie nationale et non des problèmes européens.

La conclusion qu'il faut tirer de tout cela, c'est que les Etats-Unis d'Europe ne pourront être issus que d'une Assemblée européenne composée de députés choisis par les citoyens et chargés de faire la constitution européenne. Il est probable qu'au cours de ces élections européennes les citoyens voteront dans une large mesure pour leurs partis traditionnels, mais le caractère européen des élections et du mandat qui en découlera fera certainement que les problèmes à résoudre ne toucheront pas à tel ou tel aspect de l'administration de la vie nationale, mais à des aspects de la constitution européenne qu'il s'agit d'élaborer. De son côté, l'Assemblée, ayant reçu le mandat d'établir un Statut, ne sera pas dominée par la préoccupation naturelle des institutions nationales, mais par la préoccupation, tout aussi naturelle, d'une institution européenne ayant à cœur de remplir son mandat. Lorsqu'enfin les peuples auront à approuver ou à repousser la constitu-

tion, ils verront nettement les avantages dont ils pourront bénéficier et les sacrifices qu'ils auront à supporter en acceptant ou en refusant l'Europe.

La participation populaire à l'élaboration de l'Europe sera assurée du commencement à la fin et cela sera nécessaire pour vaincre les fortes résistances, inévitables, qui se manifesteront partout.

La signification psychologique de notre revendication est également évidente. En nous adressant à l'opinion publique et en l'invitant à exprimer sa protestation et son opposition au système des souverainetés nationales illimitées, nous montrerons également que la voie du salut n'est pas étrangère à nos peuples, mais qu'elle est en eux. Nous ferons appel au sentiment démocratique, lequel exige que les citoyens choisissent eux-mêmes, librement, les grandes lignes de leur avenir. Nous mettrons également l'accent sur la revendication des libertés démocratiques européennes lesquelles sont encore inexistantes.

L'impératif selon lequel la tâche de rédiger le Statut européen doit être confiée à une Assemblée issue d'élections européennes directes est en même temps l'exigence logique de notre campagne et la seule méthode valable pour aboutir à la Fédération. Il nous faudra probablement des années d'agitation pour cela, mais seul cet aboutissement sera l'indice de notre victoire.

Pour vaincre les résistances psychologiques, il conviendra de rappeler que les principes d'une Assemblée

représentant les peuples européens et de l'éligibilité de celle-ci, ont déjà été admis par six Etats unis dans la C.E.C.A. Ce que nous voulons, c'est donc amener à son plein développement une institution déjà existante.

On sait qu'à une perspective d'unification politique européenne, les gouvernements opposent généralement celle d'une unification économique qui devrait précéder l'unification politique. Nous avons déjà montré qu'il s'agit là d'un sophisme. L'unification économique et l'unification politique constituent deux aspects inséparables d'un même problème. L'unification économique ne peut être réalisée que par un pouvoir politique constitué à cet effet et l'unification politique est précisément le moyen de réaliser l'unification économique. Nous soulignerons donc cette indissolubilité, en affirmant que l'Assemblée chargée d'établir le Statut des Etats-Unis d'Europe devra, non seulement déterminer les compétences économiques dont la fédération devra être investie, mais surveiller également pendant ses travaux l'action économique et sociale des Etats nationaux. Ceux-ci ne pourront pas faire l'unité économique européenne, mais ils pourront certainement prendre des mesures tendant soit à aplanir les difficultés, soit à en créer de nouvelles. C'est pourquoi, de par l'autorité qui lui est conférée par son élection et de par le mandat constitutionnel dont elle est investie, l'Assemblée européenne, en même temps qu'elle élaborera son statut, devra donner aux Etats des conseils sur ce qu'ils devront ou ne devront pas faire pour faciliter l'élaboration de la Constitution.

### III. - Forme de l'action

Pour mener cette campagne, l'U.E.F. consciente de la nécessité d'entreprendre une action dont le succès ne sera assuré qu'au bout d'un travail tenace et, si nécessaire, de longue haleine, décide de tout mettre en œuvre pour donner naissance à un Congrès populaire européen qui se réunira périodiquement, et qui sera chaque fois précédé de rassemblements locaux le plus nombreux possibles, mobilisant les couches les plus larges des populations européennes. Dans ces rassemblements et dans ce Congrès, on suscitera l'orientation figurant au point I et on fera la requête figurant au point II. Le Congrès sera composé de délégués élus par ces rassemblements. L'appel à participer à cette action sera adressé à toute organisation et à toute personne intéressée au sort de l'Europe. Des comités d'organisation de la campagne seront constitués tant au ni-

veau européen qu'au niveau national pour regrouper ces forces nouvelles.

#### Interprétation :

Après avoir examiné l'orientation politique générale de la campagne et ses revendications fondamentales, le moment est venu d'en analyser le mode d'organisation pratique.

C'est sur ce paragraphe de la résolution que les comités directeurs de l'U.E.F., des mouvements nationaux qui le composent, et des organisations locales devront concentrer leur attention.

Permettez-moi tout d'abord d'attirer votre attention sur le plan général de la campagne et d'en traiter d'une manière un peu plus détaillée.

Une première phase initiale consistera en la préparation, à l'échelon international, à l'échelon national et

à celui des différentes villes, d'un plan d'action très étudié. On devra déterminer les modes d'organisation, les formes de propagande, le coût de l'opération, les sources de financement (celui-ci n'étant pas excessif, le calendrier des actions successives, le mode de développement progressif de notre action depuis les territoires et les groupes sociaux où nous avons déjà des accointances à ceux où nous ne disposons encore d'aucun contact. Nous devons désigner notre campagne par un titre qui frappe l'imagination et qui puisse être traduit en des termes analogues dans toutes les langues. (Je prierai à ce propos tous ceux qui recevront cette lettre de faire des suggestions et je rappellerai à titre d'exemple, les titres qui ont été proposés jusqu'à présent : Front Européen, Etats Généraux d'Europe, Convention du Peuple Européen.)

Cette phase préparatoire durera quelques mois et le C.C. de l'U.E.F. déterminera le moment où elle devra être considérée comme close et où l'on devra passer à l'action.

L'annonce publique de l'engagement de la campagne sera faite au moyen d'un appel lancé par l'U.E.F. et par toutes les organisations qui auront accepté de participer à notre action.

Nos organisations, aussi bien l'organisation internationale que les organisations nationales et locales, devront se considérer elles-mêmes comme les animatrices de l'action, mais non comme les seules dépositaires de celle-ci. Sur la base de l'appel cité plus haut, un Comité européen d'organisation devra être constitué, ainsi que des Comités d'organisation nationaux et locaux. Les associations, groupements et personnalités qui auront répondu à l'appel seront invités à faire partie des Comités. La composition de ces Comités pourra d'ailleurs être très différente selon les cas. Il nous appartiendra de veiller à ce qu'ils soient le plus représentatifs possible, et cela nous permettra de mesurer approximativement notre influence initiale. Il ne faudra pas se décourager si, au début, bien des gens hésitent à s'engager. Cela signifiera seulement que nous aurons encore beaucoup de travail.

Ces Comités porteront tous le même titre qui désignera la campagne dans son ensemble. Ils seront constamment informés des développements de celle-ci à travers l'Europe.

A l'initiative et avec la collaboration de ces Comités d'organisation, surtout des Comités locaux, des réunions seront tenues tout d'abord dans les chefs-lieux de province, d'après un plan qui aura été arrêté par les différents Comités nationaux.

Ces réunions auront lieu au cours de quatre ou cinq mois, simultanément dans tous les pays engagés dans la campagne.

Il vous appartiendra d'étudier les modalités de ces réunions. Elles devront tendre, dans toute la mesure possible, à porter notre parole dans toutes les couches de notre société.

Ces réunions pourront, soit toucher des personnes appartenant à un milieu social déterminé (ouvriers, paysans, hommes d'affaires, membres du Corps enseignant, femmes, jeunes, administrateurs de communes, intellectuels, etc.), soit encore le public d'un secteur territorial donné (village, quartier urbain, province). L'essentiel c'est qu'au moyen de ces réunions nous devrions amener à participer à notre action des groupes et des personnes qui jusqu'alors demeuraient étrangères à nos mouvements. Le nombre de réunions qui devront être tenues dans chaque secteur sera pratiquement illimité. Il sera fonction de notre capacité d'organisation et de propagande. Ces réunions auront pour but d'exposer les objectifs de la campagne — énoncés aux paragraphes I et II de la résolution du C.C. de l'U.E.F. — et de faire approuver une résolution de protestation européenne, de faire élire un représentant qui se rendra au Congrès populaire européen où il présentera et défendra la résolution de protestation, de recueillir les fonds destinés à couvrir les frais de voyage et de séjour de ce représentant, d'obtenir l'engagement d'organiser une nouvelle réunion à son retour afin de connaître les résultats du Congrès européen.

Les participants à ces réunions ne devront pas avoir l'impression d'être recrutés par une organisation — ceux qui répugnent à une telle idée sont nombreux — mais bien de participer à une action européenne commune qui dépasse de loin le fait de la réunion elle-même.

A titre d'indication et sous réserve de précisions ultérieures, le nombre total de délégués qui devront être envoyés au Congrès européen devrait être déterminé de la manière suivante : Nous devons obtenir l'élection, au cours des réunions, de 500 à 1.000 délégués pour chacun des trois pays plus importants (France, Italie, Allemagne), de 100 à 250 délégués pour les Pays-Bas et pour la Belgique, de 25 à 50 pour le Luxembourg et pour la Sarre. Cela revient à dire que nous aurons de 5 à 10 délégués pour chaque ville, si nous prenons comme base le chef-lieu de département français ou la circonscription analogue des autres pays. De la sorte, le Congrès européen pourra comprendre de 1.750 à 3.600 délégués.

Ces indications ont une valeur d'orientation qui permet de se rendre compte de l'importance de l'action qui devra être entreprise. A la suite de vos communications, nous pourrions aboutir à une évaluation plus précise.

Vous aurez à concentrer plus particulièrement votre attention sur les résolutions de protestation qui seront soumises aux réunions et qui constitueront le mandat dont sera investi le délégué élu.

Tout en confiant aux réunions elles-mêmes le soin de donner aux résolutions une forme définitive, des projets de texte devront être établis par nos organisations. Afin que, pour l'essentiel, ils soient conformes à la

résolution du C.C. de l'U.E.F. leur teneur sera approximativement la suivante :

1. Nous (ouvriers, paysans, femmes, etc., ou habitants de... selon la nature de la réunion), réunis à..., nous sommes citoyens de la communauté des peuples européens et n'avons, quant à présent, aucune possibilité de nous exprimer en tant qu'Européens, avec nos concitoyens européens d'autres nations. C'est pourquoi nous voulons participer à cette campagne par laquelle la protestation et les espoirs des Européens devront prendre forme ;

2. Nous constatons que les problèmes suivants ont une importance vitale pour notre existence et celle de nos enfants (il faudra exposer ici ces problèmes, au besoin avec beaucoup de détails et avec les variantes appropriées aux pays et aux groupes sociaux, puisque leur incidence se manifeste à des degrés divers selon les milieux et selon les pays). Ces problèmes relèvent toujours de notre Etat national respectif : ils ne peuvent cependant être résolus par celui-ci, puisque leur solution n'est désormais possible qu'à l'échelle européenne ;

3. Nous constatons que nous payons des impôts et obéissons aux lois de notre Etat, afin que celui-ci nous rende, entre autres, les services ci-dessus désignés, mais qu'il ne peut cependant plus assurer ;

4. Nous constatons que ces services ne peuvent être rendus que par les Etats-Unis d'Europe, autrement dit par un gouvernement européen compétent dans les domaines de la politique économique, sociale, étrangère et militaire de la communauté des peuples européens, et par un parlement européen, directement élu par les Européens et disposant du pouvoir de légiférer en ces domaines ;

5. Nous constatons que six pays démocratiques européens ont accompli un premier transfert de leur souveraineté, soustrayant aux Etats nationaux le contrôle du marché du charbon et de l'acier et le soumettant à un pouvoir supranational. Ce faisant, ils ont notamment institué une Assemblée commune qui, selon le traité de la C.E.C.A., devrait représenter les peuples de la communauté et dont le traité lui-même prévoit qu'elle peut être élue au suffrage universel direct ;

6. Nous sommes persuadés que le sort des citoyens de la communauté des peuples européens doit être établie par ces mêmes peuples ; nous protestons donc contre le fait que nous sommes obligés d'exprimer nos exigences uniquement au moyen d'élections nationales, au cours desquelles il n'est guère possible de créer une conscience et une volonté européennes communes, tendant à la solution des problèmes qui intéressent, maintenant, tous les Européens.

C'est pourquoi, nous demandons à notre gouvernement et à notre parlement de décider, avec ceux des autres

pays, au moyen d'un traité, de la loi électorale européenne, de la date des élections européennes et du mandat qui devra être confié à l'Assemblée commune européenne, afin que celle-ci rédige un Statut des Etats-Unis d'Europe, lequel devra ensuite être soumis directement à l'approbation de nos peuples ;

7. Nous demandons au... (indiquer ici le titre de notre Congrès populaire européen) de prendre toutes les mesures nécessaires pour que cette revendication soit soumise à nos parlements et gouvernement national et pour en obtenir l'adhésion ;

8. Nous nous engageons à poursuivre notre protestation jusqu'à ce que soit atteint notre but, consistant à donner aux citoyens de la communauté des peuples européens l'instrument démocratique qui leur permettra de décider de leur sort librement et collectivement ;

9. Nous chargeons monsieur... de présenter cette résolution de protestation au Congrès européen qui aura lieu le... à... et d'en proposer l'acceptation par le Congrès lui-même.

Au moyen de ces réunions innombrables, nous conférerons à de larges couches de nos populations le sentiment de participer à une action européenne et de contribuer à la réalisation de l'unité européenne. Ce sentiment de l'action commune est bien ce qui a manqué jusqu'ici à notre action de propagande et il n'est pas nécessaire de souligner combien cette lacune en a compromis le résultat.

Quatre ou cinq mois après le début de ces réunions, tous les délégués qui auront été désignés se réuniront en un Congrès populaire européen qui, à la différence des Congrès européens qui ont eu lieu à La Haye, ne sera pas composé de personnalités invitées mais par des hommes du peuple délégués par leurs concitoyens pour nous exposer leur point de vue.

Les organisateurs de ce Congrès devront témoigner d'une grande imagination. On devra faire appel à la télévision, à la radio, au cinéma. Les délégués communiqueront le texte de leur résolution de protestation. Des délégations internationales seront désignées qui présenteront cette résolution, le même jour, aux gouvernements et aux parlements. Il sera dé-

cidé de convoquer régulièrement, à la même date et dans le même lieu, le Congrès populaire européen suivant la même procédure, comportant des réunions locales, de manière à instituer une sorte de rite européen. Un Comité du Congrès sera élu à cet effet.

Après le Congrès, les délégations internationales élues par celui-ci présenteront les résolutions de protestation aux diverses autorités nationales, tandis que leur demande sera soutenue par une campagne menée par tous les Comités d'organisation locaux ou nationaux.

L'ensemble de cette action présente l'avantage d'être simple, aussi bien du point de vue politique que du point de vue de son organisation.

Il confère à chacun des participants la certitude de collaborer réellement à la lutte pour l'Europe.

Il crée une sorte de forum populaire qui ne sera pas tenu par les hommes politiques de chaque nation, mais par les Européens.

Il peut être développé et enrichi à mesure que s'affirmera la conscience européenne. Il pourra être un grand instrument de l'action populaire européenne, mais il assurera tout d'abord la survie et le développement de la conscience européenne, même si les conditions défavorables qui caractérisent la situation politique actuelle devaient persister. C'est qu'en effet, il constituera un centre actif de protestation.

Il ne faudra pas s'attendre à ce que cette campagne donne tous ses fruits dès la première année. Son but est d'entraîner des forces populaires dans la lutte pour les Etats-Unis d'Europe, avec la certitude que la bonne volonté européenne des hommes politiques est, au niveau national, chancelante, superficielle, souvent inexistante ; que, par suite, elle ne suffira pas à briser le vieux régime des souverainetés nationales illimitées.

Mais, afin que les forces populaires puissent acquérir une vigueur suffisante pour se faire entendre, il faudra compter sur un travail assez long et opiniâtre et surtout sur le courage et la persévérance de ses animateurs, autrement dit des fédéralistes européens.

**autorisé à intervenir chaque fois que cela sera nécessaire pour intégrer l'action de telle ou telle organisation nationale.**

### Interprétation :

Cette action ne pourra pas être poursuivie par suite des seules décisions de notre organisation. Elle ne pourra s'appuyer que sur le travail volontaire et tenace de toutes nos sections locales et nationales, autrement dit sur le travail de vous tous qui en êtes les dirigeants.

Le plan général ci-dessus exposé devra être mis au point dans chaque pays et dans chaque ville. Il est évident, par exemple, qu'en France où, l'année prochaine, auront lieu les élections législatives, il faudra examiner de quelle manière cette action pourra contribuer à faciliter l'élection des députés pro-européens. De même, en Allemagne il faudra soutenir la polémique contre les tendances nationalistes renaissantes et contre les illusions neutralistes. En Italie, l'action devra être axée sur les graves problèmes sociaux à l'ordre du jour. Et ainsi de suite.

Il vous appartiendra d'étudier ces questions et de proposer les solutions nécessaires. Ces solutions particulières ne devront pas modifier toutefois le caractère général unitaire de l'action, sans quoi celle-ci perdrait sa raison d'être, à savoir la volonté de dépasser les contingences nationales pour créer un état d'esprit européen commun de protestation contre le système des souverainetés nationales.

Pour conserver à cette action son caractère et en assurer le succès, le C.C. de l'U.E.F. a souligné la nécessité et défini les modalités d'une forte discipline européenne. Celle-ci ne tend nullement à entraver vos initiatives ; elle a pour but d'assurer le maintien du caractère unitaire de la campagne et d'en coordonner les différentes phases dans le temps et dans l'espace.

C'est la première fois qu'aura lieu une action européenne vraiment populaire et je voudrais attirer votre attention sur ce double aspect : engagement ferme de tous nos mouvements et acceptation de la discipline supranationale européenne.

Au cours de cette campagne, des personnes nouvelles, des groupes nouveaux se manifesteront qui viendront nous rejoindre. Un développement et un renouvellement de nos cadres dirigeants aura lieu certainement. Nous devons être capables d'assimiler ces nouvelles énergies et de renforcer notre cohésion politique et notre organisation. Si nous savons faire cela, le succès viendra certainement.

## IV. - Unité de l'action

L'U.E.F. ne sera pas le seul acteur de cette campagne, mais sa réussite exige qu'elle en soit l'animateur. La réalisation de la campagne exige, par conséquent, d'une part l'engagement le plus complet des organisations membres de l'U.E.F., d'autre part une

forte discipline supranationale. Toute décision générale et toute adaptation qu'exigerait la situation de tel ou tel pays seront discutées avec les organisations membres, mais décidées par les organes directeurs de l'U.E.F.

Le Bureau Exécutif est en particulier

## V. - Le plan fédéral

Le Bureau Exécutif est invité à accélérer l'étude du Plan Fédéral, afin de pouvoir commencer le plus rapidement possible à en propager les conceptions économiques et sociales grâce auxquelles chaque Européen verra que son existence et son bien-être dépendent directement du sort de l'Europe fédérée beaucoup plus que des politiques nationales.

### Interprétation :

Vous savez déjà que le C.C. de l'U.E.F. étudie actuellement les mesures effectives qui, surtout dans les domaines économique et social, devront être prises par la fédération européenne et qui ne pourront l'être si celle-ci n'est pas constituée. Lorsque ce « plan fédéral » aura été élaboré, il constituera pour nous un puissant instrument de propagande, puisqu'il apparaîtra clairement que les fédéralistes ne songent pas seulement aux structures politiques de l'Europe, mais également à l'action effective de celle-ci.

## VI. - L'U.E.F.

### et les initiatives gouvernementales

Pendant que cette action se déroulera, il importera d'accroître la vigilance avec laquelle les peuples d'Europe suivent les actes des gouvernements nationaux. Les propositions gouvernementales nouvelles tendant à la relance de l'idée européenne devront être, le moment venu, examinées pour établir de quelle manière notre action peut intervenir dans la situation politique qui se sera formée.

### Interprétation :

Pour l'instant du moins, ce dernier paragraphe n'a nul besoin d'un commentaire particulier. Si des initiatives gouvernementales sérieuses se manifestaient, dans le sens de l'unification supra-nationale, il serait nécessaire d'intervenir dans la nouvelle situation politique ainsi créée afin de faire prendre en considération nos revendications particulières. Mais, aussi

longtemps que rien de tel ne se produit, toute considération à ce sujet est prématurée.

\*\*

Je vous prie, chers amis, d'excuser la longueur de ma lettre. J'espère avoir réussi à attirer votre attention sur l'importance de l'action que nous nous proposons d'engager et de la nécessité de votre concours.

Je vous prie instamment de vous attacher sans tarder à l'examen du plan de campagne et du mode d'application de celui-ci. Discutez-le largement entre vous et adressez-vous à votre direction nationale et à votre direction européenne de l'U.E.F. pour toutes les suggestions, critiques et observations qu'il vous paraîtra nécessaire de communiquer ou de solliciter.

Bon travail, cordialement vôtre.

Altiero SPINELLI,  
Président du B.E. de l'U.E.F.

*N'oubliez pas d'envoyer à l'U.E.F.*

*8, rue de l'Arcade - Paris (8<sup>e</sup>),*

*en même temps qu'à votre Mouvement national, vos suggestions, critiques et observations sur le contenu de cette lettre fédéraliste.*

*Les traductions en langue allemande et néerlandaise sont disponibles auprès du Secrétariat Général de l'U.E.F. La traduction italienne est publiée par Europa federata.*

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat général

BUREAU EXECUTIF DE L' U. E. F.

M.	Henri	FRENAY, <u>Président</u>	(BABylone 11.37 - PARIS)
MM.	Gabriel	BADARAU, <u>Secrétaire Général Adjoint</u>	(ANJou 17.65 - PARIS)
	Otto	BLESSING	(63.581 FRANCFORT)
	Heinz	BRAUN	(83.83 SAARBRUCKEN)
	Arthur	CALTEUX	(46.16 LUXEMBOURG)
Miss	Frances L.	JOSEPHY	(Hampstead 46.88 - LONDRES)
MM.	Pierre	LUCION, <u>Tresorier</u>	(47.51.11 BRUXELLES)
	Robert	MANGIN	(JASmin 93.67 - PARIS)
	Alexandre	MARC, <u>Délégué aux Etudes</u>	(MAC. 24.34 - PARIS)
	Alfred	MOZER	
	Cornelis	van RIJ	(27.337 AMSTERDAM)
	Raymond	RIFFLET	(480.926 BRUXELLES)
	Ernst	von SCHENCK	(62.586 REINACH, BASEL LAND)
	Altiero	SPINELLI, <u>Délégué Général</u>	(887.320 ROME)
	Guglielmo	USELLINI, <u>Secrétaire Général</u>	(ANJou 17.65/66 - PARIS)

Le Président et les Vice-Présidents du Comité Central participent aux réunions du Bureau Exécutif.

M. Eugen KOGON - M. Pierre de FELICE - M. Henri BRUGMANS - M. Enzo GIACCHERO et M. Fernand DEHOUSSE.

à titre J.E.F. : Mlle Anna ANFOSSI, Secrétaire Générale des J.E.F (45.576 - TURIN)

---:---:---:---:---

COMITE CENTRAL DE L'U.E.F.

M. Eugen KOGON, Président  
M. Pierre de FELICE, premier Vice-Président,  
MM. Henri BRUGMANS, Fernand DEHOUSSE et Enzo GIACCHERO, Vice-Présidents.

MEMBRES DU COMITE CENTRAL

M.	Ota	ADLER	46 Upper Grosvenor Street	LONDON W.1
Mlle	Anna	ANFOSSI	12 Via Bogino	TURIN
MM.	Otto	BACH	Schoenberg Rathaus	BERLIN
	Gabriel	BADARAU	22 rue Washington	PARIS (8°)
	Ludovico	BENVENUTI	Camera dei Deputati, Montecitorio	ROME
	Otto	BLESSING	53 Schaumainkaï	FRANKFURT/M
	Luciano	BOLIS	4 Via San Luca	GENOVA (Italie)
Dr.	Heinz	BRAUN	Willi-Graf - S.M.6	SAARBRUCKEN
Prof.	Henri	BRUGMANS	Collège de l'Europe	BRUGES
MM.	Alberto	CABELLA	Via del Corso n. 43 int. 1-	M.F.E. - ROME
	Arthur	CALTEUX	25, rue Albert Philippe	LUXEMBOURG
	Léontin	COSTANTINESCU	13 Villa du Château	BOIS-COLOMBES
	Fernand	DEHOUSSE	17, rue Saint-Pierre	LIEGE
	Pierre	de FELICE	17, Avenue de Messine	PARIS (8°)
	Henri	FRENAY	4, rue Gynemer	PARIS (6°)
	Ernst	FRIEDLANDER	Harvesthuderweg 9	HAMBOURG
	Grégoire	GAFENCO	1088 Park Avenue	NEW-YORK
	Aldo	GAROSCI	23 Via Salento	ROME
	Francis	GERARD	4, rue Gustave Rouanet	PARIS (18°)
Mme	Milka	GHEMADIEFF	66, Avenue de Châtillon	PARIS
MM.	Enzo	GIACCHERO	Camera dei Deputati, Montecitorio	ROME
	S.	GROCHOLSKI	243, Bld St-Germain	PARIS (7°)
	Max H.	von GUMPPENBERG	Hallbergstrasse 2	DUSSELDORF
Mlle	Jeanne	HERSCH	Hôtel Trianon - 3, rue de Vaugirard	PARIS
M.	Claude Marcel	HYTTE	45, rue d'Hauteville	PARIS (10°)
Miss	Frances L.	JOSEPHY	1 Alvanley Gardens	LONDON N.W.6
MM.	Wolfgang	KANNGIESSER	Herderstrasse 8/10	KIEL (Allemagne)
	Gaston	KARILA	12, Place de la Nation	PARIS XII°
Dr.	O. Carm. H.	KEULEMANS	Carmeliterklester - MERKELBEEK	LIMBURG (Pays-Bas)
Y..	Keith	KILLBY	20, Buckingham Street	LONDON W.C.2

MM.	Eugen	KOGON	Schaumainkaï 53	FRANFURT /M
	Xavier	LANDABURU	50, rue Singer	PARIS (16°)
	Pierre	LUCION	62, rue de Bellevue	BRUXELLES
	Robert	MANGIN	107, rue Erlanger	PARIS (6°)
	Alexandre	MARC	60, Avenue de Wagram	PARIS (17°)
	Jean-Maurice	MARTIN	143, rue Lamarck	PARIS (18°)
	Alfred	MOZER	31, Tesselschadestraat	AMSTERDAM
	Roland	MUESSER	39, Bld Malesherbes	PARIS (8°)
	Henri	NORD	Borneostraat, 77	LA HAYE
	Thomas Hatt	OLSEN	6 Priemsweg	COPENHAGUE
M. l'	Abbé Maurice	ORBAN	39, rue André Masquelier	MONS (Belgique)
	Pierre	PASSANI	11, Square Moncey	PARIS (9°)
Dr.	Aldo	PEDUSSIA	Corso Palermo 59	TURIN
MM.	Piero	PELLEGRINI	Casella postale XI a 171	LUGANO (Suisse)
	Charles	PLISNIER	Montferrat	COURTACON (S&M)
Dr.	Hermann	PUNDER	Bundestag	BONN (Allemagne)
MM.	Antoine	RADVANSZKY	4, Bld Raspail, Hôtel Cayré	PARIS
	Raymond	RIFFLET	60, rue Dantzerberg	IXELLES (Belgique)
	Cornelius	van RIJ	Saxen Weimarlaan 1	AMSTERDAI
	Gaston	RIOU	42, rue de l'Yvette	PARIS (16°)
	Dieter	ROSER	Augustinerstrasse 22	ESSLINGEN /N
	Ernst	von SCHENCK	Reinach	BALE
	Henri	SCHIESS	Metzergasse 8	AARAU (Suisse)
	Albert	SCHINZIGER	Wettelbrunnerstrasse	STAUFEN/BRAUSGAU (Allem.)
	Luciano	SIBILLE	Piazza d'Azoglio 36	FLORENCE
	Altiero	SPINELLI	Via del Corso n. 43 int. 1	ROME
	Zivko	TOPALOVITCH	198, Avenue du Maine	PARIS (14°)
	E.	TURAUSKAS	5, rue de Messine	PARIS (8°)
	Guglielmo	USELLINI	39, Bld Malesherbes	PARIS (8°)
	Willhelm	VERKADE	Tooropstraat 34	ARNHEM (Pays-Bas)
	Peter	ZIMMER	Président des Verwaltungs- gerichtshofes im Saarland	SARREBRUCK

Nota - Le représentant national des Fédéralistes tchécoslovaques n'a pas encore été nommé.

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Secrétariat général  
ORGANISATION JEUNE DE L'U.E.F.

JEUNESSES EUROPEENNES FEDERALISTES - 39 Bld Malesherbes

PARIS (8°)

MEMBRES ORDINAIRES DE L'U.E.F.

ALLEMAGNE

EUROPA UNION - Schaumainkaï 53

FRANKFURT a.M.

EUROPA UNION - Generalsekretariat - Shell-haus am  
Salzhaus 3-5

FRANKFURT a.M.  
Tél. 94.655

LIGA FÜR WELTREGIERUNG - Leichtensternstr. 12

KOELN-LINDENTHAL

EUROPA UNION-BERLIN - Bleibtrenstrasse 32

BERLIN-  
WILMERSDORF W.15

BELGIQUE

UNION FEDERALISTE DE BELGIQUE - 4, rue Naimette

LIEGE

MOUVEMENT D'ETUDES ET D'ACTION POUR LA F.E.,  
4, rue Naimette

LIEGE

MOUVEMENT BELGE POUR LES ETATS-UNIS D'EUROPE,  
3, rue Joffre

LIEGE

BULGARIE  
(en exil)

MOUVEMENT FEDERALISTE BULGARE - 10, Grande Rue

ASNIERES (Seine)

DANEMARK

EEN VERDEN - C.F. Richsvej 22

COPENHAGUE F.

FRANCE

UNION FRANCAISE DES FEDERALISTES, 45, rue d'Hauteville  
(qui groupe les trois mouvements fédéralistes français)

PARIS (10°)

(LA FEDERATION - 9, rue Auber

PARIS (9°)

)CERCLES SOCIALISTES ET FEDERALISTES - 45, rue  
( d'Hauteville -

PARIS (10°)

)UNION ECONOMIQUE & DOUANIERE EUROPEENNE - 11 Square  
( Moncey -

PARIS (9°)

UNION POUR LE FEDERALISME UNIVERSEL - 8 bis rue Jouffroy-PARIS (17°)

GRANDE-BRETAGNE

FEDERAL UNION - 20 Buckingham Street

LONDRES W.C.2

HONGRIE  
(en exil)

MOUVEMENT FEDERALISTE HONGROIS - Hôtel Cayré -  
4, Bld Raspail

PARIS (7°)

.../..

ITALIE

MOVIMENTO FEDERALISTA EUROPEO - Via del Corso n. 43 int.1 ROME

LUXEMBOURG

UNION FEDERALE LUXEMBOURGEOISE - rue Glesener, 41 LUXEMBOURG

PAYS-BAS

BEWEGING VAN EUROPESE FEDERALISTEN - Postbox 279 S'GRAVENHAGE  
FRYSKE FORIENING FOAR IN FEDERAEEL EUROPA - L.H. BOUHA -  
Holbemastraat 26 - HUIZUM (Frise)

ESPAGNE

(en exil)

MOUVEMENT FEDERALISTE BASQUE - 50, rue Singer PARIS (16°)

POLOGNE

(en exil)

UNION DES FEDERALISTES POLONAIS - 28, rue Benard PARIS (14°)  
Union Of Polish Federalists - 167, Westbourne Grove LONDRES W.11  
UNION POLONAISE DES FEDERALISTES - 9, rue George Berger PARIS (17°)

ROUMANIE

(en exil)

MOUVEMENT ROUMAIN POUR LA FEDERATION EUROPEENNE -  
22, rue Washington PARIS (8°)

SARRE

EUROPA UNION IM SAARLAND - Europa Haus - Secretariat  
Général - SAARBRUCKEN

SUISSE

EUROPA UNION - Holbeinstrasse 80 BALE

TCHECOSLOVAQUIE

(en exil)

UNION TCHECOSLOVAQUE DES FEDERALISTES EUROPEENS - c/o  
M. Jan KRULIS-RANDA - Sonneggstrasse 4/11 - ZURICH 6

YUGOSLAVIE

(en exil)

UNION FEDERALISTE YUGOSLAVE - M. Stevan TRIVUNAC - 34,  
ter, rue de la Tour d'Auvergne - PARIS  
MOUVEMENT FEDERALISTE SLOVENE - M.F. ERJAVEC - 16, rue  
du Père Lucien Aubry - FONTENAY S/  
BOIS (Seine)  
MOUVEMENT FEDERALISTE SERBE - M. le Dr. D. STEVANOVIC  
12, rue Roger Collard - PARIS (V°)

MEMBRES INTERNATIONAUX

UNION FEDERALISTE INTERUNIVERSITAIRE - 19, rue de Lille PARIS (7°)  
CENTRE DES SYNDICATS LIBRES EN EXIL - 198, Avenue du Maine-PARIS (14°)

MEMBRES ASSOCIES

CONGRES NATIONAL WALLON - 72, Avenue Blondin LIEGE  
CONSEIL ECONOMIQUE WALLON - 8, Bld Frères Orbean LIEGE  
UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE - 25, rue de Valois PARIS (1°)

**V** CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'  
INTERNATIONAL CONGRESS OF THE  
INTERNATIONALER KONGRESS DER  
CONGRESSO INTERNAZIONALE DELL' **U.E.F.**

PARIS, les 21 - 22 - 23 Janvier 1955

---

Résolutions adoptées par le V<sup>ème</sup> Congrès

---

- I. Résolution de politique générale
  - II. Résolution sur la C.E.C.A.
  - III. Résolution sur l'action fédéraliste
  - IV. Résolution sur les Droits de l'Homme
-

## I. Résolution de politique générale

En quatre ans, de 1948 à 1952, l'unification de l'Europe avait fait de remarquables progrès : entrée en vigueur de la Communauté Charbon-Acier, qui donnait naissance à la première autorité supranationale, signature de la Communauté Européenne de Défense, élaboration de la Communauté politique européenne, dont en Mars 1953 P.H. Spaak remettait solennellement le Statut au Comité des Ministres.

Ces succès durcirent l'opposition des nationalistes et des communistes et scellèrent leur alliance.

En même temps, les Etats nationaux se relevaient des ruines de la guerre. Oublieux souvent de l'aide reçue, s'enorgueillissant de leur succès, ils retrouvaient en eux-mêmes une confiance injustifiée. Les anciens cadres nationalistes tentaient de restaurer une situation révolue.

Enfin, les prétendus changements intervenus dans la politique soviétique après la mort de Joseph Staline répandaient dans une opinion publique trop avide de quiétude pour ne pas être crédule aux bonnes nouvelles, l'euphorie de la "détente". Certains poussaient l'inconscience jusqu'à oublier l'Europe coupée en deux par le Rideau de Fer et la pression exercée, malgré les apparences, par la propagande, la diplomatie et les armes soviétiques. Ils oublièrent aussi que - pris isolément - les pays occidentaux devaient compter toujours sur l'Amérique dont ils restaient dépendants.

La crise de l'unification européenne, latente depuis Mars 1953, éclata le 30 Août 1954 lorsque le Parlement français rejeta le Traité instituant la Communauté Européenne de Défense.

Actuellement, une menace mortelle pèse sur l'Europe et en même temps sur la démocratie dont le sort est lié au sien.

Les Traités de Paris instituant l'Union Européenne Occidentale vont sans doute se substituer à la C.E.D. S'ils ont provisoirement sauvegardé l'unité atlantique, ils ont en même temps marqué une rupture radicale dans la politique d'unité européenne pratiquée depuis la guerre par les Etats continentaux. Sur le point d'accéder à l'Europe fédérale, les peuples, par ces accords, voient brutalement restaurer l'Ancien Régime des Etats-Nations souverains.

L'histoire enseigne à quel prix se paye la souveraineté absolue des Etats. Aujourd'hui, les dangers sont plus grands encore, car jamais l'égoïsme national n'a été soumis à de plus redoutables tentations. La division de l'Europe, celle de l'Allemagne, permet notamment au communisme international de susciter ou d'exploiter nationalisme et neutralisme, divisant nos pays et rendant chacun d'eux vulnérables aux entreprises de Moscou. La prétention des Etats nationaux à la souveraineté absolue est d'autant plus pernicieuse qu'elle est illusoire et que chacun d'eux est incapable en fait d'accomplir les tâches qui lui incombent et qu'il prétend assumer. Enfin, la nécessaire défense de la civilisation démocratique ne peut être assurée à la longue si les Européens continuent à en faire porter le poids presque exclusivement aux Etats-Unis.

Ce sont les forces du conservatisme national qui, dans chaque pays, et plus particulièrement en France, portent la responsabilité

de cette grave situation. Politiciens, fonctionnaires, militaires attachés à des formules périmées, représentants des forces économiques vivant dans l'autarcie et par elle, adversaires de la démocratie enfin, trouvent dans la situation présente, qu'ils ont créée, l'espoir pour demain de nouveaux succès.

Tous les gouvernements des six pays déjà engagés dans la voie de l'intégration sont, qu'ils en soient ou non responsables, entraînés avec les Accords de Paris dans la politique fatale des Etats nationaux souverains. Devant cette politique contraire aux buts du fédéralisme, maudite même par certains gouvernements contraints cependant de la subir, l'U.E.F. ne peut s'incliner. La fidélité à ses principes la place désormais dans l'opposition.

o  
o o

- Le premier devoir qui nous incombe est de dissiper les équivoques qui, volontairement et systématiquement, ont été créées, puis entretenues autour du mot "Europe". C'est un succès pour nos idées en même temps qu'un gage de leur force, que leurs pires adversaires aient été obligés de livrer le combat contre l'Europe sous le couvert de son nom. Mais ce succès est en même temps un danger qu'il nous faut conjurer.

- Pour dénoncer les fausses Europe et les faux Européens, il faut préciser les conditions que l'Europe doit remplir pour être une véritable communauté de peuples solidaires.

- L'Europe que nous voulons n'est pas celle que Molotov a inventée à Berlin en Février 1954, elle n'est pas celle des alliances et des coalitions quel que soit le nombre de leurs membres, elle n'est pas celle des pactes bilatéraux ou des cartels. Elle se distingue des fausses Europe à deux signes infaillibles : le caractère supranational du pouvoir, et le contrôle démocratique européen qui s'exerce sur lui.

- Dans la confusion où se trouvent actuellement les consciences, il est indispensable d'affirmer une nouvelle fois les principes sur lesquels repose le fédéralisme européen et les buts qu'il s'est assignés, même et surtout s'ils semblent aujourd'hui éloignés.

- Il a pour but d'établir par la voie institutionnelle, entre les groupes humains qui s'unissent sous sa loi, les conditions leur permettant de vivre dans la liberté, la solidarité et la paix.

- Des problèmes vitaux pour les peuples d'Europe - la création d'un marché commun, d'une politique étrangère et militaire communes - échappent à la compétence et au pouvoir de l'Etat national. Le fédéralisme veut créer, au niveau où se posent ces problèmes, les institutions permettant aux peuples d'Europe de les résoudre en commun.

- Ces institutions, celles des Etats-Unis d'Europe sont :

- un gouvernement européen capable d'agir dans le domaine de sa compétence et chargé de veiller aux intérêts communs ;
- une Chambre des Peuples et une Chambre des Etats, pouvoir législatif qui exerce un contrôle démocratique sur l'action du gouvernement ;

- un Conseil Economique et Social qui sera obligatoirement consulté dans tous les domaines économiques et sociaux par le gouvernement et le parlement européens ;
- une Cour Suprême de Justice garantissant l'exercice de leurs droits aux citoyens et aux Etats membres de la Communauté.

- La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier était, dans l'esprit de ses fondateurs, la base sur laquelle ces institutions pouvaient s'édifier et se développer. Si ses dirigeants et les Etats restaient fidèles aux objectifs qu'ils lui ont assignés, la C.E.C.A. pourrait constituer un pôle autour duquel s'organiseraient les Etats-Unis d'Europe.

- En tout état de cause, les fédéralistes continueront à revendiquer une Assemblée élue au suffrage universel direct, ayant mandat de rédiger la Constitution européenne, soumise elle-même à la ratification des peuples.

- Tels sont les objectifs du fédéralisme européen. C'est dans la mesure où ils seront clairs et constamment affirmés, qu'il sera possible, sans risquer de sombrer dans l'opportunisme politique, d'exploiter les chances que nous pourrons trouver jusque dans les actes d'une politique officielle, cependant dans son ensemble contraire à nos buts. Dans l'hypothèse enfin de crises européennes répétées que les solutions nationales rendent inévitables, ces objectifs apparaîtront comme ceux qui assurent le salut.

- Seule une Europe dotée des institutions énumérées ci-dessus peut être, dans les négociations internationales, un partenaire efficace et respecté, donner une chance de libération pacifique à l'Allemagne orientale et aux peuples de l'Europe de l'Est, et permettre une "coexistence" où se décompose progressivement la tyrannie communiste, grâce au rayonnement d'une civilisation rajunie, prospère, juste et forte. Ce même rayonnement permettra à l'Europe de renoncer une fois pour toutes à un colonialisme périmé, d'établir les bases normales d'une collaboration confiante, sur un pied d'égalité, avec les jeunes Etats asiatiques, engagés dans l'expérience difficile, mais grandiose, d'assurer leur indépendance dans la liberté démocratique. De même, l'Europe fédérée, dépassant le stade de ses impérialismes nationaux, pourra aider les peuples d'Afrique dans leur effort d'émancipation et contribuer à l'élévation de leur niveau de vie : avec eux, elle pourra assurer, par les investissements nécessaires, la mise en valeur et la prospérité du continent africain.

o  
o

- Afin de donner un nouvel élan à l'action fédéraliste européenne, l'U.E.F. se doit de renforcer particulièrement son action sur le plan économique et social, pour donner à l'opinion une vue d'ensemble des perspectives de progrès qu'offrirait une Europe intégrée. A cet effet, le Congrès donne mandat au Comité Central de faire procéder, en liaison avec les personnalités les plus qualifiées, à l'élaboration d'un plan fédéral européen, comportant notamment :

- a. une analyse des forces économiques, sociales et intellectuelles de l'Europe-noyau des six pays de la C.E.C.A. ;
- b. la définition des mesures nécessaires pour intégrer progressivement ces forces, afin de permettre le plein épanouissement des peuples européens sur tous les terrains ;
- c. une analyse des obstacles qui s'opposent à une telle intégration, constitués par les structures nationales, et la définition des mesures nécessaires pour les éliminer progressivement ;
- d. la définition des structures politiques nécessaires pour encadrer et pour faire aboutir une telle politique d'intégration.

- Le plan fédéral européen une fois rédigé ferait l'objet d'une campagne qui serait arrêtée en son temps.

- Dans cette heure grave pour l'Europe, les fédéralistes doivent avoir plus que jamais une conscience aigüe de leur devoir. C'est à eux qu'il appartient d'être le point de ralliement des forces sociales, politiques, économiques et culturelles européennes.

---

II. Résolution sur la C.E.C.A.

Le Congrès

1 - constate que, bien loin de provoquer des troubles fondamentaux dans les économies nationales des pays membres, le marché commun, dans la mesure encore limitée où il a été institué, s'est traduit par une notable expansion des échanges qui ne peut être imputée à la seule conjoncture économique favorable.

2 - constate que ces résultats eussent été beaucoup plus étendus si la C.E.C.A. n'avait pas rencontré de sérieux obstacles tenant à l'interdépendance de tous les facteurs de la production et à la limitation de sa compétence à deux secteurs seulement de l'économie des pays membres.

3 - approuve les réformes amorcées par la Haute Autorité dans le sens de l'abaissement des prix de revient et tendant à favoriser une rationalisation des entreprises.

4 - réclame un renforcement de son action en vue d'éliminer les ententes et concentrations non conformes au traité ainsi qu'à en prévenir la formation.

5 - considère que l'accroissement de la productivité exige une large politique d'investissements et estime que les disponibilités de la C.E.C.A. doivent être affectées dans une large mesure à des investissements non seulement économiquement sains, mais à incidence sociale immédiate susceptibles de faciliter l'adaptation professionnelle et le remploi de la main-d'oeuvre, sans discrimination nationale.

6 - constate que l'interdépendance entre les divers secteurs de l'économie pose un problème institutionnel et estime qu'au cas où les gouvernements envisageraient l'extension de la compétence de la C.E.C.A., cette extension ne doit pas s'effectuer au détriment de l'étendue des pouvoirs de cette organisation, mais au contraire, s'accompagner d'un élargissement de ces pouvoirs.

7 - Rappelle cependant, une fois de plus, que les difficultés de la constitution d'un véritable marché commun ne seront pas résolues tant qu'une autorité politique de caractère fédéral ne sera pas instituée et invoque à cet égard le témoignage du Président Einaudi : "C'est une erreur de croire que la voie la plus facile soit l'économique ; c'est le contraire qui est vrai et c'est par la politique qu'on parviendra à l'intégration économique."

### III. Résolution sur l'action fédéraliste

La Commission d'Action Fédéraliste, après avoir examiné les réalisations faites en Europe, dans le domaine de la propagande et des échanges, à l'instigation des mouvements membres de l'U.E.F.

- considérant que, si ces réalisations sont en général satisfaisantes, elles sont toutefois marquées par une insuffisance de coordination ;

- considérant que, dans la conjoncture actuelle et dans la perspective de l'action à mener, principalement en France, la coordination des efforts de tous doit être assurée avec précision tant sur le plan de l'élaboration des principes essentiels, que sur le plan des réalisations pratiques ;

- estimant, par ailleurs, qu'une certaine centralisation est souhaitable à cet égard pour assurer la diffusion des renseignements et des informations d'une part, et des mots d'ordre d'autre part ;

EXPRIME LE VOEU que le Congrès décide la création d'une Commission Européenne de la Propagande et des Echanges, composée de délégués de chacune des organisations membres de l'U.E.F., cette commission fonctionnant dans les conditions à définir le plus vite possible par le Comité Central de l'U.E.F., et se voyant assigner comme tâches principales l'élaboration de plans d'action et l'étude des moyens propres à les réaliser ;

et SUGGERE que le Congrès approuve la mise en oeuvre des moyens susceptibles de provoquer l'enthousiasme des peuples européens et d'entraîner leur volonté de réaliser les Etats-Unis d'Europe.

Elle préconise dans ce but :

#### A. Pour la conquête de l'opinion publique

1. L'affirmation, dans un manifeste clair et concis, des buts fondamentaux du fédéralisme européen sous les formes les plus variées et en plusieurs langues :

- tracts
- affiches.

2. L'utilisation des moyens modernes de propagande :

- cinéma
- radio
- télévision européenne.

3. La mise au point d'un ensemble de symboles :

- choix d'un drapeau
- création d'un insigne
- timbre européen
- hymne européen.

4. L'institution d'un jour de fête européen.
5. La création de Maisons de l'Europe.
6. L'organisation d'une consultation populaire européenne.
7. L'extension, à l'Europe des Six, de la Convention Postale Franco-Italienne.

B. Pour l'intensification des échanges et des relations européennes

1. La mise en relation de régions européennes.
2. L'organisation de Forum Européen et de tournées de conférenciers.
3. Des voyages et croisières d'études et d'informations.
4. Des rencontres internationales et des échanges à caractère individuel ou collectif :
  - de jeunes
  - de travailleurs
  - de groupes professionnels
  - d'artisans
  - d'écoliers et étudiants
  - de groupements féminins.
5. Action de solidarité concrète à l'égard des travailleurs, des étudiants, des exilés et des émigrés de tous les pays.

C. Pour l'orientation politique européenne

1. Le développement des manifestations publiques.
2. La multiplication des groupes fédéralistes locaux.
3. L'action permanente sur les milieux politiques.
4. L'action permanente sur les groupements économiques et sociaux.
5. L'introduction des principes fédéralistes dans les programmes scolaires.

- - -

IV. Résolution sur les Droits de l'Homme

Le Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes, réuni à Paris, les 21, 22 et 23 Janvier 1955,

Considérant l'urgente nécessité de mettre l'accent sur les aspects civils de l'intégration européenne ;

Considérant que, malgré les faiblesses imputables à son Statut, le Conseil de l'Europe accomplit une oeuvre législative utile dans plusieurs domaines ;

Considérant l'importance toute particulière de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et de son Protocole additionnel, qui tendent essentiellement à préserver la personne humaine et les institutions démocratiques de l'Europe occidentale au moyen d'une garantie effectivement supranationale ;

APPELLE de ses vœux le dépôt des instruments de ratification qui font encore défaut ;

INSISTE auprès des membres du Conseil pour qu'ils usent largement des clauses facultatives de la Convention, et notamment :

- acceptent la juridiction obligatoire de la Cour Européenne des Droits de l'Homme ;

- et surtout, reconnaissent aux personnes physiques et morales le droit de se défendre elles-mêmes devant la Commission Européenne des Droits de l'Homme, toute protection subordonnée à l'initiative des gouvernements risquant d'être faussée par des préoccupations politiques, voire de rester lettre morte ;

DEMANDE aux mouvements fédéralistes de n'épargner aucun effort en vue d'atteindre ces objectifs.

EN TORNO A LA CREACION DE UNA SECRETARIA DE COORDINACION  
DE LOS GRUPOS EUROPEISTAS QUE TRABAJAN EN ESPAÑA

El 1 de mayo de 1955 tuvo lugar en Madrid, a iniciativa del Sr. José Miguel de Azaola, animador del círculo europeísta del Ateneo de Madrid, una reunión de grupos europeístas españoles. La reunión, cuyo principal objetivo era la creación de una Secretaría de Coordinación de los grupos federalistas que trabajan en España, ha suscitado reacciones muy diversas en todos los círculos y grupos que trabajan en favor de la unificación europea. Respondiendo al deseo de numerosos amigos interesados en la cuestión, publicamos a continuación y a título puramente informativo, la correspondencia cruzada ultimamente entre los Srs. AZAOLA, Secretario de la mencionada coordinación, y GIRONELLA, Secretario General del CONSEJO FEDERAL ESPAÑOL DEL MOVIMIENTO EUROPEO.

Paris, 24 - 7 - 55

Sr. D. Enrique Gironella  
PARIS

Mi estimado amigo:

Antes de marchar de Paris, tengo el gusto de ponerle estas líneas para confirmar nuestra interesante conversación de ayer, resumiéndola por escrito para mayor claridad y constancia.

Me reitero en lo que dije, o sea:

- 1.- Que la coordinación de que me he hecho cargo, entre varios grupos europeístas españoles, no supone una empresa política, sino un servicio técnico para poner en contacto a unos grupos con otros y facilitarles información, documentación, conferenciantes, etc.
- 2.- Que si, pasado un plazo que forzosamente ha de ser largo, se tratase de ir a una integración de los grupos en un movimiento de carácter político, habría que poner ciertas condiciones que darían forzosamente, al conjunto de grupos integrados, una coherencia y una fisonomía distinta de la que actualmente tiene. Pero es prematuro plantear ahora esta problema.

Por otra parte, tomo buena nota de sus manifestaciones, que creo haber entendido y captado perfectamente. De no ser así, V. me dirá en tal de los siguientes puntos --que son los más importantes-- estoy

equivocado (trato de recoger textualmente sus palabras):

1. - No aprueba V. mi actuación y estima que ésta equivale a "responder con una negativa a su oferta de colaboración".
2. - Reconozco, a pesar de ello, que esta actuación "es la única posible, si se quiere mantener un mínimo de legalidad". Sin embargo, insiste V. en desaprobárla, entre otras razones (y, si no lo entendí mal, ésta es una de las fundamentales), por creer que ciertas personas ad-horidas a la coordinación, y nominalmente los Srs. Solas y Prat, no pueden ser consideradas como representantes legítimos del federalismo europeo español.
3. - V. y sus compañeros de actuación europeísta (supongo que se trata del Consejo Federal Español del M. E.) están decididos a formular una declaración manifestando su disconformidad con la obra de coordinación que estoy llevando a cabo y "adoptando frente a ella una actitud, no de hostilidad, pero sí de diferenciación".

.....

Quedo agradecidísimo a los esfuerzos que ha hecho V. para comprender mi actitud, lamentando mucho el que no le hayan permitido disipar unos cuantos malentendidos que le velan la realidad de las cosas. Confío plenamente en que estos malentendidos acabarán por desaparecer: es cuestión de esperar y de observar. V. que nos observa atentamente a mí y a mis compañeros, verá el resultado de nuestra actuación; y por el fruto conocerá V. el árbol. Estoy seguro de ello.

Lo que sí le agradeceré es que, cuando formulen Vds. su anunciada declaración fijando su actitud frente a nosotros, no envíe V. un ejemplar de la misma.

Crea en la amistad de su affmo.

José Miguel de Azaola

Paris, 8 de julio de 1955

Sr. D. José Miguel de Azaola  
MADRID

Apreciado amigo,

Acuso recibo de su interesante carta del 24 del pasado mes de junio, escrita poco antes de quitar Paris y en la que procura V. resumir los puntos fundamentales de la conversación que los dos tuvimos en mi despacho y que, por mi parte, se redujo a desaprobárla la "coordinación" que algunos grupos europeístas españoles decidieron establecer en el transcurso de la reunión celebrada en el Ateneo de Madrid el día 1 de mayo, coordinación cuya Secretaría general recae actualmente en la persona de V.

Nuestra conversación resultó demasiado breve y la carta de V. resulta demasiado esquemática para poder resumir en unos cuantos puntos nuestro mutuo desacuerdo, si es que desacuerdo existe. Por qué no aprovechar esta respuesta a la carta de V. para intentar la clarificación que le anuncié y que lo mismo yo que mis amigos estimamos no solamente útil sino indispensable?

Una observación previa. Mi respuesta es exclusivamente personal. Al redactarla tengo naturalmente en cuenta las opiniones y los sentimientos formulados en diferentes ocasiones por los miembros del Consejo Federal Español del Movimiento Europeo, pero la respuesta en sí es obra exclusivamente mía. Lamentaría que por el hecho de desempeñar en la actualidad el cargo de Secretario general de este Consejo, se diera a mis palabras una interpretación y un alcance desproporcionados. Queda V. autorizado sin embargo, a enseñar, discutir o publicar este texto, siempre que sea presentado en su totalidad, derecho que por mi parte me reservo en lo que a mis amigos se refiere.

#### La creación de una Secretaría de coordinación.

El hecho de crear una Secretaría de coordinación no plantea, en sí, ningún motivo de desacuerdo. Es natural y lógico que todos o parte de los grupos que trabajan en España en favor de la unificación europea intercambien experiencias e informaciones, se reúnan a intervalos regulares, y procuren fijar una actitud común ante los problemas que la realidad plantea.

El desacuerdo aparece cuando se trata de definir el carácter de esta coordinación. Según V. y algunos de sus amigos existen actualmente en España las condiciones necesarias para crear, entre los grupos europeístas españoles, una coordinación que no supone ninguna empresa política, sino un servicio puramente técnico. El carácter "técnico" de este servicio debería permitir y facilitar los contactos entre los grupos, sin preocuparse lo más mínimo de la orientación política de los mismos. En otras palabras, esta coordinación permitiría mantener en contacto los grupos federalistas, incluso en el caso de que la orientación política de unos y otros fuera no sólo distinta sino opuesta, como puede darse muy bien el caso.

Yo considero que el organismo representado por V., por el solo hecho de existir, constituye ya una realidad política. En cualquier otro país del viejo continente, donde las libertades de opinión y de organización son cosa corriente, la creación de una secretaria técnica no presenta ninguna dificultad. En España, donde el estado de derecho no existe, la creación de una secretaria técnica, legalizada y tolerada por el régimen, y cuyo objetivo declarado es coordinar el trabajo de grupos dispares, que aparte la etiqueta europeísta, discrepan en la interpretación del noventa por ciento de los problemas, plantea un sinnúmero de interrogantes. La unificación europea no es un problema técnico sino fundamentalmente político. Lo es en los diferentes países europeos y como no lo sería en España. La técnica al servicio de un objetivo claro puede facilitar el éxito de una empresa. La técnica cubriendo una contradicción fundamental está condenada a alentar la confusión. Y la confusión en países como España, puede conducir a situaciones graves, sino desesperadas.

La experiencia de estos últimos años.

Perdono V. que no vea en la obligación de abrir un pequeño paréntesis para resumir en unos pocos párrafos la breve historia de la acción europeísta en España. Ello puede ayudarnos a clarificar nuestras respectivas posiciones.

En un principio los hombres del franquismo, especialmente los dirigentes del S.E.U., coquetearon con las concepciones europeas. Desosos de romper el cerco que después de la guerra se había creado en torno de una España no democrática los ideales de una Europa unida aparecían como una gáznua capaz de abrir a España las puertas del mundo occidental. Es la época de "EQUIPOS EUROPEOS" y de la proliferación de seminarios europeístas en la mayoría de centros del S.E.U.. Europa estaba a la moda en todos los círculos intelectuales. Sin embargo aquellos amoríos no debían ir muy lejos. El europeísmo del S.E.U. era puramente verbal. En la práctica, la acción de aquellos fariseos --ya que de fariseos se trataba-- se reducía a denigrar la Europa democrática que se debatía en la cuna de Estrasburgo y a ensalzar una Europa totalitaria de estilo franquista que sólo existía en la intimidad de sus desvaríos.

La intentona estaba condenada por anticipado al fracaso. La mayoría de grupos europeístas que habían surgido espontáneamente en diferentes localidades y que trataban de realizar un trabajo serio de información y de estudio, volvieron la espalda al pseudo-europeísmo de los representantes del S.E.U. El Movimiento Europeo, que había sido requerido y solicitado en diferentes ocasiones, adoptó la misma actitud.

La segunda etapa se caracteriza por dos o tres años de trabajo modesto, pero intenso y sistemático, al margen de toda demagogia y de toda espectacularidad. Los grupos federalistas que sobreviven al sarampión franquista y el conjunto del Movimiento Europeo se dedican a explicar pacientemente las razones y los móviles del combate que se libra al otro lado de los Pirineos en torno a la creación de una Comunidad de pueblos libres y federados. Contenedores de folletos y de periódicos informativos, docenas y docenas de conferencias, de charlas y de discusiones. Cada centro tiende a desarrollarse espontáneamente y refleja como un cristal los sentimientos y las peculiaridades del medio cultural, regional o social que la había visto nacer.

Coordinar todo este trabajo hubiera sido lo más fácil del mundo. Si no se intentó fué por las razones que aludimos más arriba. Un ninino de organización planteaba el problema de la legalidad, de la curiosidad y de la intervención del régimen, de la confianza o desconfianza entre los diferentes grupos. El adagio dice que a menudo lo mejor es enemigo de lo bueno. Lo primordial era preservar el trabajo comenzado de información y de estudio. Que cada cual lo realizara de acuerdo con sus características y peculiaridades no tenía la menor importancia. La dirección internacional del Movimiento Europeo era informada regularmente de todo cuanto se llevaba a cabo, sabía lo que representaba cada grupo y los resultados prácticos del trabajo realizado.

Y ahora entramos en la tercera etapa. Repentinamente unos cuantos señores acaban de descubrir la existencia floreciente de una serie creciente de centros y grupos europeístas. Y la idea ha surgido

de tomarlos bajo su protección, de aconsejarlos, de guiarlos y de representarlos en el plano internacional. La reunión del 1 de mayo y la creación de una Secretaría de coordinación responden en gran parte a este sentimiento y a esta finalidad.

#### Un barniz de legalidad.

El éxito de la operación estaba subordinado a poder ampararse o cubrirse de una cierta legalidad, tanto de cara a España que de cara a Europa. El Instituto de Estudios Europeos de Barcelona poseía las condiciones requeridas. Es el único grupo europeísta autorizado por el régimen franquista y acaba de ser reconocido por un movimiento europeísta: la Liga Europea de Cooperación Económica, y por un centro cultural de Ginebra: la Agrupación o Asociación de Institutos de Estudios Europeos.

Paso sin comentarios la legalidad del Instituto de Estudios Europeos de Barcelona en relación con el régimen franquista. V. y todos los federalistas españoles saben mejor que yo lo que ello significa. En cuanto a la Liga Europea de Cooperación Económica un pequeño comentario se impone. La L.E.C.E. no es el Movimiento Europeo, aunque es una organización que forma efectivamente parte de este Movimiento. La Liga Europea de Cooperación Económica representa la parte más conservadora del Movimiento Europeo. Es una asociación influyente pero de escaso volumen. Es el organismo de los banqueros e industriales que ven en la creación de un gran mercado europeo la garantía de su propia existencia. De ahí que el europeísmo de la L.E.C.E. se confunda generalmente con los grandes intereses agrupados en los comités de esta organización. Dudo mucho que nuestros amigos se sientan a sus anchas con semejante compañía.

#### La Secretaría de coordinación.

Apyándose sobre esta doble legalidad aparente se convoca la reunión del 1 de mayo. Algunos grupos, después de amplia discusión, deciden de no participar. Otros mandan simples observadores. Otros, enfin, se retiran antes de terminar la reunión. Cuales son, en definitiva, los grupos que deciden la creación de la Secretaría de coordinación y que constituyen actualmente la base de este organismo? Fundamentalmente tres. Representados respectivamente por el Sr. Prat Ballester, el Sr. Solas y V. mismo.

El Instituto de Estudios Europeos de Barcelona, presidido por el Sr. Prat Ballester cuenta con nada decena de personas. No creo exagerar si digo que el Sr. Prat no será personalmente un franquista militante, pero en todo caso está tan lejos de la democracia como yo lo estoy del falangismo. Inútil recordar la polémica sostenida personalmente por V. y que se llevó gran parte de la mañana del 1 de mayo, para oponerse a la proposición presentada por el Sr. Ballester de invitar a la coordinación los restos maltrechos de los seminarios europeos del S.E.U.

El segundo puntal de la Secretaría es la Asociación Española de Cooperación Económica, representada por el Sr. Solas. V. conoce mejor que yo los apetitos absorcionistas que animan la organización representada por el Sr. Solas, así como la importancia real de este grupo, nacido en visperas el 1 de mayo y en plena crisis a la mañana siguiente

de la reunión. En el curso de nuestra última entrevista tuve ocasión de explicarle la opinión que este Sr. nos merece. Qué confianza puede merecer un señor que por simple vanidad personal se hace llamar a si mismo representante y "asesor" de España en la Comisión de países no representados del Consejo de Europa? Quien le ha dado este título rimbombante? V. sabe que en la Asamblea de Estrasburgo lo mismo que en sus múltiples comisiones sólo hay representantes oficiales u oficiosos de gobiernos y parlamentos. A quien pretende representar el Sr. Solas? Al Gobierno del General Franco? A las Cortes del reino? Permitame un consejo de amigo. Si conserva V. cerca del Sr. Solas un mínimo de influencia, aconséjale que no siga usurpando títulos que no le pertenecen. Es poco serio y no logrará impresionar a nadie.

El tercer grupo es el del Ateneo de Madrid, que no guardaré muy mucho de situar en el mismo plano que los dos anteriores. Yo conozco parte de las personas que constituyen el grupo del Ateneo, por las que siento un verdadero respeto y una verdadera estimación. Es probablemente de todos los grupos que sostienen la coordinación, el único grupo que merece el calificativo de tal.

Aparte los tres grupos mencionados, verdaderos puntales de la coordinación, quedan otros pocos, de características más bien personales, reunidos en torno a un profesor o a una personalidad de relieve, pero sin peso orgánico efectivo.

En tales condiciones, la coordinación, empezada incluso sobre bases puramente técnicas, está condenada a vivir una existencia precaria. Es difícil de hacer convivir en un mismo redil los lobos y los corderos, los que son europeistas por vocación y por sentimiento y los que son europeistas por arribismo o por vanidad. El cargo de Secretario de la coordinación que V. ocupa le coloca en el centro de la experiencia. El federalismo español en España está hecho demasiado de juventud, de sinceridad, de honradez y de sacrificio para convertirse en otra cosa de lo que siempre ha sido; una adhesión apasionada a la causa de la libertad y del progreso.

### El Movimiento Europeo.

El problema de fondo sigue entero. Cada militante federalista, cada grupo europeista, tendrá que resolverlo publicamente o en la intimidad. Más pronto o más tarde. De este examen de conciencia dependen el sentido profundo de la causa europeista en España y el porvenir de nuestra acción. El carácter más o menos técnico del trabajo es enteramente secundario. Lo fundamental es la actitud ideológica, la adhesión sincera a los principios y a los ideales del Movimiento Europeo.

Muchos europeistas españoles creen equivocadamente que el Movimiento Europeo se desinteresa de su acción o que la contempla con recelo. V. sabe que no es verdad. La actividad de los grupos españoles es considerada en su justo valor. Si el problema de la adhesión orgánica no ha sido planteado hasta la fecha ha sido para evitar a los federalistas españoles una decisión que podía parecer prematura. Pero el Movimiento Europeo está dispuesto, como ha estado siempre, ha reconocer oficial u oficiosamente todos los grupos que trabajan en la Península por la unificación del viejo continente. El Movimiento Europeo acepta por anticipado el grado de disciplina así como el ritmo de tra-

bajo que cada grupo se imponga libromente. Ninguna obligación prévia, ningún compromiso especial. La sola garantía que el Movimiento Europeo está en la obligación de reclamar es la garantía moral de un verdadero sentimiento democrático.

El Consejo Federal Español del Movimiento Europeo responde a estas preocupaciones y ha sido creado sobre estas bases. Contrariamente a lo que gente interesada pretende, el Consejo Federal no es ni una organización de españoles exilados ni un organismo de oposición política en el sentido tradicional de la política española. Compuesto de federalistas de España y del exilio, reúne en su seno, sin distinción de tendencias, a todos aquellos que luchan en la medida de sus fuerzas y de sus posibilidades, no sólo por la unificación de Europa, sino por la integración de España a una Europa unida, democrática y libre.

Es para preservar el futuro de esta Europa y de esta España que nos honos considerado en la obligación de dar nuestra opinión en lo que se refiere a la Secretaria de coordinación recientemente creada.

Atentamente suyo amigo

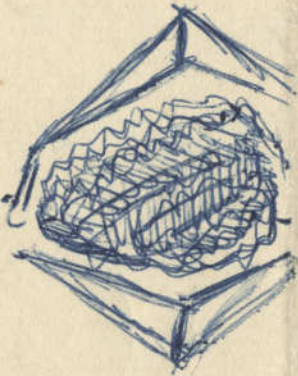
Enrique Gironella



*[Faint handwritten notes in blue ink, mostly illegible]*

Cano (Sola) 38

naras  
reventat  
separatibet  
ayo sola  
una lufus  
confusio  
el qut. uacu



Alfonso G. G. G.

Faint, mirrored text from the reverse side of the page, appearing as bleed-through. The text is largely illegible due to its low contrast and orientation.

GROUPES ETHNIQUES EUROPEENS  
( minorités, réfugiés, allogènes, etc)

PERIODIQUES & PUBLICATIONS

+ + + + + + + +

ALLEMAGNE ( D B R )

=====

1°/ Frison :

TREKLINGEN - 33 Stuhrsalle. Flensburg

USEN AINE WAI : Risum

2°/ Roumain :

STIN^DARSDUE. Trauchgau/ Allgäu

3°/ Sud Sleswig :

FLENSBORG AVIS. Flensburg

SÜDSCHLESWIGISCHE HEIMATZEITUNG. Grosse Strasse. Flensburg

4°/ Sudètes :

DIE BRÜCKE. 15 Schönfeldstrasse. München 22

SUDETEN BULLETIN. II Karlsplatz. München

SUDETENDEUTSCHE ZEITUNG. 57-59 Bayerstrasse. München 15

ALLEMAGNE ( D D R )

=====

Sorabe

NOVA DOBA. Holzmarkt. Bautzen

ARGENTINE

=====

basque

EUZKO DEYA - TIERRA VASCA. Florida 461. Buenos Aires

catalan

RESSORGIMENT. Pergamino 244. Buenos Aires

CATALUNYA. Alsina 421. Buenos Aires

AUTRICHE

=====

slovène

NÄS TEDNIK-KRONIKA. Viktringerring 26. Klagenfurt.

SLOVENSKI VESTNIK. Gasometerstrasse 10. Klagenfurt.

Tchèque

VIDENSKE SVOBODNE LISTY. Margaretenplatz 7. WIEN V

revue d'études: EUROPA ETHNICA: c/o Wilhem Braumüller

5 Servitengasse. WIEN IX

BELGIQUE

=====

Allemand :

DER WEGWEISER. 41 Schulstrasse. Eupen

Flandand :

DE VOLKSUNIE. 58 Karthuizerstraat. Bruxelles

HET GULDEN VLIES. Staf Vermeire, Prinses Elisabethstaat  
29, St Amandsberg. GENT  
HET PENNOEN. 39 Stefanienvleijn. Ostende.

W a l l o n

COMBAT - LA WALLONIE. 55 Rue de la Régence. Liège  
NOUVELLE REVUE WALLONNE. 42 rue de l'Académie. Liège  
LA WALLONIE LIBRE. c/o M. Bologne. Nalinne-lez-Charleroi

BRESIL

=====

c a t a l a n São Paulo  
QUATRE BARRES. Centre Catala. Rua Conselheiro. Furtado 684

CHILI

=====

c a t a l a n  
GERMANOR. Casilla 2278. Santiago

CUBA

=====

c a t a l a n  
LA NOVA CATALUNYA. Malecon 609. La Habana  
COMBAT. Tacón 16. La Habana

DANEMARK

=====

A l l e m a n d  
DER NORDSCHLESWIGER. Aabenraa

F e r i n g i e n

14 SEPTEMBER. Tórshavn. Foroyar  
DAGBLADID. Tórshavn. Foroyar

S l e s w i g d u S u d

DET BRÆNDENDE SPORGSMAAL. 110 St Kongensgade. Kobenhavn  
GRAENSEVAGTEN. II Rolighedsvej. Birkerød

ESPAGNE

=====

b a s q u e

YAKIN. Aranzazu. Onate. Guipuzcoa  
EGAN. Diputacion de Guipuzcoa. San Sebastian  
PRINCIPE DE VIANA. Diputacion de Navarra. Pamplona  
LAIAKETAN. Pères Passionnistes. Villareal de Urrechua. Guipuzcoa  
OLERTI. Pères Carmes. Zornoza. Amorebieta. Viscaya  
ARNAS. Pères du St Sacrement. Villaro. Viscaya  
JESUS'EN BIOTZAREN DEYA. Pères Jésuites. Apartado 73. Bilbao  
EUSKERA. Ribera 5. Bilbao  
EREIN. Pères Lateranenses. Onate. Guipuzcoa  
ZERUKO ARGIA. Pères Capucins. Pamplona  
TWISTULARI. Ribera 5. Bilbao  
ESTIBALITZ. Pères Bénédictins. Estibalitz. Alava  
UMEEN DEIA. Carlos III 22. Pamplona

c a t a l a n

SERRA D'OR. Monestir de Montserrat. Prov. de Barcelona

FRANCE

A l b a n a i s

BASHKIMI I KOSOVAREVET - L'ACTION DES KOSSOVARIS

88 rue de la Solidarité . Montreuil sous Bois, Seine

A l s a c e

LA VOIX d'ALSACE-LORRAINE. 25 rue de la Fidélité . Mulhouse . H.R.

A o s t e

VALLEE d'AOSTE. 39 Rue des Vinaigriers . Paris X

A r m é n i e n

HARATCH. 32 Rue de Trévisse . Paris IX

B a s q u e

EUZKO DEYA. 50 Rue Singer . Paris XVI

ELGAR. 53 rue du Rocher . PARIS VIII

ALDERDI. Villa "Izarra" (Beyris). BAYONNE B.P.

AGUR. 5 place Puy Paulin . Bordeaux . Gironde.

HERRIA. 8 rue Jacques Laffitte . Bayonne . B.P.

GURE HERRIA. c/° Chanoine Epherre . Aum. de St Bernard . Bayonne . B.P.

GAZTE - ETXEA . 9 rue des Prébendés . Bayonne B.P.

EUZKO GOGOIA. 14 rue A.Lalanne . BIARRITZ . B.P.

ENBATA. 3 rue des Lisses . Bayonne B.P.

IKAS. 1 rue Marengo . Bayonne . B.P.

B e l g e s

LE BELGE DE FRANCE. 23 rue Clauzel . Paris IX

B r e t o n

AL LIAMM. 2 Venelle Poulbriquen . BREST . Finistère .

AR FALZ. 6 rue Neptune . BREST . Finistère

AR SONER . 20 Bd Joffre . Lorient . Morbihan

AR VRO. Le Goff. 6 R. de la France combattante . BREST . Finistère

L'AVENIR. B.P. 89 . Brest . Finistère

BARR HEOL: abbé Le Clerc . Buhulien . Côtes du Nord

BLEUN-BRUG. La Retraite . Le Bourgneuf . Quimperlé . Finistère

LA BRETAGNE A PARIS. 114 Champs Elysées . Paris VIII

BREIZ. B.P. 78 . La Baule . L.A.

PAYS BRETON ( Le ) . 14 rue du Départ . Paris XIV

PAYS BRETON (le) - BRO VREIZ. 21 R. St Louis . Vitré . I & V

STURIER-YAOUANKIZ. 6 villa d'Estienne d'Orves . CLAMART . Seine

MISSION BRETONNE. 45 R. de la Quintinie . Paris XV

VIE BRETONNE ( la ) . 8 rue du 4-Septembre . Paris 2è

C a t a l a n

VIDA NOVA. Allée Val-Marie . Aux Aubes . Montpellier . Hérault

TREMONTANE. 2 r. de la Révolution Française ; Perpignan . P.O.

VINGLE - CALIU - FOC NOU. 67 r. Condorcet . Paris IX

CATALUNYA. c/° Manuel Viusa . 19 R. Clauzel . Paris IX

TRIBUNA. c/° M. Josep Santos . 19 R. de la Défense . Issy les Mx . Seine

ENDAVANT. c/° Josep Pallac . R. Gaston Mangin . Et B, Esc. 5, Ap. 53 . Montgeron

C o r s e

U MUNTESE. 3 Rte de Ville de Pietrabugno . Bastia . Corse.

C o s a q u e s

UNION DES COSAQUES. c/° E. Gutman . 1 R. Vulpian . Paris XIII

F l a n d r e

NOTRE FLANDRE. c/° L. Hoex . 60 rue du Calvaire . Lille . Nord

Georgie

LA NATION GEORGIENNE. B.P. 3 . Issy les Moulineaux . Seine

Italian

L'ECO. 31 rue Guérin . Marseille ( BDR)

LA MISSIONNE. 46 rue de Montreuil . PARIS /XIè

VOCE d'ITALIA. 10 ruedes Pyramides . PARIS I°

Occitan

LO GAI SABER. 31 rue de la Fonderie . Toulouse . H.P.

L'ASE NEGRE - OC - ANNALES - OCCITANIA.- Institut d' Etudes  
occitanes. 75 Bd Carnot . Toulouse . H.P.

LOU FELIBRIGE. 23 Bd Notre-Dame. AIX-EN-PROVENCE. B.D.R.

LO JORNAU DE PANAZO. C° M.A. DEXET. Palais sur Vienne . H.V.

PROUVENCO. 60 rue de Senac . Marseille . BDR.

LE SUBIET. 168 rue du Tondu . Bordeaux . Gironde

LA FRANCE LATINE. C° M. Sastre 8 imp. Truillot . Paris XI

Polonais

POLSKA WIERNA. 263 bis rue St Honoré. Paris I°

NARO DO WIEC. 101 rue Zola . Lens . P.D.C.

Roumain

LE COURRIER ROUMAIN. 6 rue de Troyon . Paris XVIII

LA NATION ROUMAINE. 35 Bd de Strasbourg. Paris IOè

Ukrainien

OUKRAINETZ. 26 rue de Montholon . Paris IX

L'UKRAINE. 186 bd St-Germain . PARIS VI

Yiddish

NAIE PRESSE. 127 rue du Fg Poissonnière . Paris X

UNZER SCHTINE. 110 rue Vieille du Temple . Paris III

Revue d'Etudes:

REVUE DE PSYCHOLOGIE DES PEUPLES. Le Havre .S-Mar.

LA FRANCE FEDERALE . 12 rue des Dames . Paris I7è

FINLANDE

===== Suédois

SVENSKA DEMOCRATEN. 3 Paasivorigaten .Helsinki.

GRANDE-BRETAGNE

=====

Biélorussien

UNITED BYELOROUSSIAN WORKERS. 57 Cathnor Rd. London W I2

Catalan

CATALAN NATIONAL COMMITTEE. Inf.S°. 39 Victoria St. London SW I

Cornwall

AN LEF. 16 Trebu rd. Camberne . Cornwall.

NEW CORNWALL. "An Gernyk". Leadstown. Hayle. Cornwall.

Ecosse

FORWARD SCOTLAND. Scottish Secr. 28 Elmbank Crescent. Glasgow C2

LEAGUE OF SCOTTISH PATRIOTS. C° Miss Wendy Wood. 31 Howard Place.  
Edinburgh. 3

SCOTS INDEPENDENT. 16 Upper Bridge St. Stirling

Wales

Y DDRAIG GOCH - THE WALSH NATION. High St. Bangor. Wales

BANER AC AIMSERIAU CYMRU. Den Beigh.

Revue d'études:

CELTIC VOICE. 5 The street Diamarton, Badminton, Glos.

HONGRIE

=====  
A l l e m a n d

NEUE ZEITUNG. 9-II Lenin Korut. Budapest VII

ITALIE

=====

A l b a n a i s

FLAMURI. Casella Postale 525 Centreo. Roma

T i r o l d u S u d

DOLOMITEN. 42 Museumstrasse. Bolzano. Trentino. Alto-Adige

A o s t e

LE PEUPLE VALDOTAIN. 79 rue Festaz. Aoste. Vallée d'Aoste.

FLAMBEAU. 21 av. Père Laurent. Aoste. Vallée d'Aoste

F r i o u l

PATRIE DAL FRIOUL. 32 Via Vittorino Veneto. Udine.

L a d i n

NOS LADINS. Ortisei. Trentino. Alto-Adige.

S l o v è n e

DEMOKRACIJA. I/c Via Anastasia. Trieste.

NOVULIST. 5/ II. Via Commerciale. Trieste

IRLANDE

=====

B r e t o n

BRETON NEWS. Linton. Fassaroe lane. Fassaroe. Bray. Wicklow.

Antipartition

THE UNITED IRISHMAN. P.O. Box 187. Dublin/

MEXIQUE

=====

B a s q u e

EUZKO DEYA. Avenida Independencia 40. Mexico. DF

C a t a l a n

PONT BLAU. Apartado 7324. Mexico I DF

VEU CATALANA. Apartado 1487. Mexico DF

J.O.C. Bolivar 31; Mexico DF

PAYS - BAS

=====

F r i s e

JONGFRYSKE MIENSKIP. 70 Molestraat. Leuwarden

K u r d i s t a n

KURDISH INFORMATION. Da Costaplein 16/II Amsterdam West

ROUMANIE

=====

A l l e m a n d

NEVER WEG. 13 str. Brezoinau. Bucarest

SUISSE

=====

H o n g r i e

L'ETUDIANT HONGROIS. Saint-Gall.

J u r a

LE JURA LIBRE. 21 av. de la Gare . Délémont.

R o m a n c h e

FOGL LADIN. Samedan. Grisons.

TCHECOSLOVAQUIE

===== A l l e m a n d

AUFBAU UND FRIEDEN. I7 Vaclauske/nâm. Praha III

TURQUIE

===== A l b a n a i s

BESA. I6 Tarlabasi Cadesi. Taksim. Istambul

A r m é n i e n

SURP PIRGIC. I/2 Fersembepazar Romanhan Galata. Istambul

Y i d d i s h . LE JOURNAL d'ORIENT. I7/8 Asmahmecit. Istambul

U.R.S.S

===== Y i d d i s h

SOVIETISCHE HEIMLAND. I7 rue Kirov . Moscou

URUGUAY

===== C a t a l a n

MANELIC. Av. I8 de Julio 876. Montevideo

U.S.A.

===== C a t a l a n

RESSO. 239 West. I4th st. New-York XI

F r a n ç a i s

L'INDEPENDANT. C<sup>o</sup> Phil. Armand . Lajoie. Fall Rivers. Mass.

LE TRAVAILLEUR. C<sup>o</sup> Wilfrid Beaulieu. Worchester. Mass.

F r i s o n

FRISIAN NEWS. Grand Rapids . Michigan

H o n g r o i s

THE HUNGARIAN STUDENT. 93 Winspear Av<sup>e</sup>. Est. Buffalo I4. N.Y.

M a c é d o i n e

MACEDONIAN TRIBUNE. IO7<sup>s</sup> Capitol Ave. Indianapolis. Ind.

U k r a i n e

THE UKRAINIEN QUARTERLY. 302-304 West. I3th st. New-York I4.

VENEZUELA

=====

B a s q u e

EUZKO GASTEDI. Avenida Los Pinos. El Paraiso. Caracas

C a t a l a n

Centre Catala. BULLETI D'INFORMACIO. Av. Los Samanes I4.  
La Florida . Caracas .

Paris, le 2 Mai 1956

Monsieur Maurice René Simonnet  
Secrétaire général du M.R.P.  
P A R I S

Monsieur le Secrétaire général et cher Ami,

En réponse à votre aimable invitation, j'ai le plaisir de vous faire savoir que la représentation basque au XII<sup>ème</sup> Congrès National du M.R.P. sera exercée par

M. José A. de Aguirre, président du Gouvernement basque en exil, et

M. F-Javier de Landaburu, ancien député.

Veillez accepter, Monsieur le Secrétaire général, avec les remerciements sincères de vos amis basques, l'assurance de mes sentiments bien cordiaux

F-Javier de Landaburu

# MRP

20 AVR 1956 - 002716

## M OUVEMENT R E P U B L I C A I N P O P U L A I R E

SECRETARIAT GÉNÉRAL: 7, RUE DE POISSY - PARIS - 5<sup>e</sup> - C. C. P. PARIS N° 3326-16 - ODEON 70-82 et la suite.

Adresse Télégraphique: EMERPÉ-PARIS

Paris, le 19 Avril 1956

Monsieur LANDABURU

50 Rue Singer

PARIS

JM/DM

Cher Monsieur,

Je vous remercie vivement de l'article que vous avez bien voulu nous adresser sur les grèves espagnoles et la situation en Espagne.

Il est arrivé trop tard pour que le publiions dans le dernier numéro de Forces Nouvelles. Il paraîtra donc la semaine prochaine.

Je n'ai pas besoin de vous dire l'intérêt et l'importance que nous apportons à vos informations ainsi qu'à votre témoignage.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.



Jacques MALLET

**Federal Union of European Nationalities and Regions.**

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

**Secretariat General** - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

**Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark** - Danemark - Dänemark

**Tel. Hoersholm 629**

27.II.1956.

1-11-56.

10/DEF/56.

Aux membres du Comité Central de l'UFCE.

Ci-joints pour votre information les documents no. 5, 6, 7, 8 et 9 relatifs au Congrès prochain, qui viennent d'être envoyés à toutes organisations et personnalités ayant rapports permanents avec l'UFCE.

Je vous prie de veiller à ce que les organisations membres représentées par vous prennent soin des inscriptions nécessaires le plus tôt possible.

Vous voulez bien me rendre le service de me retourner le document no. 8, dument rempli, dans le cas où vous assisterez vous-même au Congrès.

Veuillez agréer, cher(e) M..., l'assurance de mes sentiments amicaux.

---

To members of the Central Committee of the FUEN.

Enclosed you will find for your information documents nr. 5 to 9 concerning next Congress, which were sent to all organisations and persons having permanent liaisons to FUEN.

You are requested to take care that organisations members represented by you provide immediately for inscriptions necessary.

Please be kind enough to return document nr. 8 duly filled in if you intend to attend the Congress personally.

Yours sincerely

---

An die Mitglieder des Zentralausschusses der FUEV.

In den Anlagen finden Sie zu Ihrer Kenntnisnahme Dokumente Nr. 5-9 betreffend des bevorstehenden Kongresses, die allen Organisationen und Einzelpersonen mit laufenden Beziehungen mit der Union zugesandt worden sind.

Sie werden gebeten zu überwachen, dass die von Ihnen vertretenen Mitgliedorganisationen umgehend für notwendige Anmeldungen sorgen.

Bitte Dokument Nr. 8 ausgefüllt zurücksenden, falls Sie beabsichtigen, persönlich am Kongress teilzunehmen.

Mit freundlichem Gruss

POVL SKAdegARD.  
S.G. - G.S.

FEDERAL UNION OF EUROPEAN  
NATIONALITIES

Rolighed, Rungsted Kyst, Denmark

27 February 1956.  
1-11-56.  
5/E/1956.

To Organisations Members of the FUEN.  
Gentlemen,

As you will know from the BULLETIN of the FUEN, the 6th Congress of European Nationalities will be held from 17 to 20 May 1956 at the Faakersee (Lake Faak), Carinthia, Austria.

In order to be able to reserve localities necessary (Congress rooms, bedrooms etc.) in due time, it is indispensable to know already now the number of those who will attend the Congress.

This is why we request to organisations members to inform the Secretariat General immediately of the number of delegates they will appoint.

I draw the attention to the fact that according to art. 9 of the Statutes each nationality represented by ordinary member organisations in the Union disposes of 5 Congress votes. If a nationality is represented by a plurality of organisations, these organisations must dispose in common of the 5 votes.

You are free to send greater delegations, but the surplus delegates will only have the right to speak.

Associate members are free to send any number of observers. According to art. 10 of the Statutes they, as well as those invited by Union, are entitled to speak to Congress.

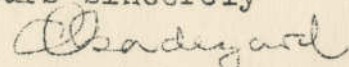
Costs of attendance will be Austr.Sch. 55 per day for full accomodation, and additionally a Congress fee which will not exceed Austr.Sch. 100 and should be paid to the Secretariat General. The Secretariat General will provide for reservation of hotel rooms for congressists.

The Faakersee is situated 10 miles to the South-East of the city of Villach, in the slovene area near to the Karawanks, border mountains towards Yugoslavia. Villach is junction station of international trains from Salzburg (4 hours), Venice (6 hours) and Vienna (6 hours). Direct fast train connections are operated from all parts of the West as well as from Yugoslavia, Greece and Turkey. An excellent bus service connects the railway station of Villach with the Faakersee.

Organisations are requested to send the form enclosed, duly filled in, to the Secretariat General as soon as possible. It is not absolutely necessary to announce the names of delegates already now, but of course it will be advantageous to the Secretariat General to be informed of them.

If a sufficient number of inscriptions has not been received within a term of three weeks, the Secretariat General takes reserve as to adjourning the Congress until 1957. Thus organisations should consider the matter immediately.

Yours sincerely



POVL SKAdegARD,  
Secretary General.

1-11-56.  
6/DEF/56.

Le Secrétariat Général de l'UFCE,  
Rolighed, Rungsted Kyst,  
Danemark.

Messieurs,

Au 6ème Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes, qui se tiendra au Faakersee, Carinthie, Autriche, les 17 au 20 Mai 1956, notre Organisation sera représentée par une délégation de

Gentlemen,

At the 6th Congress of the Federal Union of European Nationalities, which will be held at the Faakersee, Carinthia, Austria, 17 to 20 May 1956, our Organisation will be represented by a delegation of

Sehr geehrte Herren,

Am 6. Kongress der Föderalistischen Union Europäischer Volksgruppen, der vom 17. bis 20. Mai am Faakersee, Kärnten, Oesterreich, stattfinden wird, wird unsere Organisation vertreten werden von einer Delegation von

..... personnes/persons/Personen.

Vous êtes prié de vouloir bien retenir les chambres d'hôtel nécessaires. Voici les noms et les adresses des délégués dont nous pouvons vous informer à l'heure actuelle:

Please reserve the hotel accomodation necessary.

Below the names and adresses of delegates already appointed:

Bitte entsprechende Hotelzimmer reservieren. Unten die Namen und Anschriften der schon jetzt nommierten Delegierten:

NOM/NAME	ADRESSE/ADDRESS
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

..... (Organisation) ..... (Adresse/address)

Le/She/Den .....1956. ....  
(Signature/Unterschrift)

## Federal Union of European Nationalities and Regions.

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danemark - Dänemark

Tel. Hoersholm 629

Le 27 Février 1956.

1-11-56.

7/F/56.

Vous venez de lire dans le BULLETIN de l'UFCE que le 6ème Congrès des Communautés Européennes se tiendra les 17 au 20 Mai 1956 au Faakersee (Lac de Faak) en Carinthie, Autriche.

Pour pouvoir assurer à temps la disposition des localités nécessaires (salles de Congrès, chambres d'hôtel etc.), il est indispensable de déjà maintenant savoir le nombre de congressistes.

Les organisations membres sont déjà instruites de nous informer de leurs délégations.

Etant connu au Secrétariat Général que vous êtes intéressé à y assister, nous nous permettons de vous inviter au Congrès à titre personnelle, c'est-à-dire sans droit de vote, mais avec droit de parler devant l'assemblée plénière.

Il est condition que vous informerez votre organisation communautaire de votre intention d'y aller, pour qu'elle puisse éventuellement vous incorporer dans sa délégation officielle.

Frais de Congrès seront Sch. Autr. 55 par jour pour accommodation complète, et dépôt de Congrès qui ne dépassera Sch. Autr. 100, à payer au Secrétariat Général. Le Secrétariat Général vous retiendra les chambres d'hôtel.

Le Faakersee est situé à 16 km. au Sud-Est de la ville de Villach, sur territoire slovène près des Caravanques, montagne limitrophe austro-yougoslave. Villach est centre ferroviaire des trains internationaux provenant de Salzbourg (4 h), Venise (6 h) et Vienne (6 h). De trains directs fonctionnent de tous les pays occidentaux ainsi que de Yougoslavie, de Grèce et de la Turquie. Un service d'autobus excellent fonctionne entre la gare de Villach et le Faakersee.

Vous êtes demandé de vouloir bien envoyer le bulletin d'inscription annexé, dûment rempli, au Secrétariat Général le plus tôt possible, si vous avez l'intention d'assister au Congrès.

Si, après 3 semaines, un nombre suffisant d'inscriptions ne soit pas parvenu au Secrétariat Général, nous nous réservons le droit de proroger le Congrès jusqu'à 1957. Ainsi vous servirez vous-même le mieux si vous prenez votre décision instantanément.

Dans l'attente de vous voir en Carinthie en Mai prochain, je vous prie, M....., d'agréer l'assurance de mes sentiments cordiaux.

POVL SKAdegARD.  
Secrétaire Général.

1-11-56.  
8/DEF/56.

Le Secrétariat Général de l'UFCE,  
Rolighed, Rungsted Kyst,  
Danemark.

Messieurs,

Ayant l'intention d'assister à titre personnelle  
au 6ème Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Eu-  
ropéennes, qui se tiendra au Faakersee, Carinthie, Autriche,  
les 17 au 20 Mai 1956, je vous prie de vouloir bien me rete-  
nir une chambre d'hôtel à

... lit(s) du ... Mai soir au ... Mai matin.

J'informe l'organisation suivante:

.....  
dont je suis membre, que j'assisterai au Congrès dit.

---

Gentlemen,

Having the intention to attend in my personal qua-  
lity the 6th Congress of the Federal Union of European Na-  
tionalities, which will be held at the Faakersee, Carinthia,  
Austria, 17 to 20 May 1956, I beg you to be kind enough to  
reserve a hotel room to me with

... bed(s) from the evening of ... May to ... May morning.

I inform the organisation:

.....  
to which I adhere of my intention to attend the Congress.

---

Sehr geehrte Herren,

Ich wünsche, in persönlicher Eigenschaft dem 6.  
Kongress der Föderalistischen Union Europäischer Volksgrup-  
pen, der vom 17. bis 20. Mai 1956 am Faakersee, Kärnten,  
Oesterreich, stattfindet, beizuwohnen und bitte Sie, mir  
ein Hotelzimmer zu reservieren mit

.. Bett(en) vom ... Mai abends bis ... Mai morgens.

Ich benachrichtige der Organisation:

.....  
derer ich Mitglied bin, über meine Absicht, am Kongress  
teilzunehmen.

.....  
(Signature/Unterschrift)

.....  
(Adresse/adress)

**Federal Union of European Nationalities and Regions.**

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

**Secretariat General** - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

**Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark** - Danemark - Dänemark

**Tel. Hoersholm 629**

Le 27 Février 1956.

1-11-56.

9/F/56.

Messieurs,

Vous venez de lire dans le BULLETIN de l'UFCE que le 6ème Congrès des Communautés Européennes se tiendra les 17 au 20 Mai 1956 au Faakersee (Lac de Faak) en Carinthie, Autriche.

Ayant connaissance de votre intérêt aux activités de l'Union, je me permets, au nom de notre Comité Central, de vous inviter à vous faire représenter par une délégation d'observateurs qui auront droit d'assister aux séances plénières du Congrès et y prendre la parole.

Frais de Congrès seront Sch.Autr. 55 par jour pour accomodation complète, et dépôt de Congrès qui ne surpassera pas Sch.Autr. 100, à payer au Secrétariat Général. Le Secrétariat Général vous retiendra les chambres d'hôtel.

Le Faakersee est situé à 16 km au Sud-Est de la ville de Villach, sur territoire slovène près des Caravanques, montagne limitrophe austro-yougoslave. Villach est centre ferroviaire des trains internationaux provenant de Salzbourg (4 h), Venise (6 h) et Vienne (6 h). De trains directs fonctionnent de tous les pays occidentales ainsi que de Yougoslavie, de Grèce et de la Turquie. Un service d'autobus excellent fonctionne entre la gare de Villach et le Faakersee.

Pour que nous pouvons disposer à temps des localités nécessaires, je vous prie de vouloir bien me retourner le plus tôt possible le bulletin d'inscription ci-dessous, dûment rempli, dans le cas où vous voulez faire vous représenter au Congrès.

Si, après 3 semaines, un nombre suffisant d'inscriptions ne soit pas parvenu au Secrétariat Général, ce-ci prend réserve de proroger le Congrès jusqu'à 1957. Ainsi il faut prendre décision instamment.

Dans l'attente de vous lire le plus tôt, veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

POVL SKADEGARD,  
Secrétaire Général.

-----Détacher ici-----

Le Secrétariat Général de l'UFCE,  
Rolighed, Rungsted Kyst, Danemark.

Messieurs,

Au nom de l'organisation.....  
nous vous prions de vouloir bien inscrire comme nos délégués observateurs à votre 6ème Congrès en Autriche les 17 au 20 Mai 1956 les représentants suivants, auxquels vous voulez bien retenir les chambres d'hôtel nécessaires:

Noms Adresses postales

.....  
.....

.....  
(Adresse de l'organisation)

.....  
(Signature)

**Federal Union of European Nationalities and Regions.**

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

**Secretariat General** - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

**Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark** - Danmark - Dänemark

**Tel. Hoersholm 629**

27. XII. 1955.

1-3-55.

Aux Organisations membres de l'UFCE.  
Aux membres du Comité Central de l'UFCE.

M.....

Le Comité Central de l'UFCE, ayant constaté à sa réunion à Coire le 26 novembre 1955 que les Statuts de l'Union ne sont pas assez précisément rédigés, a décidé à soumettre aux organisations membres et à tous les membres du Comité Central un projet d'amendements qui, après être préalablement approuvé, sera soumis au prochain Congrès pour adoption définitive.

Ci-joints vous trouverez le projet d'amendements élaboré par MM. Chanoine GAMPER, Comte de MATUSCHKA, HANS RONALD JØRGENSEN, PIERRE LAURENT et POVL SKAdegARD, ainsi que les Statuts en vigueur en votre langue préférée.

Je serais reconnaissant d'apprendre l'opinion de votre organisation/votre opinion sur le projet au plus tôt.

Veuillez agréer, M..., l'assurance de mes sentiments cordiaux.

- - - - -

To Organisations members of the FUENR.

To members of the Central Committee of the FUENR.

The Central Committee of the FUENR, having agreed, at its meeting in Chur on november 26, 1955, to the view that the Statutes of the Union are not written sufficiently clear, decided to submit to organisations members and to all members of the Central Committee a draft amendment which, after having been provisionally adopted, shall be submitted to next Congress for final adoption.

Enclosed you will find the draft amendment drawn up by Messrs. Canon GAMPER, Count MATUSCHKA, HANS RONALD JØRGENSEN, PIERRE LAURENT and POVL SKAdegARD, as well as the Statutes in the language which you preferably use.

I should be grateful to you to learn your opinion on the draft as soon as possible.

Sincerely yours

- - - - -

An die Mitgliedsorganisationen der FUEV.

An die Mitglieder des Zentralausschusses der FUEV.

In seiner Sitzung in Chur am 26. November 1955 war der Zentralausschuss der FUEV daran einig, dass die Satzungen der Union nicht völlig klar gefasst sind, und beschloss, allen Mitgliedsorganisationen und Mitgliedern des Zentralausschusses einen Aenderungsentwurf zu unterbreiten, der nach vorläufiger Annahme dem nächsten Kongress zur endgültigen Annahme unterbreitet werden soll.

In den Anlagen finden Sie den von den Herren Kanonikus GAMPER, Graf MATUSCHKA, HANS RONALD JØRGENSEN, PIERRE LAURENT und POVL SKAdegARD ausgearbeiteten Entwurf sowie die Satzungen in der von Ihnen vorgezogenen Sprache.

Für Ihr baldmögliches Gutachten wäre ich sehr zu Dank verpflichtet.

Mit freundlichem Gruss

*Povl Skadegard*  
POVL SKAdegARD.

S. G. - G. S.

# Federal Union of European Nationalities and Regions.

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danmark - Dänemark

Tel. Hoersholm 629

STATUT

## CHAPITRE Ier.

### Composition et But de l'Union.

Art. 1. L'Union Fédéraliste des Communautés Européennes représente les communautés Européennes qui lui sont affiliées.

Art. 2. Par communautés on entend ici les groupes ethniques qui ne sont pas constitués en Etat propre ou qui vivent en-dehors d'un état de leur ethnic, ou dont la langue et les coutumes sont menacées.

Art. 3. L'Union a pour but d'assurer la sauvegarde et la possibilité de développement de l'originalité et de la culture nationales des communautés Européennes, c'est-à-dire de leur langue et de leur religion, de leur conception du droit ou de leurs coutumes ancestrales.

Art. 4. L'Union salue l'oeuvre des Nations-Unies et du Conseil de l'Europe en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sur la base d'une construction fédéraliste de la Communauté Européenne assurant aux communautés l'autonomie locale ainsi que le maintien de leurs coutumes.

Art. 5. Ces droits et libertés fondamentales impliquent la reconnaissance de ce principe que l'appartenance à une communauté ne peut être ni contestée ni combattue.

Art. 6. Les membres de l'Union contribuent, dans des conditions à préciser par le Comité Central, aux frais de gestion de l'Union.

## CHAPITRE II.

### Les Organes de l'Union.

Art. 7. Les organes de l'Union sont le Congrès et le Comité Central.

Art. 8. Le Congrès se compose de délégués des communautés ethniques ainsi que de personnalités et de groupes spécialement invités par le Comité Central.

Art. 9. Chaque communauté ethnique peut être représentée par un maximum de 5 délégués ayant voix délibérative.

Art. 10. Tout participant au Congrès peut y prendre la parole.

Art. 11. Le Président de l'Union convoque, si possible tous les deux ans, le Congrès, dont la date et le lieu sont fixés par le Comité Central, à moins que le Congrès n'en ait décidé autrement.

Art. 12. Les décisions du Congrès sont prises à la majorité simple.

Art. 13. Les séances du Congrès sont publiques.

Art. 14. Le Congrès élit le Président de l'Union, ainsi que deux Vice-Présidents. Le Congrès élit un Secrétaire Général. Le Congrès décide à la majorité de deux-tiers des voix de l'admission de nouveaux membres proposés par le Comité Central.

Art. 15. Le Congrès et le Comité Central peuvent nommer des commissions pour traiter certaines questions particulières.

Art. 16. Le Comité Central se compose du Président, des deux Vice-Présidents et d'un représentant de chaque communauté ethnique. Les représentants des communautés ethniques sont désignés par ces dernières.

Art. 17. Le Comité Central décide de toutes les questions relatives à la tenue du Congrès. Il veille au respect du Statut.

Art. 18. Le Comité Central est convoqué par le Président quatre semaines avant la date fixée pour la réunion. La convocation contient l'ordre du jour. Le Comité peut être également convoqué à la demande du Secrétaire Général ou d'un tiers de ses membres.

Art. 19. Le Comité Central prend ses décisions à la majorité simple des membres présents. Il ne peut être pris de décisions que sur les objets qui figurent à l'ordre du jour.

Art. 20. Le Président représente l'Union en toutes circonstances. Il préside les séances du Comité Central et ouvre le Congrès. En cas d'empêchement, il est remplacé par un Vice-Président ou par le Secrétaire Général.

Art. 21. Le Secrétaire Général a la responsabilité de la gestion financière de l'Union. Il fait rapport au Congrès.

### CHAPITRE III.

#### Modification du Statut.

Art. 22. Le présent Statut entre en vigueur le 22 Mai 1954. Le texte ne peut être modifié que s'il en est ainsi décidé par le Congrès à la majorité de deux-tiers des voix. L'entrée en vigueur du présent Statut emporte abrogation du Statut établi aux congrès du Palais de Chaillot des 9 et 10 Avril 1949 et de l'Hotel de Ville de Versailles des 19 et 20 Novembre 1949.

### CHAPITRE IV.

#### Dissolution de l'Union.

Art. 23. L'Union ne peut être dissoute que sur décision du Congrès, prise à la majorité des deux-tiers des membres présents. Le Comité Central détermine en ce cas l'affectation des ressources de l'Union.

- En cas douteux, le texte français de ce Statut est prévalable aux textes Allemands et Anglais.

- Adopté le 22 Mai 1954 par le 4ème Congrès à Münster (Westphalie), et amendé le 7 Mai 1955 par le 5ème Congrès à Cardiff.

STATUTS DE L'UFCE - STATUTES OF THE FUENR - SATZUNGEN DER FUEV.  
Projet d'amendements - Draft amendments - Aenderungsentwurf.

1) Supprimer le terme "région" dans le nom de l'Union et dans le texte des Statuts, ce terme ayant une signification douteuse.

Delete the term "region" in the name of the Union as well as in the text of the Statutes, as this term has an unclear meaning.

Das Wort "Region" im Text der Satzungen streichen, da die Bedeutung dieses Wortes unklar ist.

2) Formuler art. 1 comme suivant: "L'Union Fédéraliste des Communautés Européennes est un organisme au service des communautés Européennes qui lui sont affiliées".

The english text of art. 1 needs no redraft.

In der deutschen Fassung Art. 1 ist keine Aenderung notwendig.

3) Rédiger art. 2 comme ce qui suit: "Par communautés on entend ici les groupes ethniques qui ne sont pas constitués en Etat propre ou qui vivent en-dehors d'un Etat de leur ethnic".

Write art. 2 as follows: "Peoples in the sense of art. 1 are nationalities who either do not form their own State, or live outside a State of their own nationality".

Art. 2 in folgender Weise abfassen: "Volksgruppen im Sinne des Art. 1 sind Volksgruppen, die entweder keinen eigenen Staat bilden oder ausserhalb eines Staates ihrer eigenen Nationalität leben".

- Les textes ainsi rédigés seraient plus exactes, et linguistiquement en correspondance mutuelle. - These texts are more clear, and linguistically more corresponding to each other. - Diese Fassungen wären genauer und sprachlich mehr zusammenfallend wie bisher.

4) Après art. 5, ajouter un nouveau "Chapitre II. Les membres", composé de l'art. 6 actuel et deux nouveaux articles. Changer les art. 7 à 23 en 9 à 25. Formuler les nouveaux articles 6, 7 et 8 comme suivant:

"Art. 6. Une communauté ayant une organisation générale ne peut se représenter comme membre ordinaire que par celle-ci. Si elle est représentée par plusieurs organisations indépendentes, chaque organisation peut être membre ordinaire. Toutefois elles doivent s'accorder sur leur représentant commun au Comité Central, ainsi que sur la répartition commune des 5 voix au Congrès.

Art. 7. D'autres organisations peuvent s'associer à l'Union. Les organisations associées assistent aux Congrès sans droit de vote.

Art. 8. (Texte de l'art. 6 actuel).

After art. 5 add a new "Chapter II. Memberships", composed of the actual art. 6 and two new articles. Change art.s 7 to 23 into 9 to 25. Write the new art.s 6, 7, and 8 as follows:

"Art. 6. If a nationality has only one general organisation, only this may be ordinary member. If several independant organisations exist, each of them may be member. In such cases they must, however, make an agreement as to their mutual representation in the Central Committee, and as to the distribution of the 5 Congress votes.

Art. 7. Other organisations may be associate members of the Union. Associate members attend the Congress without right of vote.

Art. 8. (Text of actual art. 6).

Nach Art. 5 ein neues "Kapitel II. Mitgliedschaft", aus jetzigem Art. 6 und zwei neuen Artikeln bestehend, hinzufügen. Art. 7-23 in 9-25 ändern. Die neuen Art. 6, 7 und 8 in folgender Weise abfassen:

"Art. 6. Hat eine Volksgruppe eine Hauptorganisation, kann nur diese ordentliches Mitglied werden. Bestehen mehrere voneinander unabhängige Organisationen, kann jede Mitglied werden. Sie müssen jedoch unter sich einig werden, wer sie in dem Zentralausschuss vertreten soll, und wie die 5 Kongressstimmen zu verteilen sind.

Art. 7. Andere Organisationen können assoziierte Mitglieder werden. Die assoziierten Mitglieder nehmen an dem Kongress teil ohne Stimmrecht.

Art. 8. (Wie der jetzige Art. 6).

- 5) Changer <sup>les</sup> chapitres II, III et IV en III, IV et V.  
Change chapters II, III and IV into III, IV and V.  
Kapitel II, III und IV in III, IV und V ändern.

- 6) Formuler l'art. 8 actuel (nouveau art. 10) comme suivant:

"Le Congrès se compose de délégués des communautés ethniques, des représentants des membres associés ainsi que de personnalités et de groupes spécialement invités par le Comité Central".

Write the actual art. 8 (to be changed into art. 10) as follows:

"The Congress is composed of delegates from the incorporated nationalities, of representatives of associate members, and persons and groups specially invited by the Central Committee."

Den jetzigen Art. 8 (zukünftig Art. 10) in folgender Weise abfassen:

"Der Kongress besteht aus Delegierten der Volksgruppen, aus Vertretern der assoziierten Mitglieder und aus vom Zentralausschuss besonders eingeladenen Persönlichkeiten und Gruppen".

RESOLUTION ON POSITION OF SCOTLAND SUBMITTED BY SCOTTISH  
MEMBER ORGANISATIONS TO THE CENTRAL COMMITTEE OF THE FE-  
DERAL UNION OF EUROPEAN NATIONALITIES AT ITS MEETING IN  
CHUR THE 20 NOVEMBER 1955.

We, as elected representatives of the under-mentioned bodies claiming Scottish Self-government beg to advance the following arguments and considerations why the existing TREATY OF UNION between Scotland and England is null and void, and, in our opinion, insupportable, and hence to be denounced in the name of the SCOTTISH PEOPLE; and earnestly claim to be upheld in our contention by UNITED NATIONS ORGANISATIONS.

The Treaty of Union which was signed between Scotland and England in 1707 has not since undergone revision and is not only inadequate for modern relations between nations but has been so violated (as we shall hereinafter demonstrate) as to be null and void at International Law.

The Kingdom of Scotland was founded in A.D. 843. Since that date Scotland continued as an independent sovereign European Nation until 1707 when she entered into a Treaty with England under the title of the United Kingdom of Great Britain. Since 1707 the Treaty has been many times broken by the Government of Great Britain in spite of remonstrances from Scottish elected representatives.

Professor T. B. Smith of Aberdeen states that, in all, nine Articles of the Treaty have been ostensibly repealed wholly and five in part by ordinary Acts of the British Parliament. But as the British Parliament contains an overwhelming majority of English Members in both Houses, Scottish rights under the Treaty are frequently ignored.

As an example of the breaking of the Treaty, the Local Government Scotland Act, 1929, Clause 21 of the Treaty of 1707 was ridden through roughshod in spite of the majority of Scots Members of Parliament who voted against it.

We request the careful consideration of U. N. O. upon the matter before the situation between the two nations deteriorates.

For the purpose of the initial survey we append a copy of the said Treaty with a list of violations.

With all due respect the following Scottish bodies make an appeal to the United Nations to have this Treaty repealed by decree of the World International Court at the Hague.

(Signed) WENDY WOOD, Scottish Patriots' Association.  
" ROBERT BLAIR WILKIE, Chairman, Scottish National Congress.  
" THOMAS SPENCE, Assistant Secretary, " " "  
" JOHN B. SMART, Secretary, Scottish National Party.  
" DAVID R. ROLLO, Treasurer, " " "  
" DOUGLAS HENDERSON, Secretary, The Nationalist Party of  
Scotland.  
" ALISON MACINTOSH, Treasurer, Scottish Patriots.

**Federal Union of European Nationalities and Regions.**

Union Fédéraliste des Communautés et Régions Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat

Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danemark - Dänemark

Tel. Hoersholm 629

Le 25. février 1956.

Ref. no.: 16-1-56.

LE PRESIDENT.

Pelikaanstraat 36,  
Leeuwarden (Pays Bas)

Monsieur F-Javier de Landaburu,  
Parti Nationaliste Basque,  
50, Rue Singer,  
Paris, France.

Cher Monsieur de Landaburu,

J'accuse réception de votre lettre du 17 Février, et suis heureux d'apprendre que le Parti Nationaliste Basque se regarde toujours membre de l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes.

Je suis informé que notre Secrétariat Général vous a tenu au courant quant à toutes les activités de l'Union, et ne juge nécessaire de vous expliquer combien nous aimons de savoir que nous sommes en concours en faveur de l'idée Européenne qui devrait être la base de la vie libre de toutes petites et grandes nations. Je regrette seulement que vous n'avez pas, depuis plusieurs ans, collaboré activement avec nous, et me permettez d'espérer qu'à l'avenir nous pourrions compter avec le support efficace de votre parti. Un tel concours serait apprécié vivement de tous nos organisations membres qui ont tous regretté l'absence de vos délégués à nos Congrès.

Pour remettre en marche notre coopération, je vous propose d'envoyer une délégation à notre prochain Congrès qui se tiendra les 17 au 20 Mai 1956 en Autriche. Notre Secrétariat Général vous donnera dans peu de jours les informations nécessaires.

Vous comprenez sans doute que la gestion d'une association internationale coûte cher. C'est pourquoi il faut à nos organisations membres de contribuer à notre Secrétariat Général, qui, dû au développement rapide, est chargé d'un déficit considérable.

Je suis informé que notre Secrétariat, par lettre du 17 Mai 1955, vous a proposé de régler le subside de votre organisation pour 1954 et 1955 par un transfert de fr.fr. 10.000 pour 1954 et fr.fr. 20.000 pour 1955. Selon décision de notre Congrès, minimum annuel est fr.fr. 20.000. Pour 1956 vous devez un autre montant de fr.fr. 20.000. Je crois avoir raison que cela vous sera trop actuellement. Serait-il possible à vous de payer par exemple les 30.000 fr. à l'heure actuelle. Vous pourrez ainsi faire à Luxembourg au Congrès de l'UEF, où vous verrez Mme Skadegard qui représentera notre Sec. Gén. au Congrès dit. Si vous n'assisterez pas au Congrès, je vous propose de transférer la somme dite à notre compte de banque, Checkkonto 83887, Privatbanken Østre, Kgs. Nytorv, København K., Danemark. Les autres fr.fr. 20.000 pourraient être payés en automne 1956.

Dans l'espoir de recevoir votre réponse affirmative, veuillez agréer, cher Monsieur de Landaburu, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*W. Kok*  
(Dr. W. KOK)  
Président de l'UFCE.

## Federal Union of European Nationalities and Regions.

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danmark - Dänemark

Tel. Hoersholm 629

Le 9 Février 1956.

1-3-56.

4/F/1956.

Aux Agences de Presse.

Aux Organisations Membres de l'UFCE.

La Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales fut signée à Rome le 4 Novembre 1950 par des représentants des Etats Membres du Conseil de l'Europe.

L'article 25 de la Convention prévoit que les Etats Signataires puissent faire une Déclaration spéciale permettant aux individus et organisations privées de se servir du droit de pétition individuelle devant la Commission Européenne des Droits de l'Homme.

Conformément à son article 46, la Cour Européenne des Droits de l'Homme ne peut fonctionner que si l'Etat saisi ait reconnu, par une Déclaration spéciale, sa compétence ipso facto.

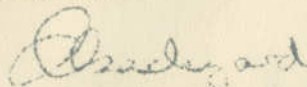
A l'heure actuelle, à l'exception de la France, tous les Etats Membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention.

Les Etats suivants n'ont pas encore fait la Déclaration dont s'occupe l'art. 25, au faveur du droit de pétition individuelle: La Grande Bretagne, le Pays Bas, le Luxembourg, la Sarre, la France, l'Italie, la Grèce et la Turquie.

La compétence ipso facto de la Cour Européenne des Droits de l'Homme n'est pas encore reconnue par: La Norvège, la Suède, l'Islande, la Grande Bretagne, le Luxembourg, la Sarre, la France, l'Italie, la Grèce et la Turquie.

Seulement le Danemark, l'Irlande, la Belgique et la République Fédérale d'Allemagne ont déposé toutes les deux Déclarations près du Conseil de l'Europe après leurs ratifications.

Par de lettres du 30 Janvier 1956, l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes, pour ainsi soutenir les désirs des Minorités nationales et ethniques de l'Europe d'obtenir la protection complète de leurs droits naturels, a recommandé à tous les Gouvernements Européens en question de vouloir bien déposer le plus tôt possible les Déclarations dites, ainsi qu'elle a recommandé au Gouvernement Français de vouloir bien ratifier le plus tôt possible la Convention-même.



POVL SKADEGARD,  
Secrétaire Général.

**Federal Union of European Nationalities and Regions.**

Union Fédéraliste des Communautés et Régions Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

~~Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat~~

**Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danemark - Dänemark**

**Tel. Hoersholm 629**

January , 1956.

Ref. no.: 16-1-55

Dr. W. Kok, Chairman,  
Leeuwarden, West Frisia.

Mr. José-Antonio de Aguirre,  
Président of the Government of Euzkadi,  
Representation in Paris,  
50, rue Singer, Paris XVI., France.

Mr. President,

You will know from a letter of 1st november 1955 sent to you by our Secretary General that the question of relations between your Government and the Nationality Union has now been debated at the meeting of our Central Committee which was held on november 26 in Chur, Switzerland.

This meeting unanimously expressed its regrets that your Government has since long time been inactive within the framework of activities executed by the Union, as well as it was regretted that your Government, despite repeated promises expressed by your manager, Mr. de Landaburu, has not contributed economically to the Union on equal terms with other member organisations. It was mentioned that your organisation was among those which in 1949 started the Union of Nationalities, and several members learned this with satisfaction, because they found it extremely important to have the oldest ethnic community in Western Europe affiliated to the Union, but specially for this reason they also found it natural that your organisation proves her feeling of responsibility for the prosperity of the Union.

This is why I was directed by the Central Committee to adress you personally, in order to effect, if possible, that you take care of this question. Also I want to stress the importance of maintaining narrow relations between your Government and the Union, but certainly you will understand that our activities can not continue satisfactorily if members do not contribute to them. We are always ready to consider the financial situation of any member having difficulties, but condition is that such members submit their proposals of financial settlement for our consideration, and thus show a certain understanding of the necessity of support from all members affiliated, whatever the support possible be small or big.

Would you, Mr. President, be kind enough to let me know your position to this delicate question? We do not want to interrupt relations to your Government, but you will understand the necessity of making an agreement as regards the very practical problem of finances which, certainly to you as to us, is always the source of much trouble.

With my best wishes for the New Year I am

Yours very respectfully

*W. Kok*  
Dr. W. Kok.  
Chairman of the FUENR.

Pelikaanstraat 36  
Leeuwarden  
The Netherlands.

50, rue Singer (16)

Paris, le 7 Janvier 1956

Monsieur le Dr. W.Kok  
Président de l'Union Fédéraliste des  
Communautés et Régions Européennes.  
LEEWARDEN (Pays Bas)

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre aimable lettre concernant la situation actuelle des Basques dans l'Union Fédéraliste, situation que j'avais connue par mon collaborateur M. de Landaburu. Vous allez recevoir une lettre de cet ami qui va éclaircir les rapports de mes compatriotes avec l'Union. Je serais heureux de savoir que ces rapports deviendront tout à fait normaux.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous demander de bien vouloir prendre note d'une rectification. Ce n'est pas le Gouvernement d'Euzkadi le membre de votre organisation. Bien que je sois le président de ce gouvernement - et vous connaissez mes sentiments à l'égard des nations et des minorités européennes -, il lui est impossible d'adhérer à votre Union Fédéraliste étant donné qu'il est un gouvernement de coalition composé par des représentants de partis différents, tous nationalistes ou autonomistes mais de tendances diverses. Votre correspondant basque est et doit être le Parti Nationaliste Basque, majoritaire dans notre pays, qui revendique la plénitude des droits nationaux pour notre peuple basque.

M. de Landaburu représente auprès de vous le Parti mentionné et vous pouvez aussi compter avec mon affectueuse sympathie.

En vous priant de recevoir mes meilleurs vœux de Nouvel An pour vous et pour l'Union Fédéraliste,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes sentiments très dévoués

José A. de Aguirre

PARTI NATIONALISTE BASQUE

Paris, le 17 Février 1956

Monsieur le Dr. W. Kok  
Président de l'Union Fédéraliste des  
Communautés et Régions Européennes  
Pelikaanstraat 36  
LEEWARDEN (Pays Bas)

Monsieur le Président,

Je m'excuse du retard à vous écrire cette lettre. Quelques réformes de structure réalisées dans notre organisation m'ont empêché de le faire jus qu'à aujourd'hui.

M. le Président Aguirre s'est adressé à vous pour vous prier de noter que le membre basque de l'Union Fédéraliste des Communautés doit être le Parti Nationaliste Basque à la place du Gouvernement d'Euzkadi. Ce parti, au nom duquel je vous écris, serait très honoré d'avoir votre réponse affirmative.

Etant donné que notre situation n'était pas régularisée en tant que membre de l'Union depuis quelque temps, je vous serais très reconnaissant de nous fixer les conditions pour mettre au jour notre situation. Le Parti Nationaliste Basque désire collaborer avec vous de façon active comme par le passé et travailler avec enthousiasme et efficacité pour l'avenir des nations et des communautés européennes.

Dans l'attente de votre aimable réponse,  
Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments cordialement dévoués

F-Javier de Landaburu

**Union Fédéraliste des Communautés Européennes.**

Federal Union of European Nationalities.

Föderalistische Union Europäischer Volksgruppen.

**Secrétariat Général** - Secretariat General - Generalsekretariat.

**Rolighed - Rungsted Kyst - Danmark** - Denmark - Dänemark.

**Tel. Hoersholm 629**

Le 11 Mars 1956.

Ref. no.: 16-1-56  
16-2-56.

Monsieur F-Javier de Landaburu,  
Parti Nationaliste Basque,  
50, Rue Singer,  
Paris 16, France.

Cher Monsieur de Landaburu,

Madame Skadegard vient de me donner rapport sur ses négociations avec vous faites au cours du Congrès de l'UEF à Luxembourg il y a quelques jours.

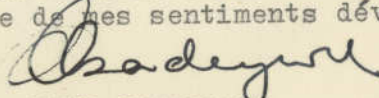
Premièrement vous avez reaffirmé la volonté de votre parti d'être affilié à l'UFCE en tant que membre ordinaire, ce qui nous est de grande portée. Je vous en remercie vivement.

Deuxièmement vous avez promis de vouloir bien, après la terminaison des modalités nécessaires d'une réunion de votre Comité Directoire, prendre soin que le subside prescrit par nos Statuts et fixé par notre Comité Central, soit réglé le plus tôt possible. J'attire votre attention sur le fait que votre Banque pourra régler cette affaire par un transfert de banque à notre compte danois: Compte de cheques no. 83887, M. P. Skadegard, Privatbanken Østre Afdeling, Copenhague K.

Troisièmement j'ai appris que vous voulez vous faire représenter à notre prochain Congrès en Autriche les 17 au 20 Mai 1956. Je vous prie de m'informer des noms de vos représentants le plus tôt possible, ainsi que du nom du représentant qui soit chargé à vous représenter dans notre Comité Central.

Quatrièmement vous avez voulu bien promettre de nous informer des contacts les plus utiles représentant les Basques Français. Nous avons essayé en vain d'obtenir de tels contacts, et je vous suis très reconnaissant de votre aide, surtout s'il vous serait possible de nous servir assez vite, pour nous faciliter que ceux-ci puissent se représenter aussi au Congrès dit.

Je vous prie de vouloir bien accepter ces lignes comme une aide-mémoire. Dans l'attente de vous lire prochainement, Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.



POVL SKADEGARD.  
Secrétaire Général.

## Federal Union of European Nationalities and Regions.

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

APERÇU

Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danemark - Dänemark

Tel. Hoersholm 629

de la réunion du Comité Central de l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes tenue à Coire le 26 novembre 1955.

Etaient présent: HANS JOSEPH Comte de MATUSCHKA, Aix-la-Chapelle, Premier Vice-Président. Chanoine Dr. MICHEL GAMPER, Bolzano, Président d'Honneur (Tirol du Sud). M. HANS RONALD JØRGENSEN, Flensbourg (Schleswig du Sud). Dr. ANGEL KUKANJA, Trieste (Communauté Slovène). M. PIERRE LAURENT, Paris (Bretons). Mme WENDY WOOD, Fort William (Ecosse).

Etaient présent en tant que invités: M. S. LORINGETT, Président de la LIA RUMANTSCHA, et Dr. O. TOENJACHEN, Coire.

Du Secrétariat Général: M. POVL SKAdegARD, Secrétaire Général, et Mme JYTTE SKAdegARD, Secrétaire d'Organisation.

Se sont excusés: Dr. W. KOK, Leeuwarden, Président de l'Union (Frises Occidentales), M. ARILLE CARLIER, Dampremy, 2ème Vice-Président de l'Union (Wallonie), M. A. AVRAMOFF, Rome (Macédoine), M. CARSTEN Boysen, Risum (Frises du Nord), Mlle HELENA CHARLES, Redruth (Cornouailles), Rev. EIRWYN MORGAN, Llanelli (Pays de Galles) M. KARL NICKUL, Helsingfors (Lapons Finlandais), et Dr. MIRT ZWITTER, Klagenfurt (Slovènes en Autriche).

Etaient absent: M. S. CAVERI, Aoste (Union Valdôtaine), M. JAN HAISMA, Bergum (Frises Occidentales), et M. HANS SCHMIDT, député, Oxboel (Schleswig du Nord).

Le Président étant absent, la réunion fut présidée par Comte de MATUSCHKA, Premier Vice-Président.

Ordre du jour:

1) Adoption de l'ordre du jour. Fut adoptée.

Le Secrétaire Général donna lecture d'une lettre de l'Association Générale des Slovènes en Carinthie, reçu juste avant l'ouverture de la réunion, disant que l'Association se retire provisoirement de l'Union pour cause de manque de clarté des Statuts de l'Union. De plus, elle retire son offre d'arranger le prochain Congrès de l'Union en Carinthie. Dr. KUKANJA disa qu'il venait de lire la lettre avant la réunion, et l'avait discuté avec le Secrétaire Général. Il avait appris chez lui à Trieste qu'il existe certains doutes en Carinthie, toutefois il avait ignoré la décision de ses amis. Il serait prêt à discuter l'affaire avec eux pour effectuer une clarification. La nouvelle situation le força d'assister à réunion seulement en tant qu'observateur.

Comte de MATUSCHKA exprima ses remerciement que M. KUKANJA voulait éclaircir les malentendus créés, et souligna la portée de l'affiliation de Slovènes en Carinthie après la mise en valeur du Traité d'Etat.

Une discussion sur les prescriptions du Statut à l'égard des affiliations se développa entre MM. JØRGENSEN, Dr. GAMPER et LAURENT. Elle avait pour résultat que ces prescriptions ne sont pas assez bien rédigées. Spécialement le mot "region" devrait être supprimé dans le texte.

Fut décidé de soumettre aux membres un projet d'une nouveau texte de ces prescriptions pour leur avis. Le résultat devra être soumis au prochain Congrès comme proposition de Comité Central.

2) Communications du Secrétaire général.

Le Secrétaire Général rapporta brièvement sur les activités depuis le 5ème Congrès. De rapports amicaux sont établis avec le Gouvernement Yougoslave pour servir les communautés ethniques de ce pays. Le Gouvernement de Roumanie est demandé de donner information sur la législation minoritaire en Roumanie. Avec le Tirol du Sud sont de négociations courantes sur la question d'une démarche à Rome et Vienne en faveur des intérêts du Parti Populaire de Tirol du Sud. En Frises du Nord avait été négocié avec les groupes nationale et allemande pour assurer une coopération culturelle entre eux. Sur la proposition des Souabes Danubiens en exil une visite du Secrétaire Général en Vojvodina est sous préparation en concours avec le Gouvernement Yougoslave. Il était regrettable que l'Irlande du Nord n'est pas représentée à l'Union, surtout en tenant compte du fait que tous les autres groupes celtiques y sont déjà affiliés..

Le Comité prit note du rapport.

3) Rapport par Comte de MATUSCHKA sur les travaux de la Sous-Commission pour l'élaboration d'un Charte des Minorités.

Comte de MATUSCHKA souligna sa coopération excellente avec M. CARLIER, en regrettant que M. DEWY POWELL n'avait pas encore pris part au travail. Il était l'avis de l'orateur qu'on ne doive que fixer les principes, notamment ceux de préservation du caractère ethnique et de la reconnaissance de la langue d'une minorité comme langue officielle devant les tribunaux. Comte de MATUSCHKA mentionna une proposition élaborée par M. JØRGENSEN posant les principes suivants: 1) Liberté d'adhésion à une minorité, 2) Questions d'éducation: a) reconnaissance d'écoles privées, b) d'écoles publiques proportionnellement au nombre d'adhérents de la minorité, y compris les écoles supérieures, 3) Egalité de la minorité à l'égard de sa représentation dans la vie publique, et 4) Liberté de religion conformément à la Convention de la Genève.

M. JØRGENSEN recommanda que le projet qui va être élaboré par la Commission soit soumis aux communautés pour leur avis.

Mme WOOD disa qu'en Ecosse 10% des parents peuvent exiger l'instruction en Gaelic.

M. LAURENT était pour une garantie du droit des minorités de tirer profit de la radio et de la télévision.

Le Secrétaire Général mentionna son rapport sous élaboration sur les législations minoritaires d'Europe qui va être soumis au Conseil de l'Europe. Il avait l'intention d'en soumettre une copie à la Commission.

La Comité prot note du rapport.

4) Approbation provisoire de nouvelles affiliations.

Le Comité Central accepta provisoirement l'affiliation des membres suivantes: Consell Catalandel Moviment Europeu, Paris (Catalans espagnols), Mouvement Fédéraliste Breton, Nantes (Bretons), et la Slesvig-Liga, Copenhague (membre associé). La question d'acceptation du Slovenska Gospodarsko - Kulturna Zveza, Trieste (Slovènes) et du Gesamtverband slowenischer Organisationen in Kärnten (Slovènes) fut prorogée pour cause de la lettre susmentionnée de ce dernier.

5) Relations avec les Basques.

Le Secrétaire Général rapporta que l'organisation basque reste dû dans le paiement de ses contribution. Le Comité était contre l'interruption des rapports. Fut décidé que le Président adresse à l'organisation un message propice à régler l'affaire.

6) Projet de résolution sur la position de l'Ecosse (Mme WENDY WOOD).

Mme WOOD motiva le projet . En Ecosse se développe une immigration d'ouvriers anglais qui poussant les Ecossais de côté. Le droit militaire écossais vient d'être substitué par le droit anglais. La dissatisfaction générale favorise le développement de mouvement communiste, ce qui crée la nécessité d'une action rapide en faveur des droits spéciaux d'Ecosse.

La résolution fut adoptée à l'unanimité. Le Secrétaire Général fut chargé de la soumettre aux Nations Unies, à la Cour Internationale de Justice, au Conseil de l'Europe et au Gouvernement Britannique. De plus il fut chargé d'examiner plus tard les discriminations douanières en Ecosse.

7) Communautés en exil.

Le Secrétaire Général demandait l'avis du Comité Central à l'égard de l'opportunité d'une affiliation des organisations représentant en exil les communautés des Etats d'Europe Orientale. Il s'agit notamment des groupes allemands étant prédominamment adhérents au "Verband der Landsmannschaften".

La discussion montrait que le Comité serait contre une domination de groupes allemands - comme l'on l'avait vu autrefois au Congrès des Nationalités qui furent dissouts pour cette raison -, ainsi qu'on ne voudrait pas s'immiscer dans les litiges entre l'Est et l'Ouest. On s'accorda de vouloir accepter les groupes allemands en exil comme unité collective. De petits groupes en dehors les Landsmannschaften pourrait être acceptés comme membres associés.

8) Relations aux communautés des Etats orientaux d'Europe.

Le Secrétaire Général donna information sur ses efforts pour s'informer des législations minoritaires des Etats orientaux d'Europe auprès les gouvernements des Etats en question. Le Comité en était d'accord.

9) Chypre.

Sur la recommandation du Secrétaire Général le Comité se déclara pour l'incorporation de Chypre, étant ethniquement partie d'Europe, dans les activités de l'Union. Le Secrétaire Général fut chargé à étudier la question de Chypre d'un point de vue favorisant le principe de auto-détermination, sans devoir oublier la minorité turque qui, après une libération de l'île, sera la seule minorité véritable.

10) Proposition d'établissement d'une Haute Ecole des Minorités.

Le Comité fut informé d'une proposition de création d'une haute école nordique, élaborée par M. POUL ENGBERG, directeur danois d'une haute école, basée sur l'idée Européenne avec un plan d'enseignement mettant du poids aux questions minoritaires, et ayant dans sa gestion une représentation de l'Union. Le Secrétaire Général fut chargé à poursuivre ses préparatifs du plan.

11) Congrès 1956.

Ce point fut prorogé pour permettre à Dr. KUKANJA de négocier avec les Slovénes en Carinthie, voir point 1). On constata qu'il y aura trois issues possibles: Pas de Congrès, le Congrès prévu à Sekirn, si les Slovénes se déclarent à nouveau pour coopération, ou Congrès ailleurs, evt. à Bolzano, ce que proposa Dr. GAMPER.

12) Bulletin.

Le Secrétaire donna information sur l'échec des efforts pour financier une édition imprimée en Anglais. On était d'accord qu'il soit indispensable de continuer l'édition du Bulletin. L'abonnement fut relevé à 8 CD. annuellement.

13) Rapports à la presse des communautés.

Le Secrétaire Général demanda le concours du Comité Central en faveur d'une publicité améliorée au service de l'Union dans la presse des minorités. M. JØRGENSEN recommanda d'établir de contacts avec certaines personnes des services de presse en question. Le Secrétaire Général attira l'attention de M. JØRGENSEN au fait qu'il avait fait un tel essai en Schleswig du Sud, toutefois sans réussite.

14) Finances.

Les comptes prévisaires 1955 ainsi qu'un budget de 1956 furent présentés. Le subside normal de 400 CD., à l'avis du Secrétaire Général, ne suffit pas. Autrefois, au Congrès de 1949 à Versailles, le subside fut fixé à 1000 CD. annuellement. Le Comité Central recommanda au Secrétaire Général de se mettre en rapport avec le Comité d'Action pour les Etats Unis d'Europe. Mme WOOD voulait prendre contact avec la Fondation Carnegie d'Ecosse.

M. LORINGETT voulait, après la décision faite d'une revision des Statuts, effectuer que la LIA RUMANTSCHA s'associe à l'Union et prendre soin qu'une contribution soit transférée au Secrétariat Général au plus tôt.

15) ONU et le Conseil de l'Europe.

Le Secrétaire Général disa qu'il venait de demander l'état consultatif auprès les Nations Unies. La décision sera faite en avril 1956.

De plus il proposa qu'on adresse aux Etats qui n'ont pas encore ratifié l'art. 25 de la Convention des Droits de l'Homme, une recommandation d'ainsi faire. Fut adopté.

16) Les rapports à l'Union Européenne des Fédéralistes, et la situation actuelle de celle-ci.

Le Secrétaire Général rapporta sur les controverses actuelles à l'UEF. On était d'accord de continuer les rapports entre l'Union et l'UEF.

- Dr. GAMPER a pris l'occasion pour rapporter sur les rapports entre Rome et Vienne concernant la question de Tirol du Sud. L'Union pourrait à son avis soutenir le Gouvernement Viennois.

17) Préparatifs d'une manuel et d'un ABC des communautés.

Le Secrétaire Général fut chargé à continuer ses préparatifs. M. JØRGENSEN posa la question si l'on pourrait mieux publier couramment un annuaire chaque année comprenant les rapports de Congrès et peu à peu des articles sur toutes les communautés ethniques.

18) Divers.

M. LAURENT proposa qu'on attire l'attention du Ministère de l'Education Nationale français à la résolution sur la Bretagne adoptée par le Congrès à Cardiff. Le Secrétaire Général prometta d'ainsi faire.

La réunion fut close à 20 h. Le soir était consacré à un souper commun de manière grisonne arrangé à l'hotel Stern sous les soins hospitaliers de la LIA RUMANTSCHA.

## Federal Union of European Nationalities and Regions.

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danemark - Dänemark

Tel. Hoersholm 629

January 1, 1956.

Ref. 1-1-56.

On the occasion of the New Year the Federal Union of European Nationalities expresses its thanks to all who during 1955 supported the European efforts to create justice to all peoples domiciled in this Continent. Progress have been gained in favour of several small nations of Europe. The settlement of the Trieste question in 1954 developed during 1955 in a positive way, and the Declarations exchanged between Denmark and the Federal German Republic on their minority problems are other examples showing that the necessity of solving nationality questions is politically realized to be an important part of the work of constructing a United Europe. Not least the minority provisions drawn up in the Austrian State Treaty are significant.

On the other hand it must be admitted that many small European nations have still desires of justice which have not been fulfilled. The South Tyrol question still calls for better understanding in Rome, and the wants of the Celtic peoples of Britain for recognition of the same right to "Home Rule" as is little by little given to British Overseas territories have until now been fruitless despite the considerable growth of their numerous forces at the recent general elections. Also the Cyprus question calls for the attention of the world conscience, as well as for reflection of those responsible of finding a solution just to all ethnic groups of that island.

The European nationalities are first of all advocates of the European idea. They are convinced that so long as minorities and small nations are discriminated or even subjugated, disputes and controversies arising from the frictions which are consequences of such policies will obstruct the way towards the United Europe we all of us want, towards a Europe composed of big and small peoples of different ethnics, cultures and languages, living peacefully together and respecting the rights of each other.

Thus the European nationalities do not aim at creating bad blood between the peoples of Europe. They only want justice and to be treated as peoples equal to others. When one day these human rights have been established, the small nations of Europe, by means of their cultural traditions and their historical heritage, will be among the first pioneers for the definitive construction of that European unity which only can preserve Europe as a decisive factor in the fight for human culture and respect of human freedom.

POVL SKADEGARD.  
Secretary General.

# Federal Union of European Nationalities and Regions.

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

Secretariat General - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark - Danemark - Dänemark

Tel. Hoersholm 629

Janvier 1956.

Ref 1-6-56.

2/F/56.

Confidentiel.


## RESUME DES COMPTES 1954 ET 1955.

	1954		1955	
	Dépenses	Récettes	Dépenses	Récettes
Contributions et cotisations		9304,21		13101,50
Bulletin				
Dépenses	1954	1955		
	849,31	1180,38		
Subscript.	172,33	599,01		
Congrès	676,98		581,37	
Voyages	3719,31		1026,70	
Gestion	6538,23		3309,07	
Salaires	2794,72		2842,27	
Le secrétaire général	0		4800,--	
Déficit	3600,--		6000,--	
		8025,03		5457,91
	17329,24	17329,24	18559,41	18559,41

## E T A T .

	31/12 1954		31/12 1955	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Encaisse	9,09		65,89	
Art.s d'inventaire	0		1253,25	
M. P. Skadegard		1823,30		7099,62
Garantie		5500,--		5500,--
Créanciers		710,82		1164,08
Ligue Schléswigienne		0		1000,--
Bulletin 1956 prépayé		0		38,38
Déficit antérieur	8025,03		8025,03	
Déficit 1955	0		5457,91	
	8034,12	8034,12	14802,08	14802,08

Les comptes de 1955 vont être révisés par M. HANS RONALD JØRGENSEN, Flensburg, réviseur nommé par le Comité Central.

  
POVL SKADEGARD.  
Secrétaire Général.

**Federal Union of European Nationalities and Regions.**

Union Fédéraliste des Communautés Européennes.  
Federalistische Union Europäischer Volksgruppen.

**Secretariat General** - Secrétariat Général - Generalsekretariat.

**Rolighed - Rungsted Kyst - Denmark** - Danemark - Dänemark

**Tel. Hoersholm 629**

16. I. 1956.

Ref 1-3-55/1-12-56.  
3/DEF/1956.

Aux Organisations membres de l'UFCE.  
Aux membres du Comité Central de l'UFCE.

M.....

Par lettre circulaire du 27.XII.1955 je vous ai soumis pour considération un projet d'amendements des Statuts élaboré selon décision du Comité Central par une Sous-Commission élue par celui-ci,

Je vous ai demandé vos avis au plus tôt. A l'heure actuelle je n'ai reçu aucune objection contre le projet.

Si je ne recevrai aucuns amendements ou objections avant la date du 1er février, je me permettrai de regarder le projet d'amendements dit comme préalablement approuvé par nos organisations membres ainsi que par les membres du Comité Central.

- - - - -

To Organisations members of the FUEN.  
To members of the Central Committee of the FUEN.

By circular letter of 27 december 1955 I submitted to you for your consideration a draft amendment of the Statutes elaborated according to decision of the Central Committee by a Sub-Commission appointed by the Committee.

I asked for your opinion as soon as possible. I have not yet received any objection against the draft.

If I do not receive any amendment or objection before the day of february 1, I beg to consider the draft amendment provisionally approved by our organisations members as well as by the members of the Central Committee.

- - - - -

An die Mitgliedsorganisationen der FUEV.  
An die Mitglieder des Zentralausschusses der FUEV.

Mit meinem Zirkularschreiben vom 27. Dezember 1955 unterbreitete ich Ihnen einen Aenderungsentwurf zu den Satzungen, der gemäss Beschluss des Zentralausschusses von einem von diesem ernannten Unterausschuss ausgearbeitet worden war.

Ich bat um Ihr baldmögliches Gutachten. Bis heute habe ich keine Einwände gegen den Entwurf erfahren.

Falls ich bis 1. Februar keine Aenderungsvorschläge oder Einwände empfangen, gestatte ich mir, den Entwurf als vorläufig von unseren Mitgliedsorganisationen sowie von den Mitgliedern des Zentralausschusses angenommen zu sein *betrachten*.

- Veuillez agréer, M..., l'assurance de mes sentiments cordiaux.

Sincerely yours Mit freundlichem Gruss



POVL SKADEGARD.  
S.G. - G.S.

FEDERAL UNION OF EUROPEAN NATIONALITIES  
Secretariat General.  
Rolighed, Rungsted Kyst, Denmark.  
Tel. Hoersholm 629.

15 March 1956.

Ref. no.: 52-56  
11E-56.

F. U. E. N. Information Service.

On 13 March the Chairman of the Federal Union of European Nationalities, Dr. KOK, Leeuwarden, West Frisia, transmitted the following message on the CYPRUS question to the Secretary of State for Foreign Affairs in London, as well as the message was communicated to United Nations, the Council of Europe, and the Greek and Turkish Governments:

"Sir,

With great concern the Federal Union of European Nationalities has observed the political development in Cyprus, which ever more is menacing the peaceful existence of all ethnic groups, not only the Greek nationality which actually constitutes a national minority within the British Commonwealth, but also and not least the local British colony and the Turkish minority.

The step recently taken by Her Majesty's Governor as to removing the political Head of the Greek Movement on Cyprus, Arch-Bishop Makarios, and sending him into exile under detention, has impressed the Federal Union of European Nationalities considerably.

The Union is not actually enabled to judge if there is an equitable basis for taking judicial steps against Arch-Bishop Makarios, but it is, at any case, the view of the Union that the steps taken are not compatible with the engagements taken over by Her Majesty's Government by its ratification of the European Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms.

Art. 5 of the said Convention says that no one shall be deprived of his liberty save in the following cases and in accordance with a procedure prescribed by law:


- (a) the lawful detention of a person after conviction by a competent court,
- (b) the lawful arrest or detention of a person for non-compliance with the lawful order of a court in order to secure the fulfilment of any obligation prescribed by law,
- (c) the lawful arrest or detention of a person effected for the purpose of bringing him before the competent legal authority on reasonable suspicion of having committed an offence or when it is reasonably considered necessary to prevent his committing an offence or fleeing after having done so, .....

The detention of Arch-Bishop Makarios now established seems to have been made without paying any respect at all to these provisions.

Moreover, the action is made without respecting the provisions of the Universal Declaration of Human Rights of the United Nations. The Union draws your attention, Sir, to art. 9 of this Declaration, saying that no one shall be subjected to arbitrary arrest, detention or exile.

The Federal Union of European Nationalities want to protest energetically against the step taken by Her Majesty's Governor of Cyprus, and stresses its fears that this action will endanger considerably the peaceful existence not only of the Greeks on the island, but specially that of the British colony and of the Turkish minority. For these reasons the Union recommends that immediate steps be taken in order to effect a legal judgement of the case of Arch-Bishop Makarios by a competent tribunal before he is eventually definitely brought into detention or exile."

Sincerely Yours

  
POVL SKADEGARD.  
Secretary General.

FEDERAL UNION OF EUROPEAN NATIONALITIES  
Secretariat General,  
Rørlighed, Rungsted Kyst, Denmark.  
Tel.: Hoersholm 629.

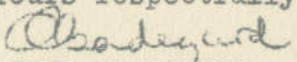
April 1956.  
Ref.no.: 61-2-56  
7/E/56

F. U. E. N. Information Service.

Sir,

I have the honour to present to you for your information the text of a motion which, after negotiations made in the Council of Europe on April 17th between a group of members of the Consultative Assembly and the representative of the Secretary General of the FUEN was submitted to the Assembly for inclusion into its agenda.

Yours respectfully

  
POVL SKADEGARD  
Secretary General.

" CREATION OF A EUROPEAN BUREAU OF MINORITIES.

Presented by Mr. James Dickson and a number of his colleagues.

The Assembly,

Recognising the fact that national minorities and nationalities not constituting states in Europe are historical and cultural entities existing in European territory which cannot be ignored,

Considering, that unsatisfactory solutions of minority problems are sources of difficulties between the countries concerned,

Recognising thus the necessity of taking the minority and nationality problems into consideration when efforts are made for creating a United Europe,

Considering it necessary that these problems be specially examined and taken into consideration,

Resolves,

that a sub-committee on minority questions be set up under the Committee on Legal and Administrative Questions. This sub-committee shall be charged with the following tasks:

- 1) Study of minority and nationality legislations,
- 11) Study of the implications of the European Convention on Human Rights for the status of minorities and nationalities,
- 111) Presentation of annual reports to the Assembly on the situation of European minorities and nationalities."

Signed by

Swedish, Danish, Turkish, German, Belgian, French,  
Dutch, Austrian and Irish representatives.

*Pneumatique*

Paris, le 14 Mai 1956

Monsieur Pierre Laurent  
44, rue de Fleurus  
PARIS (6)

Cher Monsieur Laurent,

Dans l'impossibilité d'assister au Congrès de l'Union Fédéralis-  
te des Communautés Européennes, j'ai à votre disposition la somme  
de trente mille francs, montant de nos cotisations.

Je vous serais très reconnaissant de me dire le moyen de vous  
faire arriver cet argent.

Veuillez accepter, cher Monsieur Laurent, avec mes remerciements  
sincères, l'assurance de mes sentiments bien cordiaux

F-Javier de Landaburu

UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES.

Le Secrétariat Général.

BULLETIN no. 15.

Edition française.

Avril 1956.

Publié par le Secrétariat Général de l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes. Rédacteur responsable: POVL SKADEGARD. Gérante: Mme JYTTE SKADEGARD. Adresse postale: Rolighed, Rungsted Kyst, Danemark.

COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT GENERAL.

LE 6EME CONGRES DU 17 AU 20 MAI PROCHAIN.

Tous les membres et amis de l'UFCE viennent de recevoir l'invitation à assister au prochain Congrès. Il est important de notifier la participation le plus tôt possible. Les notifications déjà reçues montrent que le Congrès sera assisté par un nombre de délégués inattendu. Nous attirons l'attention sur le fait que le nombre de chambres d'hôtel est limité.

Le Congrès se tiendra à Karnerhof, à Egg (poste Drobollach), sur le Faakersee, Carinthie, Autriche. Le Commissaire Régional, M. FERDINAND WEDENIG, sera probablement Président d'Honneur du Congrès, et fera l'inauguration officielle du Congrès. Les organisations slovènes se chargent d'un festival en soirée, et nous aidont aux préparatifs du Congrès. L'Institut Scientifique pour les Questions Minoritaires de l'Université à Ljubljana invite le Congrès à visiter cette ville.

----- Détacher ici -----

Au Secrétariat de l'UFCE,  
Rolighed, Rungsted Kyst, Danemark.

Ci-joint ....., faisant la subscription pour le  
BULLETIN 1956.

.....  
(Nom de l'abonné)

.....  
(Communauté)

.....  
(Adresse postale)

----- Evt. détacher ici -----

Au Secrétariat Général de l'UFCE,  
Rolighed, Rungsted Kyst, Danemark.

Messieurs,

Ayant l'intention d'assister au 6ème Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Européennes, qui se tiendra les 17 au 20 Mai 1956 à Karnerhof, à Egg (poste Drobollach), sur le Faakersee, Carinthie, Autriche, je vous prie de vouloir bien me retenir une chambre d'hôtel à

... lit(s) du ... Mai soir au ... Mai matin.

J'informe l'organisation suivante .....  
dont je suis membre que j'assisterai au Congrès.

.....  
(Nom)

.....  
(Adresse postale)

Le secrétariat général négocie actuellement avec les autorités yougoslaves pour organiser cette excursion.

Le programme du Congrès est en préparation et sera transmis à tous les intéressés le plus tôt possible.

CONGRES A LUXEMBOURG DE L'UNION EUROPEENNE DES FEDERALISTES.

Au Congrès de l'UEF à Luxembourg les 2 au 4 Mars, la UFCE, en tant que membre associé, était représentée par son Premier Vice-Président, H. J. Comte de MATUSCHKA, Aix-la-Chapelle, et la secrétaire d'organisation, Mme JYTTE SKAdegARD, Rungsted Kyst. Le Président, Dr. W. KOK, Leeuwarden, et le secrétaire général, M. POVL SKAdegARD, s'étaient excusés.

VOYAGE EN EUROPE ORIENTALE.

M. POVL SKAdegARD, secrétaire général, et Mme SKAdegARD étaient invités à visiter l'Allemagne Orientale par BUND LAUSITZER SORBEN, pour y étudier, du 25 au 30 Mars, la situation de la communauté sorbe. Au Congrès prochain le secrétaire général fera un rapport sur ce voyage d'études.

Par la même occasion le secrétaire général a fait, à Berlin-Ouest le 24 Mars, une conférence sur "Les Communautés Ethniques et la Question des Réfugiés" lors d'une réunion tenue par l'Association pour l'Etude du Problème Mondial des Réfugiés. Cette conférence va être publiée prochainement dans le périodique de l'Association, "INTEGRATION".

Au Secrétaire Général de l'UEF,  
Rungsted Kyst, Danemark.

Détaché tel

---

(Communes)

(Nom de l'associé)

---

(Communes)

(Nom)

## MACEDOINE YUGOSLAVE.

Le Secrétaire Général de l'UFCE a fait, au début de 1955, un voyage d'études aux Pays Balkaniques, dont les régions macédoniennes de la Yougoslavie. Le Bureau d'Information Officiel de Skopie avait été chargé par le Ministère des Affaires Etrangères de Belgrade de faciliter les études du Secrétaire Général. Pour compléter ses observations recueillies sur place, le Secrétaire Général, par lettre du 25 Avril 1955, posa quelques questions relatives à la situation des Bulgares en Macédoine après la guerre.

En dépit des démarches répétées de l'UFCE, et malgré plusieurs interventions des Autorités de Belgrade, le Secrétariat Général de l'UFCE n'a encore reçu aucune réponse à ces questions. L'UFCE déplore beaucoup ce silence, d'autant plus que les renseignements demandés auraient été utile pour rédiger le rapport sur les minorités Européennes que le Secrétaire Général va présenter au Conseil de l'Europe.

Voici les questions posées:

1) Avant 1912, il y avait en Macédoine 641 écoles bulgares, ainsi que 761 églises bulgares, se servant de la langue bulgare. Quel est le sort de ces institutions depuis 1912? Quel était l'état des choses au moment où le régime actuel de la Yougoslavie s'est institué? Combien de ces écoles et églises fonctionnent toujours?

2) On dit que le régime actuel a défendu la vente et distribution de livres en langue bulgare. Est-ce exact?

3) On peut constater que la langue et l'alphabet bulgares ne sont pas utilisés à Skopie, où, par exemple, les journaux se servent d'une langue qui n'est ni le Serbe ni le Bulgare. Nous désirerions savoir s'il s'agit d'une dialecte véritable, ou d'une langue adaptée. Est-ce qu'il y a d'efforts officiels pour rapprocher la langue macédonienne à celle de la Serbie?

4) L'idiome employé par les journaux locaux n'est pas le Bulgare. Ce fait est-il dû à quelque décision officielle?

5) La langue macédonienne est-elle employée comme langue de commandement aux casernes militaires en Macédoine?

6) On dit qu'il est défendu de se déclarer Bulgare en Macédoine, et les noms de personnes et de lieux autrefois bulgares sont "serbifiés" depuis quelques années, contre le désir de la population locale. Est-ce vrai, et si oui, dans quels buts l'a-t-on fait?

7) Y-a-t-il en Serbie des écoles populaires à disposition des Macédoniens qui sont domiciliés, donnant l'enseignement en Macédonien: Le nombre de Macédoniens en Serbie est-il connu? Si oui, quel est ce nombre?

8) Quel est le nombre de fonctionnaires serbes en service en Macédoine, et le nombre de fonctionnaires macédoniens en Serbie? Les membres de ces deux communautés ont-ils égale possibilité d'obtenir une situation en quelque une des deux républiques?

9) Selon les informations du Bureau d'Information il y a en Macédoine environ 20.000 Aroumains, éparpillés en petits groupes parmi la population. En conséquence il n'y a pas d'écoles enseignant en langue aroumaine. Toutefois on avance qu'à Bitolia et Krushevo existeraient des groupes aroumains importants suffisants pour légitimer l'établissement d'écoles aroumaines. Quel est le nombre d'habitants aroumains dans ces deux villes?

10) La minorité aroumaine est-elle reconnue officiellement en Yougoslavie comme communauté ethnique, correspondant aux autres minorités du pays?

- Ces 10 questions ont été exclusivement pour de buts scientifiques. L'UFCE a toujours l'espoir de recevoir prochainement une réponse.

## CONVENTION EUROPEENNE DE SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME.

La Convention des Droits de l'Homme du 4 Novembre 1950 a été au cours du temps ratifiée par tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, à l'exception de la France.

Le droit de pétition individuelle dont s'occupe l'art. 25 de la Convention, n'a pas encore été reconnu par la Grande Bretagne, le Pays Bas, le Luxembourg, la Sarre, la France, l'Italie, la Grèce et la Turquie.

La compétence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme dont s'occupe l'art. 46 de la Convention n'est pas encore reconnue par la Norvège, la Suède,

l'Islande, la Grande Bretagne, le Luxembourg, la Sarre, la France, l'Italie, la Grèce et la Turquie.

Seuls le Danemark, l'Irlande, la Belgique et la République Fédérale d'Allemagne ont fait toutes démarches possibles pour rendre effective la Convention en question.

Par de lettres du 30 Janvier 1956, l'UFCE a demandé à tous les gouvernements européens qui n'ont pas encore fait toutes les démarches, de le faire le plus tôt possible.

#### CRISE DE CHYPRE.

Par lettre du 13 Mars 1956 le Président de l'UFCE a protesté énergiquement auprès du Ministre Britannique des Affaires Etrangères contre la déportation de l'archevêque MAKARIOS; il attirait l'attention sur le fait qu'une telle action est contraire aux règles édictées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et soulignait le souci de l'UFCE que cette déportation rende impossible un règlement paisible des intérêts des communautés grecques et turques de Chypre.

#### LETTRES DE NOS LECTEURS.

Exposé tendant à réaliser la bonne entente entre les Allemands-Sudètes et les Tchéco-Slovaques.

Les évènements survenus depuis 1950 ont montré que l'accord convenu entre le "Sudetendeutsche Landsmannschaft" et l'ancien Général tchèque PRCHALA ne constitue pas une bonne base d'entente. Il semble fort douteux et irréalisable qu'on puisse parvenir, selon les idées de cet accord, à un "rapatriement" suivi d'un plébiscite destiné à indiquer la Nation à laquelle on souhaite adhérer.

Tous les exilés Tchèques et Slovaques notoires, représentants élus de leurs compatriotes, aspirent après la réalisation des "Etats Unis d'Europe". Les frontières et les organisations économiques de 1937 sont considérées comme le point de départ des études à effectuer; toutes les petites nationalités voudraient savoir comment leur patrie serait garantie en cette Europe. Cette réalisation des "Etats Unis d'Europe" doit se faire par étapes en débutant par des fédérations régionales de peuples.

Le Congrès Fédéral de la Communauté "Seliger", réuni à Brannenburg, a adopté le voeu suivant:

L'Assemblée Fédérale a élu une Commission chargée d'étudier la question du "rapatriement" en se basant sur les accords conclus en 1950 à Wiesbaden. Les principes du programme des nationalités définis à Brünn en 1899, le programme des nationalités adopté en 1919 par le Congrès de Teplitz, la déclaration politique faite par JOSEPH SELIGER au premier Parlement Tchéco-Slovaque le 2 Juin 1920 doivent être à la base de ces travaux, en prêtant une attention particulière aux études des partis activistes antérieures aux Accords de Munich de 1938, ainsi que à la Déclaration d'Eichstatt en 1949. La solution idéale semble se rapprocher de ce qui a été réalisé dans la Confédération Suisse.

Des négociations pourraient se poursuivre entre le Comité Directeur du SPD, le Conseil de l'Internationale Socialiste, les Social-Démocrates Tchèques et Slovaques, qui constitueraient un premier Comité chargé de prendre l'initiative des conversations.

Depuis quelques années, on voit la difficulté de faire discuter ces conceptions nouvelles par les seuls représentants Tchèques et Slovaques en exil; on pourrait craindre qu'il en résulte la séparation des régions allemandes de l'Etat Fédéral Tchéco-Slovaque. La grande partie des peuples Tchèque et Slovaque partage cette opinion, et cela se continuera dans l'avenir car ces deux peuples n'ont que cet Etat comme patrie. Tous les peuples ont nécessairement le droit d'avoir leur territoire et leur Etat propre qu'ils dirigent. Réunis dans un même Etat, plusieurs peuples doivent vivre sur pied d'égalité, avec pleine disposition d'eux mêmes, et (ce qui n'est pas incompatible) préserver le principe de la souveraineté publique ainsi que les nécessités de l'administration.

Le 20 Mars 1949, devant 10.000 Allemands-Sudètes réunis en Congrès à Munich W. JAKSCH l'a démontré dans sa déclaration: "Par l'activisme nous avons résolu d'adhérer à une nouvelle organisation des peuples d'Europe; le peuple Allemand-Sudète aurait pu devenir le second peuple fédéré et cela sans guerre; les Anglais

sont intervenus en 1938 dans la discussion pour prévenir la guerre d'Hitler". (D'après la publication officielle "Brücke", fin Mars 1949). Z. NEDELA.

NOUVELLES ACTUELLES.

SCHLESWIG DU SUD - TIROL DU SUD - A MANTUA EN CHAINES?

Nous imprimons un article de fond publié le 10 Février, anniversaire du plébiscite de 1920, dans le quotidien SUEDESCHLESWIGISCHE HEIMATZEITUNG de la minorité danoise:

Pendant que M. SEGNI, Président des Ministres italien, quittait Bonn "complètement satisfait", une discussion passionnée sur Tirol du Sud s'est déroulée au Parlement Autrichien. Le député tirolien Dr. GSCHNITZER a caractérisé la position du Gouvernement de Rome comme "le déshonneur et l'ignominie européenne".

Quand Dr. ADENAUER et son Ministre des Affaires Etrangères v. BRENTANO iront prochainement à Rome, peut-être apportant de crédits financiers considérables aux amis italiens, il est probable que, simultanément, l'Autriche fera de démarches à Rome pour protéger ainsi la population de langue allemande de Tirol du Sud.

En Tirol du Sud l'Italie a enflé sa politique d'immigration et les constructions de demeures pour favoriser les Italiens et gêner la population de langue allemande. Par exemple il est défendu de donner de noms de baptême allemands aux enfants. Le préfet régional de Tirol du Sud, PUPP, fut menacé d'une accusation de haute trahison parce qu'il avait parlé à la radio d'Innsbruck des souffrances des Tiroliens du Sud et réclamé une meilleure autonomie en la province de Bolzano. Deux paysans sudtiroliens sont emprisonnés pour avoir réclamé le plébiscite par des inscriptions sur les murs. Deux femmes furent punies de grosses amendes parce qu'elles avaient peints leurs vitres de boutiques avec de couleurs rouges et blancs. Ces couleurs sont celles de l'Autriche, comme l'ont constaté avec rage les autorités italiennes. Les rentes de guerre ne sont toujours pas, 10 ans après la guerre, rendues aux 4300 sollicitateurs sudtiroliens.

Nous connaissons toutes ces plaintes par la dernière discussion du Parlement Autrichien. La position du pays limitrophe du Tirol du Sud provoque la critique. "Ce n'est pas exclusivement une question sudtirolienne ou autrichienne, mais il s'agit de la question d'apaisement de l'Europe", constata à Vienne le député Dr. ZECHNER.

Ce que nous voyons, d'un point de vue Européen, au pays limitrophe du Schleswig du Nord, est plus satisfaisant. Où la minorité allemande trouverait-elle des sujets de plainte contre les Danois, comparable à ce qui se passe au Tirol du Sud en face des Italiens? Le Danemark a mené une politique idéale des minorités, comme le démontre cette comparaison.

L'Italie suit d'autres chemins et semble ignorer les Conventions du Traité de Paris en 1946 relatives au Tirol du Sud. Comme un Traité a parfois peu de valeur... L'éventualité de voir l'Autriche faire des démarches à ce sujet près des Pouvoirs Mondiaux impressionne peu l'Italie, - "pays des acrobates" -, où l'on vit toujours heureux et souple près du danger. Pour Rome, l'important est de tirer profit de l'argent et des crédits en marchandises de la République Fédérale d'Allemagne pour améliorer ainsi la situation financière d'un Etat endetté. C'est dans ce sens que le Président des Ministres SEGNI et le Ministre des Affaires Etrangères MARTINO ont négocié à Bonn (et antérieurement à Rome avec le Ministre Fédéral de l'Economie ERHARD). Les promesses de Bonn sont caractérisées par M. MARTINO comme "un approfondissement de l'amitié traditionnelle italo-allemande".

M. von HASSEL, Président des Ministres à Kiel, a reçu une haute décoration italienne, probablement en reconnaissance de son rôle comme initiateur des contacts entre Rome et Bonn. Il ne devrait pas se contenter de cela; il pourrait faire des démarches à Rome en faveur du Tirol du Sud. Une telle démarche n'aurait de meilleure base qu'une référence à la situation au Schleswig du Sud; on peut considérer comme un modèle en Europe la façon dont y sont réglées les questions de la minorité nationale. Cette démarche exigerait de son auteur une grande résolution de travail et une belle volonté de faire le bien.

Nous autres Sudschleswigiens suivons la vie des communautés européennes avec le plus grand intérêt parceque nous ne recherchons pas égoïstement la justice pour nous seulement. L'Europe doit "établir une co-existence paisible de tous les

grands et petits peuples avec leurs variétés d'ethnique, de langue et de culture", a dit le message du nouvel an de l'"Union Fédéraliste des Communautés Européennes", à laquelle adhèrent aussi les minorités des Schleswig du Nord et du Sud.

De troubles entre les peuples doivent être évités. C'est pourquoi le Président des Ministres de Rome devrait considérer systématiquement les questions générales soumises au Gouvernement il y a deux ans par un rapport élaboré par les Sudtiroliens.

#### SCHLESWIG DU SUD: ECOLES DE REUNION.

Dans un article publié dans le journal danois "JYLLANDSPOSTEN", M. JOHS. HOFFMEYER, professeur, affirme que les écoles supérieures de la minorité danoise ont été construites après la guerre d'après un modèle danois. Ceci est du au fait qu'on prévoyait l'incorporation au Danemark de la région de Schleswig.

"Cette école", M. HOFFMEYER écrit, "fut avec raison nommée école de réunion, parce qu'elle fut construite pendant les années où l'on a cru certain que la réunion serait possible dans un bref délai". HOFFMEYER est d'avis que déjà en 1947/48 le climat politique avait changé de sorte que l'on a dû abandonner ces espoirs.

Toutefois l'Association des Ecoles Danoise n'a pas suivi cette voie. Enfin dès maintenant on s'occupe des problèmes d'une adaptation des écoles supérieures au système d'enseignement allemand. (DER NORDSCHLESWIGER, 17-2-56).

#### PREPARATIFS DE LA CREATION D'UN CONSEIL FRISON.

Des représentants des Frises du Nord, de l'Ouest et de l'Est se sont réunis le 18 Février à Leer (Frise de l'Est) pour préparer un Conseil des Frisons, conformément à la décision prise en Août 1955 à Aurich par le Congrès Général des Frisons.

Ce Conseil sera constitué le 22 Mai à Upstallsboom, Aurich, lieu de réunion des Frisons. Les trois groupes frisons y délégueront de 21 à 27 représentants. Ceux-ci éliront un Comité Directeur de 3 membres, choisis parmi les représentants de la région où se tiendra le prochain Congrès Général. Le premier Comité Directeur se composera de représentants des Frises Occidentales.

Le rôle du Conseil des Frisons sera d'organiser la liaison entre les Pays Frisons, et aussi entre les Frisons isolés dispersés dans le monde entier. Il se servira dans ce but de l'histoire, de la langue et de l'ethnie Frisonnes, et contribuera à resserrer les liens entre les peuples d'Europe.

#### REUNION DES SCHLESWIGIENS DU NORD A SANKELMARK.

L'Association des Schleswigiens du Nord a tenu une réunion les 25 et 26 Février à l'Académie pour les Questions Limitrophes à Sankelmark, Schleswig du Sud, à laquelle assistaient les membres du Comité Directeur et les leaders locaux. Le samedi était réservé aux informations sur les problèmes concernant le Schleswig-Holstein. Le Dr. KRACHT, Directeur de Ministère, présenta un exposé intéressant sur la situation en Schleswig-Holstein et surtout sur les problèmes du pays limitrophe. Le directeur de la section de formation de plans de terre, Directeur de Gouvernement Dr. KEIL, a donné une vue supplémentaire sur les plans terrestres.

Samedi soir les groupements locaux ont exposé leurs activités. Conseiller Dr. SCHLEGELBERGER a parlé en tant que Président de l'Association Allemande pour les Problèmes Limitrophes, M. D. CLASSEN, ancien Président, en tant que Président du "Heimatbund" en Schleswig-Holstein, Dr. NIELSEN, Président de la Cour Régionale, en tant que Président du Conseil de Politique Limitrophe, Dr. MARTIN STEINHAUSER au nom de la Communauté Schleswig Allemand, et M. DETLEF HANSEN, ancien conseiller d'école, au nom de l'Union pour la Paix à la Frontière.

Le Dimanche on a discuté à propos des activités allemandes en Schleswig du Nord. On insista sur l'assistance aux camarades et sur l'action d'aide allemande. On finit par un débat fort vif. Il fut suggéré de se réunir bientôt, pour qu'en puisse en commun discuter d'autres questions pour lesquelles le temps était trop court à cette occasion. (DER NORDSCHLESWIGER, 27-2-56).

#### PRISE DE POSITION DE MINISTRE TURQUE KÖPRÜLÜ.

M. KÖPRÜLÜ, Ministre des Affaires Etrangères, a déclaré devant le Parlement Turc, au cours d'un débat politique, que le statut actuel de Chypre a été fixé

par le Traité de Lausanne; modifier ce statut équivaudrait à amender le Traité. Si des modifications sont apportées au statut actuel, Chypre doit être rendue à la Turquie.

La thèse défendue par la Grèce tend à réaliser la réunion de Chypre à la Grèce. Si l'on tient compte de la position géographique de l'île, des décisions politiques, des raisons stratégiques et historiques, le principe de la liberté pour un peuple de disposer de lui-même ne peut être applicable à Chypre. (NEUE ZÜRCHER ZEITUNG, 28-2-56).

#### LES ILES FEROE SONT FIERES DE LEUR DRAPEAU.

Tórshavn, 2-3-56. L'administration régionale des Iles Féroë vient de proposer à l'hôpital portant le nom de la Reine Alexandrine, de ne plus pavoiser aux couleurs danoises, mais à l'avenir arborer le drapeau local des îles. Depuis la guerre tous les navires de Féroë arborent le drapeau local. L'administration régionale est maintenant d'avis qu'on doit aller plus loin dans cette direction. Le Conseil de Direction de l'hôpital dont est membre M. ELKJAER-HANSEN, Gouverneur Danois, s'est raillé à la proposition de l'administration régionale.

#### BONN ET LES ALLEMANDS SUDETES.

Quatre membres de la Présidence du "Conseil Allemand-Sudète", les députés MM. HANS SCHUETZ (CDU/CSU), RICHARD REITZNER (SPD), et Dr. JOHANNES STROSCHKE, et le porte-parole de "Sudetendeutsche Landsmannschaft", Dr. RUDOLF LODGMANN von AUEN, ont été reçus à Bonn par M. von BRENTANO, Ministre des Affaires Etrangères.

Selon le compte-rendu publié par le "Conseil Allemand-Sudète" M. von BRENTANO a déclaré que le Gouvernement Fédéral a conscience de ses obligations de protéger les exilés Allemands-Sudètes, devenu partie non négligeable de l'Allemagne, et en particulier de leur garantir le droit à un domicile. Le Ministre Fédéral des Affaires Etrangères se déclara heureux de trouver dans le "Conseil Allemand-Sudète" une organisation autorisée défendant les intérêts ethniques et politiques des populations allemandes expulsées de Tchéco-Slovaquie. Il nota que la République Fédérale n'avait pas l'intention d'échanger des représentants diplomatiques avec des Etats qui se sont liés diplomatiquement avec la DDR.

Comme le député HANS SCHUETZ le souligna en s'adressant à M. von BRENTANO, le "Conseil Allemand-Sudète" se rend compte qu'il importe de pouvoir reprendre les conversations sur les solutions à donner dans l'avenir aux différents problèmes, surtout en ce qui concerne les régions limitrophes de l'Est. Ce sera là, pour les Allemands comme pour les "Allemands-Sudètes" de ces régions une cause de force et de faiblesse. Le "Conseil Allemand-Sudète" est décidé à trouver parmi ses compatriotes les militants qui défendront toujours le point de vue du "Droit à un domicile" en dépit du tracé des frontières et des délibérations d'assemblées. Ces militants feront que la politique du Gouvernement Fédéral soutienne toujours le "droit de domicile" des "Allemands-Sudètes". (NEUE ZÜRCHER ZEITUNG, 6-3-56).

#### LES ELECTIONS COMMUNALES EN ITALIE.

La Chambre Italienne vient d'adopter, avec 443 voix contre 49, la loi électorale qui va être appliquée aux élections communales en Mai. Conformément à cette loi le principe de la majorité sera appliqué aux communes ayant moins que 10.000 habitants, et le principe de la représentation proportionnelle aux autres communes. L'union des listes est défendue.

#### REVENDEICATIONS DE TIROL DU SUD.

Le Congrès du Parti Populaire Sudtirolien qui représente la population de langue allemande en Tirol du Sud, a adopté le 3 Mars une résolution qui se déclare hostile à l'immigration permanente d'Italiens qui menacent le caractère ethnique de Tirol du Sud. La résolution reproche aux Italiens de n'avoir pas pris en faveur de la population allemande les mesures prévues dans le Traité signé en 1946 par M. de GASPERI, Président des Ministres, et M. GRUBER, Ministre des Affaires Etrangères Autrichien. Elle recommande à tous les deux pays de "faire tout ce qui est nécessaire au sens de ce Traité pour garantir les droits vitaux des Sudtiroliens en le pays de leurs ancêtres".

La résolution exprime les revendications suivantes:

1. La province doit être chargée de la responsabilité administrative pour les services de la main d'oeuvre et du travail, et de la construction.

2. Des mesures doivent être prises pour réaliser une autonomie véritable en ce qui concerne l'enseignement et la culture et l'emploi des éléments ouvriers aux services civils proportionnellement à l'importance des groupes ethniques de la population.

3. Egalité des langues allemande et italienne dans les services publics, ainsi que dans les relations de ceux-ci avec le public.

#### DICTIONNAIRE FRISON-ALLEMAND-DANOIS.

Elaboré par V. TAMS JØRGENSEN avec l'assistance de KATHERINE INGWERSEN et ALBRECHT JOHANNSEN. 124 pages. Husum 1955. Prix USD. 1,50.

Ce petit dictionnaire Frison-Allemand-Danois apporte une aide inestimable à tous ceux qui désirent étudier la langue frisonne et ses dialectes différents. Il comprend environ 4.000 mots frisons avec leurs traductions en Allemand et Danois ainsi qu'une carte des Frises du Nord et une explication de l'orthographe nouvelle.

#### SERVICE D'INFORMATION.

#### LE PROBLEME FRISON.

Au cours du Congrès des Frisons, en Août 1955, M. JAN PIEPENGA, rédacteur du "Leeuwardener Courant", a fait une conférence dont voici le résumé, d'après le journal "Südschleswigsche Heimatzeitung":

Aucune autre tribu germanique n'a, autant que nous, des sentiments nationaux, bien que nous soyons passionnément Néerlandais, Allemands ou Danois. Nous sommes un peuple de la mer, mais depuis des siècles le domaine de la langue frisonne diminue peu à peu. Devant nos ennemis nous nous groupons volontiers, mais quand nous sommes unis nous ne sommes pas à l'aise, nous nous divisons en partis, en groupes ou en sectes. Nous sommes fiers jusqu'à la vantardise, mais nous nous laissons outrager par les étrangers. Nous avons un Mouvement Frison, mais nous nous demandons se ce n'est peut-être une "curiosité" de Musée.

Le "Frisonnisme" est un vrai paradoxe, n'est-il pas un "anachronisme"? Peuple sans Etat, en danger de devenir un peuple sans langue. Le passé est toujours notre espoir futur. Nous ne faisons pas de politique, mais la question de notre existence est plus "politique" que les autres questions. Nous nous réfugions dans la Poésie, dans les sciences, dans le folklore.. quand nous devrions garder les digues, arrêter le flux..

Y a-t-il un Mouvement Frison? Non, s'il marche vers la mort. Oui, s'il ose proclamer son ethnie, la crier à la face de l'Europe. Ce mouvement, son avenir, ce n'est pas tant une question de nombre que de qualité. Sa faiblesse réside dans son organisation même. Elle est supportable si nous conservons la conviction ardente, l'esprit de dévouement, la fidélité, la pensée et le rêve. Combien de causes pourraient nous pousser au pessimisme? N'est-il pas habituel d'en parler? Mais mieux vaut répéter ce que me disait un ami, Frison du Nord, quand je le quittais: "Aussi longtemps que ma femme, moi-même et nos enfants serons ici, on trouvera vivant en ce lieu l'esprit frison".

Pensons aujourd'hui brièvement, selon la maxime frisonne à "ce qui était, qui est et qui sera". Parlons nous avec la conviction que, parmi les milliards d'êtres humains, Dieu regarde aussi les Frisons? Parlons-nous animés de l'heureuse confiance que ce n'est ni l'effet du hasard, ni à cause d'une erreur romantique, que nous, Frisons, sommes aujourd'hui ici réunis près de l'Upstalboom?

Il m'est naturel de ne parler que du Mouvement Frison du groupe occidental, je signalerai seulement l'activité des groupes du Nord et de l'Est. A regret je renonce à en faire l'historique, et je limite ma tâche à une brève description du mouvement frison des Pays Bas, de son développement extérieur et intérieur, de son progrès, des résultats obtenus, de son avenir tel que nous l'envisageons, en rappelant les difficultés qu'il a du vaincre.

Une observation générale s'impose pour notre histoire: Les années 1500 et 1800 marquent deux tournants dans le développement du sentiment national frison.

Pendant le Moyen-Age, il ne peut être question de souveraineté permanente et ininterrompue. Les Frisons se sentent cependant libres et indépendants, prêts à lutter chaque jour pour la liberté.

Le conflit avec la Hollande se manifeste, parfois lutte armée, parfois discussions juridiques et historiques. La Hollande ancienne était l'ennemi, l'usurpateur. Ses auxiliaires étaient les tendances de l'Europe Occidentale vers une centralisation étatique, et aussi le danger que constituait toujours le flux marin, et même l'individualisme infini des Frisons.

Il n'y a plus, à cette époque, de place pour une démocratie, pour une République Paysanne, au sens de l'ancien droit germanique. Conformément à l'esprit nouveau, le Feudalisme tente de donner au mouvement un caractère moderne et conquérant. L'antagonisme de la fraction du Nord contre une évolution, genre de réforme, qui semble préconisée par la fraction du Sud, empêche de résoudre ces questions dans un sens national. On tendait, évidemment, à réaliser d'abord la liberté nationale plutôt que la défense linguistique. URBO EMMIUS fut un exemple éclatant. Quand donc un livre populaire fera-t-il connaître à tous sa vie et ses activités? Que son nom illustre soit toujours, parmi nous, cité avec un grand respect et une profonde reconnaissance.

Après 1500 le Frison disparut peu à peu comme langue officielle et judiciaire. La lutte très dure pour la liberté nationale et religieuse conduit à la coexistence avec la Hollande.

Ces combats du 16<sup>ème</sup> siècle. Quel dommage que la Réforme n'ait pas chez nous, comme en Finlande, favorisé la langue populaire.

Le Frison subit en 1600 le même destin que le Bas-Allemand mais nous avons même pas comme nos frères une traduction de la Bible dans notre langue. Les fonctionnaires de l'Etat, installés dans les villes, dominaient le pays, imposait la langue néerlandaise. La langue officielle était celle de l'élite, le Frison était la langue du peuple et des paysans.

Notre pays eut cependant un grand bonheur, il put, plus ou moins selon les moments, garder une certaine indépendance, avoir son Gouverneur, son Amiralité, son Université; pendant ces deux siècles l'étude et l'enseignement de l'histoire nationale furent favorisés d'où le développement des sentiments populaires frisons.

Un miracle divin donna à notre pays, en ce 17<sup>ème</sup> siècle, l'excellent poète frison GYSPERT JAPIX, cette personnalité que nous reconnaissons comme l'initiateur du mouvement frison, celui qui sut fixer clairement son programme.

Ainsi la période de 1500 à 1800 fut bonne pour la Frise, mais déjà à ce moment la hache était au pied de l'arbre.

A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, sous l'influence des Hollandais et des Français, l'union se fit. Un nouvel Etat Néerlandais fortement centralisé se créait, scellant le destin des libertés frisones. Par bonheur, la réaction n'a pas tardé; au début elle ne se fit pas remarquer des sphères politiques, malgré le nombre des fédéralistes. La vie nationale se manifestait par un mouvement littéraire assez fort; commencé en 1800, il n'a cessé de se développer depuis 150 ans. Plusieurs militants frisons jugeaient la collaboration avec les Hollandais comme un avilissement; c'est eux qui ont réveillé le sentiment frison; ils sont les précurseurs de la jeunesse actuelle, qui suit le même chemin.

Le mouvement frison et le fruit du Romantisme, qui a suscité des heureux mouvements aux pays scandinaves et celtés. A cette époque, on s'inspirait des exemples nordiques, allemands, écossais, mais ces mouvements étaient isolés, sans lien entre eux. Il s'agissait certes de préserver l'héritage populaire, mais surtout de conserver, de développer l'esprit frison, et ainsi on ne pouvait limiter l'effort aux cercles de la vie locale.

Au cours de ces 150 dernières années on a cherché à orienter le mouvement vers les problèmes populaires d'actualité. Il a fallu, évidemment, commencer par une activité linguistique, sans même savoir si la langue frisone pourrait survivre. Ce fut l'oeuvre de HARMEN SYSTRA, dont la prévoyance pourrait sembler être d'un visionnaire. Nous regrettons qu'au 19<sup>ème</sup> siècle la tendance encyclopédiste du mouvement frison ait écarté les cercles religieux, et cependant le mouvement avait beaucoup fait pour répandre dans le pays les traductions des Cantiques et des Evangiles. Le pasteur RINSE POSTHUMUS fut un exemple magnifique, il traduisait en Frison et publia plusieurs oeuvres de SHAKESPEARE. Dès le début, un vi-

goureux élan "Grand-Frison" s'est manifesté et développé; saluons les noms de KNUT JUNGBOHN KLEMENT, de von RICHTHOFEN, de JOOST HALBERTSMA, de SIEBS et de BREMER qui furent les témoins des progrès de l'idée frisonne.

En nombreux domaines ce siècle fut heureux pour notre mouvement: notons le développement du Théâtre Populaire Frison, la publication de livres de chansons, la fixation de l'orthographe, l'élaboration d'une grammaire, la création d'une poésie populaire; les émigrés de notre race se sont organisés, les Frisons du Nord se sont davantage intéressés au Mouvement. Une Association des Frisons Chrétiens, puis plus tard une Association des Frisons Catholiques Romains ont été fondées. La Bible, traduite en Frison, a été publiée. Notons en particulier les oeuvres du Dr. WUMKE. En 1915, la Jeunesse Frisonne s'est organisée, l'élan a été donné pour l'enseignement du Frison dans les écoles, pour l'étude de la langue et de la littérature aux Universités... Tout cela et bien d'autres faits marque une évolution heureuse de la question frisonne, et, parallèlement, dans le monde ecclésiastique, dans le domaine spirituel, s'éveillait le désir de se montrer davantage Frison.

Le but principal immédiat était d'obtenir que la langue frisonne soit reconnue comme l'expression naturelle et autorisée de la vie spirituelle des Frisons. Il faut regretter que seules les classes moyennes ont soutenu le Mouvement: Je veux dire les éléments cultivés du peuple, avec beaucoup d'instituteurs, quelques pasteurs...; en général, la Noblesse frisonne et, fait déplorable, la classe paysanne en pleine évolution s'en désintéressaient. Néanmoins le groupement a considérablement grandi depuis 1900, bien que l'on ne puisse toujours pas parler d'un mouvement populaire. Tout le monde se rend compte, toutefois, qu'il ne suffit pas de mener la lutte avec des forces restreintes, minimes, seul ce qui est grand, ce qui est puissant est efficace, obtient des résultats.

Jetons un coup d'oeil en arrière, nous voyons que depuis 150 ans l'idée frisonne avance; elle a commencé par la langue, la littérature, elle a progressé par la culture, son aboutissement ira jusqu'à la politique. Le cercle de la vie frisonne doit s'élargir, soyons Frisons dans nos demeures, dans nos conversations, dans nos jeux, dans nos chants, mais aussi dans notre lutte pour l'existence. Il ne s'agit pas d'adhérer incidemment au mouvement frison, il faut que ce soit une affaire de coeur, de volonté réfléchie; prenons en conscience de façon plus profonde qu'autrefois, c'est notre seule chance de réussir.

Le provincialisme, le particularisme, mèneraient notre peuple au tombeau. Nous avons notre mot "Frison" à dire dans la politique. Nous le dirons en réclamant un "Fédéralisme National", qu'on ne confondra pas avec un séparatisme dont nous ne voulons pas.

Le grand mérite du mouvement de la jeunesse en 1915 a été de revendiquer pour notre peuple frison une place spéciale dans les rapports spirituels entre les peuples. Il ne s'agit pas de scission, de séparation, d'isolement. Au contraire, le Frison veut vivre et agir dans le monde, en liaison avec les autres peuples.

On a pu constater qu'il est possible de traduire HOELTY en Frison, c'est également vrai pour HOELDERLIN et KLAUS GROTH, pour RILKE et FRITZ REUTER, pour SARTRE et JOHN BUNYAN et aussi pour Saint AUGUSTIN.

Si les Frises se consomment dans le feu du monde, c'est dû à leur seule faiblesse. Nous, Frisons, aimons l'idylle, nous nous plaisons à écouter les contes hivernaux, mais c'est là un jeu dangereux - nous risquerions d'être surpris par la mort. Nous limiter à employer le Frison pour jurer, pour les jeux de scène, c'est bien superficiel. Que ce soit notre langue pour prier, pour vivre, pour agir - sinon notre particularisme ne sera jamais qu'une affaire fragmentaire. Ces vingt derniers siècles ne nous donneraient alors le droit que de jouer et non de faire oeuvre sérieuse, de vivre pour l'amusement et les loisirs au lieu de faire du vrai travail, faire de la poésie quand nous vivons un drame. Le Mouvement Frison commence donc par considérer sa langue comme le véhicule naturel et autorisé de sa vie spirituelle, mais là ne s'arrête pas son rôle, ce n'est pas la façade. Il faut remonter aux sources. Evidemment nous ne créons pas l'eau éternelle, mais nous devons l'amener pour fertiliser le pitié.

Ces efforts provoquent bien chez les "non-Frison", et même parfois chez certains Frisons, une sorte de malaise. Ces revendications menacent leur tranquillité, leur médiocrité... Pourquoi se charger de poids supplémentaires, alors que la charge présente est déjà si lourde? Ces théories ne sont-elles pas étroitesse d'esprit, égoïsme? La tâche de notre époque n'est-elle pas d'élargir notre

horizon? Notre génération n'a-t-elle pas connu les plus affreuses erreurs dues à certains nationalismes? L'esprit frison n'est-il pas une illusion de nos désirs, un rêve romantique, en termes scientifiques une caricature des faits? Ne devrions nous pas donner à notre jeunesse une éducation de l'esprit tendant à la fraternité mondiale, au cosmopolitisme?

La vie se propage en cercle, autour de nous, a dit un poète frison. Le début de la vie se passe sur les genoux de la mère, puis dans la maison familiale, puis dans les proches environs. La largeur et l'étendue sans profondeur seraient comme une vie sans forme. On ne peut aimer le monde si l'on ne commence par aimer son propre peuple. Une communauté concrète n'existe pas entre des millions d'individus, mais seulement entre quelques milliers ou mieux quelques centaines d'hommes.

Cela signifie que le mouvement frison doit commencer par l'éducation familiale et par l'école. C'est la lumière allumée par la mère qui éclaire le mieux la maison. Le minimum que nous puissions exiger est que l'enseignement de la langue, de l'histoire et du folklore frisons soient considérablement augmentés. Mais répétons-le: Si c'est la tâche des instituteurs, c'est d'abord et plus encore la tâche des parents.

L'insuffisance, due en partie à la négligence, de l'enseignement frison va cesser; nous le crions avec bonheur. Depuis vingt ans de grands progrès ont été réalisés, et certains d'entre nous ont effectué un beau travail. Aussi une question importante, peut-être la plus importante de l'heure présente, sera que nous ayons la force de fixer notre langue, d'éviter qu'elle devienne vulgaire.

Une chose est certaine, nous n'obtiendrons pas ces résultats sans une aide puissante des Pouvoirs Publics, sans des subventions, et aussi sans l'appui de la presse et de la radio. Déjà beaucoup a été fait, mais c'est insuffisant. Presque tous les journaux des Frises sont bilingues, mais la place du Frison y est trop réduite, de 5 à 7 pour cent. La Radio Nationale consacre à la langue frisonne quelques demi-heures éparpillées; à la radio régionale la part est plus grande, mais encore insuffisante. Dans les églises, la langue frisonne pénètre lentement. Des progrès considérables ont été réalisés depuis 30 ans. Les "marériaux" sont prêts: L'écriture, le psautier, les livres de piété sont traduits et imprimés. Des portes ont été ouvertes que nous avons connues fermées.

Le nombre des périodiques frisons pourrait être réduit de moitié. Le maintien de quelques hebdomadaires entièrement frisons coûte beaucoup d'efforts, et le peuple frison n'a pas encore acquis l'habitude de s'abonner aux périodiques de sa propre langue. Une revue mensuelle existe depuis dix ans, et publie une assez grande variété d'oeuvres littéraires. Le Frison a ses habiles journalistes mais ceux-ci ne peuvent gagner leur vie par leurs seules activités frisonnes.

Ces 20 dernières années ont été riches, dans le domaine scientifique, d'oeuvres bonnes ou même extraordinaires. L'Académie Frisonne, l'Institut Frison de l'Université de Groningue, les Chaires de Frison des autres Universités ont été très actifs, et se sont fait connaître dans le monde savant qui pendant trop longtemps a semblé ignorer les pays de Frise. Ne soyons pas injustes: remercions tous ces concours, particulièrement l'Académie Frisonne toujours présente et inspiratrice de notre mouvement.

Ne serais-je pas troublé que nos affaires soient trop prospères? Il est cependant indispensable "d'enregistrer un héritage". L'essentiel est de ne pas oublier les tâches présentes.

Ce mouvement linguistique du 19ème siècle se transformait peu à peu en mouvement culturel multiple, se métamorphosant lui-même en mouvement politique. Ce mot "politique". Beaucoup de gens en ont peur. Prévenons donc les erreurs. Jusqu'ici aucun parti frison n'a été créé, et cependant quelques militants espèrent que ce parti serait un lien alors que tant de choses divisent. Une grande majorité aspire après la réalisation d'une juste décentralisation de l'Administration. Le peuple désire un Gouvernement local, une autonomie, pour des raisons historiques, mais surtout parce que ce serait la réalisation d'une vraie démocratie moderne. Les partis sont, heureusement, pour la plupart, favorables à ce point de vue; c'est pourquoi aux Etats Provinciaux Frisons d'après la guerre, on pût exposer cette question, la défendre, la soutenir avec succès.

Le Parlement Néerlandais a mieux qu'autrefois compris nos efforts. La presse populaire peut encore montrer une certaine haine contre la langue frisonne, mais

la partie raisonnable de la population comprend que l'Autonomie Frisonne dans le cadre de l'Etat Néerlandais est une idée naturelle, surtout en ce qui concerne la culture. Cela ne signifie pas que les buts du Mouvement Frison dans sa réalisation d'aucun avenir prochain, car personne n'ignore combien sont vivaces les tendances vers la centralisation, vers le nivellement étatique et culturel.

Il serait peut-être agréable de se contenter d'écrire et lire des romans ou des poèmes frisons, d'étudier l'histoire, de restaurer les monuments anciens, de préserver la langue populaire par des spectacles ou des chansons - personne ne s'y opposerait.

Mais cela ne suffit pas. Frisons, nous sommes placés dans un monde vivant, nous préserverons nos traditions, nous améliorerons ce qui existe, nous réparerons les erreurs des siècles passés. La langue est pour nous d'une importance capitale, elle intéresse aussi nos frères les Frisons du Nord et de l'Est. Nous voulons une organisation vivante des Frisons, fiers de leur passé frison, qui ne veulent ni s'isoler ni se particulariser.

Tout cela est facile à écrire, mais difficile à réaliser - la moisson est grande les moissonneurs sont peu nombreux. Beaucoup d'intellectuels sont assez sceptiques, et nous ne sommes pas encore un mouvement populaire. Cependant les masses ne sont pas, à notre égard, sans sympathie, mais leur force de résistance est faible. N'est-ce pas naturel quand si peu d'efforts ont été faits dans le passé pour préserver et cultiver la conscience ethnique de notre peuple? Nous réussirons grâce à la jeunesse, grâce à l'école, grâce à l'énergie de nos militants, grâce à leur nombre. Et nous renforcerons, nous multiplierons les rapports entre tous les Frisons.

Pourrons-nous éviter la séduction du provincialisme? Je le crois, mais ce sera par une entraide constante, par une formation, une éducation mutuelle, par un travail en commun acharné; et bientôt l'organisation que nous construisons s'imposera, et les nations d'Europe diront: "Voyez ce qu'ont fait les Frisons, ce peuple que nous avons cru mort, et qui n'est représenté ni à Strasbourg ni New-York". Soyez certains que les Gallois et les Bretons, les Flamands et les Grisons, les Catalans et les habitants des Iles Féroé nous observent, regardent notre manière de vivre.

Nous devons nous dire: Nous, Frisons, ne défendons pas une caricature mais des réalités, ces réalités pour lesquelles ont vécu UBBO EMMIUS, von GREETSIEL et GRONINGEN, dont ont rêvé HARMEN SYSTRA et KNUT JUNGBOHN KLEMENT, et qui donneront à nos enfants une place proportionnée à nos efforts dans un monde où tout s'efface.

Voilà notre tâche. Même si la Cause Frisonne nous a coûté des douleurs, des difficultés personnelles, elle nous a valu aussi des joies et de la reconnaissance. Supportons ces souffrances, nos ancêtres ont lutté pour la liberté, souvent sans espoir de réussir. Nos pères, au 19ème siècle, ont peiné toute leur vie, entrevoyant de loin le fruit de leurs efforts. Soyons fiers de continuer leur œuvre, de l'achever, car nous apercevons le but. Nous arrivons à l'heure décisive qui nous demandera des efforts surhumains.

Vivons dans l'espoir, la foi au cœur. Que notre amour de la Frise gagne nos frères encore indifférents. C'est difficile? Ce l'est peu comparé aux obstacles qu'ont vaincu les vieux Frisons. N'ont-ils pas gagné leur pays, édifié les digues, construit les fermes? Un tel peuple doit proclamer à la face du monde: "Nous sommes ce que nous étions, nous serons ce que nous voulons être: des FRISONS!"

#### LA COMMUNAUTE ALLEMANDE DE VOJVODINA.

L'Union Fédéraliste des Communautés Européennes a reçu en Février 1956 un rapport officiel des Autorités de Belgrade sur la situation de la Communauté Allemande (Souabes Danubiens) en Vojvodina (République Populaire de Serbie):

Au recensement de 1953, on a constaté que le nombre total des habitants se rattachant à la Communauté Allemande s'élevait, en la région autonome de la Vojvodina, à 35.100, dont 1.700 enfants d'âge scolaire obligés à fréquenter les écoles de 6 ans.

Pour faciliter à ces enfants la fréquentation des écoles de 8 ans de langue allemande, on a établi, en l'année scolaire 1952/53, 27 sections d'enseignement

de langue allemande. 14 étaient dans les écoles prolongées de 6 ans des districts de Kovin, Tamis, Sombor, Backa Topola, Kula, Odzaci et Novi Sad. 13 étaient dans les écoles de 8 ans des districts de Bela Crkva, Alibunar, Pancevo, Tamis, Kikinda, Sombor et Kula. Ces sections comptaient 27 instituteurs et 687 élèves. Les autres enfants d'âge scolaire de la minorité allemande, au nombre de 2618, éparpillés, en petit nombre dans chaque commune, fréquentaient les écoles Serbo-Croates ou Hongroises. 1600 suivaient les écoles sans enseignement obligatoire (lycées et écoles moyennes). En raison du petit nombre des élèves dans chaque classe, il était impossible d'établir des sections spéciales avec enseignement en langue allemande.

Les familles émigrent, aussi le nombre des enfants diminue, d'où baisse du nombre des sections de langue allemande. En l'année 1953/54 le nombre des sections est tombé à 5 aux écoles populaires et prolongées de 6 ans, et à 7 aux écoles de 8 ans; il ne restait plus que 12 instituteurs et 269 élèves. En cette année 1953/54 les écoles populaires, celles de 6 et de 8 ans, et les écoles moyennes de langues serbo-croate et hongroise comptaient 2166 élèves de nationalité allemande. Voici, en exemple, quelques chiffres: (élèves de familles allemandes) au lycée, aux premières classes 49 élèves, aux dernières 47, au lycée supérieur 47, au lycée des ouvriers 5, à l'école normale 8, à l'école ménagère et à l'école d'éducateurs 3, aux écoles élémentaires de musique 7, à l'école de théâtre 2 élèves.

Pour 1954/55 la diminution continue du nombre des enfants d'âge scolaire fit réduire à 4 les sections d'enseignement de langue allemande: Une section avec 18 élèves à l'école de 6 ans de Backi Sokolac (district de Backa Topola), une section avec 22 élèves à l'école de 6 ans "Aleksa Santic" aux terres rurales "9 Mai" (district de Sombor), une section de 37 élèves à l'école de 8 ans No. 1 à Apatin (district de Sombor), une section de 18 élèves à l'école de 8 ans de Crvenka (district de Vrbas). Toutes réunies ces sections comptent 5 maîtres et 111 élèves.

En 1955/56, le nombre d'enfants de la minorité allemande a tellement diminué qu'on n'a pu établir qu'une seule section de langue allemande aux terres rurales "Krikava" avec 8 élèves, 1 en 1ère classe, 1 en 2ème, 0 en 3ème et 6 en 4ème classe. Ailleurs, aucune section ne fut établie car il y avait moins de 8 élèves.

Quelques familles allemandes vivent dispersées dans la République Populaire de Serbie. Certains sont ouvriers de l'industrie dans les villes peu nombreux pour que l'on crée des sections spéciales, leurs enfants doivent fréquenter les écoles serbo-croates.

Depuis la libération, le nombre des enfants allemands demandant l'enseignement aux écoles supérieures n'a cessé de croître. Selon nos informations, en 1954/55 des étudiants, de la minorité allemande, suivaient les cours de l'Ecole Pédagogique Supérieure, de la Faculté de Lettres, de l'Ecole Supérieure des Sciences et d'autres écoles supérieures.

Aux sections spéciales pour la langue allemande, les manuels employés étaient: ABC pour débutants, pour la première classe, et le "livre de lectures allemandes" de VOJISLAV RAJINAK, pour les autres classes.

Dans toutes les écoles de la Vojvodina, l'Allemand est enseigné comme langue étrangère. Dans les autres Républiques Populaires, concurrentement avec l'Anglais, le Français et le Russe, l'Allemand est enseigné aux classes supérieures des écoles de 8 ans et aux lycées. Dans les premières, les élèves doivent étudier une langue étrangère, dans les lycées deux langues. Ainsi, les enfants de la minorité allemande qui ne peuvent pas fréquenter une école de langue allemande pourront toujours apprendre leur langue comme matière du programme d'enseignement général. De plus, aux classes supérieures de l'école moyenne, on leur enseignera également la littérature allemande.

Après l'émigration en masse des Allemands vers l'Autriche et l'Allemagne, ceux qui restent sont dispersés en petits groupes dans toutes les Républiques Populaires, mais surtout en Vojvodina. Cette dispersion est cause de la difficulté rencontrée pour organiser les écoles et sections de langue allemande. La minorité allemande varie de 100 à 1000 âmes par district, rarement plus. Trois districts ont entre 3.000 et 5.000 âmes. Donc en certaines communes ne vivent qu'une dizaine de familles allemandes. Dans les grandes villes, un grand nombre d'Alle-

mands se déclarent Hongrois et beaucoup ont contracté des mariages mixtes. La langue parlée dans ces ménages est bien souvent celle de l'époux non-allemand et la conséquence en est que, fréquemment, les enfants prennent la nationalité du parent non-allemand.

#### LES ALLEMANDS EN HONGRIE.

Voici un article paru au No du 28 Janvier 1956 de l'hebdomadaire FREIES LEBEN, organe de la Minorité Allemande en Hongrie.

#### Notre Gouvernement et l'Enseignement des Minorités Nationales.

Un journaliste d'Allemagne Occidentale a adressé, il y a quelques semaines, à UNGARISCHE RUNDSCHAU (Revue Hongroise) une lettre reprochant au périodique de ne pas publier de compte-rendus intéressants particulièrement sur la situation culturelle des minorités allemandes en Hongrie. La Revue a publié la réponse à cette lettre. D'autres informations nous ont été envoyées sur l'enseignement des minorités linguistiques en Hongrie. Les voici :

Depuis ces dix dernières années, l'enseignement des minorités nationales a fait beaucoup de progrès dans notre pays. Actuellement 382 institutions d'enseignement rendent ces services en Hongrie: 48 écoles maternelles, 38 écoles primaires, et de plus 275 écoles enseignent les langues Allemande, Slovaque, Yougoslave et Roumaine. Nous disposons de 7 pensionnats, 3 lycées, 3 écoles normales, 4 pensions pour les étudiants des écoles supérieures. Nous avons 3 chaires de professeurs aux diverses écoles supérieures. Dans toutes ces institutions, les élèves peuvent perfectionner leurs connaissances de leur langue maternelle.

Le Gouvernement prend soin que les écoles des minorités nationales soient pourvues des livres de lecture nécessaires. Le système d'enseignement de ces écoles correspond à celui des écoles hongroises. Les livres de lecture sont élaborés de manière à faire connaître la vie, la poésie populaire, l'art des minorités nationales de Hongrie. Depuis la libération, 194 livres de lecture et brochures ont été publiés, dont 88 destinés aux Yougoslaves, 43 aux Roumains, 42 aux Slovaques et 3 aux Allemands. Ces chiffres indiquent que les livres en langue allemande sont insuffisants. Cette insuffisance sera prochainement réparée. On rédige et on publie actuellement des livres pour les écoles des minorités nationales en s'inspirant des livres de lecture en langue hongroise.

Durant la période qui a suivi la libération, les écoles des minorités nationales ont beaucoup manqué d'instituteurs. Le Ministère de l'Education a organisé les écoles normales nécessaires. Maintenant les Yougoslaves, Roumains et Slovaques disposent des instituteurs nécessaires, et dans un proche avenir on formera les professeurs et instituteurs de langue allemande.

Les écoles des minorités nationales vont être développées dans les années prochaines. Avant tout l'on prend soin de multiplier des écoles maternelles; mais, de plus, les écoles primaires dans lesquelles toutes les matières sont enseignées en la langue de la minorité nationale, doivent être peu à peu établies selon les désirs des parents. Cela vaut surtout en ce qui concerne la nationalité allemande. Les travaux préparatoires pour l'établissement d'une série d'écoles primaires et secondaires allemandes sont commencés. En l'année scolaire 1956/57 sera inaugurée une école normale pour professeurs et instituteurs. A une haute-école pédagogique sera créée une chaire de professorat allemand.

Il est naturel - ainsi le garantit notre Constitution - que les pédagogues qui travaillent aux écoles des minorités nationales soient respectés et reconnus également à leurs collègues hongrois. De nombreux instituteurs des écoles des minorités nationales ont déjà obtenu des rémunérations ou des distinctions.

Les faits rapportés ci-dessus montrent que la République Populaire Hongroise tient à faciliter le développement de la culture nationale des minorités nationales de notre pays, et à maintenir l'égalité complète des groupes nationaux. Ces efforts de notre Gouvernement ne peuvent toutefois réussir que si les minorités nationales elles-mêmes prennent une initiative dans ce sens. Il faut surtout souligner ce point de vue aux Allemands hongrois qui n'ont pas jusqu'ici défendu assez efficacement leur propre culture. La bonne volonté de la part des autorités est à leur disposition, l'Etat est prêt à contribuer matériellement et moralement au développement de la minorité allemande, et ainsi il dépend entièrement de nos

compatriotes allemands eux-mêmes si le développement culturel de cette partie de la population donne rapidement de résultats positifs.

#### PARTICIPATION DES SUEDOIS-FINLANDAIS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES.

En vue de l'élection du Président de la République, le peuple a choisi, les 16 et 17 Janvier 1956, les 300 électeurs qui, réunis le 15 Février au Palais du Parlement à Helsingfors, devaient élire pour 6 années (à partir du 1er Mars) le Président de la République de Finlande.

Les 6 partis politiques avaient à l'avance groupé leurs électeurs chacun ayant son candidat à la Présidence.

Le parti Agrarien, dont le porte-drapeau était le Ministre d'Etat URHO KEKKONEN, obtenait 88 sièges. Le parti Social-Démocrate, représenté par le Président du Parlement KARL AUGUST FAGERHOLM, avait 72 voix. Le Rassemblement Finlandais (Ambassadeur SAKARI TUOMIOJA) avait 57 sièges, les Démocrates-Populaires ou Communistes, leur candidat était le journaliste EINO KILPI, avaient 56 sièges. Le Parti Populaire Suédois présentait le Directeur Général ROLF TOERNGREN avec 20 voix. Le Parti Populaire Finlandais, avec 7 voix, présentait le Maire en Chef EORO RYDMAN.

Le Parti Populaire Suédois a obtenu 140.000 suffrages contre 130.000 aux élections générales de 1954, ce qui représentait le même pourcentage des suffrages exprimés. 7 des électeurs Social-Démocrates étaient des Suédois-Finlandais, un seul des Démocrates-Populaires.

Dans certaines circonscriptions à l'intérieur du pays où le Parti Populaire Suédois ne pouvait pas présenter des candidats, les électeurs de sentiments suédois participant au scrutin ont dû voter pour des Partis Finlandais et ainsi un Suédois-Finlandais fut élu par le Parti TUOMIOJA.

Le 15 Février, pour l'élection du Président de la République, au 1er tour de scrutin, chaque parti a voté pour son candidat, et le Directeur Général TOERNGREN a réuni les 20 voix du Parti Populaire Suédois. Au 2ème tour, les électeurs des 3 partis bourgeois, sans l'appui des Agrariens (88 voix), ont groupé leurs suffrages sur le nom du Président de la République J. K. PAASIKIVI, qui a obtenu 84 voix. Par une manoeuvre tactique des Communistes apportant leurs voix au candidat Social-Démocrate le Président du Parlement FAGERHOLM s'est trouvé présenté au 3ème tour de scrutin contre M. KEKKONEN. La Constitution prescrit, en effet, que l'élection se fait à la majorité absolue, c'est-à-dire plus de la moitié des suffrages exprimés. Si la majorité absolue n'est pas obtenue au second tour, un 3ème scrutin a lieu entre les deux candidats arrivés en tête. Le scrutin décisif a donné 151 voix à M. KEKKONEN et 149 voix à M. FAGERHOLM. M. KEKKONEN a réuni les 88 voix de son parti Agrarien, les 56 voix des Démocrates-Populaires et 7 voix de l'opposition bourgeoise (parti Finlandais RYDMAN 5 voix, Rassemblement Finlandais 1 voix, Parti Populaire Suédois 1 voix).

M. FAGERHOLM a recueilli les 72 voix de son parti, 56 voix du Rassemblement Finlandais, 19 voix du Parti Populaire Suédois et 2 voix du Parti Populaire Finlandais.

Si les deux candidats avaient obtenu égalité de suffrages, 150 contre 150, il eut fallu tirer au sort le nom de l' élu.

Et ainsi fut élu le Ministre d'Etat KEKKONEN. Ministre d'Etat, il avait dirigé la procédure électorale, il la termina en se proclamant Président de la République de Finlande.

Paris, le 15 Mai 1956

Monsieur Pierre Laurent - PARIS

Cher Monsieur Laurent,

J'ai envoyé hier soir 30.000 F. au C.C. Paris 770655 ( mandat n°659) au nom de M. Kercreme, Le Vesinet. Je vous remercie de votre aimable attention.

Vous trouverez ci-joint une lettre pour M. Skadegard que je vous prie de bien vouloir faire arriver à destination.

Je vous souhaite un bon voyage et beaucoup de succès au Congrès. Très cordialement votre

1-15/56 de 1956/05/15

je vous remercie de mon entente pour m'adresser  
L'argent est en route et sera remis à votre disposition  
dans 7 à 10 jours dans un chèque de 30.000 F.  
Je vous prie de bien vouloir faire parvenir à destination  
la lettre pour M. Skadegard que je vous prie de bien vouloir  
faire parvenir à destination. Je vous remercie de votre  
aimable attention. Je vous souhaite un bon voyage et  
beaucoup de succès au Congrès. Très cordialement  
votre

15/56 (1956/05/15) 1956/05/15  
T. KERCREME, Le Vesinet  
30.000 F. au C.C. Paris 770655  
mandat n°659

15/56 de 1956/05/15

Paris, le 15 Mai 1956

Monsieur Povl Skadegard  
Secrétaire général de  
l'UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES  
EGG (Carinthie) Autriche.

Monsieur le Secrétaire général et cher Ami,

Il m'est impossible, à mon grand regret, d'assister aux réunions du VIème Congrès de notre Union. Je vous prie d'excuser mon absence et de transmettre aux congressistes les salutations de leurs amis basques. Nous souhaitons au Congrès beaucoup de succès.

M. Pierre Laurent, de la délégation de la Bretagne, a eu l'amabilité de s'offrir pour vous faire parvenir la somme de trente mille francs, montant de nos cotisations.

Je vous serais bien reconnaissant de me tenir au courant des délibérations du Congrès et j'espère que la collaboration basque avec l'Union sera chaque jour plus grande.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général et cher Ami, le témoignage de mon amitié bien sincère

F-Javier de Landaburu

COPIE DE LA LETTRE - BUREAU

LE 15 MAI 1956

COPIE DE LA LETTRE

KER-VREIZ

43, Rue Saint-Placide

PARIS · VI<sup>e</sup>

Paris, le 24 janvier 1956


Monsieur de LANDABURU  
Délégation d' EUZKADI  
50 rue Singer, PARIS.

Monsieur le Président,

Les multiples affinités entre nos communautés extrême-occidentales me font un devoir de vous tenir au courant de la conférence que doit donner dimanche prochain Monsieur GRANIER - BARRERA sur la Catalogne à notre centre d'Etudes Bretonnes de KER-VREIZ. Je me permets de vous en adresser ci-joint une invitation-programme. Nous serions très heureux que la Délégation d'Euzkadi puisse être représentée à cette réunion.

Nous serions également heureux que, à cette réunion d'information sur les problèmes catalans, en succède au cours des prochains mois une autre consacrée aux provinces basques. Au cas où cette idée vous paraîtrait réalisable, je serais à votre disposition pour me rendre à la Délégation afin de vous fournir tous renseignements nécessaires et de fixer les modalités de la séance.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération:



Pierre LAURENT, 44 rue de Fleurus, Paris 6<sup>e</sup>

Paris, le 22 Mai 1956

Monsieur Pierre Laurent  
44, rue de Fleurus - PARIS

Cher Monsieur Laurent,

J'espère que votre voyage en Autriche a été heureux.

Le mandat de 30.000 F. envoyé à M. Kercreme m'a été retourné par erreur dans l'adresse de votre ami. Je vous serais très reconnaissant de me dire le moyen de vous faire parvenir cette somme de la façon la plus rapide.

En vous priant de m'excuser encore une fois,

Veillez accepter, cher Monsieur Laurent, l'expression de mes sentiments les meilleurs

F-Javier de Landaburu

*Recibido el talón el fin de vuelta*



Paris, le 15 Mai 1956

Monsieur Povl Skadegard  
Secrétaire général de  
l'UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTES EUROPEENNES  
E.G.G. (Carinthie) Autriche.

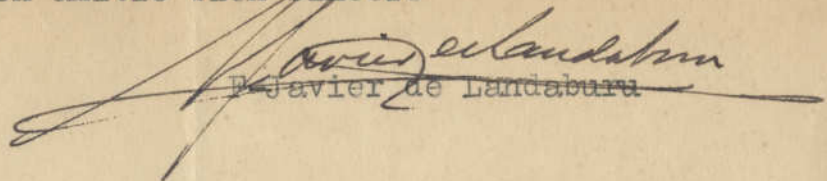
Monsieur le Secrétaire général et cher Ami,

Il m'est impossible, à mon grand regret, d'assister aux réunions du VIème Congrès de notre Union. Je vous prie d'excuser mon absence et de transmettre aux congressistes les salutations de leurs amis basques. Nous souhaitons au Congrès beaucoup de succès.

M. Pierre Laurent, de la délégation de la Bretagne, a eu l'amabilité de s'offrir pour vous faire parvenir la somme de trente mille francs, montant de nos cotisations.

Je vous serais bien reconnaissant de me tenir au courant des délibérations du Congrès et j'espère que la collaboration basque avec l'Union sera chaque jour plus grande.

Veillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général et cher Ami, le témoignage de mon amitié bien sincère

  
Javier de Landaburu

Pierre LAURENT  
44 r. de Fleurus,  
Paris, VI e.

Paris, le 23 mai 1956

Monsieur de LANDABURU  
50 rue Singer, PARIS.

Cher Monsieur le Ministre,

Je vous renvoie sous ce pli votre lettre à M. SKAPEGARD, que je n'ai trouvée qu'à mon retour du congrès de Carinthie, et que je n'ai donc pas pu lui apporter. Je m'y suis rendu seul, notre ami M. KERGRENE ayant dû annuler son départ au dernier moment en raison de l'état de santé de sa femme. Cela m'a gêné dans le transport de francs français, la somme allouée à chaque voyageur n'étant que de 20 000 f. Mais j'ai pu remettre à M. SKAPEGARD de votre part 2 000 shillings autrichiens, qui doivent représenter à peu de choses près les 30 000 f que vous désiriez lui faire parvenir. Dès que je saurai exactement la somme que j'ai déboursée pour cela, c'est à dire d'ici un jour ou deux, je vous en aviserai et vous pourrez me l'envoyer à mon compte postal: 2713.15-Paris. *La valeur exacte que j'ai payé est 28000 f (taux spécial pour touristes)*

Le congrès s'est déroulé sans incidents et a été suivi assidument par 50 à 60 personnes, délégués, spécialistes ou observateurs. Les Occidentaux étaient rares cette fois: un Gallois, un Breton et des Frisons. En revanche l'Europe centrale, et même orientale, était bien représentée, ce qui n'était pas sans présenter quelques risques en raison des antagonismes entre peuples et entre tendances politiques. Le fait nouveau a été la présence d'éléments d'au delà du rideau de fer: un envoyé de l'ambassade de Pologne à Vienne et un groupe de chanteurs sorbes de la République Démocratique Allemande. Ces Sorbes, ou Wendes, sont une minorité véritablement cultivée par le pouvoir central, à des fins où la propagande joue peut-être un certain rôle, mais qui leur valent un traitement dont nul d'entre nous n'oserait rêver.

Le travail essentiel du congrès a été la mise au point des principes d'une charte des droits des communautés européennes. Nous avons obtenu que les facteurs d'ordre économique n'y soient pas oubliés. Par ailleurs les Catalans ont été admis dans l'UFCE, sur l'insistance des délégations occidentales, bien que certaines délégations plus voisines de l'Est aient émis la crainte que l'admission d'organisations en exil, si on la généralisait, ne risque d'entraîner l'Union dans de graves difficultés. Nous avons fait remarquer que chaque cas particulier demandait à être regardé en soi, sans prétendre établir de règles générales, et que les Catalans seraient certainement à leur place parmi nous.

Je vous envoie quelques invitations à la conférence que doit nous donner mardi prochain Yann FOUERE, en souhaitant que vous ayez la possibilité d'y assister.

Veillez agréer, cher Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs:



UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTES  
ETHNIQUES EUROPEENNES  
Le Secrétariat Général,  
Rolighed, Rungsted Kyst, Danemark.

Le 23 Avril 1957.  
7C/1F.

INVITATION AU 7EME CONGRES DES COMMUNAUTES ETHNIQUES EUROPEENNES.

Le 7ème Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes se tiendra dans les salles du "Kurhaus" à Westerland, Frise du Nord, les 6 au 8 Juin 1957. Vous êtes par la présente invité à y prendre part.

Le programme provisoire du Congrès est joint à cette lettre d'invitation. L'ordre du jour définitive sera décidée par les congressistes ayant droit de vote au Congrès.

Peuvent participer au Congrès:

1) La Présidence, le Comité Central et les Secrétaires ainsi que les organisations membres ordinaires de l'UFCE. Chaque membre ordinaire dispose de 6 voix. Leurs délégations peuvent se composer de plus que 6 délégués. En ce cas le membre décide lui-même sur la distribution des 6 voix parmi les délégués.

2) Les délégations à composition libre des membres associés. Les délégués des membres associés n'ont pas le droit de vote.

3) Les observateurs des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et de tous les Gouvernements Européens. Chaque organisation internationale et chaque gouvernement peut envoyer un seul observateur.

4) Les observateurs des communautés ethniques qui ne sont pas adhérees à l'UFCE. En principe, de telles communautés ethniques peuvent envoyer un nombre d'observateurs à choix libre, toutefois le Secrétariat Général se réserve le droit d'en limiter le nombre pour ainsi assurer les places suffisantes à tous les participants.

5) Les personnalités invitées (experts etc.).

6) Les adhérents des communautés ethniques qui, en qualité personnelle, désirent assister au Congrès.

7) Les représentants de la Presse.

Nous vous prions de bien vouloir annoncer, dans votre bulletin d'inscription, la qualité (1-7) dans laquelle vous assisterez au Congrès.

La question du droit de parler devant les séances plénières sera décidée par un règlement. On se réserve de limiter ce droit sur les représentants des organisations membres.

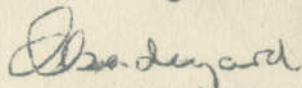
Les commissions de travail seront réservées aux délégués des membres.

Les arrangements culturels seront ouverts à tous les participants.

Dépôt de Congrès: DM. 15.--.

Inscription est nécessaire au plus tard le 13 Mai, voir le bulletin d'inscription (doc. 7C/2DEF) ci-joint.

Veuillez croire, Messieurs, à ma considération distinguée.



POVL SKADEGARD.  
Secrétaire Général.

64

UNION EUROPÉENNE  
DES  
FÉDÉRALISTES

Le Président du Bureau Exécutif

Paris, le 27 Mai 1957.

AM/GU/RN

Au Président du Comité Central des J.E.F.  
Aux Vice-Présidents du Comité Central  
Au Président du Bureau Exécutif des J.E.F.  
Aux Membres du Comité Central  
et du Bureau Exécutif des J.E.F.  
Aux Présidents et aux Secrétaires Généraux  
des Mouvements membres et associés des J.E.F.  
A tous les délégués au Congrès des J.E.F.

Chers Amis,

Le Bureau Exécutif de l'U.E.F. qui s'est réuni à Paris le 26 Mai 1957, ayant pris connaissance de l'échange de correspondance entre le Secrétaire Général de l'U.E.F. et le Président du Bureau Exécutif des J.E.F. (lettre de M. Heinrich Schneider du 16 Mai, lettres de M. G. Usellini des 13 et 24 Mai), a décidé d'attirer votre attention sur les raisons de caractère statutaire, politique et moral qui s'opposent à l'intention, exprimée par le Président de votre Bureau Exécutif, d'envisager pour les J.E.F. la formule d'une double appartenance.

1. Raisons statutaires

Les textes ne laissent place à aucun doute :

L'article 10, titre III, des Statuts de l'U.E.F. proclame en effet, alinéa 1 : "L'Union Européenne des Fédéralistes a une section jeune dénommée Jeunesses Européennes Fédéralistes. Les J.E.F., régies par leur propres statuts, comprennent notamment les sections jeunes des organisations membres de l'U.E.F."

L'article 11, sous alinéa 1, précise : "Les J.E.F. suivent la politique de l'U.E.F."

Enfin, l'alinéa 3 du même article renforce encore les liens qui unissent les J.E.F. à l'U.E.F. : "Toutes les dispositions de l'Article 3 sont applicables aux J.E.F. Toutes dispositions statutaires propres aux sections jeunes des mouvements affiliés et contraires aux dispositions du Titre III sont nulles de plein droit."

L'article 3 auquel se réfère spécialement l'alinéa précédent établit notamment, à l'alinéa d) : "le Congrès et, dans l'intervalle de deux congrès, lorsque les circonstances l'exigent, les organes directeurs de l'U.E.F. débattent et arrêtent la politique de l'U.E.F. dans la mesure où elle se rapporte à l'article 2 des Statuts et aux problèmes

./.

soulevés par le fonctionnement et l'action des institutions européennes supranationales en fonction ou à venir ; il est également de la compétence des organes directeurs de l'U.E.F. d'arrêter les mesures générales d'application de cette politique"; et à l'alinéa g) : "tout mouvement membre est libre d'aller au-delà de la ligne politique de l'U.E.F., à condition que les positions ainsi prises ne soient pas en opposition avec les déclarations et motions adoptées par les congrès ; cependant, ces positions n'engagent que la propre personne morale du membre les ayant adoptées".

Le Bureau Exécutif a observé en passant que vos propres Statuts, à l'article 1, affirment : "Les J.E.F., organisation de jeunesse de l'Union Européenne des Fédéralistes (U.E.F.), sont constituées sur les bases des buts et principes de l'U.E.F., tels qu'ils sont exposés dans les articles 2 et 3 de ses Statuts."

Pour ce qui est de l'article 3, il y a déjà été fait référence ; quant à l'article 2, il établit notamment, à l'alinéa f), que c'est à l'U.E.F. qu'il appartient "de représenter en toute circonstance et en tout lieu les fédéralistes européens".

En conséquence, l'affiliation des J.E.F. à toute organisation autre que l'U.E.F. constituerait une violation incontestable des règles statutaires.

## 2. Raisons politiques

L'U.E.F., dont nous venons de voir que les J.E.F. doivent suivre la politique, vient de définir clairement la sienne, tant par la résolution de son Comité Central des 30 et 31 Mars 1957, que par la décision unanime d'engager l'ensemble de l'organisation dans un combat pour l'Assemblée Constituante Européenne.

Ce combat implique la mobilisation méthodique de toutes les forces fédéralistes et ne saurait se concilier en aucune manière avec les attitudes de réserve ou d'attentisme adoptées par certaines organisations.

En outre, une éventuelle double appartenance des J.E.F. cristalliserait la scission du fait que les J.E.F., au lieu de faire corps avec l'U.E.F., se placeraient en dehors d'elle, outrepassant ainsi leurs droits. Les J.E.F. entérineraient ainsi un état de choses dont vos propres mouvements s'étaient refusés jusqu'ici à prendre acte, afin précisément de sauvegarder l'unité de l'organisation internationale.

La formule de la double appartenance, au lieu de "contribuer véritablement à surmonter la scission des adultes", l'aggraverait, car vous iriez ainsi, en vous séparant pratiquement de l'U.E.F. par une décision arbitraire et contraire aux statuts, rejoindre ceux qui, à l'extérieur de l'U.E.F., considèrent la scission comme un fait accompli. Au lieu de la surmonter, vous la confirmeriez, vous en feriez état et vous la reproduiriez, à plus ou moins longue échéance, au sein des J.E.F. Vous donneriez ainsi, par avance, une prime à toute dissidence future.

### 3. Raisons morales

Une équivoque regrettable plane sur les rapports entre les groupements dissidents et l'internationale fédéraliste, l'Union Européenne des Fédéralistes. En effet, ces groupements n'ont pas démissionné de l'U.E.F., mais, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de juger ici, se sont contentés de "suspendre leurs relations" avec l'U.E.F.

Cette prétention de se placer à la fois à l'extérieur et à l'intérieur d'une organisation existante, est véritablement insoutenable.

Tant que cette équivoque subsiste ou, plus exactement, tant qu'elle est maintenue volontairement, est-ce à la jeunesse qu'il appartient de la perpétuer, voire de l'aggraver ?

Le Bureau Exécutif de l'U.E.F. est convaincu que, plus que quiconque, les jeunes fédéralistes sont enclins à se prononcer pour des situations claires et nettement définies.

Si la section jeune de l'U.E.F. devait, par malheur, infirmer la confiance que nous plaçons en sa volonté de clarté et de fidélité, le Bureau Exécutif se trouverait dans l'obligation de tirer immédiatement de la situation ainsi créée toutes les conséquences qu'elle impliquerait.

Croyez, chers Amis, à l'expression de nos sentiments cordiaux.

G. USELLINI  
Secrétaire Général

Alexandre MARC  
Président du Bureau Exécutif

UNION FEDERALISTE DES COMMUNAUTES ETHNIQUES EUROPEENNES  
FEDERAL UNION OF EUROPEAN NATIONALITIES  
FÖDERALISTISCHE UNION EUROPÄISCHER VOLKSGRUPPEN

Le Secrétaire Général  
Rølighed - Rungsted Kyst - Danemark.

21.III.1958.

1-3-58.

11DEF/58.

Aux membres du Comité Central de l'UFCE.  
To members of the Central Committee of FUEN.  
An die Mitglieder des Zentralausschusses der FUEV.

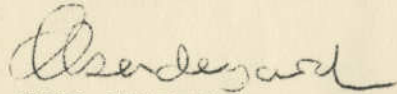
(Aux organisations membres pour information - to organisations members for information - An die Mitgliedsorganisationen zur Kenntnisnahme.)

Le Comité Central de l'UFCE se réunira le 2 mai 1958 à bord le navire "Tjaldur" (dép. Copenhague le 2 mai 10 h).  
The Central Committee of the FUEN will meet on 2nd may 1958 on board the motorship "Tjaldur" (dep. Copenhagen 2nd may 10 a.m.).  
Der Zentralausschuss der FUEV tritt zusammen am 2. Mai 1958 an Bord des Motorschiffes "Tjaldur" (Abf. Kopenhagen den 2. Mai 10 Uhr).

Ordre du jour - agenda - Tagesordnung:

- 1) Programme du 8e Congrès - Programme of the 8th Congress - Programm des 8. Kongresses.
- 2) Le Président futur de l'UFCE - The future President of FUEN - Der künftige Präsident der FUEV.
- 3) Demandes d'adhésion - Requests of membership - Anträge um Mitgliedschaft.
- 4) EUROPA ETHNICA.
- 5) Fixation des cotisations futures des membres. - Fixing of future membership fees - Bestimmung der künftigen Mitgliedsbeiträge.
- 6) Exclusions éventuelles - eventual expulsions - eventuelle Ausschlüsse (Organisations membres qui n'ont pas payés leurs cotisations - Member organisations which have not paid membership fees - Mitgliedsorganisationen die ihre Beiträge nicht bezahlt haben: Parti Nationaliste Basque et Union Valdôtaine).
- 7) Divers - Any other matter - Verschiedenes.

Pour le président a.i. de l'UFCE:



POVL SKAdegARD,  
Secrétaire Général.

Attention: Toutes les places à disposition à bord le "Tjaldur" ont été retenues - All berths at disposal on board the "Tjaldur" have been reserved - Alle bereitgestellte Kojen an Bord des "Tjaldur" sind besetzt.